This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A EVREUX

Chez M. LEBIGRE, libraire.

Et toutes les publications de la Société,
chez M. le Secrétaire perpétuel.

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

FONDÉE EN 1807

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 11 JUIN 1832

VIII• SÉRIE

TOME TROISIÈME

ANNÉE 1925

ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY

1926

Digitized by Google

LOAN STACK

Digitized by Google

AS162
S... R3
... 3-4

TABLE DES MATIÈRES

Séance générale du 17 mai 1925.
— Discours de M. André Beaunier, président de la Société. 1
— Extrait du procès-verbal. 9
Section des Beaux-Arts.
— L'exposition artistique de la Société libre de l'Eure, par M. Paul Duchemin, membre de la Société. 12
Section des Sciences.
— Les stations météorologiques du département de l'Eure, par M. Charles Lecœur, secrétaire de la section des Sciences. 22
Section de Bernay. — Inauguration du monument élevé dans le cimetière de Thiberville, à la mémoire de M. Paul Labbé, ancien président de la Société, le 15 juillet 1925 27
— Sonnet de M. l'abbé Philippe, curé-doyen de Thiberville. 28
— Sonnet de M. Charles Pitou : *Survivance*, dédié à Mme Paul Labbé. 30
— Discours de M. G. Pottier, secrétaire de la section de Bernay. 31
— Discours de M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société. 33
— Discours de M. Pierre Préteux, directeur de la *Revue Normande*. 35
— Discours de M. Jacques Noir, membre du Comité de la Société des Poètes français. 37
— Discours de M. Jules Truffier, de la Comédie-Française. 39
Concours agricole départemental de Bourgtheroulde, tenu les 3 et 4 octobre 1925.
— Compte rendu et Banquet. 44

Digitized by Google

— Discours de M. André JOIN-LAMBERT, vice-président de la Société. 51
— Discours de M. Henry LE MIRE, député de l'Eure. . . . 54
— Palmarès des récompenses. 60
Séance générale du 6 décembre 1925.
— Extrait du procès-verbal. 68
— Rapport de M. Joseph L'HOPITAL, président de la section des Lettres, sur l'ouvrage de M. GEOFFROY DE GRANDMAISON : *L'Espagne et Napoléon*. 72
— Rapport de M. Charles LECŒUR, secrétaire de la section d'Agriculture, sur la ferme-modèle de M. le docteur Martin, président de la Société Centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, au Theillement. 86
— Rapport de M. Jacques NOIR, membre du comité de la Société des Poètes français, sur le concours de poésie Paul Labbé. 108
Notre maître le Passé. Conférence faite par M. André BEAUNIER, président de la Société, le 6 décembre 1925. 115
Séance générale du 28 février 1926.
— Extrait du procès-verbal. 128
— Discours de M. André JOIN-LAMBERT, vice-président de la Société. 131
— Rapport général sur les travaux et la situation de la Société en 1925, par M. Albert DOUCERAIN, secrétaire perpétuel. . 139
— Lecture de M. Georges POULAIN, sur les Églises rurales du canton de Vernon et des environs (suite et fin). . . . 157
— Communication de M. Henri LAMIRAY, sur les fouilles de la *Nécropole de Mediolanum*, à Evreux 210
— Notice biographique sur M. Joseph Béranger (1855-1918), par M. Étienne DEVILLE, membre de la Société. 219
Conférences de la Société libre de l'Eure en 1926.
— Section de Pont-Audemer (21 janvier 1926) 226
— Section de Bernay (31 janvier, 14 février, 28 février, 14 mars 1926). 228
— Section d'Évreux (du 18 février au 26 mars 1926). . . . 243
Nécrologie. 254
Liste générale des Membres de la Société. 255

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

SÉANCE GÉNÉRALE DU 17 MAI 1925

DISCOURS

DE M. ANDRÉ BEAUNIER

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

Vous m'avez fait un grand honneur en m'invitant à présider votre Compagnie. Vous m'avez fait aussi un grand plaisir, et dont je vous remercie plus encore : le grand honneur dépasse mon mérite ; le grand plaisir, j'en sais goûter la qualité tendre et exquise.

Vous me ramenez dans la petite ville où je suis né, où j'ai passé mon plus jeune âge. Et puis, je l'ai quittée. Je ne lui ai pas été infidèle. Je l'ai toujours aimée. Je lui gardais mon plus sensible souvenir. Je l'ai toujours trouvée jolie.

Telle je la retrouve, dans le cercle de ses collines, blanche, élégante, distinguée, une dame ; je l'appelle une dame et voudrais l'appeler maman. Je viens la revoir ; et son visage me sourit. Elle a bien l'air de me dire : « Ah ! te voilà ? » en me grondant un peu ; et je me figure qu'elle est plus contente que fâchée. Vous me certifiez, Messieurs, son indulgence.

Elle a ce double caractère, où elle me plaît infiniment : d'être normande, et toute proche de Paris. C'est beau, d'appartenir à l'une des provinces les mieux marquées, dont la réunion fait la France. La Normandie, fertile et ingénieuse,

Digitized by Google

variée à merveille, a son esprit, son entente de l'existence, une intelligente gaieté, l'art de bien faire sa besogne et de n'en pas être accablée. Elle travaille ; et, du moment qu'elle travaille, elle veut jouir de son effort. Elle n'est pas et n'est jamais, comme on disait jadis, affreuse : une triste et vaste solitude ; ses habitants y ont de bons rapports avec la terre, qui leur demande beaucoup, puis leur donne davantage. Ils savent très habilement la prendre, et avec amitié. Ils ne la forcent pas ; ils la servent et, de l'avoir servie, obtiennent leur récompense. Ils sont malins ; la terre aussi : car elle profite de leur dévouement. La Normandie est, à la perfection, la campagne. Et le Midi, quand je l'ai vu, m'a paru drôle ; le soleil y joue sur peu de chose, sur maints colifichets qui sont là pour l'usage ou le divertissement de convalescents. Nous avons, nous, des champs et des prés, de l'eau, de la pluie, de l'herbe, et des arbres, qui ont des feuilles, qui ont des fruits. Je ne conçois pas autrement la campagne. Et s'il y a, dans mon jugement de vieux Normand très entêté de sa province, une exigence un peu absurde, j'ai confiance, Messieurs, qu'il vous sied de m'en excuser, Normands tels que moi, soumis très volontiers aux mêmes préjugés, c'est-à-dire, en fin de compte, à une sincérité pareille.

Notre ville est bien normande. Il faut voir, le samedi, jour de marché, comme elle accueille la campagne qui vient à elle ! Gens de la ville et paysans se reconnaissent : gens de même race.

Notre ville est pourtant l'une de celles qui, autour de Paris, sont disposées comme une ronde de jeunes filles. Elle voisine avec Paris, le plus simplement du monde. Elle n'est pas confinée dans sa province, et n'est pas refrognée, revêche ni farouche. D'autres cités, que la distance, depuis des siècles et des siècles, tint à l'écart, semblent des prudes et très jalouses de garder une intégrité qui, au surplus, ne risque rien : — je vous le jure, ô prudes peu attrayantes ! — Notre ville est sage et ne craint pas la causerie. Elle a de l'usage, elle a du monde et l'honnête coquetterie de sa grâce. J'ai bien fait de l'appeler une dame : une très jolie dame.

C'est à elle que je rends hommage le plus particulière-

Digitized by Google

ment : elle est votre séjour et le siège de votre Société ; en outre, je l'aime de vieil et jeune amour. Mais je n'oublie pas, et je salue ses petites sœurs, autrement dites sous-préfectures, Pont-Audemer, Les Andelys, Louviers, Bernay, toutes charmantes et chacune d'elles originale, fière d'une beauté qu'elle a reçue en partage ou de la nature ou de la finesse de ses habitants. Ni je n'oublie une bourgade ou un village ou un site de ce département qui vous réunit et auquel vous accordez votre zèle excellent.

Vous avez soin de l'agriculture, des sciences, des arts et des belles-lettres. Autant de muses dignes de vos égards ; et même, à telle de vos rubriques, plusieurs muses ne sont pas de trop. Je ne saurais vous seconder en tous vos travaux ; par exemple, je n'entends rien à l'un d'eux, qui a trait à l'agriculture. Mon grand-père était laboureur. Il ne m'a laissé ni la charrue ni le champ, ni le talent qu'il m'aurait fallu pour mener la charrue dans le champ. Voire, j'ai, dans ma jeunesse un peu entachée de romantisme, trouvé admirables et bien aguichants des orages qui pouvaient dévaster la campagne et saccager les récoltes. Mon grand-père les eût détestés : je me repens d'avoir été, par ma futilité, l'indigne héritier de ses graves soucis et offensant à sa mémoire.

Vous ajoutez à l'agriculture, et dans une même formule, les sciences, les arts et les belles-lettres : formule parfaite ! Les sciences, qui sont à la fois utiles et rêveuses, y font la transition de l'utile agriculture à ces deux rêveries, les arts et les belles-lettres. Celles ci, vous les citez en dernier, parce qu'il faut premièrement vivre et gagner le loisir de la vie intellectuelle ou jeu ravissant de l'esprit.

Votre Société a cent dix-huit ans d'existence. Elle a sans cesse travaillé, le mieux du monde. Elle a servi. Elle a donné des résultats, des œuvres. Elle est l'une des plus actives parmi ces compagnies savantes qui, dans la province française, ont tant d'efficacité, qui devraient, qui pourraient en avoir plus encore, beaucoup plus encore, immense, décisive ; et, à cette fin, que leur manque-t-il ?

Messieurs, on dit et l'on répète que la province, en bien des endroits et presque partout, s'ennuie. Est-ce vrai ? Je

Digitized by Google

suis tenté de le croire, quand je vois tant de jeunes gens, et des meilleurs, quitter leur petite ville et venir à Paris, où les attend — le plaisir ? peut-être, — et souvent la déception. Je les rencontre, je les blâme, et je leur dis :

— Quoi ! vous avez, dans votre ville, une si belle cathédrale !

Ils le savent bien ; ils l'ont assez entendu dire. Seulement, ce n'est pour eux qu'une parole vaine, qui touche leurs oreilles, non leur pensée. Peut-être aussi ne me trouvent-ils pas très bien autorisé à leur prôner une sagesse que je n'ai point observée. Qu'importe de moi, chers jeunes gens ? et Virgile mantouan n'a point écrit les *Géorgiques*, en l'honneur de la campagne et de la vie que l'on y mène, avant d'habiter Rome ; et, la plupart de nos vérités, c'est par une évidente erreur que nous y sommes parvenus.

Elles étaient charmantes autrefois, nos provinces. On le voit encore ; ou bien, à ce qu'il en reste, on le devine. L'existence y était en harmonie avec le paysage, et avec les événements, et avec toutes les nécessités de l'époque ou du lieu. Quand nous lisons les mémoires de l'ancien temps, il nous semble que notre pays était, jadis, plus varié, plus abondant, nombreux, original et pittoresque en sa diversité. Les provinces de la vieille France composaient le visage mobile de ce pays. La physionomie en était multiple et nuancée. Je crois qu'on l'a peu à peu simplifiée, appauvrie.

Entre les provinces, il y avait un air de famille : elles étaient françaises, toutes, parfaitement. Et, cependant, chacune d'elles avait son individualité, l'une grave, une autre légère, celle-ci prompte au rêve, et celle-là prompte à rire ; telle chantait en gardant ses moutons, et telle ne songeait qu'à la bataille ; telle menait des processions comme des farandoles ; telle était embéguinée, telle enrubannée. Chacune avait ses manies, ses musiques, ses proverbes, ses légendes, ses velléités prestes ou dolentes. Chacune était une petite patrie, et qui ne faisait pas oublier la grande, mais au contraire acheminait à l'idée de la grande patrie l'esprit des bonnes gens. Maintenant, nous avons des citoyens de l'univers : ils ne sont ni de leur province, ni de leur pays.

Digitized by Google

Or, on n'est pas citoyen de l'univers : on est, tout simplement, un imbécile.

On est le citoyen de l'espace jusqu'où l'on peut agrandir sa tendresse et son imagination. Les limites d'une patrie sont à l'extrémité de cet effort. La province aidait les âmes à dépasser les bornes d'un village ; elles faisaient ainsi la première étape, avant d'aller jusqu'aux frontières de la patrie.

L'ennui où la province a l'air de s'alanguir est plus étonnant que jamais, et il a toute sa valeur de symptôme, quand on l'observe autour de ces splendides et fins monuments qui, avec magnificence, résument des siècles de ferveur, les cathédrales : l'idée religieuse a groupé, jadis, toutes les énergies de l'âme en des symboles complets ; ou bien, ailleurs, c'est un édifice municipal qui évoque les volontés anciennes. Il suffit d'une vieille demeure et il suffit d'une statue ou d'un tableau pour attester l'histoire. Le voyageur averti ne s'y trompe pas ; et il est déconcerté, s'il vérifie que le voisinage de l'histoire n'émeut plus les jeunes hommes, dans les villages et les petites villes.

Ces jeunes hommes, les voici détachés de tout ce que leur a lentement préparé leur ascendance. Pour improviser une vie nouvelle, soudain, quel prodigieux génie il leur faudrait !... Faute de ce génie, ils se désespèrent.

La province ne sera sauvée que par elle-même ; et elle ne sera sauvée que si elle s'éprend à nouveau d'elle-même. Il faudrait qu'on lui suggérât le désir de connaître ses beautés, le goût de les aimer, l'orgueil et la douceur de s'y plaire. Il faudrait qu'un stratagème fût trouvé, qui ranimât, dans les provinces, leur passé.

On me dira que c'est affaire aux politiques. Mais il y a, entre les politiques et les politiciens, des analogies à cause de quoi je ne compte pas du tout sur eux. Les politiques ou politiciens sont gens de Paris, même s'ils débarquent à peine de leur province ; et la province n'est pour eux que des circonscriptions électorales.

On me dira que c'est affaire à des apôtres et que, pour ranimer les cathédrales, le mieux serait de réveiller la foi qui, longuement, les a bâties. Certes, oui ! Mais, en atten-

Digitized by Google

dant les apôtres, que va-t-on faire ? Ce n'est pas une vie, que d'attendre.

J'ai vu de ces petites villes qui sont exactement ceci : une extraordinaire cathédrale et, autour, les modestes maisons des habitants. Ces petites villes n'existent que si la cathédrale en est l'âme vivante ; ou bien, en d'autres termes, seuls vivent, dans ces toutes petites villes, les dévotes et les dévots qui ont leur âme à la cathédrale.

En attendant les apôtres, il y a en province, et jusqu'en de très humbles cités, des compagnies du même genre que la vôtre, et pour la plupart moindres que la vôtre : historiens, antiquaires, numismates, chercheurs de tessons gallo-romains ; il n'est pas difficile de les railler. Mais ils sont les gardiens fidèles du passé.

Maintes académies provinciales possèdent, parmi leurs membres les moins illustres, de véritables savants et qui travaillent très bien. Plusieurs d'entre elles — et aucune ne l'a fait mieux que la vôtre — ont imprimé d'excellentes études, des monographies de monuments, des inventaires d'objets d'art qu'on doit consulter pour connaître les richesses de ce pays et l'en aimer davantage.

Pourquoi ne les encourage-t-on pas ? Elles font plus de besogne que de bruit ; c'est assez rare, en notre temps. Elles feraient plus de besogne, et leur besogne serait plus féconde, pour peu qu'on le voulût. Elles se recrutent dans le clergé, dans la bourgeoisie, dans les vieilles familles provinciales qui sont la noblesse et l'honneur des petites villes. Pourquoi ne favorise-t-on pas leur effort ? et pourquoi n'essaye-t-on pas de les seconder ? Par exemple, pourquoi l'Académie des inscriptions et belles-lettres n'est-elle pas en relations plus fréquentes avec elles ? Pourquoi les chartistes nombreux qu'envoie l'État dans tous les départements ne seraient-ils pas leurs auxiliaires désignés ?

Bref, je crois qu'il y a, en province, des éléments d'une activité heureuse et qu'on n'aurait pas grand'peine à organiser, si l'on y prenait garde. Ici, comme ailleurs en ce pays prodigue, ne gaspille-t-on pas ou ne laisse-t-on pas se gaspiller une bonne volonté précieuse ?

Digitized by Google

Si l'on offrait aux académies provinciales les ressources qui leur manquent, — ressources d'argent, ressources de toutes sortes, ressources morales et intellectuelles, et l'utile excitation d'une faveur manifeste, — on les verrait bientôt s'épanouir. Elles auraient un vif rayonnement. Elles seraient, dans les petites villes, le foyer d'un sentiment chaleureux : le sentiment du passé.

C'est un sentiment réactionnaire !... Aussi nos maîtres ombrageux ne l'approuvent-ils pas. Mais, quoi ! en échange du passé glorieux, touchant et amusant, que donnerez-vous aux petites villes hors desquelles la vie actuelle s'est installée ?

On assure que la pensée moderne élabore un nouvel idéal. Quant à moi, je ne le vois guère ; et notre temps a, jusqu'ici, fait plus de démolitions que de bâtisses. En tout cas, cette fameuse pensée moderne travaille dans quelques grandes villes, à Paris principalement ; elle a dédaigné les petites villes.

Alors, il convient qu'on ait pitié des petites villes et qu'on veille à ne les pas laisser mourir d'ennui. Si le nouvel idéal qu'élabore la pensée moderne est jamais prêt à se répandre, il sera en quelque façon la suite normale du passé : autrement, il ne serait pas viable. Et donc il faut que les petites villes, pour l'accueillir, aient d'abord une conscience nette du passé qui fleurira nouvellement. Il le faut aussi pour cette éventualité : si rien de neuf n'arrivait, qui fût l'aubaine des petites villes !...

En attendant l'apôtre, l'antiquaire digne de ce beau nom pourra mieux que personne éveiller dans l'âme provinciale une indispensable ferveur. Il est en province ; il y est perpétuellement. Il est sur place ; il est en son milieu ; il a les traditions et les souvenirs qui inclinent l'esprit à la juste et authentique intelligence des objets. Entre lui et les monuments, il y a une amitié ancienne, dont le commencement ne date pas de lui et qui remonte à des époques continues. Entre lui et ses compatriotes, il y a une amitié pareille. C'est à lui qu'il faut s'adresser. Il ne demande qu'à bien faire. Employez-le. Il aura l'influence la meilleure et la plus fertile.

Digitized by Google

Procurez-lui seulement les moyens de n'être pas un érudit caché. Sans doute, alors, ne verra-t-on plus, dans les petites villes, ces jeunes hommes désolés autour d'une cathédrale qui enchante l'imagination des touristes les plus frivoles, et qu'eux ne songent pas à regarder. Après cela, il restera maintes réformes à pratiquer, maintes fautes à ne plus commettre, pour que la France, congestionnée dans sa capitale, ne continue pas de s'anémier partout ailleurs. Du moins aura-t-on fait signe à des âmes tombées en torpeur, et qui ont leur dieu tout près d'elles, mais elles ne le voient pas.

Messieurs, vous accomplissez, avec autant de modestie que de bonheur, une tâche importante. Si importante qu'il m'a semblé que l'État vous y devrait donner l'aide et l'assistance. Peut-être aussi me direz-vous qu'au surplus vous n'y tenez pas et que vous préférez de beaucoup votre liberté. Je vous entends et vous approuve. L'État n'est pas un collaborateur le plus commode, un camarade le plus gentil. Ce personnage anonyme — car, on a beau lui mettre une majuscule, il n'est exactement personne — a toutes sortes d'inconvénients.

Continuez donc de travailler sans lui, comme vous faites ; et mettons que je n'ai rien dit. Je voudrais pourtant qu'il restât, de mes paroles, ou imprudentes ou inutiles par ailleurs, ce qu'elles contiennent que n'entache aucun doute, le témoignage de ma grande estime et de mon amitié, puis mon remerciement, qui vient du cœur.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 17 MAI 1925

PRÉSIDENCE DE M. ANDRÉ BEAUNIER

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Étaient présents : Mmes J. Hérissay, Delaunay, Hélie, M. Cordier, Y. Régimbart, Lamiray ; MM. André Beaunier, Join-Lambert, Joseph L'Hopital, Jacques Hérissay, A. Doucerain, Leheurteur, Guillemare, Lecœur, Menon ; Besnier, Bezat, Billaud, Bionval, Bourguignon, Marcel Cordier, Couret, Coutil, Duclos, Durcos, Dusiquet, le chanoine Eudeline, Gossart, Halliez, Alphonse Hubert, Albert Hubert, Huvey, Lamiray, Lecoq, Lesauvage, Letellier-Alaboissette, Liard, Mahieu, Malaisée, Mathière, Mentré, Moisson, Aimé Petit, Ronsil, Sevin, Vautier.

Excusés : MM. André Hallays, ancien Président ; Beauguitte, préfet de l'Eure ; Charles Azard, abbé Desdouits, Georges Anquetin, Geoffroy de Grandmaison, Dr Laignel-Lavastine, Pierre Préteux, Louis Poullain, Oscar Legras, Sylas Loisel, Agoutin, Millais, Hervieu, Paul Duchemin.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance générale du 15 février 1925, qui est adopté. M. Beaunier, président de la Société, prononce ensuite un discours délicieux sur la petite ville en général et Évreux en particulier, unanimement applaudi.

Congrès de l'Agriculture française. — Le VIIe Congrès de l'Agriculture française vient de se tenir à Rouen du 13 au 15 mai. La Société d'agriculture de l'Eure y était représentée par MM. Albert Doucerain, son secrétaire perpétuel et Charles Lecœur, secrétaire de la section d'agriculture. D'autres membres appartenant également à la Société ont pris part au Congrès : MM. Alexandre Duval, député de l'Eure ; Servin, directeur des services agricoles ; Alphonse Hubert, administrateur délégué du Syndicat agricole de l'arrondissement

Digitized by Google

d'Evreux ; Ducosté, président du Comice agricole de Vernon, et Decorchemont, vice-président de la Société laitière de Lyons-la-Forêt. La Société a été à l'honneur, puisque son secrétaire perpétuel a été chargé du rapport sur l'*Indemnité de plus-value au fermier sortant*, dont le principe a été adopté par le Congrès, et dont les modalités seules ont été renvoyées pour étude aux Associations agricoles affiliées à la C. N. A. A.

Congrès de la Fédération des Sociétés régionalistes de Normandie à Alençon, du 25 au 28 juin 1925. — Votre Conseil d'administration a désigné MM. Doucerain, secrétaire perpétuel, Jacques Hérissay, président de la section des Beaux-Arts, et Lecœur, secrétaire de la section des Sciences, pour prendre part à ce Congrès.

Exposition des Beaux-Arts à Evreux. — Cette exposition s'est ouverte le dimanche 10 mai, avec un grand succès. De nombreux visiteurs ont parcouru les salles dès la première journée d'ouverture, et la presse locale a constaté cette affluence. Plus de 60 exposants ont envoyé des œuvres qui, au nombre de 256, figurent sur un catalogue, numéroté, par noms d'auteur.

Sur la proposition de M. Jacques Hérissay, à qui revient une grande part de ce succès, le Conseil d'administration a décidé d'organiser, après la clôture et dans la salle même de l'Exposition, une vente aux enchères des œuvres exposées, qui aurait lieu le samedi 6 juin.

Concours Lucien Fouché et Paul Labbé. — Ces deux concours ont été clos le 1er avril dernier. Le concours de prose Lucien Fouché n'a réuni que trois concurrents. Aucun des trois manuscrits n'a paru suffisant au jury pour obtenir le prix de 600 francs et, sur la proposition de M. J. L'Hopital, président de la section des Lettres, le prix ne sera pas décerné cette année.

Par contre, le concours de poésie Paul Labbé a réuni 57 concurrents, et les trois membres du jury, MM. Auguste Dorchain, Henri Allorge et Ernest Prévost, ne pensent pas pouvoir donner une conclusion à leur examen avant le 1er juillet.

Digitized by Google

Lectures et rapports. — L'ordre du jour appelle la lecture d'une notice de M. le chanoine Bonnenfant sur le regretté Louis Régnier, sa vie et son œuvre.

Cette lecture, écoutée avec beaucoup d'attention, a remporté l'approbation unanime des membres présents, qui ont tous connu M. Régnier, qui méritait ce bel hommage de celui-là même qui a eu le triste devoir d'aller reconnaître ses restes dans une salle de l'hôpital de Vernon, après le tragique accident du 31 octobre 1923.

Puis M. Paul Duchemin, membre de la Société, a donné lecture d'un rapport aussi équitable que littéraire sur l'Exposition des Beaux-Arts de la Société, en rendant hommage au zèle et à la compétence éclairée de ses organisateurs.

Enfin, M. Charles Lecœur, secrétaire de la section des Sciences, a fait une communication très écoutée sur les stations météorologiques du département de l'Eure et spécialement sur celle de Menilles, installée dans la propriété de M. Ronsil.

Admission de nouveaux membres. — M. le Président a mis aux voix l'admission des nouveaux membres dont les noms suivent : MM. de Corbiac, commandant au 7e chasseurs ; Monduit, adjoint au maire d'Evreux ; Priollet, trésorier-payeur général de l'Eure ; Oscar Legras, ancien agriculteur, à Evreux ; Maurice Graindor, artiste peintre, à Bénerville ; Henri Allorge, homme de lettres, à Paris ; Mlles Jeanne Dubois, artiste-peintre à Louviers, et Messier, artiste-peintre à Gravigny ; Charles Ronsil, propriétaire à Menilles ; Dupire, artiste-peintre à Verneuil ; Mlle Lépine, à Caen ; Mme Marcel Cordier, à La Croix-Saint-Leufroy ; Duguay, commissaire-priseur, à Evreux ; Subtil, instituteur à Autheuil ; Baugnies (Jean) à Paris.

Ces candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Tirage de la tombola annuelle. — M. Jacques Hérissay, président de la section des Beaux-Arts, procède ensuite au tirage des lots de la tombola annuelle dont un seul est réservé aux membres présents. Celui-ci est gagné par Mme Marcel Cordier.

La séance a été levée à quatre heures.

Digitized by Google

L'EXPOSITION ARTISTIQUE

DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

(10 Mai — 1er Juin 1925)

RAPPORT LU PAR M. P.-V. DUCHEMIN,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

à la séance générale du 17 mai.

Mesdames, Messieurs.

La Société libre de l'Eure a eu certainement une excellente inspiration en renouant la bonne tradition des expositions de la Société des Amis des Arts... mais j'ai peur que le sympathique président de sa section artistique, mon ami Jacques Hérissay, ait eu une idée beaucoup moins bonne en me confiant le soin de vous parler aujourd'hui de tant d'œuvres charmantes.

Mon incompétence s'alarme, en effet, à la pensée de décrire imparfaitement beaucoup de jolies choses. Je m'en excuse d'avance auprès de vous et auprès des artistes dont je vais peut-être trahir les intentions. Puissé-je tout au moins exprimer à peu près tout le plaisir que leur talent m'a causé.

Mais il faut remercier tous les animateurs de cette exposition : MM. Jacques Hérissay, Gossart, Anquetin et Lamiray, et tout particulièrement ces deux derniers qui ont été les artisans dévoués de cette belle manifestation artistique.

Soixante-huit exposants, deux cent soixante œuvres d'art, c'est un résultat superbe, surtout quand on considère la valeur indiscutable des envois. Nos amis en sont récompensés par le succès que cette exposition a connu dès les premiers jours et qui ne fera que s'accroître jusqu'à la fin.

Digitized by Google

Suivant l'ordre du catalogue, nous commencerons par un artiste ébroïcien, M. Georges Anquetin, dont l'envoi est un des plus importants de l'exposition.

M. Anquetin nous montre d'abord deux remarquables portraits : celui de M. Georges Gossart, *architecte des monuments historiques*, d'une ressemblance saisissante, d'une finesse de touche qui fait penser à la manière des vieux maîtres..... et le sien, où l'on retrouve les mêmes qualités. M. Anquetin nous donne aussi trois *natures mortes* conçues avec la même vigueur et où l'on remarque une intéressante étude de reflets — et enfin plusieurs paysages — paysages marins largement brossés où l'on croit voir passer tous les souffles du large — paysages terrestres qui nous montrent d'abord un coin de vieille rue provinciale, sombre sous le ciel bleu : c'est *la rue de Vaux* (*vieux Mans*), puis toute une série de petites toiles qui sont autant d'échappées sur l'Evreux d'autrefois : c'est la *porte de l'Evêché* avec un joli effet de brume matinale; c'est la perspective ensoleillée du *Bras du château;* c'est *l'Iton rue Chartraine,* coulant sous la lumière d'été. Puis M. Anquetin nous mène, hors la ville, dans cette riante campagne normande dont il sait, mieux que personne, saisir tous les aspects. Voici *L'église de Saint-Pierre-de-Sommaire*, sous un ciel nuageux; voici *Saint-Michel* et ses peupliers agités par le vent; voici *la Forêterie* et ses gerbes amoncelées après la moisson : toutes ces toiles sont traitées avec le même art robuste et sincère.

Avec Mlle Barba, nous passons au dessin. Ses scènes enfantines au crayon rehaussé sont de délicieuses études qui font penser à celles de Chardin.

M. Bellanger expose deux portraits fort ressemblants : celui de Mme Émile H... et celui de François H... Ces dessins d'un trait précis et ferme rappellent ceux de Corabeuf.

Le docteur Bernard, encore un artiste ébroïcien, a croqué au pastel des *Vieilles maisons à Evreux*, où nous reconnaissons un coin familier sous la lumière grisâtre qui convient aux vieilles choses.

Nous avons bien des fois admiré dans un grand quotidien les amusants effets que Mlle Bertin (une artiste qui tient un

Digitized by Google

peu à Evreux elle aussi) sait tirer de l'opposition du blanc et du noir. Nous sommes heureux de retrouver ici, et cette fois, rehaussés de couleurs, ces humoristiques croquis dont les malicieuses légendes prouvent une connaissance profonde du cœur humain... et féminin. *Papa et bébé. Au restaurant. J'irai retrouver mon premier mari. Petit Jean Boxeur. Il s'porte bien,* — sont autant de charmants exemples de son original talent.

Mlle Bled — encore une artiste d'Evreux — expose une intéressante étude de fleurs au pastel : *Les Narcisses,* qui montrent une science réelle du coloris.

M. Boutigny nous mène sur les *bords de la Seine* et nous fait voir une côte ensoleillée où les maisons se cachent dans la verdure. Sa *nature morte* est d'une facture vigoureuse et très moderne.

Evreux a déjà eu souvent l'occasion de goûter les œuvres du *Commandant* Brail. Il nous donne cette fois-ci un solide *portrait de* Mgr Déchelette, une radieuse vision d'herbages normands sous les *pommiers en fleurs,* une appétissante nature morte, et un *chasseur d'avant-guerre en embuscade,* où l'on retrouve l'élève de notre grand Detaille.

Avec M. Brault, un peintre vernolien, nous sommes encore en Normandie. *Fin de journée à Saint-Martin de Verneuil* est une jolie chose. Son *Impression d'automne au Breuil,* sous le soleil pâle d'octobre, témoigne d'un art délicat. Sa *Rue des Marronniers* est une intéressante étude de vieilles maisons à pans de bois. Enfin, la *petite Vanne sur l'Avre,* un coin aimé des peintres, nous dévoile tous les mystères de la verdure et de l'eau.

Mme Brouardel expose trois remarquables tableaux de fleurs. Dessin, délicatesse, fraîcheur et vivacité du coloris, tout y est rassemblé.

M. Jean-Maurice Chevallier nous emmène en Bretagne. C'est d'abord une lande inculte sous un ciel lourd : *Temps d'orage* d'une réalité impressionnante, puis deux paysages à Belle-Isle-en-mer, où l'artiste a rendu parfaitement l'aspect terne et morne de l'atmosphère.

Nous sommes encore sur le sol breton avec M. Jean-Michel

Digitized by Google

CLAVEAU, qui s'attache à peindre la vie campagnarde au pays de Landivisiau et de Saint-Pol-de-Léon. Il y a là huit amusantes petites toiles d'une facture un peu impressionniste et toute vibrantes de lumière.

Avec M. COIGNARD, un paysagiste qui se complaît aux *bords de l'Eure*, nous revenons en Normandie. Il aime tous les aspects de sa rivière. Il la voit vaporeuse et bleuâtre par une journée ensoleillée d'automne, ou bien froide et nue sous le jour cruel de l'hiver. De lui également deux excellentes études de neige; neige de notre pays qui ne reste guère qu'au creux des fossés et des labours profonds. M. Coignard nous donne enfin une riante *nature morte*.

Le commandant de Corbiac et ses trois fils forment un quatuor d'artistes qui, dans des genres différents, nous procurent un égal plaisir. *Le commandant* DE CORBIAC a rapporté du front de curieux dessins gouachés, d'une précision et d'une vérité étonnantes. J'ai beaucoup goûté ses *intérieurs de cagnas en Argonne*, sa *gare Boche*, son *cantonnement de repos*, qui sont autant de documents précieux pour la petite histoire de la guerre.

Il faudrait pouvoir citer toutes les charmantes gouaches de M. HERVÉ DE CORBIAC. Seul un cavalier, un grand amateur de chevaux pouvait réussir ainsi ces petites scènes équestres qui prouvent d'ailleurs un don inné de dessinateur. Il y a là toute une série d'amusantes silhouettes chevalines admirablement campées : purs-sang efflanqués ou massifs trotteurs, juments irlandaises ou étalons du Perche. On sent les muscles frémir sous la peau, et les allures s'inspirent d'une technique rigoureuse. Les cavaliers ne sont pas moins réussis, croqués dans leur attitude familière, avec parfois une pointe de caricature qui prouve beaucoup d'observation.

On voudrait pouvoir citer toute son exposition. Mentionnons seulement *Promenade*, trois cavaliers vus de dos, qu'on a rencontrés souvent dans les rues d'Evreux; *Le Canter*, vision charmante du sous-off en course, et *Dernières chasses* que ne désavouerait pas un de nos grands humoristes.

On m'embarrasserait beaucoup si l'on me demandait en quoi M. JEAN DE CORBIAC se distingue de son frère. Lui aussi est

Digitized by Google

un homme de cheval, lui aussi sait admirablement les faire vivre, trotter et galoper. Lui aussi est un humoriste délicieux. Ses *deux cracks* (auto et pur-sang côte à côte) sont une chose charmante. Son *Séducteur du Vivier*, étalon puissant et membré, est digne d'un véritable animalier, et son *Oxer* est un sauteur merveilleux, d'une impeccable anatomie.

M. Pierre de Corbiac, lui, est un futur constructeur naval. Il se plaît à tailler des étraves et à amincir des proues. Ses *quatre maquettes de navires* sont de petits chefs-d'œuvre de patience et de minutie, qui font penser aux modèles du Musée de la marine.

Evreux connaît depuis longtemps le talent de M. Marcel Cordier et retrouvera avec plaisir les œuvres d'un de ses enfants. Son *chemin de Cartellay*, lumineux et chaud comme le Midi, contraste avec son *Effet du matin* où des brouillards s'évaporent sur la rivière. De lui, également, une expressive *tête de jeune fille*, une jolie *ronde d'enfants*, une *nature morte* et une *étude de fleurs* excellentes.

Mme Élisabeth Cordier complète très heureusement l'exposition de son mari, avec toute une série d'aquarelles qui sont autant de remarquables tableaux de fleurs, un agréable *Intérieur*, et un *Étang de Crèvecœur* d'un coloris et d'une vigueur de touche frappants.

M. Coste, professeur au Lycée d'Évreux, a étudié l'âme des cathédrales : l'élancement grandiose des piliers, la profondeur des voûtes, la symphonie multicolore des vitraux, chère à Huysmans, sont très heureusement rendus dans son *Intérieur de la cathédrale d'Évreux*. Il nous donne également un bon paysage méridional : *Le Tarn à Lagrave*.

M. Léon Coutil, notre sympathique président de la section des Andelys, expose de curieux dessins à la plume — programme et menus qui intéresseront tous les amateurs d'histoire... et de préhistoire.

M. Debergue nous fait admirer deux robustes paysages traités d'une manière simple et forte. Son *Matin à Honfleur* sent le sel et la marée, et dans son *Soir sur la Risle* on retrouve tous les frissons de l'eau.

Digitized by Google

M. Marcel Delaunay, l'infatigable défenseur de nos sites et de nos paysages normands, les aime trop pour ne pas rendre avec beaucoup d'art leur poésie. Sa *Mare et son reflet à Tourville*, d'une tonalité un peu triste, évoque bien nos villages aux toits de chaume et aux murs de bauge. A côté, une ravissante étude de fleurs. *Œillet et mimosas* montre que le pinceau de M. Delaunay sait aussi être lumineux.

Rien de plus lumineux non plus que les *Vieilles maisons à Lyons-la-Forêt* de M. Jean Dolfus. Sous un implacable soleil d'été, ce tournant de rue provinciale qui s'en va vers la campagne est d'une saisissante vérité.

Mlle Jeanne Dubois nous donne deux étincelants paysages Béarnais puis une jolie vision des *Bords de l'Eure à Louviers*, enfin un mélancolique paysage automnal sous la lumière triste du couchant.

Nous devons à M. Adolphe Duclos, professeur au collège Saint-François, une émouvante *Vision* de champ de bataille nocturne. Mais il sait traiter aussi des sujets moins sévères : son *Jardin normand* et sa *Moisson* sont deux toiles toutes vibrantes de la lumière de l'été.

De M. Dupire, quatre dessins historiques de Verneuil-sur-Avre, remarquablement fouillés et une jolie *Étude* de femme, au pastel, d'un style très moderne.

Mlle Marie Duret nous présente deux pastels : d'agréables *Roses blanches* et une *Chaumière normande* dans la lumière trouble du crépuscule ; enfin un tableau à l'huile : les *Bords de la Risle*, d'une facture très ferme.

Le fusain a des ressources ignorées quand on sait le traiter comme M. Fangeaux, un artiste lovérien, dont la vaporeuse *Matinée de printemps* est une œuvre d'une finesse extrême.

L'envoi de M. Henri Fayet, professeur de dessin au Lycée d'Évreux, est particulièrement important. Son *Portrait de Mlle Y. L...* est une œuvre charmante. Il a su rendre avec un art délicat l'attitude familière de cette jeune fille en robe rose. Sa *Femme au jardin*, d'une facture plus hardie, est également fort intéressante. Le *Portrait de M. L...*, que tous ses amis s'accordent à trouver vivant, n'est pas moins réussi. Celui de Mme B.·. est également remarquable. Citons enfin une

Digitized by Google

esquisse pour un panneau décoratif dont la hardiesse de coloris montre toutes les variétés de son talent.

M. FILLON est un aquarelliste vernolien qui cherche à surprendre tous les secrets de l'eau courante et des sous-bois, et qui les étudie autour de sa ville natale.

De M. FOURNEAU, proviseur au Lycée d'Évreux, signalons d'abord son *Retour à la ferme*, avec ses vaches à l'abreuvoir sous un ciel menaçant : c'est un excellent morceau. Ses *Marines* témoignent d'un art robuste et sûr, et le jour verdâtre qui baigne sa Notre-Dame de la Cour s'illumine heureusement de la polychromie des vitraux. Enfin, son portrait est plein de vie.

De M. FRÈRE, un joli paysage maritime, *Varengeville-sur-mer*, avec un effet réussi de bruyères roses au premier plan. C'est encore la mer et son visage changeant que peint M. GRAINDOR. Ses *Falaises*, ses *Rochers*, son *Calme plat* sont d'agréables aquarelles.

Mme ANDRÉ JOIN-LAMBERT nous donne une délicate étude de reflets sur l'*Étang de Monchy-Saint-Éloi ;* elle a su noter aussi avec art les oppositions de teintes que l'automne met dans les masses de verdure.

Mais voici un morceau magistral : *Lavoir de mes voisins*, par M. ARTON KNIGHT... Cette eau courante sous les ombrages de l'été et que bordent de vieux toits mousseux est d'une fluidité et d'une profondeur merveilleuses... c'est là l'œuvre d'un grand peintre.

Avec le Dr LAIGNEL-LAVASTINE, nous sommes transportés en plein désert : *Midi à Touggourt* et *Dunes sahariennes* sont d'exactes visions de soleil et de sables.

Ce n'est plus un quatuor, c'est un trio d'artistes : Mme et Mlles LAMIRAY ont trois charmants envois qu'on a plaisir à analyser. Mme LAMIRAY nous donne *Ségur*, une vigoureuse étude de maisons corréziennes, un délicat paysage limousin où le vert et le bleu alternent pour le plaisir de nos yeux, et une plaisante étude de fleurs.

Les trois *Natures mortes* exposées par Mlle MARGUERITE LAMIRAY ont beaucoup de chic. D'une facture très moderne, elles prouvent un sens artistique très aigu. Mlle YVONNE LAMI-

Digitized by Google

RAY nous en montre une autre où elle a réussi de jolis effets. Ses *Pivoines* sont fraîches et légères à souhait, et son *Jardin* a des ombrages fort tentants.

Avec M. JEAN DE LA VARENDE, nous voici revenus au portrait : celui du Lieutenant M... est d'une excellente facture.

De Mlle LEDAN, une artiste vernolienne, deux jolis fusains inspirés par la *Vallée de l'Avre*, et de Mme CHARLES LE FRANÇOIS, un charmant paysage : *L'étang de Beaumesnil*.

Mme L'HOPITAL nous donne quatre petites aquarelles qui réjouiront tous les amis d'Angerville. L'*Intérieur*, qui est aussi un portrait très vivant, nous montre, croqué à sa table de travail, celui que nous admirons tous ; puis c'est la façade du château en automne avec l'encadrement de ces beaux ombrages très heureusement rendu. *La grange* sous un ciel nuageux est encore un coin familier et le soleil d'octobre se joue dans le charmant paysage qui complète cette série.

Mlle LUCAS, elle, voit tout en rose, ce qui n'est pas un reproche, du reste, loin de là. Son *Vieux presbytère*, la vue prise de sa fenêtre sont une symphonie printanière. J'aime aussi ses *Zinnias* et ses *Joncs marins* qui montrent le même talent de coloriste.

M. MAILLARD, encore un enfant d'Évreux, est un dessinateur d'un réalisme amusant. On goûterait très volontiers à son *Casse-croûte*, et ses *Préparatifs de fêtes* sont fort gracieux.

Une certaine hardiesse de coloris ne répugne pas à M. MAUBERT, mais il en tire de curieux effets de lumière dans sa *Ferme* et dans ses *Moyettes au soleil du matin*. Mlle GERMAINE MESSIER, elle, nous montre un aimable *Trio d'artistes*.

L'envoi de Mme DE NODI comporte deux remarquables aquarelles : *La Lieurre dans le parc de Rosay* et un *Catalpa en automne*, qui prouvent toutes les deux un talent sûr de lui. Son pastel *Dearling, tête de chien*, montre une réelle virtuosité dans cet art délicat.

Mlle ANTOINETTE NOEL est une Havraise qui doit aimer beaucoup la mer. Ses études : *Saint-Adresse vent N.-E.*, *Brume du matin*, *Entrée du port*, etc., déroulent de « grands paysages d'air et de vent avec des nuages gonflés comme les voiles de navires qu'on voit dans les vieilles marines ». Notre

Digitized by Google

nouveau Président ne m'en voudra pas d'emprunter à l'ami de ses œuvres cette comparaison qui m'est toujours restée dans la mémoire.

Après les curieuses *Natures mortes* de Mlle Olivace, voici un important envoi de M. Peulevé, encore un peintre vernolien. Comme M. Brault, une certaine *Vanne sur l'Avre* l'a séduit. Ses paysages, qu'ils soient bretons ou normands, témoignent tous de la même sûreté de touche.

M. Charles Potier expose deux admirables dessins, *Vieille Bretonne* et *La mendiante du Mont-Saint-Michel*, d'un réalisme émouvant et qui sont vraiment d'un maître. Son *Jardin de l'Hôtel de Ville au Havre* et sa vue lointaine du Mont-Saint-Michel sont deux excellents paysages qui montrent un autre côté de son grand talent.

La sculpture et la gravure sur bois sont représentées par M. Georges Poulain, un artiste de Saint Pierre-d'Autils. Son *Annonciation* a la naïveté savoureuse des vieux tailleurs d'images et ses curieuses gravures sont archaïques à souhait.

Nous devons à Mlle Régimbart deux charmantes aquarelles: *Église de Faouët* et *Vieille chaumière bretonne*, et une précieuse reliure d'art qu'admireront tous les connaisseurs.

M. Rogier, un artiste vernonnais, a d'excellents paysages dont j'ai surtout remarqué une vue de vallée : *Les coteaux à l'Isle-Adam*. De Mme Rogier Robert, deux excellents tableaux de fleurs.

C'est au bord de la Seine que se plaît M. Rumser et il excelle à en noter tous les aspects changeants, comme Mlle Saint, une enfant d'Évreux, affectionne les souvenirs du passé. Son portail de la cathédrale de Chartres, d'une tonalité bleuâtre, eût réjoui le cœur de Huysmans, et son *Pont Saint-Hilaire* a tout le mystère des ponts vénitiens.

M. Salnelle aime aussi les vieilles choses. Sa gravure sur bois, *Une rue de Bernay*, montre toutes les ressources de son vigoureux talent; mais il sait aussi être très moderne et sa nature morte, d'un coloris très vif et très chaud, en fait foi.

M. Subtil, instituteur à Autheuil, nous mène de Gisors à Honfleur en passant par Rabat. Ses aquarelles ont un relief saisissant, comme la lithographie de M. Thibout qui nous

Digitized by Google

donne une excellente vue du *Porche de Notre-Dame de Louviers*.

C'est encore aux bords de la Seine que nous revenons avec Mlle Alice Thoumens-Vieuset. Son coucher de soleil sur le pont de Vernonnet est une jolie étude de reflets et son village éparpillé au creux d'une vallée est lumineux et gai. Nous sommes encore au bord du fleuve avec M. Verdier qui nous donne deux jolis pastels dont une vue du Château-Gaillard, cette admirable perspective que menace actuellement le vandalisme industriel, ainsi que je l'ai signalé à notre ami, M. Lamiray, qui a tenu à dénoncer tout de suite cet attentat à la beauté.

Nous en aurons fini avec les peintres en admirant *Les griffons* de M. Vardon, un élève de Gérôme et de Frémiet, qui nous donne aussi un curieux effet de braises rougeoyantes avec ses chats couchés au coin du feu et un charmant *Intérieur* délicieusement vieillot.

La sculpture n'était représentée que par deux envois, mais tous deux fort remarquables : *L'heureux Cynégète*, par M. Robert Delandre, d'un mouvement très réussi, et une expressive tête de moine de M. Werts : *Méditation*.

Citons enfin en terminant un curieux souvenir de guerre, un modèle au dixième de *Mitrailleuse Hotchkiss* et de *Fusil mitrailleur* en bois sculpté, et sculpté au couteau avec une adroite patience par M. René Vautier.

Messieurs, j'en ai fini, et je m'excuse de cette longue énumération, mais la faute en est au succès qu'a rencontré cette exposition auprès des artistes normands.

Leurs talents si divers et si variés prouvent à quel point le goût des arts est resté vivant dans notre belle province, et souhaitons, en terminant, qu'ils viennent encore plus nombreux à notre prochaine exposition.

Digitized by Google

LES STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Par M. Charles LECŒUR

Secrétaire de la Section des Sciences

Mesdames, Messieurs,

Dire de quelqu'un, si prestigieux qu'il soit, « qu'il fait la pluie et le beau temps », est, et ne sera jamais qu'une métaphore, surtout pour les météorologistes. Chacun sait, en effet, que l'homme est impuissant à diriger à son gré les éléments. Une seule fois, il eut — suivant la fable — la faculté d'ouvrir l'outre d'Éole, et vous vous rappelez ce qui en coûta aux compagnons d'Ulysse. Mais il cherche du moins, en observant avec patience et sagacité les phénomènes atmosphériques, à découvrir les lois qui les gouvernent. Il arrive ainsi expérimentalement à en prévoir les effets, à se mettre en garde contre leurs manifestations redoutables, et, par contre, à en tirer souvent un utile profit.

De là sont nés ces observatoires qui, sur divers points de notre territoire national, interrogent incessamment le ciel, notent l'aspect des nuages, la direction et la force des vents, les chutes de pluie, de neige ou de grêle, la tension électrique de l'air et les orages, les variations de température, et le reste.

Pendant la dernière guerre ont été organisés en France des postes militaires qui ont rendu de grands services aux aviateurs en leur signalant, à l'avance, la formation des « grains » si dangereux pour la navigation aérienne. Un de

Digitized by Google

ces postes fonctionnait près du champ de manœuvres d'Evreux, au hangar d'aviation Bellenger : il était en relations constantes avec d'autres postes semblables; l'ensemble formait ainsi un réseau complet d'informations sur l'état de l'atmosphère.

Le département de l'Eure, comme les autres départements d'ailleurs, possède une Commission météorologique, présidée par M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées. Sa création date de 1875. Elle recueille et centralise les indications fournies par ses correspondants des divers arrondissements; tous les ans elle présente un rapport d'ensemble au Conseil Général; en outre, elle se tient en communication avec l'Office national météorologique, à Paris.

En 1911 quinze stations figuraient sur ce compte rendu : Evreux, Bernay, La Bonneville, Brionne, les Essarts, Fresnay près de Saint-André, Gisors, Longchamps, Le Neubourg, Pacy-sur-Eure, Pont-Audemer, Rugles, Saint-Pierre-de-Cormeilles, Le Vaudreuil, Verneuil.

En 1924, ce nombre se réduit à huit : Bernay, La Bonneville, Evreux, Gisors, Le Neubourg, Pacy-sur-Eure, Lyons-la-Forêt, Fatouville-Grestain.

C'est bien peu pour une superficie départementale de 595.765 hectares, surtout si l'on réfléchit que les résultats sont différents suivant l'altitude ou la topographie locale. Ainsi, pour ne parler que de la chute de pluie, celle-ci varie selon que la station est sur un plateau ou bien en vallée, en pays dénudé ou bien au milieu de forêts favorisant la condensation de la vapeur d'eau.

Exemples : Du 1er avril 1923 au 31 mars 1924, il est tombé dans la région du Neubourg, vaste plaine agricole, donc découverte mais relativement élevée, 764 millimètres d'eau; tandis qu'à Lyons-la-Forêt, pays boisé comme son nom l'indique, la hauteur d'eau atteint 917 ^{mm}, 80. Evreux, à une altitude moindre au fond de sa vallée, mais au voisinage de sa forêt, tient le milieu avec 616 ^{mm}, 10. Gisors avec 564 ^{mm}, 50 donne le chiffre minimum, la moyenne départementale étant de 674 ^{mm}, 09.

Les écarts que nous venons de signaler d'un poste à un

Digitized by Google

autre montrent tout l'intérêt pratique qu'il y aurait à multiplier le nombre de ces postes; on obtiendrait ainsi une moyenne générale aussi exacte que possible.

Malheureusement, on se heurte ici à une grosse difficulté. Le budget de la Commission météorologique de l'Eure est insignifiant : 400 francs jusqu'à cette année où il vient d'être porté à 800 francs. Cette somme est un minimum, entièrement absorbé par l'entretien ou le renouvellement des appareils en service. Aucune rétribution n'est donnée aux personnes qui assurent bénévolement le relevé quotidien des observations diverses.

Ajoutons que quelques stations seulement sont entièrement pourvues de matériel enregistreur (baromètres, thermomètres et pluviomètres) qui simplifie considérablement une besogne assujettissante. Aussi est-ce une raison de plus, pour nous, de louer le désintéressement et le dévouement des amateurs trop rares qui apportent leur utile concours à la météorologie.

De ce nombre est M. Ronsil, de Menilles, chez lequel, il y a quelques jours, nous avons reçu le plus aimable accueil. Apiculteur émérite, producteur de fruits de luxe dont les vergers, admirablement tenus, ont récemment obtenu une médaille de vermeil dans un concours de jardins, M. Ronsil a construit lui-même un pluviomètre qui fonctionne à son entière satisfaction depuis janvier 1922. Il envoie chaque mois au Bulletin des Agriculteurs du département de l'Eure (organe du syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux) le relevé de ses observations; voici celui publié dans le dernier numéro :

Total du mois de mars	2,46 cm.
Le 3 avril.	1,17 —
Le 6 —	0,66 —
Le 10 —	0,28 —
Le 16 —	0,32 —
Le 23 —	0.27 —

Il serait bien désirable que l'exemple donné par M. Ronsil fût suivi par de nombreux imitateurs : la Commission météorologique départementale serait certainement heureuse de

Digitized by Google

recevoir leurs communications et de leur confier, au besoin, des appareils, pour le plus grand profit de la collectivité.

La connaissance des manifestations atmosphériques est utile à tout le monde : à l'ingénieur, au géologue, à l'industriel, à l'agriculteur. Chacun de nous s'intéresse, d'une façon ou d'une autre, à des faits se rapportant à la météorologie. Ainsi, nous avons gardé le souvenir de la longue sécheresse qui a commencé en août 1920 et ne s'est terminée qu'en 1922 : 394 millimètres seulement de pluie, du 1er avril 1920 au 31 mars 1921 ; 455 mm6 (en défalquant une donnée douteuse), du 1er avril 1921 au 31 mars 1922, alors que la moyenne départementale, de 1903 à 1913, est de 672 millimètres.

Vous vous rappelez aussi, en mai 1924, la fameuse expérience du camp de la Courtine, où il s'agissait d'étudier la propagation du son à longue distance. A trois reprises différentes (le jeudi 15 mai à 19 h. 30 ; le vendredi 23 à 20 heures et le dimanche 25 à 9 heures), dix mille kilogrammes de mélinite ont été mis à feu à 22 kilomètres nord-est d'Ussel (Corrèze), à 464 kilomètres de Paris. L'organisateur, M. Bigourdan, président de l'Académie des sciences, avait prié tous les postes météorologiques de France d'envoyer leurs résultats, positifs ou négatifs, à l'Institut de Physique du Globe à Paris. M. l'Ingénieur en Chef du département ayant eu l'aimable attention de nous demander notre concours individuel, nous avons personnellement établi, avec MM. les professeurs de sciences de l'École Saint-François de Sales, un poste d'écoute avantageusement placé dans le campanile du pavillon central du collège. Nous avons eu le regret de ne percevoir aucune onde sonore de l'une quelconque des trois explosions. Evreux était donc dans une zone silencieuse par rapport au camp de la Courtine. Ce résultat négatif n'était nullement certain à l'avance : car pendant la guerre, circulant bien des fois la nuit de notre domicile particulier à l'hôpital auxiliaire n° 12, rue Joséphine, il nous avait été donné d'entendre à plusieurs reprises, très nettement, le roulement prolongé de la canonnade venant du front; les blessés en traitement dans cette formation sanitaire l'ont perçu comme nous;

Digitized by Google

et ces témoins venant des tranchées sont les meilleurs que nous puissions avoir pour corroborer notre assertion.

Voulez-vous une autre constatation, assez imprévue, relevée dans la moyenne des cotes pluviométriques de notre région, des quatre années réunies : 1907, 1908, 1909 et 1910?

C'était une croyance invétérée dans nos contrées, jusqu'à ce jour, que Rouen était l'endroit de la Normandie où il pleuvait le plus. Et ce sentiment se traduit même, à l'égard de la grande cité, par un qualificatif, quelque peu rabelaisien, que vous connaissez tous. Méfiant comme tout bon normand, nous avons eu la curiosité de vérifier le fait dans les documents, mis très gracieusement à notre disposition par le personnel des Ponts et Chaussées. Eh bien! n'en déplaise à l'opinion courante, ce n'est pas Rouen, mais Barentin, dans le même département d'ailleurs, qui paraît détenir ce record tout spécial. Encore une légende qui s'en va...

Vous voyez, par ces quelques aperçus, que, même pour de simples amateurs comme nous, l'étude des phénomènes atmosphériques présente un certain attrait. C'est à ce titre que j'ai cru bien faire de vous entretenir succinctement de nos modestes stations météorologiques de l'Eure. Grâce à l'heureuse collaboration de l'administration et de personnes désintéressées, elles remplissent un but scientifique, tout en ne coûtant presque rien aux contribuables : double mérite, dont nous devons féliciter, à la fois, leurs titulaires bénévoles et la Commission qui les dirige.

Digitized by Google

INAUGURATION DU MONUMENT PAUL LABBÉ

DANS

LE CIMETIÈRE DE THIBERVILLE

(15 juillet 1925)

Le poète normand Paul Labbé, décédé le 10 décembre 1923, alors qu'il était Président de la Société libre de l'Eure, a laissé de tels souvenirs que son épouse si dévouée et ses amis intimes ont voulu lui élever un monument qui perpétue sa mémoire. Un groupe d'artistes se réunit pour composer un monument digne de celui qu'ils avaient connu et qui était leur ami.

C'était le dessinateur Léandre, le sculpteur Doisy et l'architecte Gérard.

Voici la description du monument :

Une pierre tombale inclinée sert de base à une pyramide tronquée sur laquelle sont sculptés, au milieu et en creux, les souvenirs de Paul Labbé ; un livre ouvert mentionne les titres de ses œuvres ; — au second plan un laurier vert, symbole de la renommée du poète ; — au pied figurent ses chrysanthèmes tant aimés, et des rosiers dans les vasques terminent cette harmonieuse décoration. Au-devant de la pierre inclinée on lit ces vers du poète normand :

Et l'âme se reprend à croire au lendemain ;
Sachant que lorsque tout meurt, au bout du chemin
Veille l'éternelle espérance.

Le sculpteur Doisy, professeur à l'école des Beaux-Arts du

Digitized by Google

Havre, médaillé du Salon, a rendu avec un rare bonheur et un réel talent la pensée du maître Léandre guidé par son amitié pour le cher disparu. L'inauguration de ce monument funéraire fixée au mercredi 15 juillet attira dans le cimetière de Thiberville une assistance d'élite composée d'amis intimes, d'une foule sympathique et reconnaissante pour les nombreux bienfaits de cette famille Labbé, vénérée dans le pays.

A 15 heures on se groupait devant la tombe du poète, le clergé en avant, les intimes entourant celle qui toujours s'effaça pour se constituer l'ange gardien de son mari et qui, par des soins continus, malgré de terribles alternatives, put le conduire jusqu'à près de 70 ans. Les enfants de l'école libre formaient comme une couronne vivante en souvenir d'une inlassable générosité.

M. l'abbé Philippe, curé-doyen de Thiberville, assisté du vénérable chanoine Porée, le célèbre historien et la gloire de la Normandie, grand ami de Paul Labbé, de M. l'abbé Rivière, curé-doyen de Bourgtheroulde, parent du défunt, et du chanoine Guéry, aumônier honoraire du Lycée d'Evreux, commença par bénir le monument et lut ensuite, d'une voix très émue, une poésie en souvenir de son cher paroissien, son ami, bienfaiteur de Thiberville.

SONNET LU PAR M. L'ABBÉ PHILIPPE

CURÉ-DOYEN DE THIBERVILLE

A MON CHER PAUL LABBÉ

A l'occasion de la bénédiction de son monument.

—

Devant ce mausolée, humble miniature,
Où l'art, la poésie, en un beau mouvement,
Sont venus apposer leur noble signature
Comme un suprême hommage, immortel testament,

Digitized by Google

Votre pauvre curé, dans sa franche droiture,
Ose, lui, murmurer tout bas, bien simplement,
Au maître Paul Labbé, chantre de la nature,
Ce mot sorti du cœur qui l'aimait tendrement :

Dans le « Sentier fleuri » de pétales sans nombre,
Avec « l'oubli de l'heure » et perçant le « mur d'ombre »,
Sur un mode enchanteur et souvent solennel,

Vous nous avez décrit les beautés de la terre,
Dans la sainte patrie, où s'enfuit le mystère,
Vous chantez maintenant le cantique éternel.

L. PHILIPPE.

15 juillet 1925.

M. Pottier, secrétaire de la Section de Bernay, filiale de la Société libre de l'Eure, excusa d'abord l'absence de son Président, M. le duc de Broglie, et redit avec chaleur la bonté, la simplicité et la délicatesse de Paul Labbé.

M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure, très ému à la pensée de rendre un nouvel hommage à son cher Président, à celui qui assistait avec tant de bonheur à la remise d'une Croix de la Légion d'honneur qui lui était offerte par les membres de la Société, prononça un très remarquable discours qui impressionna vivement l'assistance.

Après, ce fut le tour des poètes : d'abord Pierre Préteux, directeur de la *Revue Normande ;* Jacques Noir au nom de la Société des poètes français, qui analysa brièvement, mais avec une réelle compétence, les trois livres de Paul Labbé : *Sentier fleuri*, *Mur d'ombre* et *L'oubli de l'Heure*, et qui, notamment, émit cette très juste appréciation : « C'est parce que, en ces temps de déséquilibre spirituel et d'inquiétude artistique, Paul Labbé sut rester respectueux d'un art vrai et juste, c'est parce que en ces temps de publicité hâtive et malade il sut rester aussi un poète discret, sain et simple, et parce qu'enfin, dans ces temps d'écriture obscure, il sut demeurer l'écrivain d'une langue précise et sagement ornée, que la Société des poètes français se fait un devoir de souligner la riche et sûre qualité de son œuvre et de son caractère. »

Digitized by Google

Enfin M. Truffier, de la Comédie-Française, l'ami si cher du poète normand, lut, d'abord, avec âme, science parfaite, le sonnet suivant adressé par Charles Pitou à Mme Paul Labbé :

SURVIVANCE

A Madame Paul Labbé

SONNET

Dans le *Sentier fleuri* qui gentiment festonne
Les champs pleins de bleuets et de coquelicots,
Le merle aux yeux de jais cerclés d'or s'époumonne
Et sa voix de cristal réveille les échos.

Les vieux sapins domptant la clarté qui détonne
En un épais *Mur d'ombre* emmêlent leurs rameaux
Et l'abeille qui va, vient, butine et bourdonne
Cueille son miel jusqu'au faîte des grands ormeaux.

Et dans L'*Oubli de l'Heure*, en ce lieu de délices
Le Poète ignorant l'homme et ses maléfices
Sur sa lyre a chanté ce merveilleux décor.

Il n'est plus, hélas! mais une épouse fervente
Veillant sur le trésor de son œuvre vivante
Songe à l'Eternité plus forte que la Mort!

CHARLES PITOU.

Puis dans un discours d'une superbe envolée, mais discours trop court, malgré son ampleur, au gré de l'assistance émerveillée de la diction si pure de l'orateur, si chaude, si pathétique, il retraça la vie de cet ami si cher, mêlant son propre deuil à celui de Mme Paul Labbé, car il perdait, à quelques jours d'intervalle, lui, une épouse adorée, Elle, son illustre poète. Beauté de la langue française ainsi prononcée, mais beauté surtout de cette amitié profonde qui soude deux nobles âmes à tel point qu'elles n'en font plus qu'une pour chanter à l'unisson le beau, le bien et la vérité.

Pourquoi s'étonner ensuite que deux élèves d'un si parfait artiste, Mlle Roland, du Conservatoire, et Mlle Robiane, de

Digitized by Google

l'Odéon, aient récité, la première « Au pays bleu » et « Vieille chanson », de Paul Labbé, et, la seconde « Aux soldats paysans » avec tant de feu, de talent, d'enthousiasme que les auditeurs ravis, émus, soulevés par cette merveilleuse diction, comprirent alors ce qu'il y a de beau, de musical, d'harmonieux dans la poésie française. Ce fut comme le bouquet de cette réunion toute littéraire, artistique et pieuse en l'honneur du poète normand.

Inutile d'ajouter que Mme Paul Labbé reçut, des orateurs comme des poètes, les plus vives marques de sympathie capables d'atténuer son immense chagrin et que tous vinrent, successivement, la saluer et la complimenter d'avoir si généreusement secondé la touchante initiative des amis du divin chanteur de Thiberville.

Ch. Guéry, chanoine.
Aum. du Lycée.

DISCOURS DE M. G. POTTIER

Secrétaire de la Section de Bernay

Mesdames,
Messieurs,

En l'absence et au nom du Président de la Section de Bernay de la Société libre de l'Eure, le duc de Broglie, empêché, j'ai l'impérieux devoir d'unir ma voix à celles qui se font entendre aujourd'hui devant ce monument élevé à la mémoire de Paul Labbé.

La tâche serait au-dessus de mes moyens s'il s'agissait uniquement de glorifier le poète délicat et charmant qui, dans la ciselure élégante et le rythme harmonieux du vers, savait si bien traduire les aspirations généreuses d'une âme passionnée pour le Beau et le Bien.

Je veux simplement, mais très sincèrement et très respec-

Digitized by Google

tueusement, saluer la mémoire de celui dont la vie fut un si noble exemple de bonté, de droiture et de générosité ; dont l'activité s'exerçait aussi bien dans le domaine économique et industriel que dans les champs fleuris et parfumés des Muses ; de celui qui savait unir à la rigueur des devoirs sociaux les principes de la fraternité et de l'amour des humbles et des petits et dont l'exquise urbanité égalait la modestie qui n'était parfois trahie que par la vivacité du regard.

La Section de Bernay s'honorait de compter, depuis de nombreuses années, parmi ses membres, M. Paul Labbé ; ses conseils, frappés au coin d'un jugement sûr et de la saine raison, étaient toujours religieusement écoutés, et parmi les noms illustres que la Société libre de l'Eure compte dans le domaine des Sciences, des Arts et des Lettres, son nom brillera d'un vif éclat et jouira d'un immortel souvenir.

M. Paul Labbé, que ses talents et ses goûts littéraires auraient pu attirer vers les grands centres intellectuels, préféra rester fidèle, toute sa vie, à sa petite cité.

Et c'est, Madame, pour suivre ses enseignements, que vous avez voulu confier l'exécution de ce monument à l'artiste éminent et renommé qu'est Charles Léandre, Normand d'origine, et quelque peu Bernayen par les affectueux liens de famille qui l'attachèrent, durant quelques années, à notre ville, et qu'en raison même de ces liens, il m'est très agréable de saluer aujourd'hui.

Au pied de ce monument, au nom de la Section de Bernay, je dépose l'hommage de notre vénération pour le poète délicat des « Sentiers fleuris » et de « l'Oubli de l'Heure » aussi bien que pour l'homme bon et loyal qui sut si bien mettre en harmonie les préceptes d'une saine philosophie avec la noblesse de ses actes et la dignité de sa conscience, et dont nous conserverons un impérissable souvenir.

Digitized by Google

DISCOURS DE M. ALBERT DOUCERAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA SOCIÉTÉ

Madame,
Mesdames, Messieurs,

Paul Labbé est mort le 10 décembre 1923, Président en exercice de la Société libre de l'Eure, la vieille Académie, plus que centenaire, de chez nous.

L'assistance d'élite qui vient aujourd'hui lui rendre hommage témoigne assez qu'il n'est pas un oublié.

Notre président avait semé autour de lui, à pleines mains, de l'idéal et de la bonté. Il recueille autour de sa mémoire de l'admiration et de la reconnaissance.

Aussi bien n'est-ce pas un spectacle banal, à une époque où, plus que jamais, les morts vont vite, et où les préoccupations matérielles l'emportent si lourdement sur les choses de l'esprit, que de voir réunis, autour de sa tombe, dans un élan du cœur, ceux qui se souviennent et s'honorent d'avoir été ses amis!

Certes, le culte de sa mémoire est entretenu avec un soin jaloux et un zèle fervent par celle qui fut la dévouée compagne de sa vie, pieuse vestale qui veille sur le feu sacré et ne le laissera point s'éteindre; mais ses tendres efforts eux-mêmes n'y suffiraient point, si l'homme que nous pleurons avec elle, n'avait laissé, en disparaissant, le souvenir lumineux de ses bonnes actions, comme l'astre du jour, en déclinant, laisse derrière lui, pendant les soirs d'été, le sillage radieux du crépuscule.

Vous avez eu, Madame, l'heureuse inspiration d'inscrire ici sur le marbre et de graver sur le bronze, les titres de ses œuvres poétiques, quelques-uns de ses derniers vers, avec, à l'arrière-plan, un clocher dans la plaine, l'ombre du vert laurier, les somptueux chrysanthèmes, fleurs d'or et fleurs d'arrière-saison.

Et vous avez trouvé pour réaliser votre rêve des concours

Digitized by Google

précieux. L'artiste que nous saluons comme l'une des gloires de notre Province, qui fut président de notre vaillante société *La Pomme*, et à qui le gouvernement bien inspiré vient de décerner si justement la rosette de la Légion d'honneur, a conçu, pour rendre hommage au poète qui fut son ami, avec une pureté et une simplicité de moyens qui enchante, ce monument à la fois harmonieux et sobre, qui convenait au chantre éloquent et fort de nos campagnes normandes, de la simplicité rurale. Avec M. Charles Léandre, deux autres artistes de grande lignée, le statuaire Doisy et l'architecte Gérard, ont ainsi réalisé une œuvre de grâce et de mesure qui fait honneur à la Normandie, et qu'on peut saluer de ces vers d'Alfred de Musset dédiés à La Fontaine :

> Il est sorti du sol de la Patrie,
> Le vert laurier qui couvre son tombeau.

Admirablement guidée par l'affection que vous portiez à votre cher disparu, vous ne vous êtes pas contentée, Madame, d'élever ce monument. Vous avez voulu que la mémoire de votre mari fût rappelée par quelque chose de plus tangible et de plus profitable aux amants de la Muse que la contemplation d'un mausolée, si remarquable qu'il soit, et vous avez chargé la Société libre de l'Eure de décerner, tous les deux ans, parmi ses récompenses littéraires, un prix de poésie qui fût, pour la famille un peu dédaignée des poètes, un réconfort et un encouragement. C'est ainsi que le concours de poésie Paul Labbé a réuni cette année, où le prix de mille francs sera décerné pour la première fois, près de soixante concurrents.

Nous ne connaissons pas encore l'heureux vainqueur de ce tournoi pacifique, et je le regrette, car c'eût été l'heure et le lieu de jeter ici son nom au grand Mort qui nous écoute ! Paul Labbé lui-même n'avait-il pas été, naguère, l'un des lauréats de notre prix Fouché, pour son poème : *Aux soldats-paysans de la Grande Guerre*, qui fut dit, pour la première fois, à l'inauguration du monument aux morts de Thiberville, et que l'admirable voix de Mlle Robiane va nous redire tout à l'heure ?

Digitized by Google

Et vous, cher Président, notre ami, nous vous saluons!

Vous avez aimé et chanté la campagne, ses moissons, ses masures, ses clochers ! Comme Virgile, dans la campagne de Mantoue, vous reposez votre dernier sommeil au milieu des plaines que vous avez parcourues si souvent, à deux pas de ces serres magnifiques où vous cultiviez ces fiers chrysanthèmes, fleurs de rêve, qui faisaient votre orgueil et qui, lorsque vous êtes descendu dans cette tombe, sont venues vous couvrir de leurs gerbes, comme dans un dernier baiser.

Vous fûtes, on l'a dit justement, un homme heureux, et vous avez répandu du bonheur autour de vous ! Votre passage sur cette terre, ô Poète, vous l'avez décrit comme un *Sentier fleuri*, où il vous était doux de vous appuyer sur le bras d'une épouse incomparable, que nous remercions pour toute la joie qu'elle vous a fait éprouver, pour tout le culte qu'elle vous rend encore ! Et lorsque vous êtes venu, vers le soir, vous heurter à la Mort, comme à un épais *Mur d'ombre*, l'on ne peut même pas dire que vous aviez fini d'aimer.

Et si vous avez chanté l'*Oubli de l'Heure*, que vous saviez fragile et passagère, c'est que vous étiez sûr d'un amour qui vous suivrait par delà la tombe, d'un amour plus fort que la Mort!

DISCOURS DE M. PIERRE PRÉTEUX

DIRECTEUR DE LA « REVUE NORMANDE »

Mesdames,
Messieurs,

Qu'il me soit permis, au nom de la *Revue Normande*, au nom de nos amis les poètes de Normandie, d'offrir à notre cher Paul Labbé les hommages de tous ceux qui sont, comme il le fut avec tant de sincérité, les chanteurs et les défenseurs de l'idéal.

Poète-Ami ! votre âme si grande, votre âme qui eut toutes les délicatesses, reçoit aujourd'hui la marque délicate du sou-

Digitized by Google

venir. Il n'en est pas qui puisse vous être plus chère, j'en suis bien sûr, puisque pour donner à cette pieuse cérémonie un caractère intime et artistique digne de vous, votre admirable compagne a mis tout son cœur, son cœur inconsolé.

C'est grâce à ce cœur immense de notre chère Madame Labbé que nous admirons aujourd'hui ce monument dont la ligne très pure s'harmonise avec vos chrysanthèmes, vos chrysanthèmes que vous avez tant aimés.

Et vous, Poète Paul Labbé, qui étiez si attaché à notre Normandie, vous êtes heureux dans l'Au-delà que l'exécution de cette belle œuvre ait été confiée à de grands artistes de notre province, au maître Charles Léandre, à l'habile sculpteur M. Doisy, à l'architecte M. Gérard.

Pour échapper au vent toujours menaçant de l'Oubli, vous avez vos amis. S'ils sont aussi nombreux c'est que vous fûtes en même temps qu'un poète aux nuances fines, un homme de droiture, un homme de bien, *vir bonus*.

Vos amis passeront; un à un ils gagneront ces Champs-Élysées d'où vous les contemplez à cette heure.

Mais il restera vos œuvres, votre haute pensée, vos vibrants poèmes à la gloire du village, du paysan et des « sentiers fleuris ».

Et il restera le bronze, immortelle expression d'amour, d'affection et de reconnaissance.

Sans doute, un jour viendra où vos poèmes ne seront plus connus que des lettrés, car tel est le sort de l'œuvre du poète qui eut la fierté de mépriser les tambours et les tubas de la renommée.

Or, tandis que l'érudit des âges futurs savourera le charme de vos livres, parfois un habitant de Thiberville accompagnera jusqu'ici l'étranger, et tous deux, recueillis devant ce bronze inaltérable, diront une prière pour l'âme de Paul Labbé qui fut un bienfaiteur sans ostentation, un administrateur averti, un exemple de noblesse dans la simplicité, et un poète aimé.

Digitized by Google

DISCOURS DE M. JACQUES NOIR

MEMBRE DU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES POÈTES FRANÇAIS

Madame,
Mesdames, Messieurs,

Je n'ai pas eu le bonheur de connaître Paul Labbé, mais j'ai eu cette joie délicate de lire ses livres dans leur cadre naturel : votre chère Normandie.

Aussi je puis affirmer que, si les hasards de la vie ne m'ont pas permis d'approcher le visage temporel du poète, j'ai cependant, — tant son œuvre est à la fois pure et sensible, — bien atteint sa vérité spirituelle, c'est-à-dire sa Vérité.

En effet, Paul Labbé fut un poète discret qui, dans ses trois recueils *Le Sentier fleuri*, *Le Mur d'ombre* et *L'Oubli de l'Heure* a très fidèlement, très tendrement aussi, et comme pour lui seul, écrit le journal de son âme.

S'il n'a publié que ces trois ouvrages, et encore assez tard (il ne fit paraître le premier que la quarantaine passée, et les autres ne se succédèrent que de dix en dix ans), je suis convaincu qu'il n'a jamais cessé, et cela depuis sa plus claire jeunesse, de donner au Rêve le meilleur de son cœur et de vouer à la Poésie qui est l'expression même du Rêve, le plus constant et le plus fidèle des amours.

Mais il est tant de façons d'être poète, tant de façons de sentir et d'exprimer la tremblante beauté des minutes ! Paul Labbé, qui chérissait les fleurs et qui, entre elles toutes, avait choisi le mélancolique chrysanthème où l'automne inscrit si magnifiquement et si simplement encore, comme le regret des roses défuntes et l'acceptation des prochains hivers, Paul Labbé concevait la poésie ainsi que le plus heureux des refuges.

C'était un sage, mais un sage plein de tendresse et de bonté. Tous ses élans s'éclairaient des croyances pures. Il fuyait l'éloquence autant qu'il chérissait la justesse. Ce poète, qui savait la nécessité des labeurs et des peines, savait aussi

Digitized by Google

et surtout le bienfait des joies saines et des songes harmonieux. Il acceptait la réalité à cause du rêve qui en sauve, et réciproquement s'enchantait du rêve à cause même de la réalité.

Je le vois : avec une distinction tranquille, il devait éprouver le joli désir de fixer ses émotions, dans de la parole chantante et cadencée. Avec une tendresse caressée, il devinait toute la bienfaisance de l'enveloppement des strophes. Ses poèmes lui apparaissaient nécessaires ; chacun d'eux tour à tour s'imposait doucement à sa joie. Et les jours succédant aux jours, les pages harmonieuses, sans hâte, dans le calme des parfaits accords, s'ajoutaient aux pages harmonieuses. La collection fleurie se poursuivait. Et Paul Labbé, qui était tout le contraire d'un homme de lettres, voyait, dans une gracieuse théorie, se lever les titres et s'écrire les livres.

Je crois bien que c'est ainsi qu'il conçut et qu'il sertit, pour sa joie d'abord, pour la nôtre aujourd'hui et pour sa gloire certaine, le triple bijou qui constitue vraiment une œuvre de la plus incontestable et de la plus charmante qualité.

C'est le premier livre : *Le Sentier fleuri*. Le sentier ! Quelle attachante discrétion dans cet éloignement des larges routes communes ? Le sentier, et encore le sentier aux buissons de fleurs ! L'intimité et le charme des couleurs et des parfums. L'intimité. Ce poète nous rappellera souvent, et sans en être gêné — et cela n'est pas un mince éloge —, le François Coppée des *Intimités* et aussi le Sully Prudhomme des *Vaines tendresses*.

L'intimité attendrie et la discrétion, tout cela dans la mesure et la distinction, voilà bien la vérité de cet être de choix.

Certes, *Le Mur d'ombre* — et ce sera le deuxième recueil — se dressera parfois entre la Réalité d'un côté et le Rêve de l'autre ; mais nulle protestation ne déplorera la dualité redoutable. Le poète sait l'inévitable et l'accepte.

Et puis, il sait bien, au surplus, que ce n'est qu'un mur d'ombre, que nulle rigidité absolue ne peut interdire aux bonnes volontés de faire le divin alliage de ces deux métaux essentiels : le Rêve et la Réalité.

Digitized by Google

Et parce qu'il l'aura cru de toute sa chair d'homme mortel et de toute son âme de créature éternelle, il aura vu se pencher sur lui *L'oubli de l'Heure* dont il emplit son troisième et dernier livre.

Sa croyance à la vérité du Rêve l'aura sauvé des douleurs trop profondes.

Oh ! sans doute, il y a de la mélancolie et quelquefois de la tristesse dans ce poète si épris de paix claire. Mais, il y a avant tout et toujours, une fraîcheur foncière, un sourire bienveillant, une simplicité naturelle, une harmonie fidèle.

Et c'est parce que, en ces temps de déséquilibre spirituel et d'inquiétude artistique, Paul Labbé sut rester respectueux d'un art vrai et juste; c'est parce que, en ces temps de publicité hâtive et malade, il sut rester aussi un poète discret et simple; et parce qu'enfin, dans ces temps d'écriture obscure il sut demeurer l'écrivain d'une langue précise et sagement ornée, que la Société des Poètes Français se fait un devoir de souligner la riche et sûre qualité de son œuvre et de son caractère.

Et pour ma part, je suis reconnaissant au Hasard qui, après avoir mis sur mon chemin cet autre presque Grand Poète Albert Glatigny, me permet aujourd'hui, grâce à l'âme harmonieuse de Paul Labbé, grâce encore à la chère présence de ce très grand artiste et de cet admirable cœur qu'est Charles Léandre, de pouvoir affirmer une fois de plus que la terre normande est assurément une terre d'élection.

DISCOURS DE M. TRUFFIER

DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE.

Madame,

Vous voyez que le cercueil n'emporte pas tout avec lui dans la terre, puisqu'il reste tant d'honnêtes cœurs pour se souvenir, et que l'amitié rend pieux ! (disait le grand Lamartine).

Digitized by Google

Oui, c'est la piété d'un tendre souvenir qui nous amène ici.

Plus heureux que Mozart, dont la sépulture ignorée est évoquée dans l'un des plus jolis sonnets écrits par votre cher mari, le poète Paul Labbé a, non seulement son tombeau sur le sol normand, mais encore, ainsi que le « divin musicien », il a le mausolée « idéal » dans le coin le plus intime de nos cœurs.

Nous pourrions, aujourd'hui, nous, les confrères littéraires de Paul Labbé, nous pourrions répéter aux amis qui nous entourent ce qu'il leur disait en ce Thiberville si joyeux aux jours d'août 1902 :

« ... Ayant magnifié le même coin de terre,
Chanté la même sente ou le même ruisseau,
L'élan qui nous rapproche est presque involontaire
Et vient de notre amour pour le commun berceau.
N'hésitons pas, épris d'une même chimère,
Quand d'autres vont chercher au loin d'âpres leçons,
A nous grouper autour de la commune mère
Qui retrouve, pour nous bercer, tant de chansons.
Car, sitôt qu'une ancienne et lente mélodie
Passe dans le frisson des beaux soirs recueillis,
Nous sentons palpiter ton âme, ô Normandie,
Dans le moindre lambeau des refrains du pays. »

*
* *

Un deuil réciproque, vous le savez, Madame, nous frappait simultanément, en décembre 1923. Nous croyions, alors, ne plus pouvoir jamais évoquer à haute voix, sans fondre en larmes, nos défuntes figures aimées... et pourtant, aujourd'hui, bien que très émus, devant cette tombe, nous nous sentons suffisamment maîtres de nous pour formuler ce que nous murmurent nos cœurs douloureux.

De bien tristes jours ont passé, nous laissant inconsolables, mais nous avons dû continuer de vivre, nous avons dû reprendre notre tâche en accomplissant nos travaux, les mêmes que ceux de jadis!... Et l'obligation de nous occuper des choses temporelles, le mouvement, les impérieux voyages, la diversité des horizons semblent, sans nous avoir guéris,

Digitized by Google

avoir permis à notre douleur de s'exprimer, à présent, autrement que par des pleurs.

Nous savons que l'effort ne cesse pour personne, qu'il faut marcher, avancer toujours, jusqu'à l'heure où l'on devra soi-même quitter le fardeau de l'existence, après avoir, chaque jour, caché des tristesses qui pouvaient, à la longue, importuner nos meilleurs amis !

Au reste, la nature, chaque année, nous offre une solennelle leçon ; et la conclusion du sublime *Héraclès*, à la fin de *l'Alceste*, si magnifiquement paraphrasée par Georges Rivollet, nous encourage à ce « devoir terrestre » qui incombe aux survivants. Écoutons la voix nous révélant : *le consolant mystère* :

« L'hiver, quand les frimas ont dévasté la terre,
Quand l'arbre dépouillé frissonne dans les champs,
Lorsque les nids n'ont plus la musique des chants;
Les noirs corbeaux, chercheurs de charniers et de fanges,
Croassent dans le ciel où passaient les mésanges,
Et la neige qui tombe a lentement tissé
Sur la terre engourdie un suaire glacé...
Oh ! comme tout est blanc dans la plaine morose !
Est-ce la mort ? Non pas... C'est la métamorphose !
Sous la neige déjà germe la fleur d'azur,
Et la terre en ses flancs porte l'avril futur !... »

C'est l'éternel « recommencement » auquel nul ne se peut soustraire : aussi, cette date est-elle, pour nos cœurs à jamais meurtris, un jour de répit, de relative quiétude, une attente de renaissance.

Au surplus, ne demeurons-nous point convaincus de l'éternelle présence des absents ? convaincus que la fin de nos attachements sur la terre n'est que le commencement d'une identification encore plus intense avec ceux que nous continuons à chérir ? C'est ainsi que nous sentons, de façon presque physique, flotter autour de nous quelque chose de l'âme de nos morts, de même qu'il reste un parfum de toute fleur disparue. Leur unité n'y est plus, mais leur pensée, leur sentiment, nous enveloppent, nous conseillent et nous inspirent. Vous me permettrez d'ajouter que cette sorte d'état

Digitized by Google

de grâce, qui nous sauve, vient surtout des bonnes actions que, de là-haut, nos bien-aimés nous suggèrent. C'est votre cas, à vous, Madame, si dévouée à tous, à vous qui, semblable à la compagne que je pleure et que vous aimiez, avez toujours le cœur ouvert, l'esprit net, la main agile pour l'aumône, avec la sollicitude active qui veille, la décision rapide qui sauve... en un mot, l'âme toujours en émoi vers la charité.

C'est pourquoi peut-être resterons-nous, en vous imitant, jeunes de cœur et prêts à faire le bien jusqu'au dernier souffle.

*
* *

La fraîcheur exquise qui s'exhale de toutes les poésies de Paul Labbé, originales et vivantes, cette fraîcheur reste permanente. J'en ai, vous le savez, en 1923, exposé les raisons artistiques dans une étude rapide sur l'auteur applaudi du *Sentier fleuri*, du *Mur d'ombre* et de *L'Oubli de l'Heure*. J'y exaltais le triple travailleur local : le tisseur, l'horticulteur, le poète, tenant de ses ascendants son amour de la « nature » ; j'y donnais en exemple sa fidélité touchante au sol natal, son amour du coin de pays où il fit alterner les soucis de l'action avec les désirs du rêve, les sons de la flûte champêtre avec les résonances de la lyre d'airain.

Nous honorons donc Paul Labbé, une fois de plus, en ces heures de « crise française », parce qu'il n'a pas douté de sa patrie ; parce qu'il a, dans une langue pure, sonore et sans « faux-brillants », chanté sa Normandie, les réveils, et l'espoir essentiel.

Les vers gravés sur ce granit en font foi :

Oui! l'âme se reprend à croire au lendemain,
Sachant que, lorsque tout meurt, au bout du chemin,
Veille l'éternelle espérance.

*
* *

Pour nous, Madame, au point où nous en sommes, l'Espérance... est surtout celle de retrouver, un jour, les êtres que nous avons chéris!...

Digitized by Google

En attendant, le souvenir, le talent de Paul Labbé restent vivaces parmi nous, et nous pouvons, en son honneur, interpréter la parole du *Psalmiste* : « Son œuvre est comme l'arbre planté sur le bord des eaux vives, et dont le feuillage ne tombera jamais. »

Et vous, Madame, amie si généreuse, si modeste ! vous vous faisiez bien petite devant le compagnon de travail qui vous devait sa joie sur la terre; mais il pensait ainsi que le poète Maurice Olivaint qui vient, lui aussi, d'être séparé de sa compagne, et qui s'écrie :

« Pourquoi m'appelait-on Poète ?
— A ta voix prenant sa douceur,
Mes vers se formaient dans ma tête
Mais ils sortaient tous de ton cœur.
C'est ta vie humble et tout unie,
En sa sereine obscurité,
Qui leur donnait leur harmonie,
Leur âme tendre et leur clarté. »

Soyez donc remerciée, Madame, comme sont bénies celles-là qui se dévouèrent corps et âme et à qui nous devons tout. Présentes ou disparues, nous ne vivons que par Elles, et ces nobles, ces angéliques figures savent bien que l'œuvre des humbles est la plus durable ici-bas. Leur bonté rayonne à jamais...

(De même que le chantre d'Elvire, que je citais au début) :

Toujours, nous en cherchons *la trace éblouissante*...
Et, toujours, nous gardons la place à l'âme absente :
Voilà pourquoi souvent on voit mon front baissé,
Comme quelqu'un qui cherche où son guide a passé !

Digitized by Google

LE

CONCOURS AGRICOLE ET POMOLOGIQUE DE BOURGTHEROULDE

Les samedi 3 et dimanche 4 octobre, se sont déroulés à Bourgtheroulde le concours agricole annuel de la Société libre de l'Eure et le concours pomologique du Syndicat agricole du Roumois. Cette alliance de deux manifestations — chacune très importante — ne pouvait donner qu'une très belle exposition, un ensemble magnifique, où l'élevage et les produits, en même temps que tout le matériel dont s'outille une ferme moderne, avaient leur large place.

Aussi, Bourgtheroulde, si paisible d'ordinaire, connut-il pendant ces deux journées une intense animation dont les « anciens » du pays ne se souvenaient pas avoir eu d'exemple.

Combien de curieux défilèrent ? Et combien d'autos vinrent se ranger au garage « officiel » ou dans des cours particulières ?

LES EXPOSITIONS

Tout le bétail, dont le Roumois possède de superbes types, tous les majestueux étalons et poulinières, moutons à laine drue, etc..., étaient réunis en nombre appréciable dans une prairie de la route de Brionne.

Le long de cette route, en descendant dans le bourg, c'était une imposante exposition d'automobiles.

Un peu plus bas, sous la halle, c'étaient les beurres, crèmes, miels qui constituaient d'alléchantes expositions, à côté

Digitized by Google

d'autres non moins intéressantes, de graines de semence, de fleurs, etc...

Puis, c'était, sur la spacieuse place de la Mairie, une véritable cité industrielle et agricole, groupant tout ce que la vie moderne met de mécanique, de constructions à la fois solides et légères, de matériel de transport, à la disposition de l'agriculture : moteurs, charrues, brabants, semoirs, faucheuses, pressoirs, broyeurs, herses, clôtures, hangars, etc..., dont les couleurs diverses donnaient à la place un aspect fort curieux.

Enfin, sous deux tentes spécialement dressées pour les recevoir, les plus belles pommes du Roumois présentaient leurs faces jaunes et roses, à l'œil méticuleux du connaisseur ou à celui, plein de désir, du visiteur. On peut dire que la presque totalité des variétés de pommes cultivées en Normandie avaient une représentation dans cette exposition, depuis les plus petites jusqu'aux plus grosses.

M. Michel, de Vitot, avait groupé de magnifiques fruits de table, douillettement enfouis dans des paniers garnis d'ouate, et il avait eu l'heureuse inspiration d'étaler sur les parois de la tente de larges tableaux reproduisant de façon concrète les dégâts que causent à la pomme et aux pommiers les maladies spéciales à cet arbre. Il y aurait peut-être utilité à ce que ces tableaux, fort bien faits, soient répandus, notamment dans les écoles où ce serait un enseignement simple et pratique pour les jeunes ruraux.

M. Macaire, un exposant elbeuvien, nous permit, de son côté, d'admirer de lourdes grappes de raisin superbes que seule une treille vigoureuse pouvait avoir produits.

Près de ces tentes du concours pomologique, s'abritaient dans de spacieuses cages un grand nombre de volailles, dont la grosseur de certaines rivalisait avec l'élégance de certaines autres.

Cet ensemble, dont la variété égalait l'importance, se trouvait solidement enclos par des barrières en ciment ou en fer et des clôtures en fil de fer, installées gracieusement par MM. Fréret, de Pitres, Dannetot, Lebé, Mallet, de Bourgtheroulde.

Digitized by Google

L'organisation de ce « tout » agricole avait demandé de nombreuses heures de travail à ceux qui s'en étaient donné la tâche : La Société libre de l'Eure et le Syndicat agricole du Roumois, dont le président, le toujours jeune — malgré ses 84 ans — M. Emmanuel Boulet, avait assuré à son concours pomologique une participation nombreuse. La Société départementale d'agriculture, le comité des fêtes de Bourgtheroulde avaient trouvé en M. G. Foucard, commissaire général du concours, et en M. Rafin, trésorier, deux organisateurs parfaits. Leur tâche ne manquait pas de difficultés ; ils surent les surmonter pour faire de ces deux journées, deux belles journées agricoles.

Au cours de la matinée, eut lieu la visite officielle du concours. M. Leroux, inspecteur général de l'agriculture, représentait le ministre. Il était accompagné au cours de cette visite de MM. Beauguitte, préfet de l'Eure ; Abel Lefèvre, sénateur, président du Conseil général ; Hervey et Josse, sénateurs ; Join-Lambert, Henry Le Mire, Alexandre Duval, députés de l'Eure ; Jourdain, député de la Somme ; Vrin, sous-préfet de Pont-Audemer ; Férière, Thiron, Prévret, Mattard, conseillers généraux ; Leroux, maire de Bourgtheroulde ; Hermier, adjoint ; et les membres du conseil municipal et du comité d'organisation.

Après avoir visité l'exposition de la place de la Mairie, le cortège se dirigea vers la halle. En passant devant le monument aux morts, il s'arrêta un instant. La musique de Bourgtheroulde exécuta la *Marseillaise*, puis une magnifique couronne de dahlias fut déposée au pied du monument par Mme Louis, de la maison Fontaine frères, de Bourg-Achard.

LE BANQUET

A midi 30 avait lieu un banquet par souscription, servi dans la salle des fêtes par les soins de l'Hôtel de la Corne d'Abondance.

M. l'inspecteur général Leroux présidait. En dehors des personnalités citées plus haut, on remarquait la présence de :

Digitized by Google

MM. Emmanuel Boulet, président du Syndicat agricole du Roumois ; Lanéelle, président de la Société d'horticulture de l'Eure ; Chauvin, député ; Léon Lauvray, président de l'Union départementale des Syndicats agricoles de l'Eure ; Dr Martin, président de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure ; Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure ; Bourgalley, conseiller d'arrondissement ; Foucard, commissaire général, et Rafin, trésorier du concours ; Servin, directeur des Services agricoles de l'Eure ; Warcollier, directeur des services agricoles de la Seine-Inférieure ; Labounoux, directeur des Services agricoles du Calvados ; Brioux, directeur de la Station agronomique de la Seine-Inférieure ; Malabre, adjoint au directeur des Services agricoles de la Seine-Inférieure ; Rontaix, directeur de l'Ecole d'agriculture du Neubourg ; Neuville, professeur d'agriculture ; de nombreux maires du canton et des cantons voisins, etc., etc.

Au dessert, il y eut des discours. Ce fut d'abord M. Leroux, maire de Bourgtheroulde, qui remercia organisateurs et exposants d'avoir doté son bourg de cette manifestation agricole au succès de laquelle avaient si ardemment travaillé MM. Foucard et Rafin.

Puis ce fut au tour de M. Emmanuel Boulet qui fut salué, en se levant, de frénétiques applaudissements de la part de l'assistance qui admire son activité et sa bonhomie.

TOAST DE M. EMMANUEL BOULET

PRÉSIDENT DU SYNDICAT AGRICOLE DU ROUMOIS

« Monsieur le Délégué du Ministre de l'Agriculture,
« Messieurs,

« Nous sommes profondément reconnaissants à M. le Ministre de l'Agriculture d'avoir bien voulu déléguer, pour le représenter officiellement à nos concours et nous présider, le savant et distingué Inspecteur Général, M. Leroux, un ami de 25 ans, que nous avons déjà eu le grand plaisir de recevoir à Bourgtheroulde et que nous aimons tous dans le Roumois.

« Le Concours pomologique que vous avez visité, Monsieur le

Digitized by Google

Délégué, décidé depuis deux ans à la suite de celui de Routot, est une excellente leçon de choses qui portera ses fruits et fera sûrement progresser la pomologie de la région.

« Il a été organisé par un Comité dévoué, à l'occasion du 25e anniversaire de notre Syndicat, dans l'intérêt du pays et pour montrer une fois de plus les qualités des pommes à cidre, des cidres et des eaux-de-vie de cidre du Roumois, qui jouissent, depuis les temps les plus reculés, d'une réputation universelle méritée.

« Le Concours Agricole Départemental a été organisé par la Société libre d'Agriculture de l'Eure, fondée sous son titre actuel en 1807, ce qui lui fait 118 ans d'existence, dont le secrétaire perpétuel et animateur, M. Albert Doucerain, a eu la bonne pensée de faire simultanément son concours départemental annuel à Bourgtheroulde, d'accord avec la municipalité et notre vice-président, M. Georges Foucard, qui a bien voulu accepter la lourde tâche de Commissaire général, et M. Rafin, celle de Trésorier général.

« L'on y voit exposés : les beaux animaux en bovins améliorés tous les jours dans notre région, grâce au Syndicat d'élevage et de contrôle laitier-beurrier du Roumois, en chevaux, en moutons, en porcs, en volailles et les magnifiques produits obtenus dans notre département essentiellement agricole.

« Ces deux concours se complètent, Monsieur le Délégué, et nous espérons que vous en garderez bon souvenir, ainsi que tous ceux qui les ont visités.

« Le Syndicat Agricole du Roumois n'est qu'un enfant à côté de la vénérable Société libre de l'Eure ; mais un enfant dru et bien portant, donnant satisfaction à ses créateurs et aussi, nous l'espérons, à la grande famille agricole qu'il a fondée, ses adhérents, dont le rêve, Monsieur le Délégué, est de faire du Roumois une région modèle, partout bien cultivée, produisant toujours davantage à l'hectare dans l'intérêt de la France ; et, de ne planter et greffer désormais que de bonnes espèces de pommes sélectionnées, recommandées par l'Association française pomologique, soignées et brassées suivant les principes enseignés par M. le professeur Warcollier, que nous sommes heureux de voir parmi nous, pour obtenir toujours du bon cidre, boisson délicieuse et saine, qui, je le crois, prolonge la vie !

« Nous en fêtons aujourd'hui le 25e anniversaire, qu'on nomme habituellement : les « Noces d'Argent », et je vous souhaite à tous, Messieurs, de vivre encore 25 ans en bonne santé, pour en fêter les « Noces d'Or » en 1950.

« Nous sommes particulièrement flattés et honorés de voir à nos côtés la respectable Société libre de l'Eure et ses jeunes dirigeants auxquels nous souhaitons la bienvenue dans le Roumois.

« Monsieur le Délégué, ne voulant pas abuser de votre temps, car

Digitized by Google

la distribution des récompenses doit avoir lieu à 16 heures précises, je ne prononcerai pas de discours; mais mon titre de Président du Syndicat Agricole m'oblige à un devoir que je vous demande la permission de remplir.

« C'est de remercier tous ceux qui nous ont aidés à l'organisation et à la réussite des Concours.

« D'abord M. le Président de la République qui nous a offert un objet d'art pour notre prix d'honneur;

« M. le Ministre de l'Agriculture qui nous a envoyé sept très jolies médailles pour nos pommes à cidre et qui nous a très aimablement autorisés à mettre notre concours pomologique sous son patronage et sa présidence d'honneur;

« Le Conseil général et M. le Préfet de l'Eure, le très courtois et sympathique M. Beauguitte, qui nous ont voté une subvention et remis des médailles au nom du département;

« L'Office Agricole Départemental, son président, M. Henri Doré, et M. le Directeur des Services agricoles, Servin, qui nous ont généreusement subventionnés;

« L'Union départementale des groupements agricoles de l'Eure, son président M. Léon Lauvray et ses collègues qui rendent tous des services à l'agriculture;

« L'Association Française Pomologique qui nous a offert un grand nombre de médailles et des diplômes; son président, M. Georges Jourdain, devenu député, qui est aussi un ami de 25 ans, et non seulement aimé dans le Roumois, mais adoré de tous les pomologistes; le secrétaire général et le trésorier de l'Association, nos amis MM. Georges Foucard et Adolphe Després;

« Le Syndicat général des Cidres et fruits à cidre, son président, M. le député Lefas, et le secrétaire général M. Blanchard, qui nous ont envoyé des médailles;

« Le Comice-Syndicat du plateau du Neubourg, notre sympathique voisin et le journal *L'Acclimatation*, qui nous ont offert des plaquettes.

« Je remercie particulièrement la ville de Bourgtheroulde qui nous donne si courtoisement l'hospitalité, son excellent maire, notre collègue M. Leroux, son adjoint, M. Hermier, sa municipalité tout entière, sa Commission des Fêtes, tous ses habitants et ses habitantes, toutes charmantes, qui ont si magnifiquement décoré la ville pour la rendre plus belle et plus attrayante; et tous les généreux donateurs qui nous ont remis des subventions et des médailles; ainsi que MM. les Maires et les Municipalités des communes qui nous ont également subventionnés, dont la liste a paru ou paraîtra dans les Bulletins du Syndicat et qui nous permettent de récompenser aujourd'hui, comme ils le méritent, les lauréats du concours.

« Je remercie MM. les Jurés, tous très compétents, qui se sont

Digitized by Google

dérangés, certains de très loin, pour venir travailler et nous aider : nous leur en sommes très reconnaissants.

« Je remercie le Commissaire général des concours, le trésorier, les commissaires et la Commission d'organisation qui ont fourni une grosse besogne pour mettre tout au point.

« Je remercie MM. : le président André Beaunier, le vice-président André Join-Lambert, le secrétaire perpétuel Albert Doucerain, le président de la section de Pont-Audemer Robert Duquesne et tous les membres de la Société libre d'Agriculture de l'Eure.

« MM. : le président Lanéelle, vice-président Rafin, le Bureau et tous les membres de la Société départementale d'Horticulture. Ces deux sociétés sont venues ajouter à notre exposition pomologique un attrait considérable, en y faisant exposer : des fruits magnifiques, des produits superbes, des fleurs admirables, qui ont réjoui tous les visiteurs qui, certainement, en garderont le souvenir.

« Je remercie tous les exposants de nos différents concours. C'est grâce à eux que nous avons pu voir, dans chaque catégorie, de belles choses, instructives, qui font bien augurer de l'avenir.

« Je remercie la pressse de la sympathie qu'elle nous témoigne. Je salue ses représentants qui sont pour nous des collaborateurs précieux à l'amabilité desquels on ne fait jamais appel en vain.

« Je remercie M. le Dr Martin et M. Gilbert Martin, d'avoir bien voulu nous autoriser à visiter leurs belles fermes de la Tomberie et du Val, et la Cidrerie moderne qu'ils viennent d'y installer.

« Je remercie Mme Louis, de la maison Fontaine frères, pour sa magnifique couronne de dahlias déposée au monument aux Morts.

« Enfin, je remercie tous ceux qui nous ont aidés.

« Si j'en oublie, qu'ils me pardonnent, car quand on est vieux, et c'est mon cas, la mémoire fait souvent défaut.

« Je lève mon verre en votre honneur, Monsieur le Délégué ;

« En l'honneur de M. le Président de la République et de M. le Ministre de l'Agriculture, auxquels je vous demande et vous prie de bien vouloir porter nos remerciements et l'expression de notre reconnaissance pour leur extrême bienveillance à notre égard ;

« En l'honneur de MM. les sénateurs : Hervey, Josse, Lefèvre,

« de MM. les députés : Join-Lambert, Duval, Le Mire, Ghauvin, Jourdain, Lefas,

« de M. le Préfet Beauguitte,

« de M. le Sous-Préfet Vrin,

« de toutes les autorités présentes,

« de tous les aimables convives,

« de tous les habitants de Bourgtheroulde,

« de tous les membres de la Société libre de l'Eure et du Syndicat Agricole du Roumois présents et absents ;

« En l'honneur des progrès constants de l'Agriculture Française,

Digitized by Google

et des familles nombreuses dont la France a tant besoin pour vivre et prospérer. »

De chaleureux applaudissements soulignent les dernières paroles du vénérable et sympathique président du Syndicat agricole du Roumois.

DISCOURS DE M. ANDRÉ JOIN-LAMBERT

Vice-Président de la Société

Messieurs,

M. André Beaunier devait représenter aujourd'hui la Société libre de l'Eure. Il regrette de ne le pouvoir faire. Vous regretterez aussi qu'il ne l'ait pu.

C'est un des privilèges du vice-président de remplacer parfois le président quand celui-ci se récuse, privilège enviable et redoutable à la fois : privilège enviable, car il ménage au vice-président un auditoire dont il n'est point digne ; redoutable aussi, parce que le remplaçant risque de recevoir l'accueil un peu frais réservé par les spectateurs à la doublure qui remplace la grande vedette. Messieurs, vous attendiez un régal. M. André Beaunier, par sa carence toute involontaire, vous vaut aujourd'hui ce qu'en termes culinaires on appelle le coup de fusil. Excusez-le ; un motif impérieux a pu seul l'écarter de cette assemblée, et gardez, je vous prie, quelque indulgence pour la doublure.

Le concours agricole de Bourgtheroulde a été organisé sous d'heureux auspices. De charmantes déesses se sont associées à sa mère, la Société libre de l'Eure, pour lui apporter les dons les plus heureux.

Si la Société libre de l'Eure, par son âge respectable et sa longue pratique des concours agricoles, peut nous apparaître sous les traits de Cérès, déesse de l'agriculture, ses sœurs, l'Association pomologique et la Société départementale d'horticulture, représentées ici par mon aimable et distingué collègue Jourdain et par notre ami et concitoyen Lanéelle, ne nous valent-elles pas la présence de Pomone, la déesse des vergers, et de Flore, la déesse des jardins ?

Nous fêtons aujourd'hui, grâce à la présence de ces déesses, tout ce que notre terre normande produit de succulent et de charmant : les moissons qui la couvrent, les fruits qui la chargent et les fleurs qui la parent.

Digitized by Google

Ces gracieuses déesses ont donc élu domicile dans le Roumois. Elles sont aujourd'hui à Bourgtheroulde, et sans doute y resteront-elles. L'accueil que vous réservez à vos hôtes, Monsieur le Maire, accueil dont nous vous remercions ici, n'est point fait pour les en chasser. Et puis, elles n'ont rien à refuser à MM. Foucard et Rafin, qui ont été les organisateurs de ce concours. Ils les servent si bien et depuis si longtemps, qu'elles ne voudraient pas les quitter.

Trêve à la mythologie ! Nous sommes ici en bonne terre normande ; les esprits, qui ne dédaignent point l'idéal, sont réalistes et pratiques. Ils voient le but lointain à atteindre, et travaillent avec persévérance à l'atteindre, ne négligeant rien pour cela.

Que de leçons de choses autour de nous : les magnifiques animaux que nous avons contemplés ce matin, taureaux importés du Cotentin ou nés sur notre terre, vaches dont le rendement en lait et en beurre est maintenant scrupuleusement suivi, nous sont une preuve des progrès accomplis. Il faut en féliciter le président du Syndicat du Roumois et ceux qui, avec un intelligent et tenace dévouement, ont organisé le contrôle lointain dont les bienfaits dépassent même le Roumois et s'étendent jusqu'au Lieuvin. En mon nom personnel d'habitant du Lieuvin, je les remercie ici. Et puis, il y a cette admirable exposition de fruits.

Elle nous promet un cidre exquis, à condition que les pommes appartenant aux belles espèces ainsi choisies seront traitées avec propreté et méthode.

C'est ainsi que nous avons vu procéder hier chez M. le Dr Martin, au cours de la visite que nous avait ménagée M. Doucerain, le dévoué et si distingué secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure, qui sait si bien organiser les visites et les concours pour notre plaisir et notre instruction.

Ah ! Messieurs, quels souvenirs ceux d'entre nous qui ont visité hier l'exploitation modèle du président de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, garderont de ce beau domaine de Bourgtheroulde !

Des terres plantureuses cultivées avec les meilleures méthodes, des fourrages placés sur des séchoirs qui épargnent la main-d'œuvre et laissent au produit sa saveur, ou bien conservés dans des silos imposants où, grâce à une fermentation scientifiquement conduite, ils se transforment en un produit savoureux et nutritif ; des étables où les vaches sont soignées avec la propreté et la coquetterie qui conviennent à leur sexe et à la destination de leurs produits ; tout est réuni pour la satisfaction de nos esprits et la joie de nos cœurs de ruraux.

Mais il y a plus. Les problèmes sociaux les plus graves qui aujourd'hui se posent dans nos régions, y ont reçu leur solution.

Digitized by Google

Des maisons confortables et gaies abritent une main-d'œuvre stable dont la vie familiale est florissante, encouragée par l'action des allocations pour enfants. Les distractions même, qui attirent trop souvent nos populations rurales dans les villes, ont été importées dans cette heureuse contrée. Dans une cour, près des champs labourés et des vergers, s'élève un théâtre-cinéma, où pendant la longue saison d'hiver, des représentations tour à tour instructives et amusantes donnent à l'esprit un aliment et aux cœurs un peu de joie.

Je me suis laissé dire que nos agriculteurs, à qui on avait promis soit des subventions, soit des films agricoles judicieusement choisis, attendaient encore la réalisation de ces promesses.

Serait-il vrai, Monsieur l'Inspecteur général?

Il ne faudrait pas que de généreuses initiatives, prises comme presque toujours, par des particuliers, ne pussent se multiplier par suite de la carence des pouvoirs publics. Nous savons, Monsieur l'Inspecteur général, quelles sont votre compétence et votre autorité. Vous accepterez certainement d'être notre interprète auprès de M. le Ministre de l'Agriculture, dont nous connaissons les excellentes intentions. Vous lui rappellerez que nul moyen ne doit être négligé pour garder à la terre ceux qui lui arrachent ses produits et qui font la véritable force de notre pays. Œuvres de retour à la terre, œuvres de maintien à la terre, toutes, elles doivent être encouragées.

Il ne faut pas que la sévérité de notre vie rurale fasse de notre terre normande un désert.

Messieurs, je lève mon verre à la vie, à la prospérité de votre beau pays et à la santé de ceux qui lui restent fidèles. (Longs et vifs applaudissements.)

(Un ban chaleureux, proposé par un des convives, a répondu à ce beau discours et manifesté la joie de l'auditoire.)

Puis M. Jourdain, député de la Somme, prend la parole comme président de l'Association française pomologique ; il rappelle que le Roumois s'était déja distingué, il y a deux ans, au concours de Routot. Il félicite la section pomologique du Roumois d'avoir fait à nouveau un effort qui permettra d'assurer, quelques jours après, le succès du concours pomologique du Havre.

Le sympathique président de l'Association française pomologique explique que les travaux des pomologistes ont pour but de planter de bonnes variétés recommandées afin d'améliorer la qualité du cidre. Ils travaillent pour leur pays

Digitized by Google

et dans l'intérêt général. M. Jourdain est chaleureusement applaudi.

M. Chauvin parle dans le même sens que M. Join-Lambert au sujet de la désertion des campagnes, réclamant notamment des subventions plus fortes de la part du gouvernement, et des champs d'expérience autour des écoles.

DISCOURS DE M. HENRY LE MIRE,

Député de l'Eure

Messieurs,

C'est pour moi un plaisir de saluer tout d'abord notre excellent ami, M. Boulet, que nous avons été si heureux d'honorer ici même il y a deux ans, lors de la remise de sa décoration si méritée.

M. Boulet personnifie l'union de l'industrie et de l'agriculture françaises. Sa personnalité me procure l'occasion de vous parler de l'*Association de l'Industrie et de l'Agriculture françaises*, dont j'ai eu l'honneur d'être nommé Président il y a quelques mois, et de vous faire connaître l'objet et le rôle de cette Société dans l'économie nationale.

Fondée en 1894 par M. Jules Méline et présidée par lui pendant vingt ans, l'Association comprend plus de 700 membres, tous présidents de Syndicats professionnels d'industries différentes, et de hautes personnalités du monde agricole, comme M. Prosper Gervais, M. Loubet, M. de Saint-Quentin, M. de Vogüé.

Cette véritable Association de la production industrielle et agricole, se livre particulièrement à l'étude des questions douanières, des questione fiscales et de toutes celles qui touchent à l'économie nationale.

Le fait que l'Association comprend les représentants de toutes les industries, rend plus facile l'élaboration du tarif douanier, puisque les industries, clientes l'une de l'autre, se sont mises d'accord, devant nous, avant la présentation du tarif au ministère.

Il est facile de concevoir que les Forges, la grosse construction et la petite construction mécaniques étant réunies, l'Association tende à mettre d'accord les unes et les autres, pour que les droits appliqués à protéger la matière première ne nuisent pas à l'industrie suivante qui l'emploie.

Les questions douanières ont pris ces temps derniers une importance considérable; l'Angleterre, qui était autrefois libre-échangiste tant qu'elle établissait des produits fabriqués moins chers que les

Digitized by Google

autres pays, a changé totalement d'attitude depuis que le maintien de la livre au cours de l'or par de lourds impôts a provoqué dans ce pays une hausse des prix qui a amené la crise de chômage que vous connaissez.

L'Allemagne, après avoir déprécié volontairement sa monnaie par inflation, a dû, sous la pression des Américains, créer une monnaie nouvelle à la parité de l'or. L'Allemagne se trouve aujourd'hui dans une situation analogue à celle de l'Angleterre; ses prix sont devenus trop élevés, ses banques tombent, le consortium Stinnes s'est écroulé. L'Allemagne, comme l'Angleterre, est devenue protectionniste.

Quant à l'Amérique, qui regorge d'or et qui veut en recevoir encore, elle est obligée, pour assurer du travail à ses nationaux, de fermer ses frontières aux objets fabriqués à l'étranger, par des tarifs prohibitifs. La conséquence, c'est que les tarifs douaniers français doivent être remaniés, de façon à permettre de traiter sur des bases bien établies avec les pays qui cherchent à obtenir des conventions commerciales.

Vous savez que l'élaboration du traité franco-allemand, commencée au mois de septembre 1924, n'a pas avancé d'un pas. Les Allemands, comme de coutume, cherchent à gagner du temps; du côté français, l'Association de l'Industrie et de l'Agriculture a usé de toute son influence auprès des gouvernements successifs pour ne pas voir accorder à l'Allemagne le régime de *la nation la plus favorisée* qu'elle tenait du traité de Francfort de 1871 et qui a été aboli par notre victoire de 1918.

Une question de la plus haute gravité retient actuellement l'attention de l'Association de l'Industrie et de l'Agriculture françaises, c'est l'application du plan Dawes.

Tout d'abord vous me permettrez, Messieurs, de vous faire remarquer que les Américains, qui n'ont cessé de déclarer pendant des années que le transfert des richesses sous forme de numéraires était impossible d'une nation à l'autre et notamment de l'Allemagne à la France, ont quelque peu changé d'avis cette année, en demandant à la France de transférer du numéraire en Amérique.

Toujours est-il que, pour l'Allemagne, le paiement de la dette doit se faire par des prestations en nature, autrement dit par des marchandises; ces prestations doivent naturellement être faites en matières premières, car il serait contraire à l'équité que les Français restassent les bras croisés pour voir les produits fabriqués allemands se répandre en France, en manière de paiement. La liste des produits de prestations a donc été limitée, mais dans ces produits je vois figurer du bois, ce qui touche à l'agriculture; du sucre, qui correspond à la culture betteravière et à la production du blé pour l'année suivante; du bétail vivant, des semences agricoles. Toutes ces marchandises, comme vous le voyez, touchent

Digitized by Google

particulièrement à l'agriculture. C'est là que vous pourrez voir la liaison étroite qui lie l'industrie et l'agriculture françaises.

Il s'agit donc d'étudier les contingentements qui peuvent être accordés à certains de ces produits, suivant que la France en a besoin ou non. Il ne pourrait être question, par exemple, de laisser entrer des quantités exagérées de sucre d'Allemagne, ce qui ferait tomber le prix de la betterave et donnerait l'année suivante un déficit de la récolte du blé.

Il y a donc lieu de suivre très attentivement et avec la documentation nécessaire l'état de chaque industrie et de chaque production agricole.

Les prestations en nature pouvant se trouver limitées par les circonstances, le plan Dawes a prévu un autre transfert des richesses de l'Allemagne à la France par l'exécution de grands travaux publics, notamment pour constituer des stations électriques puissantes ou construire des lignes de chemins de fer.

L'idée générale avait été émise dès 1922 par M. Le Trocquer, alors Ministre des Travaux Publics. Il est certain que la France possède de grands fleuves dont le débit est important et la vitesse d'écoulement suffisante pour équiper des stations électriques de force considérable dans les Pyrénées, dans le Doubs, en Savoie; il est possible de faire des stations dont la puissance représenterait quelques centaines de milliers de chevaux-vapeur.

Ces stations seraient faites par la fourniture de moteurs hydrauliques livrés par l'Allemagne; l'Allemagne fournirait également la main-d'œuvre et les génératrices d'électricité; ces travaux, qui seraient certainement d'une longue durée d'exécution, constitueraient, à n'en pas douter, un enrichissement du capital national puisqu'ils constitueraient pour ainsi dire, en rente, une énergie motrice ou thermique qui remplacerait du charbon. Mais il ne faut pas perdre de vue ce fait que l'industrie française ne peut pas rester complètement étrangère à la fourniture des machines nécessitées pour le développement de ces réseaux électriques. L'Allemagne fournirait, par exemple, les turbines et les alternateurs, tandis que la France produirait elle-même les moteurs, les transformateurs et les lignes. Il y aurait donc de la part des Français une utilisation de capitaux pour l'exécution de ces réseaux.

Il faudrait même, et avant tout, que l'État français fît des expropriations pour utiliser ses grandes chutes d'eau, qui, dans certains cas, entraîneront la destruction de quelques villages qui devront être reconstruits ailleurs.

L'application du plan Dawes et la réalisation des grands travaux publics exécutés par l'Allemagne entraîneraient donc la France et particulièrement l'État français à faire des dépenses qui se traduiront par des appels au crédit.

Toutes ces considérations, Messieurs, vous montrent combien

Digitized by Google

l'application du plan Dawes peut être dangereuse pour la France, si elle n'est pas étudiée d'accord avec toutes les industries françaises et avec des agriculteurs qualifiés, tant en ce qui concerne les prestations en nature que l'exécution des grands travaux publics par l'Allemagne.

C'est à l'*Association de l'Industrie et de l'Agriculture françaises* qu'il appartient de se tenir au courant de ces questions et d'éclairer le gouvernement français sur les conséquences que pourrait amener une application trop simpliste du plan Dawes.

Admettons cependant que ce plan fonctionne (et il faudra qu'il fonctionne), voyons quelles seront les sommes qui reviendront à la France.

La première annuité du plan Dawes laissera à la France en 1926 une somme nette de 443.000.000 de marks-or; au cours du jour, cette somme représente 2.215.000.000 de francs-papier. Or, vous vous souvenez que ces jours derniers la rupture des pourparlers franco-allemands, au sujet des dettes interalliées, s'est produite parce que le Ministre des Finances n'a pas pu accepter ce que l'Amérique demandait : la livraison de 100.000.000 de dollars comme première annuité : 100.000.000 de dollars, au cours du jour, font 2.100.000.000 de francs-papier.

Que nous resterait-il alors, Messieurs, pour payer la dette interalliée de l'Angleterre, et que nous resterait-il pour restaurer les régions dévastées?

Cette question des dettes interalliées occupe, à juste titre, l'esprit de tous les Français qui réfléchissent.

Tout d'abord il faut distinguer, notamment en ce qui concerne la dette vis-à vis de l'Amérique, entre les achats qui ont été faits avant l'entrée en guerre des Etats-Unis et ceux qui ont été faits à partir du moment où l'Amérique a été rangée aux côtés des Alliés.

Jusqu'à la déclaration de guerre de l'Amérique à l'Allemagne, les Etats-Unis doivent être considérés comme un commerçant, au même titre que le Brésil, l'Argentine, pays auxquels nous avons acheté du blé pendant la guerre. Mais à partir du moment où les Etats-Unis ont déclaré la guerre à l'Allemagne, il ne faut pas perdre de vue que les matières premières, les fournitures ou les munitions que l'Amérique nous envoyait, étaient employées par l'armée française en attendant que l'armée américaine fût recrutée et instruite.

Lorsque dès munitions étaient faites avec de l'acier fourni par l'Amérique et qu'elles étaient servies par des artilleurs français qui étaient blessés ou tués près de leurs pièces, ces soldats français étaient tués à la place d'artilleurs américains en employant les munitions de l'Amérique.

Voilà un côté de la question que le Sénat américain semble oublier trop volontiers.

Digitized by Google

Dans les dettes à l'Amérique, figure également la valeur des stocks que l'armée américaine a laissés à la France après l'armistice. Certes, à cette époque où des restrictions de toutes sortes étaient imposées aux Français, puisque la guerre détruisait chaque jour et que les moyens de fabrication étaient employés tout d'abord pour l'armée, on a pensé que les stocks considérables amenés pour l'entretien de l'armée américaine pourraient trouver leur utilisation en France, et il fut décidé que ces stocks seraient vendus par les soins du Gouvernement français et leur valeur portée au compte de l'Amérique.

Beaucoup d'objets, dans ces stocks, n'étaient pas d'un usage courant pour les Français et furent vendus difficilement, avec une perte pour l'Etat français.

Mais supposons que la France n'ait pas accepté de recueillir et de prendre à son compte ces marchandises destinées à l'armée américaine, que serait-il advenu? L'Amérique aurait dû les faire transporter dans un port, les réembarquer, les faire traverser l'Atlantique pour être mises en vente en Amérique.

Je ne crois pas me tromper en affirmant que si les Français avaient agi ainsi en disant aux Américains : « Remportez votre marchandise », ceux-ci auraient préféré les voir couler au fond de l'Atlantique, que mises sur le marché américain.

Ces stocks fabriqués pour la guerre, non employés dans ce but spécial, étaient d'une inutilité complète pour les Américains, et d'une utilité très relative pour les Français.

Il faut donc faire observer aux Américains que nous avons été dupes en prenant livraison des stocks et que nous leur avons rendu un grand service en ne les leur renvoyant pas en Amérique. Les Américains, hommes d'affaires et bons commerçants, doivent comprendre qu'il est des arrangements qu'il faut prendre à certains moments avec un client lorsqu'il a été mal servi dans un marché.

J'estime qu'il faut faire comprendre aux Américains le fond du problème des dettes; il faudrait faire comprendre surtout au Président Coolidge que les Français n'ont pas emprunté de l'argent au peuple américain mais que les dettes interalliées sont constituées par des dépenses de guerre communes, et que le pays qui a le plus souffert dans la guerre ne peut pas, équitablement, être celui qui ait le plus à payer.

Comment sortirons-nous de ces difficultés? me direz-vous.

La dette anglaise et la dette américaines, même réduites, égaleront presque les paiements de l'Allemagne par l'exécution du plan Dawes.

Alors, comment la France pourra-t-elle se relever financièrement puisqu'elle a fait l'avance de la reconstruction des régions dévastées?

La France pourra relever sa situation financière par le travail

Digitized by Google

et la production. Il ne suffira pas que la France produise ce qui lui est *nécessaire* à son entretien ; il faudra qu'elle produise *davantage* pour augmenter sa richesse.

Un agriculteur qui cultiverait sa terre uniquement pour son entretien ne s'enrichirait pas ; il faut produire plus qu'il n'est nécessaire à sa consommation et aller vendre au marché. Pour une nation, cela s'appelle faire de l'exportation. Et la France peut le faire. Il faut qu'elle fasse sortir de son sol les richesses qui y sont enfermées : le charbon, le minerai de fer. N'oublions pas que la France, avec le retour de la Lorraine, est devenue le pays le plus gros producteur de minerai de fer de l'Europe. Puis il faut que la France fasse sortir de son sol les produits agricoles qui sont, eux aussi, une augmentation journalière de la richesse nationale.

Vous êtes, Messieurs, des naisseurs : naisseurs du cheptel national, naisseurs de blé, naisseurs de sucre, de tous produits dont la qualité est supérieure, en France, à celle produite par les autres pays. Par votre application constante à employer les engrais appropriés (dont les transports devront être facilités), par la sélection judicieuse de la semence que vous savez faire tout particulièrement dans le Roumois, par le développement de la moto-culture, vous arriverez à augmenter les rendements et vous contribuerez puissamment à relever la situation financière de la France.

Le sort de la France est entre vos mains, il est bien placé.

Ce fut un chaleureux éloge du Roumois que fit M. Abel Lefèvre. Il le fit avec beaucoup de fleurs pour le travail de la nature et la richesse du sol, en même temps que pour le travail des habitants.

A son avis, il faut produire ; en ce mot se résume le problème agricole.

En terminant, le sénateur de l'Eure fit appel à la paix intérieure et extérieure, considérant que le relèvement de la France ne peut se faire que par l'union dans la paix et le travail. Ce discours fut salué de bravos prolongés.

M. Beauguitte, préfet de l'Eure, distribua quelques fleurs puis fit un vigoureux plaidoyer pour l'emprunt.

Enfin, M. l'inspecteur général Leroux donna quelques conseils aux cultivateurs du Roumois, les incitant à chercher plus d'homogénéité dans les produits de leur élevage.

Puis lui aussi fit appel à la production. Enfin il donna quelques détails sur les films agricoles que le ministère de l'agriculture a fait préparer spécialement pour les cam-

Digitized by Google

pagnes, et toute l'utilité qu'il y a à former l'âme de l'enfant, à lui donner l'amour de la terre et le désir d'y rester.

Il était 16 h. 30 quand on quitta la salle du banquet.

La distribution des récompenses suivit dans la salle du conseil municipal, à la mairie.

La foule était considérable à cette heure dans les rues de Bourgtheroulde et dans l'enceinte du concours.

Le service d'ordre n'en paraissait que plus ingrat et pourtant, il fut assuré de main de maître par M. Bord, chef de brigade, ses collaborateurs habituels et quelques-uns de brigades voisines.

Il n'y eut aucun incident ou accident et, pour qui connaît Bourgtheroulde et son dangereux carrefour des routes d'Elbeuf et de Rouen, c'est le plus bel éloge que l'on puisse adresser à la maréchaussée.

PALMARÈS

RACE CHEVALINE

I. — Chevaux de 1 an à 18 mois : 1er M. Cousin, à Bosbénard; 2e M. Boudevillain, à Bourgtheroulde, M. Cousin, à Bosbénard.

II. — Chevaux de 18 à 30 mois : 1er M. Stillière, à Lieurey; 2e M. Hennetier, à Bourgtheroulde; 3e M. Raoul Cousin.

III. — Chevaux de 2 ans et demi à 3 ans et demi : 1er M. Hennetier, à Bourgtheroulde.

IV. — Chevaux de 3 ans et demi et au-dessus. — 1er M. Hennetier, à Bourgtheroulde.

V. — Pouliches de 1 à 2 ans : 1er M. Voisin, à la Haye-de-Calleville; 2e M. Lebas Raymond, La Harengère; 3e M. Keller, à Bourgtheroulde.

VI. — Pouliches de 2 à 3 ans : 1er M. Bernard, à Bosgouet; 2e M. Poulain, à Bourgtheroulde; 3e Mention honorable, M. Hyde, à Bosguerard.

VII. — Juments suitées. — 1er M. Duchesne; 2e M. Voisin, La Haye-de-Calleville; 3e M. Poulain, à Bourgtheroulde; 4e M. Voranger, à Saint-Léger-du-Gennetey.

Catégorie spéciale, M. Lebrun, à Saint-Ouen-du-Tilleul.

Prix d'ensemble : M. Hennetier, à Bourgtheroulde.

Digitized by Google

RACE BOVINE

I. — Taureaux ayant toutes leurs dents de lait : 1er M. Delagoutte, à Saint-Aquilin-de-Pacy ; 2e M. Martin (Gilbert), à Berville-en-Roumois ; 3e M. Fréret, à Amfreville-les-Champs ; 4e M. Pellerin, à Surville ; 5e Mention honorable, M. Lebas, à la Harengère.

II. — Taureaux ayant 6 dents de lait. — 1er M. Quesney, à Saint-Mards-de-Blacarville.

III. — Taureaux ayant 4 dents de lait : 1er M. Hervieu (Gabriel), à Beaumontel ; 2e M. Martin (Gilbert), à Berville-en-Roumois ; 3e M. Charles (Henri) ; 4e M. Gréaume, à Fourmetot.

IV. — Génisses ayant 8 dents de lait : 1er M. Delagoutte, à Saint-Aquilin-de-Pacy ; 2e M. Lemarié, à Saint-Ouen-du-Tilleul ; 3e M. Hennetier, à Bourgtheroulde ; 4e M. Langlois, à Hauville.

V. — Génisses ayant 6 dents de lait : 1er M. Delagoutte ; 2e M. Martin ; 3e M. Fréret ; 4e M. Varin, à Bosc-Roger-en-Roumois.

VI. — Génisses ayant 4 dents de lait : 1er M. Delagoutte ; 2e M. Varin ; 3e M. Hyde, à Bosguerard.

VII. — Vaches pleines ou laitières : 1er M. Martin ; 2e M. Lamy Léon, à Berville-en-Roumois ; 3e M. Cousin (R.), à Bosbénard-Commin ; 4e M. Delagoutte ; 5e M. Levavasseur, à Eturqueraye ; 6e M. Hennetier ; 7e M. Varin ; 8e M. Hyde.

Prix d'ensemble : M. Martin (Gilbert) et M. Delagoutte (ex æquo).

RACE OVINE

I. — Béliers ayant au moins 6 dents de lait : 1er M. Caron, à Hennezis ; 2e M. Lauvray, à Evreux ; 3e M. Desprès, à Claville.

II. — Béliers ayant au plus 4 dents de lait : 1er M. Lauvray, à Evreux.

III. — Brebis ayant au moins 6 dents de lait : 1er M. Lauvray ; 2e M. Caron.

IV. — Brebis ayant au plus 4 dents de lait : 1er M. Lauvray ; 2e M. Caron.

Prix d'ensemble : M. Lauvray, 100 francs.

Catégorie spéciale (race étrangère). — Médaille de vermeil offerte par M. Colin-Poiret : M. André Lecerf, à Touville.

RACE PORCINE

Diplôme de médaille de vermeil : M. Carré, à Bourgtheroulde.

VOLAILLES ET LAPINS

Gournay. — Médaille d'argent : M. Richer, Saint-Ouen.

La Flèche. — Médaille de bronze : M. Favrel, La Londe.

Digitized by Google

Leghorn. — Médaille de bronze : Mlle de Beaucourt, Bosguerard-de-Marcouville.

Lapins havane. — M. Joseph de Beaucourt, à Bosguerard-de-Marcouville.

Wyandottes naines. — Médaille de bronze : Mlle Delerue, Bosbénard-Commin.

Wyandotte blanche. — Médaille de bronze : M. Decorde, Bourgtheroulde.

Rhode-Island et bresse noire. — Médaille argent : M. Angelhard, La Haye.

Pigeons. — Médaille de bronze : M. Lemarchand.

Lapins. — Bleus de Beveren. — Médaille vermeil, Mme Dannet, Pont-Audemer, félicitations du jury ; médaille d'arg., M. Cabot, Elbeuf ; méd. de br., Mme Foucard, Bourgtheroulde.

Havane. — Médaille d'argent, M. Cabot, Elbeuf, avec félicitations du jury ; méd. d'arg.. Mme Dannet, Pont-Audemer.

Angoras. — Médailles d'argent, Mlle Delerue, Bosbénard-Commin, et Mme Dannet, Pont-Audemer.

Argentés de Champagne. — Médaille de bronze, M. Cabot, d'Elbeuf.

Normands. — Médaille de bronze, M. Angelhard, La Haye ; M. Parouffe, méd. de br., pour son exposition (Bosbénard-Commin).

Oies. — médaille de bronze, M. Saint-Pierre.

Canards. — Coureurs indiens. — Médaille de vermeil, Mlle Delerue, Bosbénard-Commin, félicitations du jury.

Canards de Rouen. — Médaille d'argent, M. Richer, à Saint-Ouen.

Pékin. — Médaille de bronze, Mme Louis Albert, Le Planquay.

Barbarie. — Médaille de bronze, M. Duperron, Le Buquet.

APICULTURE

Miels et cire. — 1er prix, M. Tétard Paul, à Charleval ; 2e M. Dumontier à Ecaquelon ; 3e ex æquo, M. Maupoint, à Boscroger-en-Roumois et M. Binet, à Routot ; 4e M. Duperron fils, au Buquet.

Hydromels. — 1er, diplôme de médaille d'argent, M. Dumontier ; 2e dipl. de méd. de br., M. Tétard.

Matériel. — 1er ex æquo, diplôme de médaille d'argent, M. Maupoint et M. Dumontier.

BEURRES

1er M. Tumoine, à Bosbénard-Commin, et 25 francs ; 2e M. Léon Lamy, à Berville-en-Roumois, et 25 fr. ; 3e Mme Poulain, à Bourgtheroulde, et 15 fr. ; 4e Mme Hennetier, à Bourgtheroulde ; 5e

Digitized by Google

Mme Laillier, à Boscroger-en-Roumois ; 6e Mme Raymond Lebas, La Harangère ; 7e Mme Eugène Varin, Boscroger-en-Roumois ; 8e Mme Raoul Cousin, Bourgtheroulde.

CRÈME

Prix unique : Mme Raoul Cousin, Bourgtheroulde.

MATÉRIEL AGRICOLE

Instruments agricoles présentés par leurs constructeurs. — Diplôme de médaille de vermeil, M. Bonnel, au Neubourg ; dipl. de méd. d'argent, M. Delamare, à Giverville ; dipl. de méd. de br., M. Saint-Phalle, à Brezolles (Eure-et-Loir), et M. Courtin, à Saint-Victor-d'Epine.

Représentants et revendeurs. — Diplôme de médaille de vermeil, M. Harou, à Montfort-sur-Risle ; dipl. de méd. d'arg., M. Hue René, à Thuit-Hébert, et M. René Delanoë, à Brionne ; dipl. de méd. de br., M. Dannetot, à Bourgtheroulde, et M. Cahen, à Brionne.

Instruments de cidrerie présentés par leurs constructeurs. — Diplôme de médaille de vermeil, M. Harlay, ateliers mécaniques d'Honfleur ; dipl. de méd. d'arg., M. Philémon-Songis, à Pont-Audemer ; dipl. de méd. de br., M. Lepoureau, à Rouen.

Laveuses et divers. — Diplôme de médaille de vermeil, ex æquo, Vélo, à Rouen ; Karts, à Rouen ; Guérard-Lamboy, à Elbeuf.

Clôtures. — Diplôme de médaille de vermeil, M. Fréret, à Pîtres ; dipl. de méd. de verm., M. Dannetot, à Bourgtheroulde ; dipl. de méd. d'argent, M. Grenon, à Rouen ; M. Mallet, à Bourgtheroulde ; M. Lebé, à Bourgtheroulde.

Spécialités présentées par leurs constructeurs. — Diplôme de médaille de vermeil, M. Hue Clément, à Thuit-Hébert, et MM. M. Dragor et Alma, au Mans ; dipl. de méd. d'arg., M. Dubois, à Asnières ; M. Maupoint, à Boscroger-en-Roumois ; M. Farou, à Saint-Sauveur-les-Arras ; M. Lemonnier Robert, à Bourgtheroulde.

Carrosserie lourde. — Diplôme de médaille de vermeil, M. Deboos, Bourgtheroulde ; M. Delamare, Giverville ; M. Legrand, à Elbeuf ; M. Deschamps, à Saint-Ouen-du-Tilleul.

Carrosserie légère. — Diplôme de médaille de vermeil, M. Duval, à Bourgtheroulde ; M. Lepage, à Bourg-Achard ; M. Mouette, à Pont-Audemer ; M. Deboos, à Bourgtheroulde.

VOITURES AUTOS

Diplôme de médaille de vermeil, M. Morin, à Bernay ; MM. Cantrel et Duhamel, à Elbeuf ; MM. Dantan et Lecointre, Elbeuf.

Digitized by Google

Diplôme de médaille d'argent : M. Ténart, à Rouen ; MM. Roullé et Clouet, à Elbeuf ; M. Magot, à Pont-Audemer.

Peinture en carrosserie. — Diplôme de médaille de vermeil, M. Beauget, à Bosguerard-de-Marcouville.

PRODUITS AGRICOLES DIVERS

Catégorie marchands. — Maison Fontaine frères, Bourg-Achard, diplôme de médaille d'or ; Maison Florimond-Desprez, Capelle-Nord, dipl. de méd. de vermeil gr. mod.

Catégorie des agriculteurs exposant leurs produits. — Vermeil grand mod., M. Jeanvrot, Beaumontel ; argent, M. Louvet, La Bonneville ; Courel, Bourgtheroulde, méd. d'arg. ; M. Dubusc, Bosguerard-de-Marcouville, méd. de bronze.

Produits divers. — M. Berteaux, Boissey-le-Châtel, diplôme de médaille d'arg., destruction de rats.

Produits chimiques. — M. Séguin, Rouen, médaille d'argent.

Rappel de médaille d'or. — M. Louis, à Bourg-Achard, pour son germinateur.

MARÉCHALERIE

Série patrons. — 1. M. Duchesne, maréchal à Thiberville, diplôme et médaille d'argent.

Ouvriers maréchaux. — 1er diplôme de médaille de vermeil et 50 francs offerts par M. Comoz, vétérinaire, Lucien Bailly, ouvrier chez M. Lemarchand ; 2e dip. de méd. d'arg. et 30 fr., M. Boisrenoult ; 3e ex æquo, dipl. méd. de br. et 20 fr., à M. Lecoq, à Pont-Authou, et à M. Henri Bailly, à Pont-Audemer ; 4e mention et 5 francs, M. Lamotte, à Bourg-Achard.

CONCOURS DE LABOURAGE

Section pour brabants. — 1er prix, M. Maurice Cuquenel, chez M. Thermy, à Eturqueraye (médaille de bronze et 75 fr.) ; 2e M. Gaston Grenier, chez M. Grenier père, à Bosgouet (médaille de bronze et 25 fr.) ; 3e M. Eugène Gricourt, chez M. Carton, à Boscherville (médaille de bronze) ; 4e M. Louis Avenel, chez M. Carton, à Boscherville (médaille de bronze) ; 5e M. Pierre Galley, chez M. Martin, à Bosc-Renoult (médaille de bronze).

Section pour charrues normandes. — 1er M. Aimé Hébert, chez Mme Ve Fichet, à Bonneville-Aptot (médaille de bronze et 75 fr.) ; 2e M. Henri Lefieux, chez M. Lamy, à Berville-en-Roumois (médaille de bronze et 25 fr.).

Digitized by Google

CONCOURS DE PÉPINIÈRES

Félicitations unanimes du jury à M. Rafin, pour la bonne tenue générale de ses pépinières et l'éducation et la formation parfaite de ses arbres.

1er prix, médaille de vermeil offerte par M. Bardoul : M. Bussy, pépiniériste à Hauville ; 2e médaille d'argent, M. Vathine, pépiniériste à Hauville ; 3e ex æquo, médaille d'argent et 50 francs en espèces, M. Guéroult fils, à Hauville.

Le prix en espèces est accordé à M. Guéroult fils à titre d'encouragement à la culture du pommier à cidre, et en raison des conditions particulières dans lesquelles il a installé sa jeune pépinière et en exécute l'exploitation.

FRUITS A CIDRE

L'objet d'art offert par M. le Président de la République pour les pommes à cidre, a été décerné à M. Genelle, instituteur à Saint-Ouen-du-Tilleul, pour sa collection de pommes à cidre et sa collaboration aux travaux de l'Association française pomologique.

Première section. — 1er prix, médaille de vermeil offerte par M. Emmanuel Boulet, M. E. Lemarié Gaston, à Saint-Ouen ; 2e pr., méd. d'arg. off. par M. Le Mire, député, M. Lemonnier Ernest, La Londe ; 3e pr., méd. d'arg. off. par M. Duval, député, M. Chauveau Joseph, La Londe.

Deuxième section. — 1er prix, médaille de vermeil offerte par M. Josse, sénateur, M. Chauveau André, Saint-Ouen ; 2e pr., méd. d'argent off. par M. le Préfet de l'Eure, M. Béranger Robert, La Londe ; 3e pr., méd. d'arg. off. par M. Georges Foucard, M. Lemonnier Joseph, Saint-Ouen ; 4e pr., méd. de br. off. par M. le Ministre de l'Agriculture, M. Deschamps, à Saint-Ouen ; 5e pr., méd. de br., M. Boulon à La Haye-du-Theil ; 6e pr., méd. de br., M. Quéteil, à Routot.

Troisième section. — 1er prix, médaille de vermeil offerte par M. Leroux, maire, M. Duperron ; 2e pr., méd. d'arg. off. par M. Join-Lambert, M. Cousin ; 3e pr., méd. d'arg. off. par M. Emmanuel Boulet, M. Fréret Henri ; 4e pr., méd. de br., off. par M. Le Mire, député, M. Anfry ; 5e pr., méd. de br., M. Lasne ; 6e pr., méd. de br., M. Lebeau ; 7e pr., méd. de br., M. Jeanvrot ; 8e pr., méd. de br., M. Becquet ; 9e pr., méd. de br., M. Douté.

Quatrième section. — 1er prix, médaille de vermeil grand module, offerte par M. Le Mire, député, M. Genelle, Saint-Ouen ; 2e pr., méd. d'arg , off. par M. le Ministre de l'Agriculture, M. Cornu, à Bourgtheroulde ; 3e pr., M. Schiellin, méd. de br., off. par M. le Ministre de l'Agriculture.

Digitized by Google

Cinquième section. — Diplôme de médaille de vermeil, M. Bussy, pépiniériste.

Section hors concours. — M. Jacques Rafin, vives félicitations du jury.

CIDRES

1re section. — 1er prix, médaille de vermeil offerte par le ministre de l'agriculture, M. Joseph Chauveau, La Londe; 2e pr., méd. d'arg. off. par M. Josse, M. Ernest Lemonnier, La Londe; 3e pr., méd. de br., off. par le Syndicat général des cidres, M. Lainé, à Elbeuf.

2e section. — 1er prix, médaille de vermeil offerte par M. Georges Foucard, M. Robert Béranger, La Londe; 2e pr., méd. d'arg. off. par M. le Préfet de l'Eure, M. Ferdinand Duperrron, Le Buquet; 3e pr., méd. d'arg. off. par le Syndicat agricole, M. André Chauveau, Saint-Ouen-du-Tilleul; 4e pr., méd. de br., M. Marcatel, La Londe; 5e pr., méd. de br., M. Rafin, Bourgtheroulde; 6e pr., méd. de br., M. l'abbé Blondel, La Londe; 7e pr. ex æquo, méd. de br., Mme Lebrument, Le Buquet, et M. Fréret, Pîtres; 8e pr. ex æquo, méd. de br., M. Boulon, La Haye-du-Theil et M. Deschamps, Saint-Ouen-du-Tilleul.

Cidres d'études. — Prix unique, médaille d'argent, M. Robert Béranger, La Londe.

Cidres industriels. — Diplôme de médaille d'argent, M. Brasseur, Le Sap (Orne).

EAUX-DE-VIE

Propriétaires. — Eaux-de-vie jeunes : 1er prix, médaille de vermeil offerte par M. Beaudelin, M. Jourdain; 2e pr., méd. d'arg. off. par M. le Ministre de l'Agriculture, M. Varin, à Bosc-Roger-en-Roumois; 3e pr., méd. d'arg. off. par M. le Ministre de l'Agriculture, M. Lallemand; 4e pr., méd. de br., M. Poulain, à Boscroger; 5e pr., méd. de br., M. Rufin, à Bourgtheroulde.

Eaux-de-vie poiré jeunes. — 1er prix, médaille d'argent, M. Varin, à Bosc-Roger-en-Roumois.

Eaux-de-vie vieilles (de cidre). — 1er prix, médaille de vermeil offerte par le Syndicat du Plateau du Neubourg, M. Lemarié, Saint-Ouen-du-Tilleul; 2e pr., méd. d'arg. off. par M. le Ministre de l'Agriculture, M. Boulon, à la Haye-du-Theil; 3e pr., méd. de br., off. par M. Marcel Foucard, M. Léon Caillouel, la Haye-du-Theil; 4e pr., méd. de br., M. Jourdain; 5e pr., méd. de br., M. Duperron, Le Buquet.

Eaux-de-vie de poiré (vieilles). — 1er prix, médaille d'argent, M. Lemarié, Saint-Ouen-du-Tilleul; 2e pr., diplôme de méd. d'arg., M. Varin, Bosc-Roger-en-Roumois.

Digitized by Google

Négociants. — Eaux-de-vie de cidre (vieilles). — Diplôme de médaille d'or, 10 ans, M. Foureau, Saint-Ouen-du-Tilleul ; 2e pr., ex æquo, M. H. Dubus, Bourgtheroulde ; 25 ans, MM. Larcher et Clouet, Elbeuf ; 3e pr., méd d'arg., M. Lemonnier, Bosnormand ; 4e pr., méd. de br., 44 ans, MM. Larcher et Clouet, Elbeuf.

Eaux-de-vie (jeunes). — 1er prix, médaille de vermeil, MM. Larcher et Clouet, Elbeuf ; 2e pr., méd. d'arg., M. Dubus, Bourgtheroulde ; 3e méd. de br., M. Planche, Guichainville.

Eau-de-vie de la Somme. — Diplôme de médaille de vermeil, M. Beauvisage, à Huppy.

Eau-de-vie de l'Orne. — Diplôme de médaille de vermeil, M. Brasseur, Le Sap (Orne).

HORTICULTURE

Diplôme d'honneur avec félicitations du jury, M. Rafin, pépiniériste à Bourgtheroulde, pour l'ensemble de son exposition d'arbres fruitiers et conifères.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 6 DÉCEMBRE 1925

PRÉSIDENCE DE M. ANDRÉ BEAUNIER
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Étaient présents : Mmes Labbé, Geoffrit, Lamiray, Billaud, L'Hopital, Geoffroy de Grandmaison ; MM. André Beaunier, Joseph L'Hopital, Albert Doucerain, Geoffroy de Grandmaison, Leheurteur, Guillemare, Sevin, Charles Lecœur, Halliez, Lamiray, Alphonse Hubert, Menu, Billaud, Letartre, de Rostolan, Dr Lerat, Mahieu, Liard, Hervieu, Besnier, Martin, Bezat, Loiseleur, Avenel, Geoffrit, Carrère, Couret, Filleul, Hervieu, Bellenger, Georges Anquetin, Pillard, Dr Dehail, abbé Souty.

Se sont excusés : Mmes la comtesse Minangoy et P. Hérissey ; MM. Join-Lambert, vice-président, Mgr l'Evêque d'Evreux, Jacques Hérissay, Tixier, P.-V. Duchemin, les chanoines Guéry et Bonnenfant, Julien Priollet, Louis Poullain, Georges Poulain, Thureau-Dangin, Dr Laignel-Lavastine, Saint-Ange Trutat, Linge, Charles Ronsil, Dr Daday, Pierre Préteux, Oscar Perrot.

M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel, donne lecture du procès-verbal de la séance générale du 17 mai 1925, qui est adopté.

Concours départemental agricole de Bourgtheroulde. — Le concours annuel de la Société s'est tenu à Bourgtheroulde les 3 et 4 octobre 1925. Il a été favorisé d'un temps magnifique, malgré la saison tardive, et a remporté un succès complet. Le samedi 3 octobre, une excursion en auto-car a été organisée aux deux fermes modèles de la Tomberie et du Val, sises commune du Theillement, et appartenant à M. le docteur Martin, président de la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure. M. Charles

Digitized by Google

Lecœur, secrétaire de notre section d'agriculture, va rendre compte, au cours de la séance, de cette visite instructive. Le dimanche 4 octobre, un banquet de deux cents couverts a clôturé les fêtes du concours. M. Beauguitte, préfet de l'Eure, et tous les sénateurs et députés du département assistaient à ce banquet, qui était présidé par M. Leroux, inspecteur général de l'Agriculture.

M. Join-Lambert y a pris la parole au nom de la Société. Les discours prononcés à cette occasion figureront dans le prochain Recueil de la Société.

Le budget du concours s'est élevé en recettes au chiffre de 25.367 francs, et en dépenses à celui de 24.674 fr. 25, soit un boni de 672 fr. 75, qui a été reversé à la ville de Bourgtheroulde.

Fédération des Sociétés normandes. — Le Congrès de la Fédération des Sociétés normandes, dont fait partie la Société libre de l'Eure, a eu lieu à Alençon du 26 au 28 juin 1925. M. Léon Coutil, ancien président de la Société, y a représenté notre groupement, en même temps que la Société d'études diverses de Louviers, dont il est président. A ce sujet, je suis heureux de vous annoncer que M. Coutil vient de terminer le cinquième et dernier volume de sa grande Archéologie gauloise et gallo-romaine du département de l'Eure, volume consacré à l'arrondissement de Pont-Audemer. Cette œuvre de longue haleine constituera l'œuvre maîtresse de notre distingué Président de la section des Andelys, dont l'érudition s'est exercée sur tant d'autres domaines.

Le prochain Congrès de la Fédération des Sociétés normandes aura lieu à Lisieux, en 1926.

Fête de Nicolas Poussin aux Andelys. — M. Coutil, dont je viens de vous parler, organise aux Andelys, d'accord avec la municipalité de cette ville et un comité local, de grandes fêtes en l'honneur de Nicolas Poussin, qui auront lieu le dimanche 2 juin 1926.

Je vous propose, Messieurs, tant pour rendre hommage à la mémoire du plus grand des peintres de l'École française que pour témoigner notre sympathie à notre section des

Digitized by Google

Andelys, de voter pour ces fêtes une subvention de cent francs.

Concours départemental agricole de 1926. — Le prochain concours départemental agricole organisé par la Société aura lieu en 1926 à Thiberville. La ville a bien voulu promettre une subvention de 3.000 francs, dont 2.000 francs votés par le conseil municipal et 1.500 francs par le comité des fêtes.

Conférences de la Société en 1926. — La Société donnera à la salle des Amis des Arts, rue Victor-Hugo, à Évreux, une troisième série de conférences, qui commenceront dans le courant du mois de février et se termineront vers la fin de mars. Ces conférences seront faites par MM. Boucher, Gaston Demongé, Jacques Hérissay, René Gobillot, et les chanoines Bonnenfant et Guéry.

Lectures et rapports. — Trois lectures étaient ensuite à l'ordre du jour.

La première est celle de M. Joseph L'Hopital sur l'ouvrage de M. Geoffroy de Grandmaison : *L'Espagne et Napoléon*, dont le second volume, déjà prêt en 1914, vient seulement de paraître, sa publication ayant été retardée par la guerre.

L'Académie française a décerné à l'ensemble de l'ouvrage un de ses grands prix, le prix Thiers. C'est de cet ensemble, encore incomplet, que M. L'Hopital a parlé, sans attendre le troisième volume en préparation. Le résumé qu'il a fait de cet important ouvrage est une magnifique page d'histoire que les membres de la Société seront heureux de trouver dans le Recueil de cette année.

Le second rapport était celui de M. Jacques Noir, membre de la Société des poètes français, sur le concours de poésie Paul Labbé. Il a rendu à la fois hommage à Mme Paul Labbé, qui avait eu la généreuse idée de fonder ce prix en mémoire de son mari, et au lauréat du concours, M. Pierre Billaud. Le poème récompensé a pour titre : *Le Poème de l'Épouse*. M. Jacques Noir en a parlé en vrai poète, et le qualifiant de poème de la virginité, il a dit que Pierre Billaud honore le prix Paul Labbé, qui, d'ailleurs, lui confère une couronne de plus.

Digitized by Google

Enfin, M. Charles Lecœur, secrétaire de la section d'agriculture, a lu un rapport très intéressant et très documenté, sur la ferme-modèle que M. le docteur Martin, président de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, possède au Theillement, et dont notre excellent collègue a mis en relief, par une description détaillée, l'importance et la parfaite organisation.

Ces trois communications ont été fort applaudies, et M. le Président en a félicité les auteurs avec sa haute compétence.

Admission de nouveaux membres. — M. le Président mit aux voix les candidatures suivantes : MM. Cumont, propriétaire ; Dehapiot, huissier ; Romain, préparateur en pharmacie ; le capitaine de Soubeyran, du 7e chasseurs, tous à Évreux ; le comte du Merle, à Fontaine-sous-Jouy ; Robert Havage, à Roman ; Chédeville, stagiaire de commissaire-priseur à Paris ; et Linge, artiste-peintre à Paris.

La séance a été levée à trois heures et demie.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. JOSEPH L'HOPITAL

PRÉSIDENT DE LA SECTION DES LETTRES,

SUR L'OUVRAGE DE M. GEOFFROY DE GRANDMAISON :

« L'ESPAGNE ET NAPOLÉON »

Messieurs,

M. Geoffroy de Grandmaison a fait paraître en 1908 le premier volume d'un ouvrage historique intitulé : *L'Espagne et Napoléon;* et il ne nous a donné qu'au commencement de 1925 le second volume qui était prêt en 1914, lorsque la guerre éclata.

A ceux d'entre vous qui pourraient s'étonner d'un aussi long intervalle, il me suffira de rappeler que notre très distingué confrère n'est pas seulement un historien absorbé par la technique de sa profession, mais aussi un homme d'œuvres et d'action que l'exemple d'Albert de Mun, son ami et son maître, avait prédisposé à accumuler sans les compter, pour la défense de la Patrie, de la Religion, et en faveur de tous les progrès sociaux, les travaux qu'inspirent le dévouement pour les autres et la passion désintéressée du bien. Grandmaison, héritier de la dernière pensée du grand patriote catholique, a été pendant toute la durée de la guerre, l'organisateur et le directeur du service de l'Aumônerie aux armées; il n'a pu suffire à une pareille tâche qu'au prix d'un labeur acharné. N'est-il pas naturel que ces angoisses aient fait passer dans son esprit au second plan les œuvres préparées et choyées dans les années qui précédèrent la grande tourmente? Deux témoignages sont restés

Digitized by Google

de ses préoccupations dominantes après la victoire : un ouvrage documentaire dans lequel devront puiser les historiens qui ne voudront point passer sous silence l'effort dont le succès a permis d'assurer à nos combattants, à nos blessés, à nos mourants les consolations et les secours de leur religion, l'*Aumônerie militaire pendant la guerre;* et un livre dicté par l'amitié et le patriotisme, que le général de Castelnau a préfacé, hommage ému à la mémoire d'un héros mort pour la France : *Un Caractère de Soldat. Le Capitaine Pierre de Saint-Jouan.* En même temps la Société bibliographique, dont il avait accepté la présidence en 1910 et utilisé les services pour envoyer des livres sur le front et dans les hôpitaux, sollicitait à nouveau son activité d'organisateur et d'animateur; et l'Académie sociale fondée en 1923, dont il devenait un des premiers membres, ajoutait une tâche de plus à toutes celles qui trop souvent l'empêchent de travailler pour lui-même.

Une heure sonne cependant dans la vie de tout écrivain, celle où il se dit : Il faut achever mon œuvre; — et où il retrouve le manuscrit confident de sa pensée et espoir de son labeur dans le tiroir où il ne l'avait pas oublié mais où il le laissait dormir. C'est ainsi que le second volume de *L'Espagne et Napoléon* a vu le jour. L'Académie française vient de décerner un de ses grands prix, le prix Thiers, à l'ensemble de l'ouvrage. C'est de cet ensemble, encore incomplet, que je voudrais vous parler sans attendre le troisième volume, car à mon âge on n'attend pas, et seule l'Académie, étant immortelle, peut réserver des lauriers nouveaux à celui qu'elle vient de couronner.

*
* *

L'ouvrage sur l'Espagne et Napoléon m'apparaît comme capital dans l'œuvre de Geoffroy de Grandmaison; il est la synthèse et l'aboutissement de longues études et de nombreuses publications. A relire les livres qui l'ont précédé, on sent qu'ils s'acheminent presque tous vers lui, qu'ils apportent à pied d'œuvre, pour le construire, des docu-

Digitized by Google

ments, des réflexions, des opinions, des appréciations personnelles; en sorte qu'il repose sur les solides fondements que donnent à un travail historique la persévérance dans les recherches, la sincérité dans les points de vue et la conscience dans la critique.

Grandmaison est un homme de haute culture, dont la lecture est immense, et dont la curiosité a été et demeure intéressée par toutes les époques de l'Histoire ; mais c'est aux temps contemporains qu'il a plus particulièrement consacré son talent de chercheur et d'écrivain. Je ne connais pas d'ouvrage de lui remontant plus haut dans le passé que la *Vie de Madame Louise de France,* curieux petit livre rempli de renseignements précieux sur la cour et le caractère de Louis XV. Tout ce que j'ai lu et relu de lui est postérieur à ce temps-là. Comme tant d'autres, il a été presque exclusivement attiré par la Révolution, les ruines qu'elle a causées, les problèmes qu'elle a posés, les hommes qu'elle a fait surgir sur le plan de l'histoire, les convulsions politiques, religieuses, sociales, dont elle est la source certaine et jusqu'à présent intarissable. Aussi bien, n'est-ce pas pour la flatter qu'il s'occupe d'elle; il ne l'aime point et ne prend pas de périphrases pour le faire savoir. S'il est trop français pour ne pas reconnaître certaines de ses gloires, c'est à ses victimes que va sa sympathie : la vie de l'abbé de Talhouet, le martyre des Carmélites de Compiègne en témoignent ; et le livre sur la Congrégation, qui fixe d'une manière définitive un point d'histoire livré jusque-là aux plus aberrantes fantaisies, révèle, en même temps que le plus noble désir de la vérité, une âme ardente et combative qu'un Joseph de Maistre aurait aimée et qu'un Louis Veuillot a pu connaître.

* * *

Qu'ils entrent dans l'étude de la Révolution par la porte de l'admiration, par celle de l'indulgence ou par celle de la critique, il est un personnage que les historiens ne peuvent pas ne pas rencontrer tôt ou tard; c'est celui dont M. Joseph Prudhomme a daigné dire que, s'il avait eu la sagesse de

Digitized by Google

rester simple lieutenant d'artillerie, il serait encore sur le trône.

Tout est extraordinaire en Napoléon ; et les jugements différents qui l'exaltent, l'absolvent ou le condamnent, élèvent autour de sa mémoire un débat aussi étrange que sa destinée. Les uns voient en lui un sauveur qui a maté la Révolution, les autres un homme néfaste qui l'a continuée; aux yeux de celui-ci, ses fautes et les malheurs qui les ont suivies disparaissent dans les rayons de sa gloire; cette gloire, dit celui-là, nous l'avons payée trop cher; mais aucun ne peut échapper à sa hantise :

« Tu domines notre âge; ange ou démon, qu'importe !
« Ton aigle dans son vol haletant nous emporte;
« L'œil même qui te fuit te retrouve partout. »

Lorsque Geoffroy de Grandmaison le trouva debout, barrant toute la route de l'histoire, son œil ne chercha pas à le fuir; il le fixa au contraire, et d'un regard rien moins que sympathique. Trois volumes, *Napoléon et les Cardinaux noirs*, *Napoléon et ses récents historiens*, *Un demi-siècle de Souvenirs*, abordèrent sans bienveillance « le noir géant qui fume à l'horizon » ; mais c'est pour le versant espagnol qu'était réservée la grande attaque.

Elle a été longuement préparée par des lectures, des voyages, des enquêtes auxquels nous devons : d'abord un ouvrage de la plus haute importance historique, *L'Ambassade française en Espagne de 1789 à 1804*, qui, en jetant un jour douloureux sur la pitoyable décadence de la monarchie bourbonienne, explique la tentation à laquelle, plus tard, l'Empereur devait céder; ensuite, la publication en sept volumes de la *Correspondance du comte de la Forest*, ambassadeur de France en Espagne de 1808 à 1814, qui éclaire à l'aide de documents pour ainsi dire vivants tout un côté d'histoire jusqu'alors demeuré mal connu. Le terrain se trouvant déblayé et les matériaux réunis à pied d'œuvre, l'auteur entreprend enfin le récit critique de la politique et de la guerre malheureuses qui furent, avec les

Digitized by Google

affaires romaines et la campagne de Russie, l'un des trois grands écueils contre lesquels est venue se briser la fortune de Napoléon.

***

Au début du premier volume, l'Espagne est l'alliée de la France impériale comme elle l'a été de la France républicaine depuis le traité que lui a imposé sa défaite. Notre ambassadeur le général Beurnonville est tout-puissant auprès de la reine et de son favori le prince de la Paix; le bon roi Charles IV, que l'on pourrait appeler le plus heureux des trois, n'a rien à leur refuser; et d'ailleurs il éprouve une sincère admiration pour l'Empereur des Français.

On ne pouvait alors être ami de la France sans devenir bientôt l'ennemi de l'Angleterre; celle-ci provoque la guerre, et c'est Trafalgar, bataille fatale qui donne aux Anglais la maîtrise de la mer. Ce désastre inaugure par un avertissement sinistre et commande toute l'Épopée. Il met l'Empereur dans l'impossibilité de vaincre dans leur île nos plus acharnés ennemis et le conduit à considérer comme nécessaire le blocus continental qui, en le condamnant à étendre indéfiniment les frontières maritimes de l'Empire et à imposer à toute l'Europe sa volonté, devient la cause principale de sa chute. En dépit des prodiges de son énergie, des ressources infinies de son génie et du prestige sans cesse renouvelé de ses victoires, il est finalement abattu par l'Angleterre, reine de la mer. Les Français d'à présent, si insouciants de leur Marine, devraient bien méditer quelquefois cette dure leçon...

L'importance capitale de la bataille de Trafalgar ne pouvait échapper à Geoffroy de Grandmaison qui, pour ne pas aimer l'Empereur, n'en a pas moins une âme française et militaire ; aussi a-t-il cherché à se consoler un peu de cette grande tragédie en la décrivant. C'est une page magnifique, et comme seul un écrivain de tout premier ordre est capable d'en écrire. On voit venir la bataille, on la respire. Voici les escadres alliées sortant majestueusement du port de Cadix et,

Digitized by Google

au loin là bas, la flotte anglaise, toutes voiles dehors, qui laisse arriver sur elle ; voici les flammes tricolores montant aux grands mâts, les saluts au drapeau, les cris de : Vive l'Empereur ! vive l'Espagne ! voici, sur la dunette du *San Juan*, l'aumônier qui bénit les équipages et, dans les grands vaisseaux qui vont mourir, les capitaines parcourant les batteries derrière les tambours et les fifres ; voici le premier coup de canon et bientôt la mêlée confuse, acharnée, le sacrifice et la mort des braves. Aucun récit n'est plus propre à éveiller des sentiments nobles, à inspirer la vaillance, à montrer à quel point l'homme devient grand lorsqu'il affronte et méprise la mort. Il devrait être placé, dans nos écoles, sous les yeux des petits Français.

*
* *

Après Trafalgar, la paix devenait impossible ; Austerlitz ne pouvait amener qu'une trêve. Cependant, l'aigle tenait l'Espagne dans sa serre et voulait en tirer parti. Un monarque maître dans son royaume aurait-il pu faire estimer, ménager, voire même mettre à prix son alliance ? C'est possible, car Napoléon, qui était homme à tout briser, était aussi homme à tout comprendre, et l'on fait de lui un portrait inexact lorsqu'on le représente sous l'aspect odieux et presque ridicule d'un soudard perpétuellement en colère, incapable de supporter contradiction ou observation. Mais, pour se faire respecter de lui il ne fallait pas l'accabler d'admiration béate, de servilités humiliées, ni ruser médiocrement avec lui ; il fallait le convaincre qu'on était une puissance, et une puissance utilisable. Or, il suffit de regarder au début du volume l'héliogravure du tableau de Goya qui représente Charles IV et sa famille, pour deviner les sentiments que ces malheureux princes devaient inspirer à l'Empereur ; et le portrait écrit qu'en fait Grandmaison avec une verve qui, malgré lui, atteint presque au comique, accentue encore l'impression. Un roi sans volonté, une reine sans conduite gouvernée par son amant qui gouverne son mari et par son mari le royaume ; un favori tout-puissant aussi

Digitized by Google

dépourvu de valeur que de moralité ; la discorde dans la famille, l'héritier du trône en butte à la haine de sa mère qui monte son père contre lui ; et, comme conséquence, le désordre dans l'armée, le pillage des finances, toutes les misères des gouvernements qui s'abandonnent ; voilà ce que Napoléon trouvait devant lui en Espagne, au moment où, obligé de renoncer à la guerre maritime, il songeait à faire toucher les épaules à l'Angleterre en l'isolant du continent. Pour cette lutte formidable il lui fallait, ou des alliés énergiques et sûrs, ou des subordonnés obéissants : il ne dut pas attendre longtemps pour se dire : je ne ferai rien avec ces gens-là. Cela n'excuse pas Bayonne, qui n'aurait pu être excusé que par le succès, mais cela le fait comprendre. Telle a été mon impression à la lecture des chapitres émouvants qui font connaître la politique peureuse et sournoise du Prince de la paix, les intrigues peu reluisantes du futur Ferdinand VII et le révoltant procès de l'Escurial. Pendant toute cette agonie, c'est Austerlitz, c'est Iéna, c'est Eylau, c'est Friedland, c'est Tilsitt. Le vainqueur de l'Europe veut en finir avec ces affaires d'Espagne qu'il croit faciles à régler. Il se persuade qu'il suffit d'éliminer cette famille royale qui se déchire, ce ministre qui le dégoûte, ce gouvernement que, dans sa pensée, il égale à zéro, et d'avoir là ce qu'il a en Italie, en Hollande et en Allemagne, un État dépendant étroitement de l'Empire et, pour plus de sûreté, gouverné par l'un des siens. Et comme avec lui, les choses ne traînent pas, voilà le traité de Fontainebleau au rancart et Murat au galop sur la route de Madrid.

Alors se déroule le drame d'Aranjuez, et avec lui commence à apparaître l'erreur fatale où Napoléon est tombé. Le soulèvement populaire qui renverse Godoy, oblige Charles IV à abdiquer, élève Ferdinand sur le pavois et l'acclame à Madrid au lendemain de l'entrée de Murat, est plus qu'une émeute ; c'est le réveil d'un peuple fier, et qui entend être le maître chez lui. Faute de l'avoir compris, l'Empereur a mis la main dans un engrenage d'où bientôt il ne pourra plus la retirer ; et aux Anglais qu'il croyait évincer du continent il a donné des alliés et procuré des champs de

Digitized by Google

bataille. Cette erreur, qui a coûté des flots de sang et que ne peuvent faire oublier les pages héroïques que notre histoire lui doit, est présentée au lecteur avec une richesse de détails, une précision et une vigueur qu'aucun historien n'avait encore atteintes. Le chapitre sur les conférences de Bayonne, où l'on voit le vieux roi presque en enfance faire le jeu de Napoléon au point de lui fournir lui-même un prétexte pour enlever la couronne à son fils, est serré, rapide, palpitant, douloureux, et se termine par un coup de tocsin. C'est la guerre ! Ce soulèvement de Madrid, réprimé par Murat, la commence le 2 mai 1808 ; elle ne finira qu'en 1814 avec l'Empire.

* * *

Murat, fils de laboureur, maréchal de France, grand-duc de Berg, beau-frère de l'Empereur, était un admirable cavalier dont les chevauchées sont demeurées légendaires et qui très vite, sans effort, tout en restant peut-être un peu hussard, s'était mué en un prince libéral et magnifique. Napoléon ne se trompait point en comptant sur son panache pour attirer les sympathies en Espagne ; elles furent nombreuses, pas assez profondes cependant pour faire accepter à la nation la façon dont on venait, sans son avis, de disposer d'elle. Au grand étonnement de Murat, Madrid s'était révolté ; aussitôt le sabre avait jailli au-dessus du panache, et à la sympathie une terreur haineuse succédait ; puis, à mesure que l'on apprenait les dernières nouvelles de Bayonne, la couronne donnée à l'Empereur, le départ des princes, c'était l'Espagne entière qui se levait. Murat ne s'en inquiétait pas : d'abord, il ne connaissait pas la peur, et puis il ne comprenait rien au peuple espagnol, ce qui n'est pas pour étonner si l'on pense à la méprise où l'Empereur lui-même était tombé. Sans être dans la confidence du maître, il pensait bien que la couronne abandonnée par Charles IV à Bayonne était destinée, comme celles des Deux-Siciles et de Hollande, à quelqu'un de la famille ; et il se crut désigné. L'Empereur pensait autrement ; il appréciait Murat à sa valeur, mais il ne

Digitized by Google

voyait pas en lui l'homme de tout repos nécessaire pour gouverner au profit de l'Empire un pays que déjà, en son for intérieur, il regrettait peut-être de s'être mis imprudemment sur les bras. Il lui préféra son frère aîné Joseph, roi de Naples, qu'il jugeait plus docile, plus fidèle à l'occasion, et pour lequel il avait, s'il faut en croire Frédéric Masson, une certaine déférence due à sa qualité d'aîné.

« Napoléon, dit Grandmaison, brûlait facilement les hommes sacrifiés à son service. » Je trouve l'affirmation contestable ; car il me semble qu'il les récompensait plutôt bien ; en tout cas, pour ce qui est de Murat, il brûla cet homme sacrifié en lui donnant le royaume de Naples. Si ce fut une brûlure, elle ne demeura pas longtemps douloureuse : elle ne fut que du premier degré. Il lui fallut cesser de jouer au souverain à Madrid et obéir, tandis que Joseph arrivait à Bayonne et que la junte, réunie là, rédigeait ou plutôt se laissait dicter une constitution.

Dès lors, les événements se précipitent ; les patriotes espagnols, hier encore nos alliés, opposent à nos armées une résistance furieuse ; la guerre prend tout de suite un caractère d'horreur qu'elle ne quittera plus. Joseph, doux et conciliant par nature, s'efforce en vain de calmer les esprits et de se faire accepter. Lorsque Bessières, vainqueur à Rio Seco, lui ouvre le chemin de Madrid où l'attend Savary, rude exécuteur des illusions de l'Empereur, il peut un instant les partager : le général Dupont a traversé l'Espagne, il a pris Cordoue..., mais il capitule à Baylen ; l'aigle a reçu sa première blessure. Quelle surprise pour l'Europe ! Pour Napoléon, quelle amère déception ! quelle colère ! Et quelle joie pour tous les ennemis de l'Empire !

Les Anglais, qui se maintiennent en Portugal, ne laissent point passer l'occasion. Tandis que Joseph évacue précipitamment la capitale et se retire sur Burgos et Vittoria, ils offrent leur alliance à la junte nationale, rapatrient le corps de la Romana, couvrent la péninsule de leurs agents, envoient aux insurgés des secours de toute nature, et Wellesley, le futur Wellington, inflige à Junot, à Cintra, un grave échec. C'est partout la guerre au couteau, le désordre,

Digitized by Google

l'anarchie sanglante; tout va mal. « Il faut que j'y sois », dit l'Empereur.

Et l'y voilà ! Il a quitté, dans la dernière quinzaine d'octobre, Erfurt où il croit s'être assuré l'alliance de la Russie. Il dirige sur l'Espagne une partie de la Grande Armée et lui-même court à toute vitesse aux Pyrénées ; il est à Bayonne le 3 novembre ; là il dispose, il prévoit, il stimule ; dès qu'on le sait arrivé la discipline renaît, les mésintelligences cessent, les soldats enthousiasmés bondissent en avant. Blake, battu par Lefebvre à Durango, est écrasé par Victor à Espinosa ; Burgos est emporté et l'Empereur y fait séjour pendant que Soult est envoyé vers Santander, et Lannes, vainqueur à Tudela, en Aragon. Alors, précédant le roi Joseph qu'il a relégué, humilié et angoissé, à l'arrière-garde, il pousse en avant ses bataillons éclairés par la cavalerie de Bessières et les hussards de Lassalle, enlève aux Espagnols, bousculés par la charge foudroyante de ses chevau-légers polonais, le défilé de Somo-Sierra, apparaît le 2 décembre, jour anniversaire d'Austerlitz, sur les hauteurs de Madrid, et, après quelques essais de résistance, reçoit la capitulation de la ville. Croit-il la partie gagnée ? Non, certes, mais, comme s'il la tenait déjà, il affiche la victoire et l'organise.

Les parades militaires et les décrets se succèdent pendant deux semaines ; puis, le 19 décembre, à la fin d'une revue, l'Empereur apprend par un exprès que le général Mathieu Dumas lui envoie de Burgos, que le maréchal Soult a connaissance des Anglais de Thomas Moore, en marche vers Valladolid. Prétendent-ils couper ses communications avec la France ?

L'Empereur se penche sur ses cartes, dicte ses ordres ; en une nuit ils partent dans tous les sens ; le 20, à la pointe du jour, Ney est en route. Lui-même, après avoir laissé Joseph à Madrid sous la garde du maréchal Jourdan, rejoint ses soldats dans la sierra de Guadarrama. La montée est rude ; il gèle à neuf degrés, la tempête fait rage, la neigne fouette les visages, aveugle les yeux. Qu'importe ! L'Empereur le veut, il faut avancer. Il donne l'exemple ; impassible, il marche dans la neige, retardé par ses grosses bottes qui

Digitized by Google

s'enfoncent et le font glisser, se rattrapant au bras de Lannes, de Duroc ou de Savary. Les fantassins dont il côtoie la colonne en ont assez, c'est trop dur ! Des imprécations éclatent, des injures ; quelqu'un crie : « F... lui un coup de fusil ! » mais l'homme de fer feint de rien entendre. Après quatre heures de marche, on le hisse à califourchon sur un canon ; et il ne s'arrête qu'au sommet du col, quand l'ascension est finie. Les hommes n'en pouvaient plus ; ils campèrent dans la neige autour de mauvais feux de bois vert, les cavaliers la bride au bras. Mais le lendemain les vivres et le vin arrivent, et tout est oublié ; quand l'Empereur paraît à cheval, ce sont des acclamations sans fin ; et les grenadiers qui la veille l'ont insulté crient plus fort que les autres.

Alors commence une course épique, une poursuite enragée sous la pluie ; l'Empereur toujours en avant, à cheval avant le boute-selle, et derrière lui toute l'armée au galop ou au pas de charge. Les Anglais se dérobent ; va-t-il enfin les atteindre ? A Astorga un courrier l'attend : l'Angleterre a trouvé contre lui d'autres alliés que les Espagnols. C'est la diversion autrichienne ; il faut maintenant qu'il soit en Allemagne ; l'année 1809 commence.

En quarante-huit heures il a pris son parti, et laissé au maréchal Soult le soin de continuer la poursuite des Anglais qu'il acule à la mer mais qui parviennent à se rembarquer.

A Astorga, puis à Valladolid, l'Empereur réfléchit. Il ressort du récit qu'il a conscience de la faute qu'il a commise à Bayonne ; vainqueur, il accepterait de négocier avec les représentants de Charles IV et de Ferdinand. Mais il est trop tard : l'Angleterre ne permettra pas que le brûlot imprudemment allumé s'éteigne ; le sort en est jeté ! Le 17 janvier, sans se soucier des paysans armés embusqués sur la route, il part au grand galop avec Savary dont il cravache le cheval, suivi à longue distance par Duroc et six cavaliers. A Burgos il se jette dans une berline et arrive tout d'une traite à Paris. Tout cela tient du prodige et l'on comprend qu'un pareil homme domine son époque. Pensons de l'Empereur tout ce que nous voudrons : nous ne pourrons jamais nier qu'il fut un héros commandant à des héros ; et

Digitized by Google

Geoffroy de Grandmaison le sent bien qui, dans ce chapitre de la course aux Anglais comme dans la description de la charge de Somo-Sierra, laissant emporter sa plume au vent de bravoure et de gloire qui souffla sur ces sommets, a écrit des pages que je vous signale comme étant parmi les plus belles qu'on puisse lire.

* * *

Hélas ! je m'aperçois que j'ai parlé trop longuement du premier volume. L'heure presse : comment vous présenter le second ? Il renferme une abondance de détails, et tous si importants que, si mon analyse en négligeait quelques-uns, je me perdrais dans ce labyrinthe ; mieux vaut laisser au talent de l'auteur et à son style lumineux la tâche de vous y guider, et me contenter d'attirer votre attention sur les grandes lignes du récit.

La tragédie de 1804 à 1809 met l'Empereur en scène ; comme partout où il paraît, il tient le premier rôle.

De 1809 à 1811 on ne cesse pas d'entendre, par delà les monts, sa voix de commandement ; mais c'est son frère Joseph qui le remplace devant la rampe.

L'impression qu'il donne est celle d'un homme ne manquant ni d'intelligence ni de courage, mais aux prises avec des difficultés et des événements qui le dépassent. Il est le centre du drame mais il ne le domine pas ; son frère l'avait remis debout ; son frère parti, il vacille.

Et, de fait, sur quoi pourrait-il s'appuyer à Madrid ? Ses partisans ne sont pas solides et ses ennemis sont acharnés. L'épopée de Saragosse a exalté leurs courages ; ils tiennent, non sans raison, qu'une pareille défaite vaut une victoire ; et puis les Anglais, étroitement unis avec la junte nationale, apportent aux patriotes espagnols, qu'ils instruisent et qu'ils disciplinent, un formidable secours. Sans doute Joseph peut espérer vaincre, car il a pour lui l'armée française ; mais elle est diminuée : la Garde a suivi l'Empereur ; transportée en poste, de relais en relais, jusqu'en Allemagne, elle est à Eckmühl, à Essling, à Wagram ; et les chefs prestigieux qui sont demeurés en Espagne, Soult, Ney, Junot, Victor,

Digitized by Google

Moncey, Mortier, Jourdan, Gouvion Saint-Cyr, Bessières, Sébastiani et Masséna qui va y être envoyé, comptent beaucoup de jeunes recrues dans l'armée encore nombreuse qu'ils ont à commander. En outre, ils ne s'entendent pas, ils se jalousent ; le maître a beau désigner des commandants en chef, il est trop loin pour être exactement obéi ; pour mettre tout le monde au pas, il faudrait sa présence ; or, la campagne d'Autriche finie, il ne reparaît pas. Et il ne faut pas que le roi Joseph songe à imposer ses volontés à des généraux qui, bien qu'il soit le frère de l'Empereur, le considèrent tous un peu comme un pékin dont on n'a pas à demander l'avis pour la conduite de la guerre ; à Tuluvera, à Almonacid, il s'expose bravement, mais c'est Victor, c'est Sébastiani qui mènent la bataille. Ce n'est pas tout : les armées qui défendent la nouvelle monarchie vivent sur le pays et l'épuisent ; en sorte que bientôt le roi n'a plus de finances. Enfin, il n'a aucune indépendance, ni pour gouverner ni pour négocier ; à Madrid, le maréchal Jourdan et le comte de la Forest, ambassadeur de France, le tiennent sous une étroite tutelle.

Il fait cependant à mauvaise fortune bon visage, car il est satisfait d'être roi et il voudrait contenter l'Empereur, sachant fort bien qu'il lui doit tout et que sans lui il ne serait qu'un petit gentilhomme corse tout heureux et tout aise d'avoir redoré, en se mariant à Marseille dans le commerce riche, les étoiles de son blason.

Napoléon ne s'est pas trompé en comptant sur sa bonne volonté fidèle ; mais il n'a pas l'âme basse ; il prend son rôle au sérieux et en pitié le peuple qu'on lui a confié. Il est tout près de faire ce que fera plus tard son frère Louis, d'abdiquer lorsque l'Empereur exige l'annexion de la rive gauche de l'Èbre ; et ce n'est pas une médiocre résistance que celle qu'il oppose à une volonté toute-puissante tendue vers le but à atteindre et que les obstacles, les déceptions, endurcissent et exaspèrent.

Geoffroy de Grandmaison me paraît avoir très bien discerné tout cela. Contrairement aux historiens précédents qui, presque tous, ont diminué ou méconnu le caractère du

Digitized by Google

roi Joseph, il l'a mis en relief et, sans faire de lui un homme supérieur, il a rendu justice à ses qualités ; le portrait qu'il en trace à la fin de ce second volume est d'une observation très neuve et d'une psychologie tout à fait intéressante et remarquable.

Les chapitres consacrés à l'installation du roi, à ses campagnes, à ses griefs contre l'Empereur, à ses ambassadeurs auprès de lui, au voyage qu'il fait lui-même à Paris lors de la naissance du roi de Rome, à ses sollicitations et à ses détresses, éclairent cette histoire difficile et compliquée, et font le très captivant intérêt du volume, par ailleurs tout retentissant du fracas des armes et rempli de documents curieux sur l'alliance anglaise avec la junte ; sur les diplomates et généraux anglais et espagnols. Faire accepter et admirer une description des sièges et de la chute de Saragosse après celle du général Lejeune, c'est accomplir un tour de force que tout lecteur tant soit peu lettré appréciera ; et les campagnes de Soult et de Masséna en Portugal sont contées avec un brio et un entrain qui font marcher au pas accéléré les pensées fières et françaises comme des soldats derrière les tambours.

Il est des historiens qui, lorsqu'ils font revivre les moments douloureux de l'histoire de France, savent illuminer des rayons de notre gloire, nos fautes, nos erreurs et nos malheurs ; mon ami Geoffroy de Grandmaison est de ces historiens-là.

Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont lu déjà ou qui liront les deux volumes que je viens de si incomplètement résumer, seront d'accord avec moi pour lui demander de ne pas nous faire attendre trop longtemps le troisième, qui nous conduira, par le même chemin semé d'épreuves et d'héroïsme, jusqu'à la fin du drame de l'Espagne et Napoléon confondue souvent avec celle de l'avant-dernier acte d'une tragédie plus grandiose encore, celle qu'on pourrait intituler : Le Monde et Napoléon.

Angerville. Novembre 1925.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. CHARLES LECŒUR

SECRÉTAIRE DE LA SECTION D'AGRICULTURE,

SUR LA

VISITE DU DOMAINE AGRICOLE DE M. LE Dr MARTIN AU THEILLEMENT

(3 octobre 1925.)

Mesdames, Messieurs,

Les organisateurs du concours agricole qui s'est tenu à Bourgtheroulde les samedi 3 et dimanche 4 octobre dernier avaient prévu au programme une visite de l'importante exploitation de M. le docteur Martin, située à environ 6 kilomètres du lieu du concours et dans le même canton.

L'après-midi du samedi nous étions donc au moins soixante à prendre part à cette excursion à laquelle nous nous sommes rendus, les uns dans l'auto-car mis à notre disposition pour la circonstance, les autres en automobiles particulières.

M. le docteur Martin, président de la Société Centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, et son fils M. Gilbert Martin, nous attendaient à notre arrivée et nous ont très aimablement fait les honneurs de leur vaste domaine, nous en expliquant l'organisation et les caractéristiques.

C'est à refaire ensemble aujourd'hui par la pensée cette même visite, Mesdames et Messieurs, que nous vous convions en ce moment; nous excusant à l'avance de ne pouvoir assez vous dire tout l'intérêt qu'elle présentait et que nous y avons pris nous-mêmes.

Nous allons en effet examiner l'œuvre d'un apôtre convaincu

Digitized by Google

du retour à la terre : M. le docteur Martin y consacre depuis bien des années le temps qu'il lui est loisible de dérober aux occupations professionnelles de sa clinique chirurgicale de Rouen. Dans cette noble tâche il a été et est encore admirablement aidé par les siens. Ainsi, pendant la guerre, tandis qu'il était mobilisé au service des blessés comme médecin principal, Mme Martin a pris résolument en mains la direction de l'exploitation, malgré son importance; quant à son fils, M. Gilbert Martin, alors âgé de quatorze ans, il faisait ses études classiques; il les abandonna carrément, estimant que sa place était aux côtés de sa mère pour la seconder, et, suivant la belle expression d'un ancien stagiaire de la ferme, M. Pigache[1], « donner du pain à ceux qui se battaient pour la défense de cette bonne terre de France ».

Il eut à ce titre, à dix-neuf ans à peine, l'honneur de figurer dans la promotion toute spéciale du Mérite agricole, dont l'État récompensa les adolescents ayant aidé leurs parents pendant la guerre dans les travaux des champs. M. Gilbert Martin s'est ainsi formé lui-même, conformément au vieil adage : « *fit fabricando faber* » : il est aujourd'hui l'unique chef de culture du domaine, où il donne l'exemple du travail personnel et d'une administration parfaitement comprise.

Situation et topographie du domaine, son importance; nature des terres, genre de culture. — La route de grande communication n° 88 de Bourgtheroulde à Montfort-sur-Risle, par laquelle nous sommes venus de Bourgtheroulde, traverse à peu près en diagonale l'exploitation agricole. Celle-ci, bien que située sur le plateau, est loin de s'étendre sur un terrain absolument horizontal. Ainsi la Tomberie, dont nous parlerons plus loin, présente une cote d'altitude maximum de 143 mètres, alors que le point bas du Val est seulement à 124. Au Val se dessine une dépression du sol, rameau secondaire tributaire du grand et long vallon principal qui, com-

1. *Le Domaine du Val*, thèse d'agriculture soutenue en juillet 1923 à l'Institut agricole de Beauvais devant MM. les délégués de la Société des Agriculteurs de France, par M. Jean Pigache. Nous avons été heureux de mettre à profit cette remarquable étude pour la rédaction de notre compte-rendu.

Digitized by Google

mençant au sud-est de Bourgtheroulde, passe derrière Boissey-le-Châtel, gagne Écaquelon et rejoint la vallée de Risle en aval de Montfort.

La ligne de Serquigny à Rouen utilise la dépression du Val; les trains la franchissent par une forte rampe (10/1000) en dos d'âne : ils ont besoin pour la gravir dans un sens ou dans l'autre, vers Thuit-Hébert ou Saint-Léger, de tout le souffle puissant de leurs locomotives, et leur bruyant passage égaye le paysage, tout empanaché de leurs volutes de vapeur et de fumée.

Le domaine comprend 290 hectares, dont 180 en labours, 80 en herbages et 30 en bois. Il s'étend principalement sur quatre communes : Berville-en-Roumois, le Theillement, Bosc-Regnoult-en-Roumois, Épreville-en-Roumois. Il se divise en deux corps de ferme principaux : la *Tomberie* et *le Val*, et en quatre autres secondaires qui sont : *Dorbaux, la Maison-Blanche, Beaufollet* et *le Petit-Grignon*.

Au point de vue géologique, les parties du domaine les plus élevées — et ce sont les plus nombreuses — sont constituées par le limon jaune en plus ou moins grande épaisseur; ce sont des terres de première qualité, des terres à blé par excellence.

En descendant vers le Val, l'argile à silex apparaît, diminuant la valeur du sol, converti pour ce motif en herbages. Enfin, là où les silex prédominent, s'élèvent les bois.

L'assolement adopté pour les terres de labour est celui qui est courant dans le Roumois : trois soles, soit donc environ 60 hectares de blé chaque année.

Bâtiments et Matériel. — M. le docteur Martin possède à la Tomberie son habitation personnelle. C'était à l'origine une vieille maison de fermier qu'il a très heureusement, sans rien démolir, aménagée en élégant chalet normand, entouré d'une palissade blanche; il est à peu près au centre d'une vaste cour où le jardinier et le vacher ont chacun leur maison familiale; d'autres bâtiments agricoles s'y trouvent également.

On a systématiquement groupé et localisé, dans chacune des deux fermes principales, les diverses branches de l'exploi-

Digitized by Google

tation. C'est ainsi que l'élevage des veaux et des porcs est réservé à la Tomberie; là aussi nous avons trouvé la laiterie-

LA TOMBERIE. — Vieille maison de fermier.

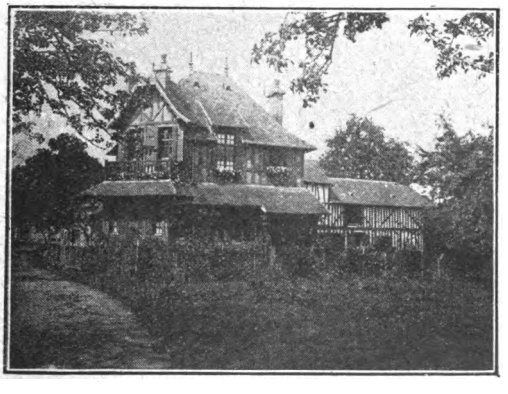

LA TOMBERIE. — La maison ci-dessus, modernisée et agrandie.
Habitation de M. le docteur et de Mme Albert Martin.

beurrerie, la cidrerie. Donnons quelques détails sur chacune de ces spécialités.

La vacherie se compose d'un couloir donnant accès, d'un côté à deux petites étables à vaches et à une étable à veaux,

Digitized by Google

de l'autre côté à une grande étable à deux rangées avec large

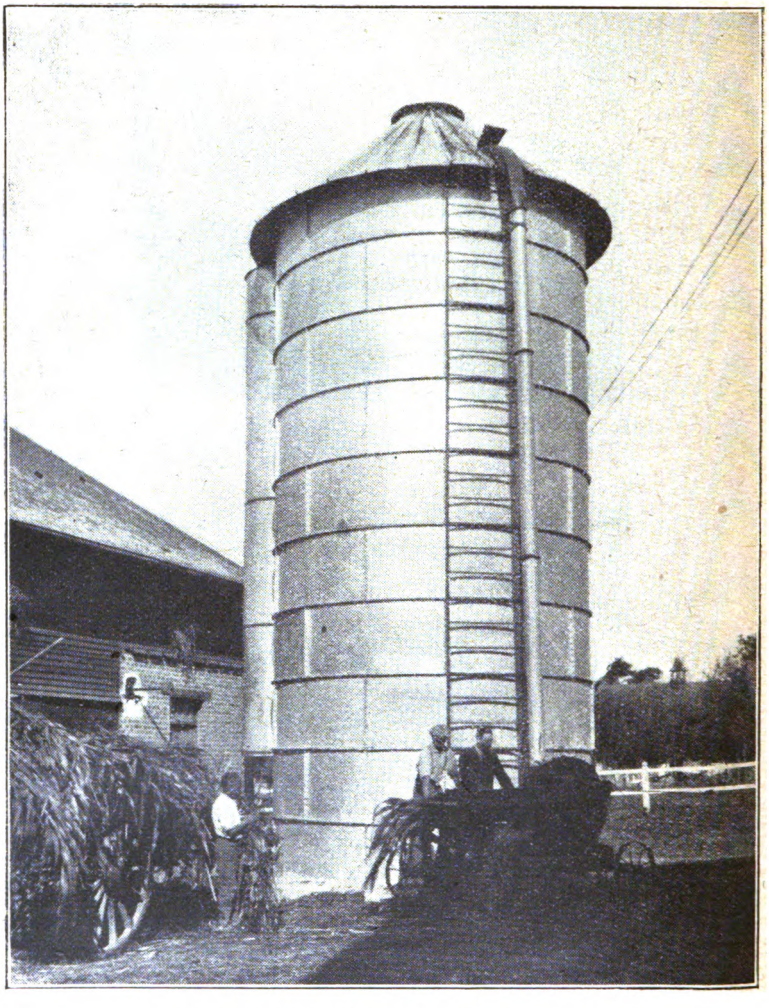

Silo Gustin Fils. (Cliché *Vie à la campagne*).

Cette gravure représente un des deux silos installés au Domaine du Theillement par les Ateliers et Fonderies Gustin Fils, 65, rue Desnouettes, Paris.

allée centrale; chaque rangée est limitée le long de l'allée par

Digitized by Google

une rigole hollandaise facilitant l'enlèvement chaque matin des fumiers : du reste, on utilise comme litière la tourbe dont le pouvoir absorbant est bien connu. A une certaine hauteur des auges en ciment court une tuyauterie présentant en face de chaque vache une tubulure avec un raccord pouvant recevoir un tube de caoutchouc : cette canalisation est reliée à un appareil du système « Impéria » permettant, en cas de

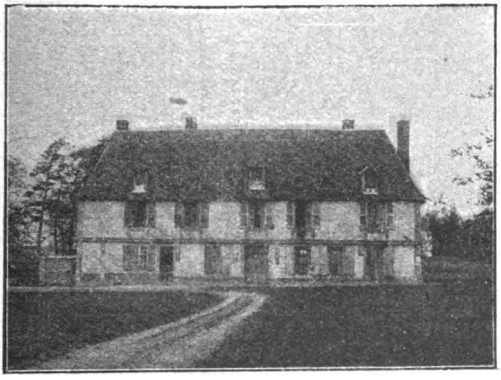

FERME DU VAL. — Le vieux manoir avant sa transformation.

besoin, d'effectuer la traite artificielle. Une voie Decauville relie la vacherie au magasin d'approvisionnement.

Tout à côté de la vacherie, se trouve la porcherie d'élevage qui ne présente rien de particulier. C'est elle qui ravitaille en sujets la porcherie d'engraissement que nous retrouverons au Val.

Les fumiers sont déposés sous un abri couvert, servant d'abri aux veaux qui tassent ces fumiers en les piétinant. En arrière d'un grand bâtiment annexe de la vacherie, se profile la haute silhouette cylindrique d'un grand silo[1] métallique « Gustin Fils », de 240 tonnes. Au moment de notre

1. Le silo « Gustin Fils » est donné en gravure dans la *Vie à la Campagne* du 15 octobre 1925. Nous remercions la Société nouvelle de publicité, 11, boulevard des Italiens, Paris, d'avoir bien voulu nous autoriser à reproduire ce cliché pris au Theillement.

Digitized by Google

passage, une équipe d'ouvriers était occupée à le remplir de

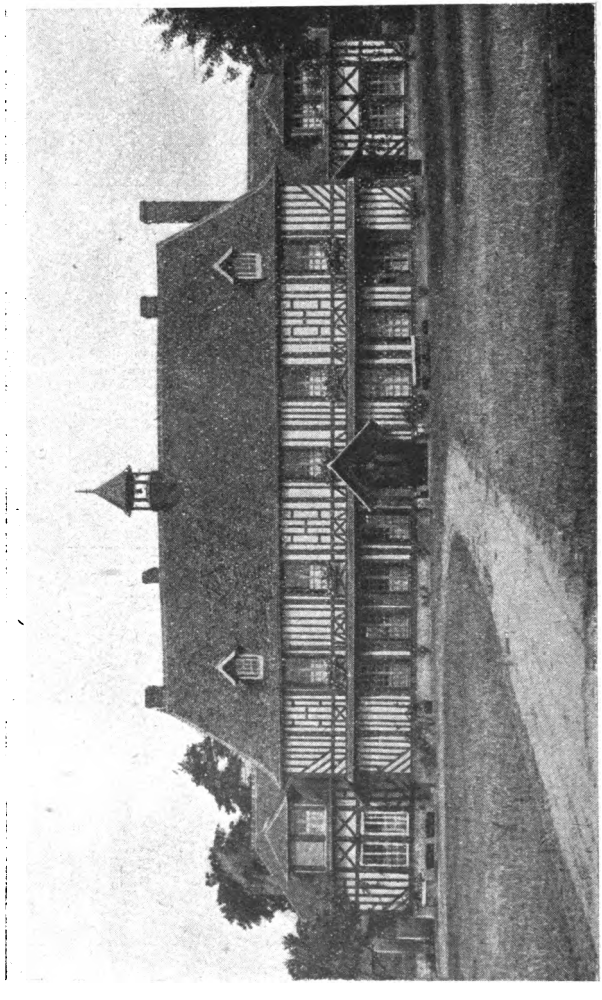

Le vieux manoir, transformé en élégante maison normande.

fourrage vert composé de tiges de maïs coupées assez menu dans un hachoir actionné mécaniquement. Par un long tuyau débouchant tout en haut du silo, le fourrage haché (et ense-

Digitized by Google

mencé ultérieurement de ferments lactiques) est aspiré et

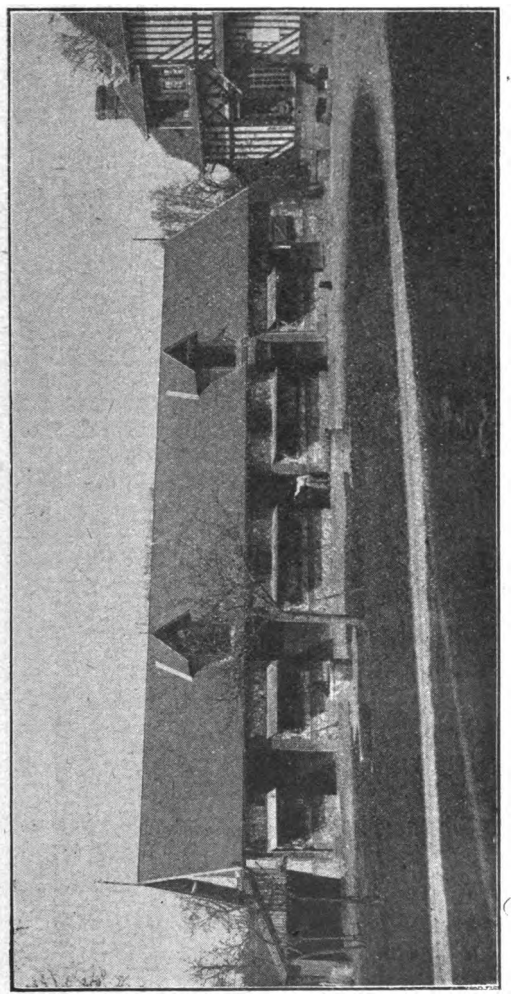

FERME DU VAL. — Ecurie près de la maison de maître.

tombe très bien divisé dans le vaste récipient; il y subit une fermentation qui, loin de nuire à son emploi ultérieur, lui donne une sorte d'arome et de saveur dont les animaux sont

Digitized by Google

friands l'hiver : d'où une grande économie de fourrage sec[1].

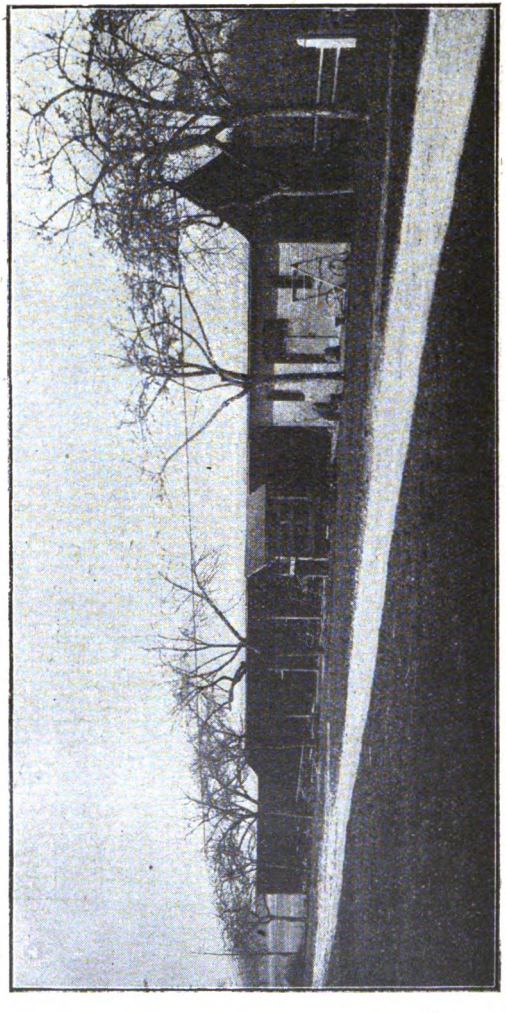

Ferme du Val. — Hangar aux instruments et forge.

1. Sous le titre : *L'ensilage. Sa pratique. Ses résultats économiques,* M. Gilbert Martin a publié, dans le *Journal d'agriculture pratique* du 15 mai 1926, un article d'autant plus intéressant qu'il est le fruit de son expérience personnelle. Cet article a été reproduit en entier par le

Digitized by Google

La laiterie-beurrerie est munie de tout le matériel

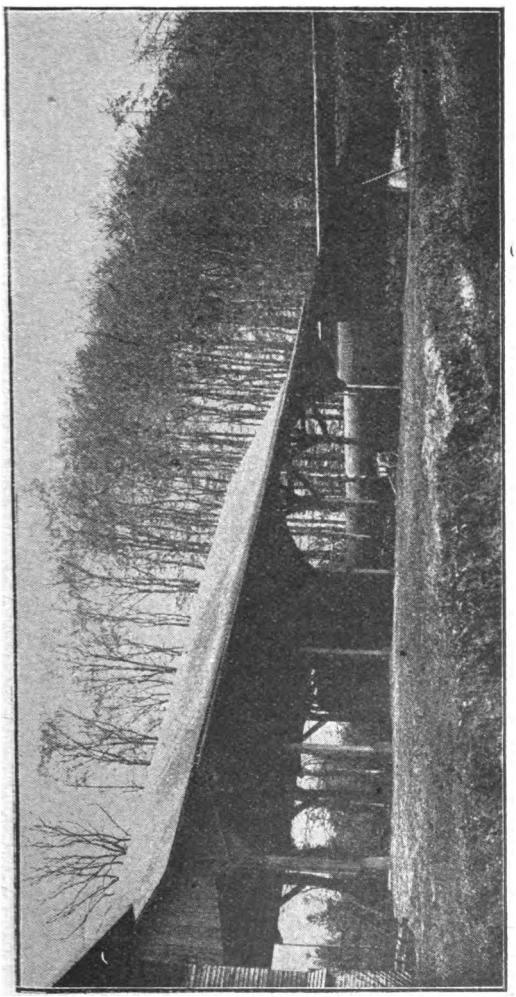

Ferme du Val. — Hangar à céréales, avec double marquise pour battre à l'abri.

le plus moderne et notamment d'une machine à glace.

Bulletin agricole de l'Eure (supplément au Bulletin agricole du département de l'Eure) dans son numéro du 1er juillet 1926.

Digitized by Google

Le pressoir est une véritable cidrerie montée industriellement : l'outillage provient de la maison Simon, de Cherbourg, spécialisée dans ce genre; les pommes sont montées automatiquement, par une toile sans fin, au grugeoir du premier étage, d'où la pulpe redescend, est ensachée dans des sacs de crin et portée sur la table d'une presse hydraulique. Le jus est refoulé par une pompe dans des bacs de décantation en ciment armé. Par soutirage, il est refoulé à l'aide d'une autre pompe dans les réservoirs de la cave située à quelques dizaines de mètres du pressoir. Ces réservoirs, au nombre de cinq, — deux petits, et trois grands multiples des petits, — sont en ciment armé et verré intérieurement, et portent extérieurement un niveau d'eau permettant d'en contrôler commodément la contenance. La jauge totale de ces cinq citernes réunies est de 600 hectolitres.

Près de la barrière d'entrée, à gauche en sortant de la cour, nous avons vu un hangar à céréales avec son avant-toit et, en bordure du chemin d'accès et à l'extérieur, un pont-bascule permettant la pesée des voitures toutes chargées.

Nous ne signalons ici que pour mémoire, en face de la Tomberie, le château d'eau et son puits, nous réservant d'y revenir tout spécialement quand nous étudierons l'alimentation en eau du domaine.

Nous remontons en voiture pour gagner, par un chemin réservé, qui épouse la pente douce du terrain, la ferme du Val. Dans la cour, rendue accidentée par le pli du sol qui a valu son nom au triage, s'élève à gauche, faisant face au sud-ouest, l'habitation de M. et Mme Gilbert Martin. Là aussi, l'ingéniosité et le goût des propriétaires ont su transformer la vieille demeure des seigneurs du Val, — fief tiers de haubert, — en élégante maison normande surmontée d'un gracieux campanile. A l'est, un peu en arrière-plan, le pigeonnier de l'ancien manoir est toujours là, témoin solide d'un passé dont sa construction, à elle seule, suffirait à fixer la date séculaire.

A proximité de la maison de maître et perpendiculairement à sa droite, nous trouvons l'écurie, pouvant contenir une vingtaine de chevaux; les mangeoires en maçonnerie,

Digitized by Google

le râte lier et les stalles sont d'une disposition parfaite, de

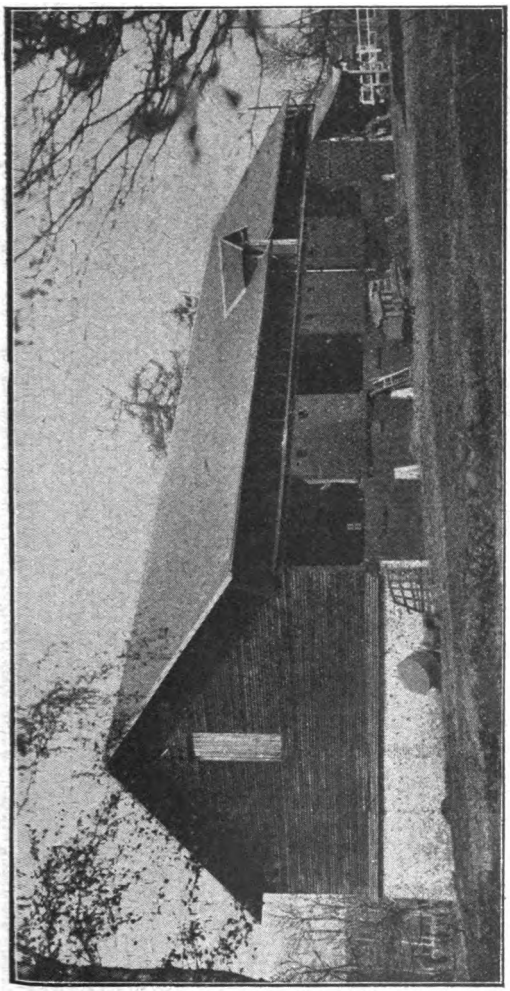

FERME DU VAL. — Bergerie.

même que le pavage légèrement en pente, l'éclairage, la hauteur sous plafond. Au-dessus de la sellerie, qui divise l'édifice en deux parties, est la chambre du charretier de

Digitized by Google

garde qui, par deux fenêtres vitrées, peut surveiller les

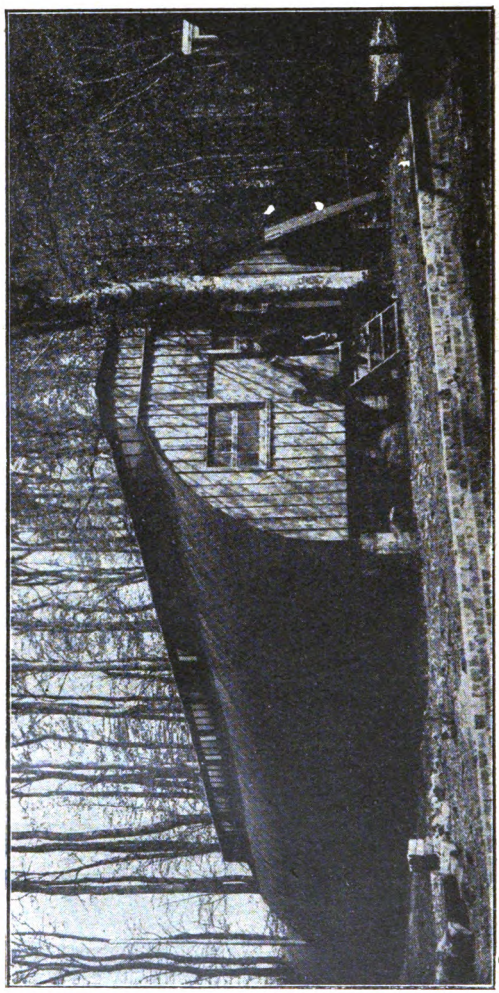

Ferme du Val. — Baraque de guerre transformée en grenier à grains.

deux sections de l'écurie sans en respirer les émanations.

De l'autre côté du chemin d'accès et dans le même alignement que l'écurie, un hangar est réservé aux machines et

Digitized by Google

est clos de trois côtés; à une de ses extrémités nous voyons un atelier de réparations, outillé aussi bien que pourrait l'être celui d'une usine; devant nous, un mécanicien est en train de tourner une pièce de rechange.

Plus loin, et orientée sensiblement de même, s'offre à nos regards la bergerie, qui abrite une troupe actuellement de 600 têtes et qui va être prochainement portée à 800, race south-down; ce vaste édifice est muni de six portes de quatre mètres de largeur chacune. Les deux vantaux de l'une d'elles, convenablement disposés, permettent, en cas de nécessité, de faire barboter les moutons, avant leur rentrée au bercail, dans un bassin-pédiluve, garni de liquide antiseptique.

En face de la bergerie et tout près, nous voyons : d'abord un silo métallique « Gustin Fils », pour fourrages verts, pareil à celui que nous avons examiné à la Tomberie, mais plus petit (120 tonnes); puis un hangar à paille, large de dix mètres, muni de deux avant-toits permettant de battre les récoltes à l'abri des intempéries; deux baraquements légers récupèrent les menues pailles et les balles refoulées, à l'aide d'un tuyau de tôle, par la soufflerie de la batteuse.

Un peu plus loin sur notre gauche, nous avons traversé le grenier à grains, constitué par une baraque de guerre, demi-cylindrique, provenant des stocks des camps anglais; elle est surélevée du sol d'environ 80 centimètres par de solides murets ou piliers en maçonnerie.

N'omettons pas de signaler : la porcherie d'engraissement recevant les porcelets élevés à la Tomberie; la bouverie, abritant 8 bœufs de culture; les poulaillers et quelques autres bâtiments secondaires tels que magasin à engrais, tasserie, hangar auxiliaire.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'exploitation est pourvue très largement du matériel agricole le plus moderne dont l'énumération nous entraînerait trop loin : relevons seulement l'emploi d'un tracteur Fiat pour le déchaumage, la remorque de deux moissonneuses-lieuses, le battage des récoltes engrangées dans les petits corps de ferme n'ayant pas le courant électrique, etc., à l'exclusion du labourage, plus économique par traction animale.

Digitized by Google

Soulignons enfin l'usage pour la fenaison de 1.200 sicca-

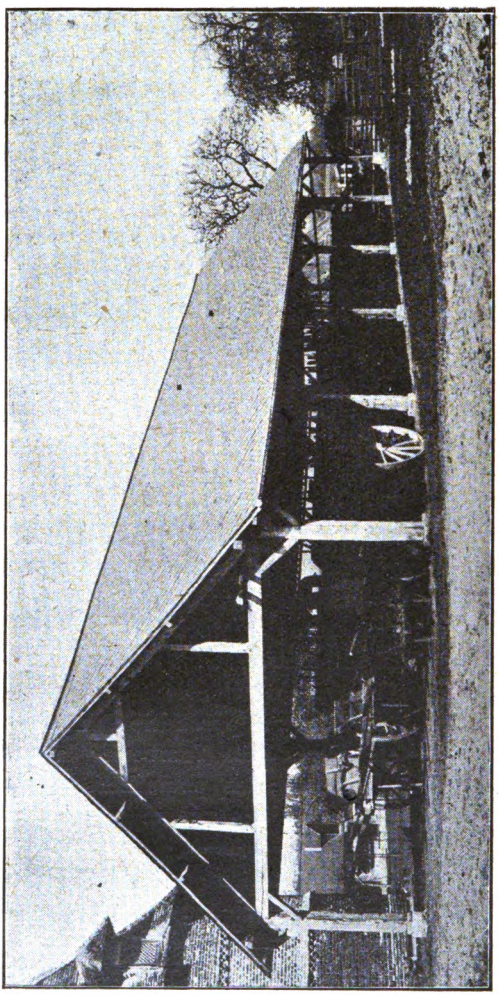

FERME DU VAL. — Hangar à voitures accessible de tous côtés.

teurs que l'on plante chaque saison dans les prairies artificielles, à une petite distance les uns des autres, un peu comme les parapluies sur nos plages normandes. 50 hectares

Digitized by Google

de fanage sont ainsi assurés sans aléa, quelque temps qu'il fasse ; M. Gilbert Martin nous a montré du fourrage fleurant bon, et qui, pourtant, avait séjourné près de six semaines, bien ventilé, sur les bras multiples des siccateurs. Ces petits appareils, faciles à confectionner sur place et à entretenir en bon état en morte-saison d'hiver, sont bien vite amortis par l'économie de main-d'œuvre et le bon fanage assuré qu'ils procurent. Le fourrage est très vite engrangé, au Val tout au moins, à l'aide d'un ingénieux déchargeur suspendu par un câble avec poulie de renvoi au pignon de la tasserie : c'est une sorte de grappin actionné par le cheval de flèche de la charrette préalablement dételé et attelé au bout du câble. En un quart d'heure, trois hommes déchargent aisément une grande charrette : le premier accrochant le fourrage sur le grappin, le second le hissant par le déplacement du cheval tirant sur le câble, et le troisième déposant et rangeant le fourrage dans la tasserie.

Force motrice. — Un domaine rural de cette importance ne saurait se passer de force motrice : nous l'y avons trouvée abondamment répartie partout où on a besoin d'elle : que ce soit à la vacherie, à la beurrerie, à la cidrerie, sous les hangars, à l'écurie, dans les greniers, l'énergie électrique est là, prête à actionner : décrotteur de betteraves, coupe-racines, appareil à glace, trieur, concasseur, aplatisseur d'avoine, brise-tourteaux, pompes, et le reste.

Le courant triphasé à haute tension qui dessert la région vient de la Centrale d'Yainville, sur la rive droite de la Seine : deux transformateurs à basse tension en modifient le voltage à l'entrée de l'exploitation et le rendent utilisable sous forme de lumière ou de force motrice. Il actionne ainsi une dizaine de moteurs fixes, et deux moteurs amovibles, l'un de 2 chevaux, surnommé le poney électrique, pour le petit matériel, l'autre de 12/15 chevaux pour les fortes machines, comme la batteuse par exemple.

Deux moteurs à pétrole sont en outre en réserve en cas de panne d'électricité.

Alimentation en eau de la Tomberie et du Val. — Si la Société libre de l'Eure recommençait un concours comme

Digitized by Google

celui de 1918 entre les meilleures installations d'eau dans

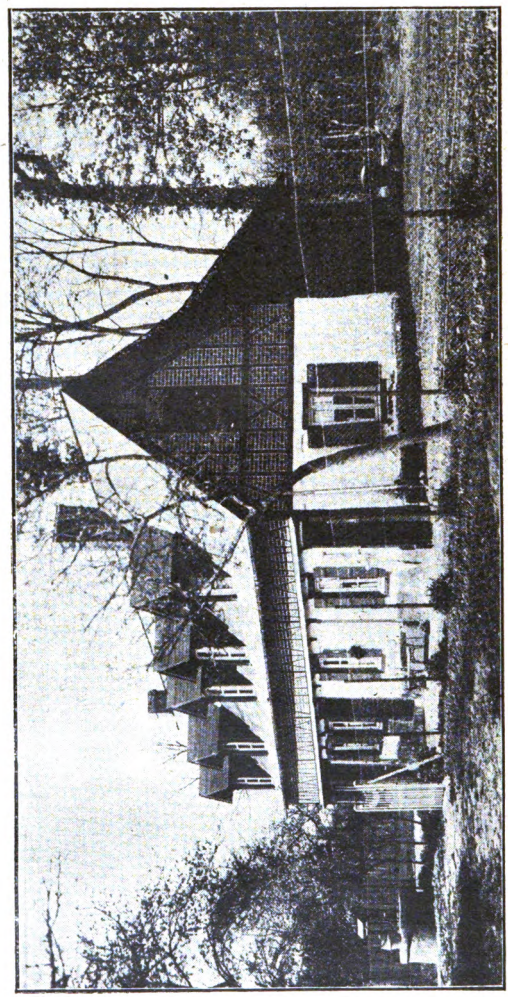

LE PETIT GRIGNON. — Maison villageoise servant d'habitation aux stagiaires agricoles.

les fermes, nul doute que le domaine de M. le docteur Martin y figurerait au premier rang : qu'on en juge plutôt.

Les terres du domaine ne donnent naissance à aucune

Digitized by Google

source, on n'y voit que quelques mares bonnes tout au plus aux ébats des canards; il fallut donc tout d'abord recueillir l'eau des toits, tous en ardoise, dans six grandes citernes : trois à la Tomberie, trois au Val. A la vacherie et à la bergerie l'eau va en premier lieu dans un réservoir élevé de plusieurs mètres au-dessus du sol, d'où une canalisation sous pression la répartit à l'intérieur, et ce n'est que le trop-plein de ce réservoir qui se rend à la citerne en passant par un bassin intermédiaire.

Mais c'était insuffisant avec l'étendue croissante de l'exploitation, surtout en temps de sécheresse comme en 1921. Aussi, en 1922, MM. Martin père et fils eurent-ils recours aux bons offices de M. Raoul Fortin, l'érudit géologue rouennais, qui, après étude du terrain, indiqua qu'on devrait trouver de l'eau à une profondeur d'environ 80 mètres.

En face de la Tomberie, à une soixantaine de mètres dans les champs et à un endroit surélevé, existait une marnière; elle fut approfondie et, actuellement, le puits débite cinq à six mille litres en vingt-quatre heures. Ce sont des pleurs de la craie qui l'alimentent à l'aide de galeries captantes que M. Gilbert Martin fait prolonger peu à peu, à temps perdu, pour accroître le débit.

Au-dessus du puits, un moteur électrique actionne une transmission hydraulique qui, prenant l'eau au fond, la refoule dans un réservoir en ciment armé, assez élevé, construit tout à côté. C'est de ce château d'eau, contenant 20 mètres cubes, que part la conduite en fonte alimentant sous une pression de 8 mètres les divers bâtiments de la Tomberie. Une canalisation longue de 1.500 mètres va être entreprise très prochainement pour amener l'eau de cette petite usine élévatoire jusqu'à la ferme du Val.

Administration, salaires et logement des ouvriers, œuvres sociales. — Comme nous l'avons dit, c'est M. Gilbert Martin qui assume la lourde charge de directeur de l'exploitation et de chef de culture. Il a comme auxiliaire le stagiaire de semaine : celui-ci tient lieu de contre-maître et remplit chaque jour une feuille où sont énumérés les travaux en cours, leur genre, leur durée, les noms des ouvriers y parti-

Digitized by Google

cipant; les entrées et sorties de transport; les observations météorologiques et événements divers survenus. Cet état, fidèle résumé de tout ce qui se passe sur le domaine confié à ses soins, permet à M. Gilbert Martin trois choses essentielles : un contrôle régulier, la tenue des livres de comptabilité, l'établissement de la feuille de paie hebdomadaire de chaque ouvrier.

Les stagiaires prennent pension à leurs frais à la maison du garde au Petit-Grignon, et sont rémunérés dans la proportion des services réellement rendus.

Les ouvriers sont payés 15 à 20 francs par jour et, sauf deux ou trois d'entre eux, ne sont pas nourris; mais tous sont logés gratuitement; ceux qui sont mariés (et c'est le plus grand nombre, une quinzaine au moins), sont occupés, avec la femme et les enfants, dans les différents travaux des fermes; ceux-là ont la jouissance, à titre gracieux, d'une habitation familiale, aménagée sur le domaine même par le propriétaire : locaux en bon état, salubres, bien éclairés, espace au grand air dans un jardin potager entourant la demeure rurale : quelle différence avec ces taudis urbains dont M. le docteur Martin, alors qu'il était membre de la Commission d'hygiène de la ville de Rouen, nous donne, dans sa captivante publication : *Questions agricoles d'après-guerre*, la navrante description que voici :

« ... Je déclare catégoriquement, écrit-il, que je préférerais « coucher dans une étable plutôt que dans ces infectes mai- « sons. Les étages supérieurs, qui sont encore les moins pri- « vés d'air, ne sont accessibles que par des escaliers obscurs, « jamais nettoyés, où les pieds ne reposent que sur d'étroites « marches : il faut, comme pour une véritable escalade, se « hisser, presque à la force du poignet, le long d'une corde « gluante et crasseuse qui tient lieu de rampe. Sur cet esca- « lier donnent généralement d'immondes cabinets d'aisances « à usage collectif, et la fosse reçoit, sans autre dispositif « qu'un simple orifice dépourvu de clapet, toutes les déjec- « tions de la maisonnée. Vraiment, quand on sort d'un tel « immeuble vétuste, malodorant, sans air et sans soleil, on « a l'impression que la plus délabrée des chaumières lui est

Digitized by Google

« préférable. Au moins, il y a autour de ces humbles maisons « champêtres, telles qu'on les voit dans le pays de Caux ou « le Roumois, un air pur, de l'herbe et des arbres; et la « nature, en Normandie particulièrement, s'y épanouit dans « toute la splendeur d'une luxuriante végétation. »

A l'inverse de ce que l'on voit dans les villes industrielles, où les sociétés d'habitations ouvrières sont souvent obligées de grouper dans un même lotissement toute une alignée monotone d'immeubles semblant sortir d'un même moule, les maisons où M. le Dr Martin loge ses ouvriers sont disséminées, çà et là, dans toute l'étendue du domaine, autrement dit sur quatre communes. Les occupants sont donc ainsi bien indépendants les uns des autres. Les familles nombreuses ont, à partir du sixième enfant, le droit d'entretenir une vache aux frais des maîtres; de plus, MM. Martin père et fils ont été des premiers à s'inscrire à la Caisse du Sursalaire agricole d'Évreux, que dirige avec tant de compétence et de dévouement notre collègue et ami M. Alphonse Hubert : et nous sommes même persuadés que ces Messieurs, avec les quarante-deux enfants de leur personnel, y figurent parmi les principaux adhérents. Récemment un ouvrier du domaine, père de dix enfants, obtenait un prix de la fondation Cognacq; sur la proposition de M. le Dr Martin, il a incorporé la somme d'argent dont il disposait ainsi dans un contrat de métayage passé devant notaire avec son bon maître : et cette combinaison, est-il besoin de le dire, lui assure un notable bénéfice.

Ce sont là, certes, de sérieux avantages, de nature à inciter les artisans agricoles à rester à la campagne. Mais M. le Dr Martin a voulu faire plus encore : il y a joint une distraction fort goûtée par les ouvriers des villes; nous voulons dire le cinéma-théâtre. « Nos ouvriers sont attirés par le cinéma, écrivait-il en 1919 au président du Syndicat agricole du Roumois, essayons de leur en procurer la jouissance; seulement, nous ferons en sorte d'écarter les inepties qu'en ville on leur dévide devant les yeux. Qui nous empêche de traiter de temps en temps avec quelque impresario de troupe modeste pour une série de représentations dans nos villages? »

Et c'est ainsi qu'il a créé, sous le nom de « Cercle agricole

Digitized by Google

du Roumois », une salle où l'artisan rural trouve à la fois le théâtre, le cinéma, un billard, un piano pour les amateurs de danses correctes, une buvette d'où l'alcool est absolument proscrit.

Nous sommes entrés dans cette salle, très confortable avec

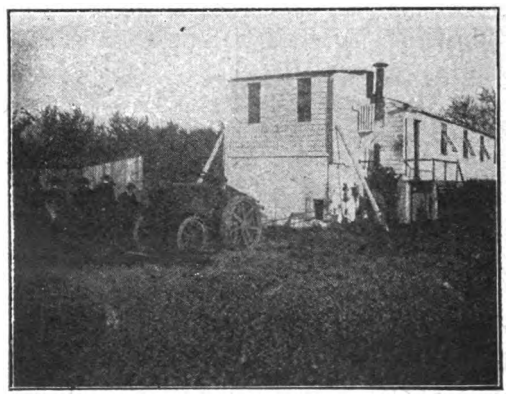

La Tomberie. — Le tracteur du domaine produisant l'électricité pour le cinéma-théâtre agricole.

ses 300 places en gradins. Elle a été édifiée à dessein dans les champs, à deux pas de la Tomberie, loin d'un centre de village et au milieu du domaine, de manière à éviter le voisinage néfaste des cabarets. Les places sont gratuites pour le personnel du domaine et payantes pour les gens du dehors.

Mesdames et Messieurs, nous avons terminé la visite « à distance » que vous avez eu l'amabilité de faire avec nous ; comme dans toute visite où, faute de temps, l'on ne peut tout voir, nous avons certainement omis bien des détails et des points intéressants ; ne serait-ce, par exemple, que l'énumération des nombreux prix obtenus dans les concours ou autres manifestations publiques de l'activité agricole ; cependant vous avez pu vous rendre compte du très grand effort dépensé par M. le Dr Martin ; ce véritable apôtre du retour à la terre a réussi à constituer une vaste exploitation modèle, munie

Digitized by Google

de tous les perfectionnements modernes, et où l'ouvrier agricole n'a rien à envier à l'ouvrier des villes.

Notre grand Lavoisier a dit que rien ne se perdait dans la nature : cet axiome, vrai dans le monde matériel, l'est aussi dans le monde des idées ; tout effort noble et généreux trouve souvent ici-bas sa récompense. M. le Dr Martin a la sienne dans la douce satisfaction de voir son fils être le dévoué collaborateur de son œuvre et dans *la digne joie qu'il lui a donnée en revenant à la terre de ses aïeux*[1].

1. Extrait de l'épigraphe de l'ouvrage de M. le Dr Martin : *Questions agricoles d'après guerre*. 1922, Imprimerie du *Journal de Rouen* ; ouvrage précédé d'une lettre autographe de M. Méline. Les clichés que nous avons reproduits, sauf un, sont tirés de ce livre et nous ont été très aimablement communiqués par l'auteur.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. JACQUES NOIR

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES POÈTES FRANÇAIS
ET DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE PAUL LABBÉ

Mesdames, Messieurs,

Je ne sais pas de joie plus grande pour un poète que de découvrir un beau vers ; je n'en vois pas de plus douce que de découvrir des poètes.

Par une providence que je bénis, j'ai eu ces joies. J'ai eu ces joies, et je les dois à notre harmonieux pays, à notre belle et vivante Société et aussi à M. Doucerain, à qui je tiens à exprimer ma reconnaissance très vive pour l'accueil si bienveillant qu'il me valut parmi vous.

Quand la bienveillance d'un arrêté ministériel me conduisit, il y a quelque deux ans, dans la calme et coquette petite ville de Bernay, quelle ne fut pas mon heureuse surprise — vous voudrez bien m'excuser de ma surprise pour le bonheur que je vous avoue qu'elle me causa — quand je lus, au hasard des rues contournées et pittoresques de ma résidence nouvelle : rue Alexandre, poète ; rue Mutel-de-Boucheville, poète ; rue Jacques-Philippe-Bréant, poète ; rue Albert-Glatigny, poète...

Quel bonheur ! pensais-je ; voici que moi qui porte la terrible fatalité — car vous pouvez m'en croire, Glatigny et tous les autres vous le crient de leurs impossibilités et de leurs ferveurs, le don de poésie est un bien redoutable privilège ! — voici que moi qui porte la terrible fatalité de croire obsti-

Digitized by Google

nément, malgré tous et malgré tout, à la nécessité absolue de l'Idéal, du Rêve et de l'Amour, je viens habiter, simplement, par le jeu de mon destin, un pays qui ne peut pas ne pas être le pays même de l'Idéal, du Rêve et de l'Amour.

C'est que, ce qui m'impressionnait, ce n'était pas la grandeur de vos poètes, bien qu'Alexandre soit remarquable, et que Glatigny soit à mettre en vraie place, qui est assez haute ; c'était leur nombre.

Donner naissance à un grand homme, c'est beau, mais ce titre ne confère rien de très étendu : au contraire, produire et retenir une pléiade d'esprits distingués, cela n'est plus le hasard ; il y a vraiment autre chose, un mérite, une façon certaine d'élection.

Et voilà que mes reconnaissances plus avancées, me faisant franchir les remparts verdoyants de Bernay, je découvris à la fois un poète très pur, et des vers où l'émotion savait se vêtir des rythmes ensemble élégants, simples et clairs.

J'étais à Thiberville, et je lisais Paul Labbé.

Paul Labbé !

Je ne l'ai pas connu ; je n'ai pas su le visage temporel de votre ancien Président, mais son œuvre est si limpide, si sincère, que je crois bien posséder sa vérité spirituelle, c'est-à-dire sa vérité.

J'ai suivi, avec lui, le sentier fleuri de ses rêves, j'ai longé le mur d'ombre de ses angoisses toujours si discrètes ; et je suis presque sûr d'avoir, mon âme avec la sienne, oublié l'heure dans la joie délicate du seul rythme un instant écouté des êtres et des choses.

Et quelle reconnaissance ne lui aurais-je pas, qu'il soit ainsi venu sur ma route, la main dans la main de la plus attentive des épouses, de la plus tremblante, de la plus pieuse.

Madame, c'est avec tout leur cœur, que ceux qui vous approchent s'inclinent devant votre tendresse vivante et votre piété.

Vous fûtes la compagne sans cesse penchée sur l'âme claire d'un poète ; vous restez inclinée sur cette âme avec un soin discrètement et simplement jaloux.

Vous le continuez dans ses vœux, dans ses indulgences,

Digitized by Google

dans ses protections. Vous le servez, presque avec trop d'humilité. Votre vie a la clarté de la sienne; vous êtes son poème le plus fervent.

Et comme vous avez raison !

Oui ! Vous avez raison, et le savez bien; car à ses côtés, vous avez confirmé, du spectacle quotidien de Paul Labbé, cette sûre intuition qui vous habitait et qui devrait nous habiter tous : que l'Amour seul est efficace.

Et voyez comme vous en êtes récompensée; aujourd'hui, sans que rien des volontés humaines y ait travaillé, puisque tous les poèmes présentés pour le prix Paul Labbé n'étaient signés que de devises, voici qu'un jury qui ne vous connaissait pas, et qui avait à choisir entre les 52 poètes dont se compliquait encore le courrier déjà encombré de notre infatigable et distingué Secrétaire Perpétuel, voici que ce jury, guidé par son seul souci de Beauté et de Justice, couronne, je ne dis pas : un poète, et M. Pierre Billaud m'en excusera pour un instant, je dis un poème, couronne un poème qui prend, soudain associé à votre nom et à votre vie, la merveilleuse signification du plus lumineux symbole.

Le Poème de l'Épouse, voilà son titre; il y a dans ce fait de la première attribution du prix Paul Labbé à une œuvre très pure, très tendre et très pieuse, exaltant l'Épouse, beaucoup plus qu'un hasard heureux. Laissez-nous y voir, non une récompense évidente, et, j'ajoute avec certitude la récompense qui eût le plus touché celui dont vous ne cessez de servir si généreusement la chère mémoire.

Mesdames, Messieurs.

Le lauréat de votre concours de Poésie est donc M. Pierre Billaud, avec son recueil : *Le Poème de l'Épouse*.

Je vous disais, au début de ce rapport, que votre sol était d'une incontestable élection. Vous n'en doutiez pas, mais votre croyance peut s'accroître encore puisque notre lauréat est un des vôtres et dont la qualité a déjà retenu l'attention de tous les lettrés et de Paris, la ville qui consacre. Je suis très heureux d'avoir l'occasion de saluer ici Pierre Billaud,

Digitized by Google

dont je m'entretenais il y a quelques jours avec mon excellent ami le poète Ernest Prévost qui, secrétaire général du Comité de littérature spiritualiste, me racontait comment Pierre Billaud avait remporté ce prix envié.

Je ne vous présenterai pas votre concitoyen, vous le connaissez plus et mieux que moi ; je ne vous énumérerai pas les titres de ses œuvres, je vous parlerai seulement du poème couronné, sans oublier cependant de vous signaler également les autres poèmes présentés à votre concours, qui, s'ils n'ont pu être retenus, puisqu'il ne faut qu'un lauréat, n'en ont pas moins certains indéniables mérites, et quelques-uns des vers remarquables.

Le concours pour le prix de poésie Paul Labbé 1925 a réuni 52 rivaux. Je dis rivaux, comme on disait au temps d'Eschyle et Sophocle. Ces 52 poètes ont présenté bien près de 300 poèmes ; le premier examen écarta assez rapidement 40 d'entre eux, pour ne laisser en présence, après des éliminations successives, que 5 poètes, puis 2 ; car un concours de poésie est toujours une épreuve redoutable et qui comporte une grande leçon de modestie. Non que je me spécialise en la matière, mais j'eus dernièrement à assurer les opérations d'un concours semblable au Cercle de Paris. Eh bien ! sur 527 poèmes, 18 seulement furent retenus ; puisque chez vous 5 fixèrent l'attention, sur 52, vous pouvez vous enorgueillir d'une très consolante moyenne.

Épreuve redoutable et leçon de modestie, un concours de poésie, mais surtout pour les juges. C'est que tous les candidats, en effet, ont cru, et de toute la foi dont ils sont capables, inscrire dans les feuillets qu'ils proposent leur âme et leur intelligence. Ils l'ont cru. Ils ont eu raison de le croire. Car il faut toujours croire. Mais la Beauté exige ; elle ne s'accommode d'aucune médiocreté, elle ne vit que de richesse et de perfection.

Aussi, comme on se prend à douter de soi devant les autres, si l'on n'avait pas déjà la sagesse des bienfaisantes inquiétudes ! Tous ont cru, comme nous croyons nous-mêmes ; et nous les jugeons. Du droit de quel prestige, sinon du seul droit de notre croyance. Comme cela nous doit

Digitized by Google

incliner à l'indulgence pour eux et à la sévérité pour nous!

Et pourtant!

Si nul accommodement n'est possible avec la Vérité profonde, dont Platon appelait Beauté l'unique splendeur, exaltons ce que nous croyons, nous, et laissons les autres à la joie de leur joie. Nous pourrons reconnaître que nous ne nous sommes pas trompés aux amours que nous ferons surgir.

Saluons donc au passage les 47 poètes qui ont cru et croient encore avoir entendu la parole du Ciel, et parcourons seulement les poèmes où nous-mêmes pensons que les Dieux ont été vraiment compris.

Cinq poètes, cinq devises, dont chacune est comme une présentation condensée du poète qui l'a choisie.

Prenons dans l'ordre des envois, *Semper viret*, et parcourons ensemble ce que dit ce cœur au printemps obstiné : c'est un poème d'amour, tous les poèmes sont des poèmes d'amour ; lisons, il n'a pas de titre :

> Vous êtes le parfum, le charme et la lumière
> De la demeure calme et du vaste jardin

et puis :

> Vous ne parcourez plus le sable des allées
> Où votre bras frôlait le rosier épineux

et enfin :

> C'est là qu'à pas discrets je venais vous surprendre...

Ce poème duquel j'ai détaché ces quelques jolis vers, est en plus une jolie chose dans son ensemble.

Il souligne, ainsi que celui intitulé *Reines de Saba*, et cet autre ayant pour titre *Jeunesse*, le mérite très réel des deux poèmes entre lesquels eut lieu le dernier combat.

Avant d'en parler, je crois cependant utile et juste de vous lire quelques vers empruntés à *Reines de Saba* et à *Jeunesse*.

(*Ici se place la lecture de divers extraits*).

Digitized by Google

Voilà certes un poème qui contient d'indéniables volontés de grandeur. Pierre Billaud peut être loué d'en avoir triomphé.

Arrivons donc maintenant au duel supérieur.

Jeunesse pensive, c'est la devise de Pierre Billaud, qui se souvint là de notre cher et vibrant Dorchain, et *Omnium recta brevissima*, c'est la devise de son rival malheureux et valeureux.

D'un côté, une suite de sonnets vigoureux, parfois puissants, d'une pensée dense et d'un orgueil qui émeut ; de l'autre, une suite de poèmes très divers de forme, ondoyants et liés de douceur égale et de fraîcheur d'âme. Là, un homme au pessimisme lourd, et à la raison tendue ; ici, un cœur ingénu épris de blancheur et de confiance. Le premier touche presque le fond d'une angoisse sans appui :

> Ainsi, d'avoir vécu soumis à trop d'orgueil
> Et d'avoir vu passer la Terre à notre seuil,
> Il nous est advenu des maux inguérissables.
> Et nous rêvons de fils ignorants, droits et purs,
> Qui, sans esprit subtil, sans muscles irritables,
> Vivront heureux et sains en des âges très durs.

Cela n'est pas bien loin de la grandeur ; mais le second nous berce loin des sourdes colères.

Écoutez ce lied :

La mélancolie, là, est douce et acceptée ; la poésie très apparente et véritable.

Pierre Billaud s'adresse évidemment beaucoup plus à notre sensibilité, que celui qui dit à son cœur :

> Ne cherche pas, mon cœur, à prendre le dessus,
> Le serviteur honnête aux heures toujours pleines
> Ne double pas le maître actif en ses domaines,
> Rends compte et soumets-toi sans murmures déçus.

Le maître, vous l'avez deviné, c'est ici la Raison.

Avec Billaud, le maître, c'est le cœur.

Et malgré la haute estime en laquelle je tiens le rival de Billaud, j'avoue être tout entier avec notre lauréat.

Digitized by Google

Mais le temps presse. Je vais m'arrêter. J'aurais voulu vous dire encore que *Le Poème de l'Épouse* se compose de 11 poèmes qui font un tout harmonieusement équilibré. Cela est très beau, car cela est très difficile que des poèmes ainsi se suivent et se répondent. Pierre Billaud a, de plus, fait un tour de force et singulièrement hardi en outre, et je crois unique dans nos lettres : il a écrit le poème de la virginité. Il l'a écrit dans une langue très claire et très douce.

Il serait intéressant de situer dans sa vie ce poème où la pureté sait alors être si limpide et si passionnée. Il y a du Cantique des Cantiques dans *Trouble* et *Paroles d'Époux*. Il y a du divin dans ce livre d'amour terrestre, et c'est peut-être à cela qu'il doit le charme exceptionnel qui nous conquiert.

Je m'arrête. Pierre Billaud honore le prix Paul Labbé qui lui confère une couronne de plus. Sans nous arrêter à des détails de forme, qui d'ailleurs ne jettent aucune ombre sur la tranquille lumière des pages qu'il nous offre, nous pouvons affirmer que Pierre Billaud est un beau poète tendre, dont il est heureux que l'âpreté de nos temps n'ait pas encore consommé la définitive disparition.

Et puisque — et j'ai fini — Pierre Billaud nous a chanté le jeune et pur amour, — qu'il me laisse, en saluant de notre gratitude Mme Paul Labbé, évoquer une dernière fois le souvenir de celui à qui il doit son succès d'aujourd'hui, par la lecture de ce petit et délicieux poème :

(Lecture de la *Ronde galante*, de M. Paul Labbé).

Digitized by Google

NOTRE MAITRE : LE PASSÉ

CONFÉRENCE FAITE PAR M. ANDRÉ BEAUNIER

Dans la salle de l'Étoile à Evreux, le 6 décembre 1925, en faveur de l'Orphelinat de la Miséricorde.

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

Je vous parlerai d'une des choses du monde qui sont aujourd'hui le plus dédaignées et que j'aime le plus. Le Passé n'est point à la modé. Nous vivons à une époque très entichée d'elle-même La plupart de nos contemporains ont l'air de ne pas savoir qu'il y a eu des livres avant eux et qu'ils ne sont pas les inventeurs de la vie, de la douleur et du plaisir. Le passé n'est pour eux qu'une vaine et méprisable poussière. J'aime cette poussière. J'aime cette poussière ou cette cendre qui n'est pas refroidie, mais chaude encore. *Je déteste comme une impiété* l'ingratitude qui fait que nous ne sentons pas les siècles écoulés, l'immense effort, et très subtil, qu'ont accompli avec tracas et avec intelligence les quantités innombrables de nos ancêtres pour nous transmettre le bienfait de leurs tentatives, le résultat de leurs épreuves et le chef-d'œuvre de leurs croyances.

J'aime le passé pour la souffrance qu'il résume; je l'aime pour ce qu'il contient de patience; et je l'aime pour la douceur avec laquelle il est, sans défense, livré entre nos mains qui ont le devoir de lui épargner toute insulte, celle aussi de l'indifférence.

Digitized by Google

Mais, à mon avis, la question n'est pas tout uniment de qualité sentimentale. Je ne dis pas : « Notre ami le Passé »; je dis : « Notre maître le Passé ». En d'autres termes, *ce que nous risquons à méconnaître le Passé n'est pas seulement de mal agir et de façon vilaine*; c'est, à nos dépens, de *perdre la conduite que le Passé nous donnerait, sans laquelle nous allons nous égarer*. Nous y perdons, si nous l'écartons avec négligence ou mépris, au lieu de le saluer comme nous le devons et comme Dante saluait Virgile : *Tu duca, tu signore e tu maestro*. Il est le guide, le seigneur et le maître. Je l'appellerais encore notre béquille; car nous sommes des infirmes et nous avons besoin de son appui. Est-ce que nous ne sommes pas des infirmes? Est-ce que l'épouvantable guerre ne nous a pas blessés? Et ne croyez-vous pas que pour repartir et pour aller à nos nouvelles destinées, nous avons besoin que le chemin nous soit montré par ceux qui ont essayé tous les chemins; que le courage y soit enseigné par ceux qui, durant les siècles, ont gardé leur énergie; et qu'après l'effroyable rupture de la durée que produisent les grandes catastrophes la continuité soit reprise par les soins du Passé qui nous tend la main? Quelle folie à nous, de laisser retomber de nos doigts oublieux cette main timide, forte et obligeante, qui propose de nous mener; quelle folie!...

D'où vient cette méconnaissance du passé, qui est l'une des imprudences de notre époque?

Il y a une doctrine qui, depuis un demi-siècle, et dans tous les ordres d'idées les plus divers, exerce une fabuleuse influence : c'est la doctrine de l'évolution, c'est la doctrine darwinienne. Or, aujourd'hui les savants les plus attentifs contestent les observations et les expériences de Darwin, réfutent l'hypothèse darwinienne.

Dans *le domaine pour lequel cette hypothèse a été formulée*, *la doctrine de l'évolution se détraque* et *tombe en ruines*. Mais, tandis qu'elle ne recueille plus l'adhésion des naturalistes à qui elle était destinée, voici qu'elle règne, prospère, s'épanouit et, par son étonnante luxuriance, fait les pires dégâts dans les domaines où elle est une intruse.

Regardez bien; vous la trouverez partout : dans la poli-

Digitized by Google

tique, dans la littérature, dans les arts, dans les méthodes et dans les crédulités sociales de notre époque. Voyez *aussi* les *conséquences*.

S'il est admis que les sociétés humaines évoluent comme les espèces animales, les amis du changement perpétuel — ou du désordre — ont là un bel encouragement pour leur manie. Il est vrai que l'évolution suit des courbes lentes et modestes qui n'autorisent pas du tout les agitations et les saccades de ces personnages pressés ; mais on ne fera pas tenir en place un gaillard de tempérament vif et qui se prévaut, fût-ce abusivement, de l'universelle évolution.

S'il est admis que l'évolution régulière, mécanique, amène au jour contemporain des formes d'existence qui *doivent* remplacer d'autres formes d'existence, tôt surannées, le résultat, c'est que maintes choses sont, par nos hommes de progrès, reléguées dans le passé mort, quand elles seraient encore viables, valeureuses et peut-être utiles. On concevrait volontiers qu'un peuple cherchât dans la somme expérimentale de son passé les formes d'existence, les procédés de gouvernement et les accommodements généraux qui ont donné les meilleurs effets, et les reprît pour un usage nouveau. Avec nos pseudo-darwiniens, impossible! *Vous leur parlez avec faveur de ce qui, ayant servi, pourrait servir encore, et de ce qui, ayant été vrai, a bien des chances de l'être encore ;* on dirait que les voici en dialogue avec un fossile des terrains les plus éloignés du nôtre, les plus définitivement recouverts par le nôtre.

Vous êtes, à leur estimation, démodés comme le sont probablement, aux yeux d'un moderne lézard, l'ichtyosaure et le plésiosaure du défunt terrain secondaire.

Ces *évolutionnistes pressés* et qui ont pris les devants, *et qui dédaignent le passé*, le présent ne les satisfait pas. Si l'on y songe, c'est tout naturel, car le présent n'est guère, en somme, que du passé qui continue ou qui revient. Alors, ils se *réfugient, pour ainsi parler, dans l'avenir; plutôt encore, ils s'y élancent d'un bond hardi ou d'un saut périlleux. Ils habitent l'avenir* : c'est à peu près la même chose que d'être sans domicile. Ces vagabonds meublent et

Digitized by Google

disposent l'avenir, où ils ont leur logement ou, beaucoup mieux, leur campement, au gré de leur fantaisie.

Leur rêve de l'avenir est tout uniment composé du contraire de ce qui, aujourd'hui, leur déplaît. Et ils ne s'interrogent même pas sur le point de savoir si le contraire de tout cela est réalisable. Par exemple, ils ont en horreur la religion, l'inégalité, la patrie. Donc, la cité future sera exempte de toute religion ; dans la cité future, tous les hommes seront égaux, et même on les désirerait pareils ; enfin la cité future ne connaîtra pas de frontières. C'est facile à décider, tout cela ; mais une affirmation arbitraire n'engage pas l'authentique réalité. En fait, l'histoire prouve que nulle société humaine ne s'est jamais épanouie indépendamment de quelque idéalisme religieux. En fait, et quoiqu'on proclame avec solennité l'égalité de tous les hommes, on ne les empêche pas d'être inégaux. En fait, les patries existent ; il est trop tard pour l'annoncer quand nous savons mieux que jamais ce que nous a coûté de sang, ce que nous a valu de gloire et d'espérance leur amour.

L'une de ces décisions arbitraires que nos pseudo-darwiniens avaient prises, touchant l'avenir, la voici en très peu de mots qui sont devenus tragiques : il n'y aura plus de guerre. Ils promulguaient leur assurance éloquente. Ils agissaient en conséquence, refusaient de voter les crédits de la guerre éventuelle, vilipendaient l'armée et désarmaient la France. Et puis, la guerre a éclaté.

S'ils n'avaient pas méconnu le passé, l'enseignement de l'histoire et les prévisions qu'il faut tirer de l'expérience faite, ils auraient su que les Allemagnes sont, en Europe, une réserve de sauvagerie permanente et sont, à côté de la France, une menace perpétuelle. Ils auraient su et ils sauraient que le changement des institutions ne modifie pas l'âme d'un peuple, et qu'une république allemande n'offre pas d'autres garanties de bon voisinage et de loyauté qu'un empire allemand. Plus généralement, ils auraient su la vérité de cet aphorisme que les siècles de l'histoire ont certifié : *Si vis pacem, para bellum;* un peu de méditation les invitait à retourner cet aphorisme : *Si vis bellum, para pacem;* si tu

Digitized by Google

veux la guerre, sois pacifiste! Les pacifiques se préparent à l'éventualité de la guerre; et, pour amener les calamités de la guerre, il n'y a pas mieux que les pacifistes! Le passé annonçait la guerre; la guerre n'a surpris et n'a déconcerté que les doctrines qui comptent le passé pour rien. Bref, la guerre a été, pour ces négateurs du passé, le plus violent démenti.

La guerre leur a porté un coup. Seulement, depuis lors et depuis qu'ils ont eu si grand peur, ils se sont ressaisis.

Et telle est leur malice : de cette guerre qui leur a si bien démenti leur toquade, ils prétendent tirer un argument à la rescousse de leur doctrine. Comment cela? Voici leur dialectique. Elle est toute sophistiquée; ce n'est pas une raison pour qu'elle ne soit pas vivante, agissante et redoutable.

Ils nous engagent à considérer la récente guerre comme un phénomène dénué de toute analogie avec ce qu'on avait jamais vu. Mais la singularité de la grande guerre ressemble à celle de la Renaissance qu'on a définie : du nouveau qui n'est pas neuf. Les nouveautés qui se sont produites sont, la plupart, faites d'éléments plus anciens; d'autres sont le corollaire d'un précédent théorème; toutes sont, pour ainsi dire, à base de passé. Nos chefs étaient des hommes de métier, non pas des improvisateurs. Tout leur génie n'empêche pas qu'ils ne soient les élèves et les continuateurs des grands capitaines et de Napoléon : leur génie même a pris naissance et a pris l'essor dans l'étude et la méditation du passé. Quant aux soldats que nous avons eus, croyez-vous que la déclaration de guerre les ait tirés du néant, qu'ils aient eux-mêmes tiré du néant leur intelligence et les vertus qui les signalent comme les premiers soldats du monde, ce dévouement, cette patience, une alacrité de l'âme et du corps qui les a rendus capables de passer de l'opiniâtre défensive à l'offensive soudaine et fougueuse; enfin cet esprit belliqueux qui est celui de la race? De tels soldats sont des soldats-nés, et nés de quoi ? mais de tout un passé militaire. Il faut des siècles pour former de tels soldats!

C'est ici que protestent les théoriciens de la vie improvisée; à la vieille armée française, ils comparent les jeunes armées

Digitized by Google

américaine et anglaise qui, à la déclaration de guerre, n'existaient pas et qui sont nées de la guerre.

Cela ne s'est pas fait comme par enchantement. Et l'on se moque de nous, si l'on nous raconte que le triomphe des Alliés est le triomphe de l'improvisation. L'armée américaine est venue tard; elle nous a bien secondés et elle allait nous seconder plus encore, quand la paix intervint. L'armée anglaise n'a pu donner son plein d'activité dès le début; ce qu'elle a fait ensuite est magnifique. Mais la reconnaissance due ne nous défend pas de dire la vérité, qui est que la France a fait plus et beaucoup plus que ses alliés. Puis il est faux de prétendre que l'armée anglaise témoigne en faveur de l'improvisation. Quand les Anglais ont résolu de nous donner toute l'aide possible, nous étions en immense péril. Nos troupes, qui avaient subi tout le premier choc, avaient besoin de secours. Ce que la France a fait de beau, ce fut de laisser à l'Angleterre, prise au dépourvu, le temps de composer et de former son armée. Rappelez-vous les conjonctures : à ce moment-là, terrible moment, la pressante nécessité nous engageait à conjurer l'Angleterre de nous envoyer, au jour le jour, ce qu'elle avait pu lever de soldats nouveaux. Et nous avons dit à l'Angleterre : — Prenez le temps indispensable et ne gaspillez pas votre effort. Nous sommes là; nous attendrons. Quand vous serez prêts, venez. Ne bâclez pas, mais travaillez. Ne nous envoyez pas, un à un, des bataillons imparfaits; vous nous enverrez une armée quand elle sera prête. D'ici là, nous tiendrons!...

Et nous avons tenu, nous avons attendu au prix de quels sacrifices ?... Nous avons fourni des *cadres* et prêté des *instructeurs*. L'endurance de notre vieille armée a procuré à la jeune armée anglaise et l'enseignement et le loisir qu'il lui fallait pour qu'elle se mît debout. *L'armée anglaise une armée improvisée?*... Jamais de la vie! Une armée qui, d'abord, avait pour elle les vertus du peuple anglais, qui n'est pas un peuple improvisé ; puis une armée à laquelle l'armée française a donné l'exemple et le temps de grandir avant de la jeter dans la mêlée. L'Angleterre le sait à merveille, elle ne le nie pas; ce sont de frivoles doctri-

Digitized by Google

naires de chez nous qui, au profit de leurs fantaisies théoriciennes, faussent sur ce point, comme sur d'autres points, la vérité. Pour illustrer leur bille visée de l'improvisation, qui satisfait la haine qu'ils ont à l'égard du passé, ils ne balancent pas de diminuer le rôle de la France.

Examinez l'histoire de la guerre; vous y trouverez de l'improvisation : ce n'est pas ce qui a réussi. Mais ce qu'il a fallu de siècles, ce qu'il a fallu de passé, c'est la France qui l'a fourni. Bref, loin de dire que l'histoire de la guerre illustre la doctrine de l'improvisation, l'histoire de la guerre a prouvé très cruellement les dangers de l'improvisation et, magnifiquement, la puissance et l'efficacité perpétuelle du passé.

Les doctrines valent ce qu'elles valent. Mais ce n'est pas leur valeur intrinsèque et leur qualité philosophique, ni même leur coïncidence avec l'authentique réalité, qui les désigne à l'amitié des multitudes. Car les multitudes ne sont pas raisonnables : elles sont passionnées. Une doctrine a du succès dans un pays à une époque, si elle favorise les passions de ce pays à cette époque. Méconnaissance du passé, la doctrine de l'improvisation s'est répandue parce qu'elle favorise l'un des vices de notre temps : l'ignorance. Ai-je tort de le dire? Il me semble que le savoir, le vrai savoir, est méprisé. Les syndicats ouvriers n'admettent pas qu'un ouvrier passé maître en sa partie gagne plus que les autres. Nos artisans n'ont plus le goût d'accomplir un chef-d'œuvre et de faire fleurir dans leur travail la tradition du bel ouvrage. Qu'est-ce que le savoir? Une dignité qui ne se porte plus. On n'a plus ni amitié, ni déférence pour l'étude, qui est pourtant l'un des soins qui ennoblissent le mieux nos journées. Et l'on ignore le passé; c'est plus commode. Cette commodité devient une facile coquetterie.

Ajoutez à tant d'ignorance contente de soi une extraordinaire pétulance qui est le caractère de nos contemporains. Parce qu'ils ont l'esprit tout à fait indemne d'un savoir qui les retarderait, ils sont légers, soudains et bondissants comme de jeunes chevreaux. Ne les invitez pas à regarder derrière eux et à consulter le souvenir des âges écoulés; ils se dépê-

Digitized by Google

chent, c'est-à-dire qu'ils se trémoussent. Ils ne savent rien, mais ils bondissent.

Je les appelle nos petits Adams. Au Paradis terrestre, le jeune Adam contemplait pour la première fois les choses de la terre; et les arbres, les fleurs, les eaux qui reflétaient le ciel étaient par lui regardés pour la première fois. Les sentiments qu'il éprouvait et les gestes qu'il faisait marquaient la spontanéité vive de la jeune humanité. Nos petits Adams, qui ont des milliers d'années derrière eux, leur spontanéité n'est point une grâce, mais véritablement une disgrâce. Ils ressemblent à ces vieillards qui, par des artifices de costume, de fard et de cosmétique, se donnent l'air ou croient se donner l'air de jeunes gens. Ce sont de vieux gamins, et il n'est rien de plus ridicule. Ce sont de vieux pantins, et leur comédie n'est pas drôle, car elle souligne l'authentique réalité de leur déchéance, que leur déguisement n'a point supprimée. Ils pèchent contre l'art de vivre et de vieillir, et contre la bonne règle qui est d'avoir intelligemment son âge. L'humanité n'est plus, et depuis longtemps, un enfant; nos petits Adams y font un absurbe personnage de marionnette surannée et repeinte.

Voyez-les, nos petits Adams, à l'ouvrage, dans la politique, dans la littérature et dans les arts, et dans le train quotidien de la vie.

La politique est, pour les hommes d'un même temps, la science de la vie commune. Depuis que le monde est monde, les hommes ont essayé bien des façons de résoudre le problème. Beaucoup d'essais ont abouti à de très fâcheux mécomptes. Il est bon de savoir ce qui n'a rien donné que de mauvais, afin de ne pas recommencer de pareils ennuis. Il est bon de prendre l'avis du passé. Voilà précisément ce que nos petits Adams refusent.

Comme ils découvriraient l'Amérique, ils inventent, et tout fiers d'inventer ce qu'on a inventé bien avant eux, jadis, et à quoi l'on dut renoncer parce que, si j'ose dire, ça n'allait pas. La société future telle que les plus renommés théoriciens du socialisme l'annoncent, est une vieille histoire, un très vieil état de l'humanité maladroite et qui n'a pas encore inventé

Digitized by Google

la civilisation. Les voyageurs en retrouvent des traces chez les sauvages de certaines îles lointaines dont les peuplades sont noires et incultes.

Nos petits Adams, voyez-les dans la littérature et dans les arts. Quelle pitié ! Je ne vous parlerai pas du cubisme : ce n'est qu'une entreprise de scandale. Ne soyons pas scandalisés; les cubistes seraient arrivés à leurs fins. Mais, par le cubisme ou par d'autres moyens d'une effronterie extrême, nos petits Adams ont résolu de rompre avec le passé, de dessiner et de peindre comme si l'on n'avait avant eux ni peint ni dessiné. Alors, ils ne savent ni peindre ni dessiner; c'est tout naturel. Il leur manque d'avoir fait leurs écoles et aussi de profiter des écoles qu'ont faites leurs devanciers, au cours des siècles.

Quelques-unes des œuvres autour desquelles une réclame industrieuse attire du monde ressemblent à ces rudimentaires esquisses que l'homme des cavernes gravait sur une paroi rocheuse, sur un bois de cerf ou une omoplate de bœuf. Encore y a-t-il cette différence : l'homme des cavernes faisait de son mieux, et le médiocre essai qu'il a réussi tant bien que mal est touchant comme le premier soupçon d'un art qui tâche d'être beau et qui le sera; tandis que la nouvelle maladresse est une détestable gageure et le sabotage de la beauté.

J'entends bien qu'il y a une habileté dans les arts, une virtuosité qui souvent se développe au détriment de la pensée. Le peintre, par exemple, arrive à ne plus accomplir que des prouesses; et comme sa main s'est accoutumée à tracer des lignes élégantes, à poser des couleurs charmantes, cela bientôt lui suffit, de sorte qu'il cesse de considérer son art comme l'expression d'une idée ou d'un rêve. Il devient un gymnaste qui prodigue les tours de force ou d'adresse. La Renaissance italienne au XVIe siècle a commis cette faute; et l'on a vu alors s'épanouir une prodigieuse variété de dextérité inutile.

Un Pérugin qui ne croit pas en Dieu, peint Dieu, les saints et les anges comme, en d'autres temps, il aurait peint des embarquements pour Cythère ou des batailles. Cet art est privé d'une âme qui fleurit dans ses témoignages. Conséquem-

Digitized by Google

ment, nous sommes tentés de préférer à ces grands maîtres épandus de leur maîtrise, leurs prédécesseurs moins malins et qui, avec moins d'habileté, copient plus exactement leur exacte pensée. Conséquemment, plusieurs de nos contemporains retournent plus volontiers à la leçon des Primitifs. S'ils n'empruntent aux Primitifs que la sincérité de leur ferveur et l'exemple d'un art attentif et discret, c'est bien ; mais s'ils n'imitent que la maladresse d'un art qui préludait avec difficulté, ce n'est pas bien ; la véridique simplicité des Primitifs devient la fausse ingénuité de nos contemporains.

Fausse ingénuité qui ressemble aux sottes mines des bonnes dames qui font les petites filles.

Et quant à la littérature, je vous jure que l'ignorance ne lui vaut absolument rien. Sous prétexte que nous sommes las d'une rhétorique dont les exploits sont fastidieux, las des procédés qui ont trop servi, la jeune école a supprimé tout l'art d'écrire. Elle ne sait plus le sens des mots, il lui faut des néologismes. Elle néglige cette vérité qu'un mot tout neuf et qui n'a point vécu longtemps avec les gens et leurs plaisirs ou leurs douleurs, est tout dépourvu de sens et n'est qu'une étiquette posée sur du néant.

Elle abolit la syntaxe qui *est la logique d'un peuple* et qui montre *comment se rangent les idées dans une claire intelligence*. Elle ne fait *plus que bégayer*. *Cependant* notre littérature *est une merveille qui dure depuis un millier d'années*. *Cette conversation des lettrés* qui, au cours des siècles ont élaboré *l'âme de la France*, *voici que des étourdis y font une irruption soudaine et brutale*. *Ils ne s'avisent pas de savoir ce que l'on disait, où l'on en est*, comment *on cause* et la règle de courtoisie qu'on observe. Ils ne s'avisent de rien au monde que de parler plus fort qu'on ne parlait, afin d'être entendus, et ils ne disent rien qui vaille de remuer, fût-ce un instant, l'air léger.

Nos petits Adams, voyez-les enfin dans la vie quotidienne. Ce qu'on appelait naguère encore l'usage ou les jolies manières, leur est un objet de sarcasmes. Ils se moquent de nos préjugés, de nos conventions. Relevons ces deux mots qu'ils trouvent dérisoires et que nous trouvons excellents. Mais oui, des *pré-*

Digitized by Google

jugés! c'est-à-dire des jugements une fois acquis. En d'autres termes, nous refusons de poser à chaque moment des questions d'espèces. Nous y perdrions notre temps et nous gaspillerions le court loisir que nous laisse la vie. C'est une plaisanterie de croire et de prétendre que, sur tous les problèmes, nous inventons une solution nouvelle et qui soit notre avis. Le simple badaud qui traverse une rue parisienne doit résoudre en peu de secondes une extraordinaire quantité de problèmes qui occuperaient, pendant de longues heures, un mathématicien très subtil : avant qu'il n'eût apprécié les diverses méthodes que son imagination savante lui fournit, de rapides voitures l'auraient secoué, de lourds camions l'auraient aplani. Mais il emploie par habitude des solutions que lui procure l'expérience de ses parents et la sienne : ses préjugés le sauvent. Nous avons besoin de pareils préjugés pour ne pas faire de faux pas dans l'aventure morale de l'existence. Des *conventions?* mais, oui! Et c'est-à-dire que pour vivre commodément et gentiment les uns avec les autres, les gens d'un même temps et d'une même société conviennent d'observer certains devoirs qui ne semblent pas tous très importants, mais sans lesquels une société serait une chose abominable et analogue à un attroupement de fous.

Or, *nos petits Adams refusent d'accepter l'usage qui vient du passé.* Ils ont une désinvolture extrêmement désagréable Et, en définitive, que font-ils? Cela n'a l'air de rien si l'on néglige d'y bien regarder; mais ils démolissent la civilisation.

Voilà pourquoi je les déteste. On a tort de se figurer que la barbarie est un état de l'humanité très ancien, dont nous serions séparés par de longs siècles. Alors, non, la *barbarie n'est pas une chose finie ; elle est permanente. Les personnes qui ne s'en sont point aperçues au cours de la récente guerre, je ne sais pas où elles regardaient.*

La *barbarie* est *auprès* de nous, elle est en nous et elle nous menace. Nous ne sommes préservés d'elle que par le fragile rempart de cette merveille délicate, *chef-d'œuvre* que nos pères nous ont fabriqué peu à peu, nous ont transmis et qu'il nous faut garder avec un soin méticuleux : la *civilisation.*

Digitized by Google

La civilisation dans l'ordre politique et social, dans la littérature et dans les arts, dans les mœurs et dans l'usage quotidien. *Pour la détruire, il suffit de très peu de chose. Elle n'est pas notre nature ; elle est le triomphe de notre ingéniosité sur notre nature. Elle n'est pas l'œuvre d'un jour, ni d'un siècle, mais l'œuvre de tous les siècles qui ont eu beaucoup de peine à l'accomplir. Sans elle, nous sommes des sauvages. Et, des sauvages, voilà ce qui nous rendrait le mépris du passé tel que le professent les partisans d'un certain cubisme social. Est-ce que j'ai tort et est-ce que j'abuse des hypothèses les plus noires ? Voyez, pour avoir rompu avec tout son passé, ce qu'il en coûte à la malheureuse Russie !...*

On me dit : mais vous qui ne méconnaissez point le passé, vous méconnaissez le présent ; vous méconnaissez plus grièvement que le passé toute la nouveauté de notre époque. Je ne nie pas la nouveauté de notre époque ; elle succède à la catastrophe la plus épouvantable que le monde ait subie depuis les invasions des barbares et, avant cela, depuis le déluge. Mais, précisément, *plus notre époque est nouvelle et plus je crois qu'elle a besoin de l'aide que le passé lui offre.*

Pour résister aux conséquences les plus redoutables d'une catastrophe, nous avons à rechercher ce qui en est justement le contraire : la continuité. Tâchons de la rétablir.

Une époque est la longueur d'une étape sur la route que suit l'humanité. Mais la catastrophe a démoli les ponts. Elle les a démolis derrière nous ? Et nous n'avons point envie de retourner sur nos pas ?...

Nous sommes, sur la route que suit l'humanité, une troupe en marche. C'est de l'arrière que nous sont amenés la subsistance, les munitions et les ordres.

Il ne faut pas que les ponts soient rompus, ou bien nous allons défaillir sur la route. Aussi voudrais-je voir qu'aujourd'hui l'on répare les ponts. Mais il me semble que pas mal de gens sont occupés, sont acharnés à détruire ce qui subsistait. Voilà, si j'ai raison, le péril.

Et nous qui ne sommes point du nombre des démolisseurs,

Digitized by Google

il nous faut redoubler de vigilance autour du passé, autour des ponts et au bord de la route. Faisons bonne garde.

Les volontaires ne manquent pas pour aller de l'avant, fût-ce à l'aventure. C'est aux postes de prudence et de sagesse que l'affluence n'est pas grande; c'est aux relais, par où viennent du passé les bons secours de vérité dûment éprouvée.

Nous avons à être les fidèles conservateurs de ce qui doit durer. Notre tâche est indispensable et n'est point médiocre, quand elle nous vaut l'hostilité des frivoles. Et notre tâche n'est pas ingrate s'il nous plaît, comme il doit nous plaire, de préserver contre l'oubli, seconde mort, ce qui a fleuri sous les soleils éteints. Comment, nous autres, n'aimerions-nous point jusqu'au dévouement le passé, ou autant dire, la série des années qui nous rejoignent aux années où Dieu nous a donné son Évangile, quand parmi nous, car c'était déjà nous, vivait et parlait la vérité sous le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

6 décembre 1925.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 28 FÉVRIER 1926

PRÉSIDENCE DE M. JOIN-LAMBERT

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Étaient présents : MM. André Join-Lambert, vice-président de la Société ; Joseph L'Hopital, Jacques Hérissay, de Mare, Guillemare, Ch. Lecœur, chanoine Guéry, Anquetin, Gossart, G. Poulain, Lamiray, Et. Deville ; Albert Hubert, Mahieu, Carrère, Halliez, Lauvray, Dr Lerat, Coutil, Marcel Labey, Liard, Thureau-Dangin ; Couret, chanoine Bonnenfant, Petit, Baudot, Bourguignon, Avenel, Cumont, Duguay, P. Duchemin, Huvey, Sevin, l'abbé Desdouits, Ronsil, Alphonse Hubert, Menu ; Mmes Lamiray, Yvonne Régimbart.

Excusés : MM. Abel Lefèvre, sénateur de l'Eure ; Pierre Préteux, directeur de la *Revue Normande ;* Alexandre Duval, député ; Georges Menon ; Souty et Millais.

M. Doucerain donne lecture du procès-verbal de la séance générale du 6 décembre 1925, lequel est adopté sans observations.

Congrès des Sociétés savantes à Poitiers. — Le LIXe Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à Poitiers le mardi 6 avril 1926, à deux heures.

Les journées des mardi 6, mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 avril seront consacrées aux travaux du Congrès. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts présidera la séance générale de clôture, le samedi 10 avril, à deux heures.

MM. Léon Coutil et Albert Doucerain sont délégués par l'assemblée pour représenter la Société au Congrès. Les cartes de congressistes doivent être demandées avant le 8 mars prochain.

Digitized by Google

Don à la Bibliothèque. — M. Etienne Deville, conservateur de la bibliothèque de Lisieux, offre à la bibliothèque de la Société les manuscrits et papiers de M. Joseph Béranger, collectionneur-numismate, ancien membre de la Société, décédé à Saint-Maur-les-Fossés le 24 novembre 1918.

Ces manuscrits et papiers divers, travaux historiques et de numismatique, présentent un intérêt de premier ordre pour l'histoire de la Normandie. Ils viendront grossir notre fonds de manuscrits, déjà précieux par les papiers de François Rever.

La Société adresse ses vifs remerciements à M. Deville pour le choix qu'il a bien voulu faire de la Société pour la conservation de ces manuscrits. M. le Président lui donnera la parole tout à l'heure pour la lecture d'une notice biographique consacrée à M. J. Béranger.

La Maison du Grand Veneur. — Cette maison, qu'habitait jadis, à Évreux, le regretté M. Chassant, archiviste-paléographe, ancien bibliothécaire de la Société, et ancien conservateur du Musée, est en train de tomber sous la pioche des démolisseurs. Malgré une vive campagne de nos confrères, MM. Marcel Delaunay, Georges Gossart et Henri Lamiray, la municipalité d'Évreux a décidé de faire disparaître ce vieux logis, tout en conservant cependant la cour intérieure, qui sera vitrée, et qui servira d'abri au Musée lapidaire que la ville a l'intention d'y établir.

Avant de prendre une décision définitive, la municipalité, dans la personne de MM. Monduit et Legras, adjoints au maire d'Évreux, a eu l'amabilité de convoquer les membres du bureau de notre Société pour donner leur avis.

Ceux d'entre nous qui ont pu se rendre à la convocation ont reconnu que, puisque l'entretien de cette vieille maison devenait trop coûteux, l'utilisation qu'on voulait faire de la cour intérieure — la partie la plus curieuse de l'édifice — méritait l'approbation des amis des arts et de l'archéologie. La Maison du Grand Veneur — ou ce qu'il en reste — va devenir une annexe du Musée. C'est encore une utilisation digne d'elle, et son destin pouvait être pire.

Concours départemental agricole à Évreux. — Sur la

Digitized by Google

demande de M. Lamiot, président du Comice agricole des deux cantons d'Évreux, la Société a mis à l'étude un projet de concours départemental agricole à Évreux, le *dimanche 26 septembre 1926*.

La Société n'ayant pas l'intention d'abandonner le projet de concours pour lequel elle s'est engagée à Thiberville, pour une date voisine, tâchera de concilier l'organisation de ces deux concours, si les subventions qui lui seront allouées par l'Office agricole sont suffisantes. Une subvention spéciale pourra être demandée au Conseil général dans sa session d'avril.

Lectures et rapports. — L'ordre du jour appelle la lecture du discours de M. Join-Lambert, vice-président, sur M. André Beaunier, notre regretté Président, mort dans l'exercice de ses fonctions, le 10 décembre 1925.

Cet hommage au regretté et remarquable écrivain, originaire d'Évreux, a été fort applaudi.

M. Albert Doucerain, Secrétaire perpétuel, a donné ensuite lecture de son rapport annuel sur les travaux de la Société en 1925. Ce rapport contenait l'hommage aux morts de l'année, MM. Paul Petel, l'abbé Humblot, Paul Toutain, Edmond Monnier et André Beaunier.

M. Georges Poulain, conservateur du musée de Vernon, a lu la fin de son étude sur les Églises rurales du canton de Vernon, dont les deux premiers chapitres ont déjà paru dans le Recueil de la Société.

M. Etienne Deville, conservateur de la bibliothèque de Lisieux, a donné lecture d'une notice biographique sur M. J. Béranger, numismate distingué, ancien membre de la Société.

Enfin, M. Henri Lamiray, membre du Conseil d'administration, a communiqué à l'assemblée le résultat de ses fouilles dans l'ancienne nécropole de Mediolanum (Évreux), où il a été assez heureux pour retrouver presque intactes des figurines en terre cuite représentant des Hercule ou des Vénus.

Toutes ces lectures ont été fort applaudies.

Élections. — L'assemblée a procédé ensuite à la nomina-

Digitized by Google

tion d'un Président pour 1926. M. Albert Petit, ancien professeur au lycée Janson-de-Sailly, historien de la Normandie, officier de la Légion d'honneur, a été nommé Président.

MM. le chanoine Bonnenfant et Pierre de Viel-Castel ont été nommés membres du Conseil d'administration pour trois ans, en remplacement de MM. le chanoine Guéry et Servin.

Approbation de l'exercice financier de 1925. — M. Leheurteur, trésorier de la Société, a donné lecture de l'état récapitulatif des recettes et des dépenses de la Société en 1925, ainsi que de son rapport sur l'état des finances sociales. Ce rapport a été approuvé.

Admission de nouveaux membres. — M. le Président a mis aux voix les candidatures des nouveaux membres dont les noms suivent :

MM. Zévort, préfet de l'Eure; Marcel Baudot, archiviste du département; Émile Baylac, chef comptable; Boucrel, huissier; Gasc-Desfossés, professeur honoraire au lycée d'Évreux; Emmanuel Pihan, directeur d'assurances; de Prémonville, professeur au collège Saint-François de Sales; Pierre Schweitzer, artiste peintre à Évreux; Henri Buisson, agriculteur à Saint-Luc; Fouasse, agriculteur à Prey; Claveau, artiste peintre à Verneuil; Gomel, ancien huissier; Debraye, professeur au Lycée.

La séance a été levée à quatre heures et demie.

DISCOURS DE M. ANDRÉ JOIN-LAMBERT

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Mesdames, Messieurs,

Un nouveau deuil a frappé notre Société. Le président que vous vous étiez choisi, André Beaunier, est mort.

Au lieu d'entendre le discours d'adieu qu'il devait prononcer au terme de son mandat, nous le devons pleurer.

Digitized by Google

« Vivre, a-t-il dit dans la préface du livre charmant qu'il a « consacré à Joseph Joubert, c'est disputer quelque chose à la « mort, en attendant qu'on s'abandonne à elle, qui est la plus « forte et peut-être la meilleure. »

Il s'est abandonné à elle. Elle a été la plus forte et nous l'a pris, un soir, en plein travail, en pleine activité, quelques jours après une conférence qu'il était venu faire en notre ville. Fut-elle la meilleure, ainsi qu'il le prétend? Je crois qu'il ne l'aurait point dit, s'il avait vu la peine, le chagrin de ceux qu'il a quittés.

En le plaçant, il y a un an, à la tête de votre Société, vous lui aviez fait un grand plaisir. Il en avait goûté, nous disait-il, « la qualité tendre et exquise ». Vous l'aviez ramené dans la petite ville où il était né, il y a quelque 56 ans, petite ville à laquelle il n'avait jamais été infidèle et qu'il aurait voulu, nous dit-il, appeler d'un mot qui exprime la plus délicate des tendresses : « Maman ».

Et je crois en effet qu'il retrouva, en répondant à l'appel que, par votre intermédiaire, lui adressa sa petite patrie, les joies filiales les plus pures. Il tenait à votre ville, à votre contrée par de fortes et nombreuses racines. Dans son discours du 17 mai, il rappelait que son grand-père était de ce pays, ayant vécu en effet dans le petit bourg voisin de la Commanderie. Son père, qui avait fait ses études secondaires au lycée de Caen et ses études de droit à Paris, était revenu se fixer à Évreux, et si sa mère était née à Chartres, qui n'est point tout à fait à nous, mais est seulement notre voisine, la mère de sa mère était de Breteuil-sur-Iton.

Et nous n'oublierons pas qu'il passa son enfance dans votre ville, ni que ses études commencèrent au lycée d'Évreux. Il avait le droit de se dire, ainsi qu'il nous le rappelait, « un vieux Normand très entêté de sa province », et de célébrer la bonté, la beauté de notre terre Normande parce qu'il l'aimait comme un fils — un fils très fidèle et très sensible.

Cette sensibilité, Messieurs, quelle exquise qualité. Combien elle donne de bonheur aux êtres qui entourent ceux qui la possèdent, surtout quand elle est unie à une autre qualité, la bonté.

Digitized by Google

Quel fils il fut? Messieurs, laissons-le parler : « Il est, de tous les garçons, l'aîné. Il a pour sa mère une tendresse infinie; il devient, avant sa quatorzième année, un petit confident pour elle : ce qu'on lui dit, d'une tremblante voix, il le comprend et, le reste, il le devine. » Ainsi parle-t-il de Joseph Joubert. Ne croirait-on pas le voir?

Permettez-moi de vous lire encore, quelques feuillets plus loin, ces lignes dont sa modestie se fût offensée, mais que votre amitié comprendra :

« Plus on étudiera l'histoire des grands hommes — je ne « dis pas les célébrités auxquelles les circonstances sont « quelque temps favorables, je dis les maîtres de la vie men- « tale, — plus on connaîtra la dépendance où ils furent à « l'égard de leurs mères, femmes parfois très simples et « d'apparence ordinaire, mais nobles d'esprit, fières de cœur « et, souvent, sublimes en secret comme eux le sont visible- « ment. Leurs mères ne leur ont pas toujours communiqué « idées, croyances et opinions. N'importe, ils ont subi cette « influence; mieux qu'une influence : ils valent un peu ce « qu'ont valu leurs mères. C'est la même qualité de l'âme; « on a le sentiment qu'essayées, ces deux âmes rendraient le « même son.

« Ces enfants ne sont pas libres; un doux attachement les « tient. S'ils se libèrent, ils le feront avec douleur et, presque « toujours, à leur dam[1]. »

N'y a-t-il pas là, sinon une confession, au moins l'expression d'un tendre regret, en même temps qu'un secret mais juste hommage à celle qui, née à l'ombre de la cathédrale de Chartres, héritière des fortes traditions d'une vieille famille consacrée à l'industrie locale de l'imprimerie, parvint à surmonter, après avoir quitté Évreux, les plus graves difficultés matérielles et sut rendre prospère et attrayant le foyer familial.

Son père n'eut pas sur lui une moindre influence. De forte culture, esprit très fin, il vécut avec son fils en réelle intimité intellectuelle — privilège rare réservé aux esprits d'élite.

1. *La jeunesse de Joseph Joubert*, page 17.

Digitized by Google

Ce fils devait lui donner sa suprême joie en se faisant admettre à l'École normale supérieure quelques jours à peine avant la mort de son père.

De Normale, André Beaunier reçut profondément l'empreinte. Il y confirma son goût pour la culture désintéressée de la pensée, son amour de la probité intellectuelle, son ardeur infatigable au travail, que devaient singulièrement encourager des maîtres tels que le spirituel et fin Gaston Boissier. Il en sortit pour accomplir son service militaire dans sa ville natale, à Évreux, et entra ensuite à la Fondation Thiers, où il entreprit un très important travail de philologie sur les « Bestiaires » du moyen âge. Cette étude de la philologie, qu'il poussa très à fond, et qui le lia d'amitié avec Gaston Pâris, lui fut un complément singulièrement précieux de sa formation classique. Plus tard, il traita cette science avec un peu d'ingratitude. Nous ne nous en plaindrons pas. Est-il rien de plus curieux que cette page qu'il consacre au métier de philologue :

« C'est un métier parfait pour des gens qui ne sont pas des « utopistes, qui ont perdu le goût d'agir et renoncent à « influer sur les réalités ambiantes. C'est un refuge pour les « découragés de leur temps... Je trouve absurde et coupable « même d'infliger ces vieilleries à des enfants, naïfs et gais, « qui s'élancent vers la vie avec une confiante fougue. Mais « l'hellénisme, Picrate, offre aux âmes timides, que la vie « a déçues, des joies gentilles et calmes, appropriées à leur « délicatesse!

« L'actualité a des inconvénients. Elle est criarde, exubé- « rante, tumultueuse. On ne saurait l'apprécier avec détache- « ment : on y est pris. Elle vous choque, avec ses façons « désinvoltes et grossières; elle vous bouleverse, avec son « imprévu, comme on dit, « sensationnel » : le mot n'est pas « joli, mais il est juste. Oui, l'actualité vous donne de « grosses sensations, triviales et confuses. Elle s'aboie dans « les rues, fait des rassemblements, se vend un sou.

« Éloignons-nous de cette gourgandine.

« Que l'antiquité, au contraire, est belle et sereine! La « patine du temps lui confère une dignité merveilleuse... Je

Digitized by Google

« ne te parle pas d'une époque réelle, où des hommes vécu-
« rent, analogues à nous, laids sans doute et sujets à de quo-
« tidiennes douleurs. Je crois que les hommes, en tout pays
« et toujours, sont un spectacle médiocre. Mais l'antiquité,
« telle qu'à distance elle se transfigure, c'est la réunion des
« poètes et des sages : Homère, qui interrogeait la Muse :
« Muse, dis-moi combien les Akhéens possédaient de vais-
« seaux », et, la Muse s'étant prononcée, chantait : « Les
« Akhéens avaient trois cents vaisseaux[1] ! »

Savourons cette délicate ironie. Dans ce singulier et parfois profond roman de *Picrate et Siméon*, elle aboutit à un doute un peu découragé, sinon à une négation des raisons de vivre, mais rappelons-nous, c'en est ici le lieu, les lignes que nous citions tout à l'heure sur l'influence maternelle : « Ces enfants ne sont pas libres; un doux attachement les tient. S'ils se libèrent, ils le feront avec douleur et, presque toujours, à leur dam. »

Mais non, ils ne se libèrent point. — Ils font seulement le tour des questions. Parce qu'ils sont de parfaite bonne foi et que leur intelligence est ouverte à toutes les idées et à tous les raisonnements, il semble parfois qu'ils s'égarent : il n'en est rien. Ce n'est qu'une simple exploration. — Ils reviennent au port, plus forts et mieux armés.

Ainsi se forment les fortes personnalités — qui ne renient point du tout leurs origines — mais qui, tout au contraire, cultivent les germes qu'a placés en elles la tradition, les développent et les amènent à leur plein épanouissement. Je le citerai encore, si vous voulez bien : « Ce n'est pas la déception de l'audace qui l'a incité à retourner sur ses pas. Il ne retourne pas en arrière : il continue d'avancer. Il n'appauvrit pas sa pensée ; il l'enrichit sans cesse : et il l'épanouit, lorsqu'il l'a menée à ses vérités les plus certaines. »

C'est encore de Joubert qu'il parle. Mais, en lisant ces lignes, est-il possible de ne pas les lui appliquer ?

Dès lors, il était singulièrement armé pour exercer cet art

1. *Picrate et Siméon*, page 112.

Digitized by Google

de la critique, si noble et si dangereux aussi — qui exige tant de clairvoyance, d'indépendance et de probité.

Au cours de la vie trépidante que nous menons, ou que mènent au moins beaucoup d'entre nous, il reste bien peu de temps pour l'étude, la lecture, et surtout pour ce recueillement qui seul permet de tirer les fruits de l'étude et de la lecture. A plus forte raison ne pouvons-nous point juger avec discernement, séparer, parmi tous les livres qui s'impriment ou toutes les pièces qui se jouent, ce qui caractérise notre époque et mérite de retenir l'attention.

Une savante et copieuse publicité porte aux nues ce qui est mauvais ou médiocre — et le mérite, qui heureusement s'unit encore parfois à la modestie, reste caché, précisément parce qu'il est modeste. Crever les ballons gonflés de vent, renverser les idoles aux somptueuses apparences, discerner ce qui, dans le succès, n'est dû qu'à la mode ou à l'engouement passager, pour mettre en évidence ce qui répond aux règles éternelles du beau et du vrai, tel est aujourd'hui le rôle du critique.

André Beaunier se faisait de ce rôle une conception très élevée. Il n'était point bénisseur. Il désirait qu'on respectât la langue et l'esprit français — et parce qu'il était connaisseur en la matière, il se montrait parfois sévère. Un de ses confrères, en un article nécrologique, a parlé de « la minutie parfois un peu cruelle », avec laquelle André Beaunier examinait l'agencement d'un discours, d'un article, d'un vers, d'une phrase, et la place d'un mot. Le même a dit aussi « l'aimable férocité de notre ami »[1]. Oui, il fut un peu féroce, et il faut l'en louer. L'indulgence ne doit point être la vertu d'un critique. Celui-ci doit savoir, pour le bien de l'art, pour la sauvegarde de la morale aussi, exclure et condamner. Et puisque, par les nécessités de la vie actuelle, le critique doit nous présenter en quelque sorte la nourriture intellectuelle qui convient à nos esprits surmenés, il importe que nous soyons avertis par lui que certains mets

1. Raymond Lécuyer, *Le Gaulois* du 11 décembre 1925.

Digitized by Google

de belle apparence sont frelatés, ne contiennent point de substance utile, mais parfois du poison.

Frappé par les belles qualités de conscience d'André Beaunier et par son sens de la responsabilité sociale, M. Paul Bourget lui applique la belle devise : « Je maintiendrai ». L'eût-il trouvée suffisante? Peut-être. Son extrême sensibilité, qui lui créait des liens innombrables et doux avec les choses du passé, le faisait sans doute aussi souffrir plus qu'aucun autre de la médiocrité, de la brutalité, des grossièretés qu'il rencontrait dans le présent.

Il avait quitté sa petite ville pour courir le monde, ou tout au moins chercher à Paris un champ plus vaste à son activité. Dans le discours d'entrée qu'il nous adressait, il semblait confesser son erreur, sinon regretter son départ. Et il nous décrivait de délicieuse façon la vie telle qu'il l'eût rêvée, semble-t-il, dans sa province. Faut-il l'en croire complètement? Je veux bien. Mais tout de même, vous me permettrez de dire que, malgré cet apparent exil, il comptait parmi les heureux de cette terre.

Non seulement, jeune, il avait trouvé parmi les siens les affections solides et tendres qui avaient aidé au développement de son intelligence et de son cœur, non seulement il était resté uni de la plus fidèle amitié à ces amis naturels que sont un frère et une sœur, mais il avait su amener à son foyer une femme éminente qui le comprenait, qui créait autour de lui, en sa studieuse retraite du Vésinet, une atmosphère de calme, de lumière et d'harmonie, favorable à l'épanouissement de son talent. « Ce que j'aime le mieux, après ma femme, disait-il parfois, c'est la grammaire française. » Et nous savons tous qu'il adorait la grammaire française. Eût-il éprouvé ces satisfactions, donné ainsi sa mesure, rencontré ce bonheur rayonnant, s'il fût resté à Évreux? Nul ne peut le savoir. Aussi bien a-t-il fait mieux que d'y rester. Il y est revenu. La parabole de l'enfant prodigue est toujours vraie : c'est pour celui qui revient qu'on tue le veau gras, et non pour celui qui reste. Votre Société a été l'occasion d'un de ces retours. Il nous a dit sa gratitude en termes charmants, — un peu subtils peut-être. Mais un

Digitized by Google

Normand peut-il reprocher à un autre Normand d'être subtil, et n'est-ce point, au contraire, une preuve qu'il était de notre race ?

Messieurs, vous m'excuserez.

Les cruautés du destin ont placé sur mes épaules une trop lourde tâche. Pour vous parler d'André Beaunier, pour dire la perte que sa mort inflige aux lettres françaises, il eût fallu un lettré ; pour dire le deuil qu'elle inflige à ceux qui le connurent dans cette petite patrie dont il parla si bien et qu'il aima d'un si tendre amour, il eût fallu un ébroïcien.

Mais puisque les devoirs de la fonction à laquelle vous m'avez appelé me désignaient pour exprimer en votre nom les regrets de tous, j'ai voulu pénétrer un peu davantage dans l'intimité de votre président et je suis allé voir son frère. Pendant l'heure qu'il a bien voulu me donner, j'ai compris quelle nature tendre et exquise nous avions perdue. Par ses livres je savais son intelligence ingénieuse, ardente et délicate, et je présumais de sa sensibilité. Mais je ne connaissais pas encore son cœur et sa bonté.

Par les siens, je les connais aujourd'hui, — et je connais aussi l'étendue, la profondeur de la perte qu'ils ont faite. En votre nom, je leur adresse nos hommages respectueux et attristés.

Évreux perd un de ses enfants qui lui fit grand honneur. Votre Société perd, en même temps que son président, un ami, un aide qui lui eût été précieux ; les lettres françaises, enfin, perdent un de leurs meilleurs serviteurs.

Digitized by Google

RAPPORT GÉNERAL

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ EN 1925

PAR M. ALBERT DOUCERAIN, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Mesdames, Messieurs,

Ce fut, certes, une année féconde que celle où vous avez organisé, dans l'ordre chronologique, une série de huit conférences, du 18 février au 4 avril 1925; une exposition des Beaux-Arts, du 10 mai au 2 juin ; un concours littéraire, en juillet, et un concours agricole, en octobre. Ce sont là les manifestations rituelles de notre Société. Elle a, comme toujours, et avec succès, réalisé dans la pratique le programme un peu audacieux qui est inscrit dans son enseigne, ou, si vous préférez, sur sa façade : agriculture, sciences, arts et belles-lettres.

Peut-être trouverez-vous qu'il est un peu tard de vous entretenir des conférences de l'an passé quand celles de cette année sont déjà en cours ?

La faute en est à la date tardive de notre Assemblée générale d'aujourd'hui, qui devrait, normalement, se tenir en janvier, mais que les occupations multiples de notre vice-président, M. Join-Lambert, nous ont obligé de reporter au 28 février.

Nous avons donc donné en 1925 une série de huit conférences, sur les sujets les plus variés, et avec des fortunes un peu diverses.

L'art de la conférence est à la mode. Les Français ont tou-

Digitized by Google

jours aimé l'éloquence. Jules César le disait des Gaulois. Mais, comme l'a dit le poète :

Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux.

Certaines de nos conférences ont eu peu d'auditeurs, d'autres ont refusé du monde.

Les projections et les auditions musicales sont particulièrement goûtées d'un public qui oscille volontiers entre le cinéma et le concert.

Il faut surtout que la première conférence soit d'histoire locale et illustrée par des projections. Puis, quand le mouvement est lancé, les auditeurs deviennent les meilleurs propagandistes pour les réunions suivantes. La publicité est indispensable, non seulement dans l'annonce, mais dans le compte rendu, et, à ce point de vue, la presse locale ne nous a pas gâtés. Elle annonce bien notre série, mais ne réitère pas son annonce, et oublie trop souvent de rendre compte de la réunion de la veille.

Quoi qu'il en soit, il nous faut remercier publiquement MM. Gaston Boucher, Gaston Demongé, Pierre Chirol, Jacques Hérissay, Pierre Préteux, Paul-Louis Robert, et l'abbé Sevestre, nos conférenciers de l'an dernier.

Nos succès d'Évreux ont entraîné nos confrères de Bernay et de Pont-Audemer à nous imiter. La section de Bernay a organisé cet hiver une série de quatre conférences, qui auront lieu tous les quinze jours, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, aimablement prêtée par M. le maire de Bernay. La section de Pont-Audemer a inauguré, elle aussi, sa série par une première conférence sur la *Chanson normande* de M. Léon Leclerc, président de la Société du Vieux-Honfleur.

Quant à nous, nous pouvons aussi nous réjouir. Nos deux premières conférences, celle de M. le chanoine Bonnenfant, sur l'*Église Saint-Taurin*, et celle de M. René Gobillot, sur la *Comtesse de Ségur*, ont été des succès. Nous avons connu les salles combles, et je veux remercier spécialement ceux de mes confrères du bureau qui m'ont prêté leur concours pour l'organisation matérielle, MM. Guillemare et Lecœur, secré-

Digitized by Google

taires de vos sections, et Leheurteur, votre très actif trésorier.

L'Exposition des Beaux-Arts qui a suivi, dans le pavillon de la rue Victor-Hugo, la série des conférences, n'a pas eu moins de succès. Plus de 256 œuvres ont été exposées, émanant de 60 artistes. Grâce au zèle de MM. Jacques Hérissay, président de la section des Beaux-Arts; Georges Anquetin, Georges Gossart et Henri Lamiray, membres du Conseil d'administration, ce Salon fut, de l'avis de tous, un véritable triomphe. De l'avis de tous..... sauf, toutefois, de M. Leheurteur, notre Trésorier, qui eut à enregistrer un déficit important, dont il vous donnera connaissance.

Est-ce d'ailleurs, à proprement parler, un déficit que nous avons enregistré? Nous avons acheté, à cette Exposition, un certain nombre de tableaux et d'aquarelles pour une somme de 2.201 francs. Ces tableaux étaient destinés aux tombolas de 1925 et de 1926. Il eût fallu quand même acheter des lots, mais peut-être que notre Conseil d'administration n'y eût pas consacré la même somme. En soi, l'Exposition des Beaux-Arts avait laissé un excédent de 907 francs, qui vient réduire d'autant la somme que nous avons consacrée à l'achat des œuvres de nos exposants, qu'il fallait, à tout prix, encourager.

Les organisateurs avaient la même confiance dans les artistes normands que dans tous les Normands en général; les artistes ne les ont pas déçus; mais les visiteurs normands ont trompé leur attente. Ils sont venus nombreux, parce que l'entrée était gratuite, mais un très petit nombre d'entre eux ont consenti à dépenser le modeste franc nécessaire à l'achat du catalogue. Si notre pays doit être sauvé par l'économie, les Normands seront au premier rang des sauveteurs : leur bas de laine n'est pas usé.

La vente aux enchères des œuvres exposées n'a pas donné, non plus, le résultat que nous attendions. En cette matière les frais de publicité, de commissaire-priseur et d'enregistrement sont tels qu'il faudrait vendre beaucoup pour couvrir les avances. Et puis, nos compatriotes sont convaincus que les artistes, comme les poètes, vivent de peu, et qu'on leur

Digitized by Google

fait beaucoup d'honneur en se dérangeant pour voir leurs œuvres ! État d'esprit regrettable, qu'il importe de signaler. Il est bien évident que l'idéal serait de pouvoir organiser un grand nombre de manifestations de ce genre sans dépenser un centime ; ceux de nos concitoyens qui détiennent cette recette magique sont instamment priés de poser leur candidature au Conseil d'administration. Tous nos vœux les y accompagneront.

Il est cependant des exceptions à cet amour exagéré de l'économie dont je parlais à l'instant. Des cœurs généreux ont songé qu'un pays ne vit pas seulement de trafic et de spéculation, mais aussi tout de même d'idéal et de poésie. C'est le sentiment qui a guidé Mme Paul Labbé, l'admirable épouse de notre ancien Président, qui a fondé, vous le savez, en mémoire de son mari, un prix de mille francs à décerner, tous les deux ans, au meilleur poème qui nous serait présenté.

Ce prix a été attribué, pour la première fois, en 1925, et c'est notre confrère, M. Pierre Billaud, qui en a été l'heureux bénéficiaire pour une suite de poèmes d'une exquise fraîcheur de sentiments et d'une haute portée morale, intitulés *Le Poème de l'Épouse*.

M. Geoffrit — en littérature Jacques Noir, — nous a dit, dans le vibrant rapport qu'il a consacré à ce concours, et qui paraîtra dans notre Recueil de cette année, tout le bien qu'il fallait penser de cette œuvre originale, qu'il a appelée le poème de la Virginité. « Il y a du divin, a-t-il dit, dans ce livre d'amour terrestre, et c'est peut-être à cela qu'il doit le charme exceptionnel qui nous conquiert. »

Dans un de nos précédents concours de poésie, consacré à la gloire du soldat-paysan, Pierre Billaud avait déjà obtenu une mention, qui lui avait été décernée sous forme de plaquette artistique. Il obtient cette fois le premier prix, et il nous est agréable d'applaudir à cette ascension.

Les prosateurs ont été moins heureux. Trois manuscrits seulement ont été reçus pour le Concours de littérature Lucien Fouché, et votre Commission d'examen a été d'avis qu'aucun d'entre eux ne méritait de recevoir le prix de

Digitized by Google

600 francs, qui a été réservé pour un concours ultérieur.

Parmi vos autres manifestations annuelles, je dois vous entretenir du concours départemental agricole qui a eu lieu à Bourgtheroulde les 3 et 4 octobre 1925. C'était notre cinquante-cinquième concours départemental — nos concours d'arrondissement ont dépassé la centaine — et, de l'avis unanime, il a obtenu, lui aussi, un succès éclatant que M. Leroux, inspecteur général de l'Agriculture, et représentant du Ministre compétent, s'est plu à constater, dans son discours au banquet de clôture, en disant qu'il témoignait d'un véritable effort de notre vieille Société.

Ce concours départemental coïncidait avec le concours pomologique organisé par le Syndicat agricole du Roumois. De plus, la Société départementale d'horticulture de l'Eure avait pris la direction de l'Exposition horticole.

Cette alliance de trois Sociétés importantes ne pouvait donner qu'une très belle exposition, un ensemble magnifique, où l'élevage et les produits du sol, en même temps que tout le matériel dont s'outille une ferme moderne, avaient leur large place.

Aussi, Bourgtheroulde, si paisible d'ordinaire, connut-il pendant ces deux journées une intense animation, dont les « anciens » du pays ne se souvenaient pas avoir eu d'exemple.

Le samedi 3 octobre fonctionnèrent les divers jurys du concours. La journée se termina par une visite en auto-car à la ferme-modèle que M. le Dr Martin, président de la Société Centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure, possède au Theillement.

Le dimanche 4, ce fut la visite officielle du Concours par les autorités, au premier rang desquelles on remarquait M. Leroux, inspecteur général de l'Agriculture, représentant le Ministre, et M. Beauguitte, préfet de l'Eure.

Au banquet de clôture, M. Emmanuel Boulet, président du Syndicat du Roumois ; M. Jourdain, président de l'Association française pomologique ; M. Join-Lambert, vice-président de la Société libre de l'Eure, et M. Abel Lefèvre, président du Conseil général, rendirent un juste hommage aux Sociétés organisatrices ; et M. Abel Lefèvre, en particulier,

Digitized by Google

s'étonna qu'avec si peu de ressources, on soit parvenu à un pareil résultat. « La subvention départementale accordée à la Société libre de l'Eure, a-t-il ajouté, a reçu là le plus judicieux emploi. » Un tel compliment nous touche et nous encourage à faire de mieux en mieux, tant que les subventions resteront suffisantes, car les prix augmentent chaque jour, là comme ailleurs.

Pour me résumer, je ne saurais mieux faire que de vous citer des chiffres.

Le budget du concours s'est élevé, en recettes, au chiffre de 25.367 francs, et en dépenses au chiffre de 24.694 fr. 25, soit un boni de 672 fr. 75, qui a été abandonné à la ville de Bourgtheroulde, pour lui permettre d'équilibrer elle-même le budget du Comité des Fêtes, qui avait pris la charge de la décoration de la ville et du feu d'artifice qui clôtura la journée du dimanche.

A côté et parallèlement à ces manifestations traditionnelles, la vie de la Société se déroulait paisiblement. Nous tînmes nos quatre séances générales prévues par nos Statuts ; nous fîmes paraître le Recueil de nos travaux de 1924, qui contient 321 pages, avec d'abondantes illustrations, et qui nous revient au prix de 6.361 fr. 90.

Tout cela coûte évidemment très cher, et notre Trésorier vous dira tout à l'heure que l'exercice 1925 se clôt par un déficit de 1.816 fr. 40. Nous n'avons donc pas échappé à la loi commune, et notre Société ne connaît pas plus que les autres le moyen de remédier à la baisse du franc-papier; mais ce déficit est atténué par le placement d'une partie de nos réserves en francs-tableaux, pour la tombola; en francs-chaises et en francs-poêle, pour le fonctionnement de nos conférences.

D'autre part, votre Conseil d'administration a pris d'énergiques résolutions. Il a décidé de restreindre le nombre des pages du Recueil de 1925, et de ramener de huit à six le nombre de nos conférences. Le prestige de la Société n'en sera pas atteint, et nous regagnerons certainement en 1926, par le jeu normal de nos ressources, le manquant de 1925.

Digitized by Google

Votre Compagnie, Messieurs, ne s'est point cantonnée dans le cycle traditionnel de ce que j'ai appelé « ses manifestations rituelles ». A la vérité, elle ne s'y est jamais strictement tenue dans le passé; sa curiosité et son activité n'ont jamais rien négligé de ce qui était susceptible d'intéresser les Normands ou la Normandie, mais on peut dire que l'exercice écoulé marquera particulièrement son empreinte dans notre vie sociale par les initiatives nombreuses auxquelles vous avez été mêlés.

Plusieurs de nos membres ont pris part au LVIIIe Congrès des Sociétés savantes qui s'est tenu à Paris, à la Sorbonne, au mois d'avril 1925. M. Léon Coutil, ancien Président de la Société; M. Etienne Deville, bibliothécaire de la ville de Lisieux; MM. Georges Poulain et l'abbé Gauquelin, de Jeufosse, y ont lu des communications intéressantes; M. le chanoine Guéry, membre de notre Conseil d'administration, y représentait spécialement la Société.

Votre Secrétaire perpétuel a eu l'honneur d'être chargé du rapport présenté au VIIe Congrès de l'Agriculture française, qui s'est tenu à Rouen, du 12 au 15 mai 1925, sur l'importante question de l'indemnité de plus-value au fermier sortant. Après un débat fort animé, auquel ont pris part MM. Lefas, député d'Ille-et-Vilaine, et Alexandre Duval, député de l'Eure, les conclusions de ce rapport ont été adoptées. Une proposition de loi a été déposée à la Chambre sur ce sujet par M. Jadé, député du Finistère.

L'Echo de Paris ayant institué dans toute la France un championnat d'athlétisme agricole, j'ai été sollicité pour faire partie de la section permanente du Comité d'organisation dans l'Eure. Je n'ai pas cru devoir refuser cette proposition qui était faite au Secrétaire de la Société d'agriculture de l'Eure, et c'est au concours de Bourgtheroulde que le premier concours local de labourage a été organisé. Nous avons joint nos médailles et nos diplômes à ceux et à celles décernés par *L'Echo de Paris*. Il y a quelques jours, le concours départemental du championnat a réuni, à Evreux, 11 concurrents et le champion du département, M. Raphaël Dubos, d'Ajou, canton de Beaumesnil, âgé de 17 ans, a été désigné

Digitized by Google

pour prendre part au concours national qui aura lieu dans quelques semaines à Paris même.

Enfin, nous avons donné notre adhésion à la Fédération des Sociétés Normandes (Fédération régionaliste de Normandie), née à Honfleur en 1923, et dont les statuts se proposent « de grouper et de coordonner les efforts des Sociétés adhérentes pour la défense, la conservation, le développement de tout ce qui, dans les domaines intellectuel, artistique ou naturel, donne à la Normandie son caractère traditionnel et original ». Elle a tenu à Alençon, au mois de juin, son IIIe Congrès. Le IVe se tiendra, en 1926, à Lisieux.

Nous avons adhéré aussi à la Fédération historique de Normandie, que préside M. Prentout, professeur à la Faculté des lettres de Caen. La prochaine assemblée générale se tiendra à Rouen dans le courant d'avril 1926.

Comme vous le voyez, Messieurs, nous avons tenu à rester en contact avec toutes les organisations nationales ou provinciales qui poursuivent, dans tous les domaines, le même but que notre Société, car l'union décuple nos forces.

Toute cette activité, dont je vous donne les preuves tangibles, n'est pas restée sans récompense. La première est la satisfaction du devoir accompli et le sentiment d'avoir répondu à vos désirs.

Mais nous ne sommes pas insensibles aux marques d'égard et d'estime que nous accorde quelquefois le gouvernement, et parmi celles-ci, je ne vous le cache pas, celle qui nous est allée droit au cœur, parce que nous en avions pris l'initiative sous forme de pétition, c'est la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. le chanoine Porée.

Presque octogénaire, le nouveau chevalier est moins chargé d'années que de travaux.

Depuis 1874, en effet, il a fait paraître sur l'histoire, l'ar et les lettres de notre province, une foule d'ouvrages très estimés, parmi lesquels émergent la magistrale *Histoire de l'abbaye du Bec*, le discours sur *la Statuaire en Normandie*, l'étude archéologique sur l'*Église abbatiale de Bernay* et le précieux essai de synthèse qui s'intitule l'*Art Normand*.

Digitized by Google

M. le chanoine Porée s'est signalé à la reconnaissance des artistes en découvrant l'*Hercule terrassant l'hydre de Lerne*, de Pierre Puget, que M. Gaston Le Breton devait faire entrer au Musée de Rouen.

Mais personne n'ignore chez nous que cet écrivain élégant, ce parfait historien, président de la section des Lettres de notre filiale de Bernay, est encore et surtout le bon curé de Bournainville. N'est-il pas admirable que toute sa carrière d'érudit se soit déroulée à l'ombre du plus humble de nos clochers campagnards?

On a célébré, l'an dernier, les noces d'or de M. le chanoine Porée et de la paroisse de Bournainville. La croix de la Légion d'honneur nous promet, pour une date rapprochée, une nouvelle fête qui ne sera pas moins belle et moins touchante, et à laquelle nous serions heureux de voir assister un grand nombre de nos confrères.

D'autres confrères ont reçu également le ruban rouge : M. Edmond Hée, président du tribunal de commerce d'Evreux, et M. Henri Monduit, adjoint au maire d'Evreux, inspecteur départemental de l'enseignement technique dans l'Eure.

J'ai adressé en votre nom à tous, à ces nouveaux légionnaires les félicitations de la Société.

J'ai même étendu ces félicitations à deux autres nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur, bien qu'ils ne fissent pas partie de la Société, parce que les relations que nous avons eues avec eux au titre agricole ont toujours été des plus cordiales. Ce sont MM. Neuville, ancien professeur d'agriculture au Neubourg, secrétaire des Associations agricoles de ce canton, et Louis Boullenger, président de la Laiterie Coopérative de Lyons-la-Forêt, vice-président de la Confédération Générale du Lait et de la Fédération des Laiteries Coopératives de la région de Paris, maire de Lyons-la-Forêt.

Ce sont là des croix bien placées, dont il faut se réjouir et féliciter les ministres qui en ont pris l'initiative.

Parmi les croix de chevalier du Mérite agricole, deux nous ont causé une grande joie : celle de notre trésorier, M. Leheurteur, qui l'a reçue à l'occasion du Congrès des œuvres de

Digitized by Google

Mutualité agricole, qui s'est tenu à Quimper, au début de juillet dernier, et celle de M. Servin, directeur des Services agricoles, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on la croyait depuis longtemps épinglée à sa boutonnière.

L'an dernier, à pareille époque, je saluais d'une façon spéciale les palmes académiques de M. Ernest Guillemare, notre excellent archiviste. Je dois le même salut à la croix de M. Leheurteur, notre dévoué Trésorier. Pour qui sait les tâches multiples et absorbantes que notre collègue a assumées, et qu'il remplit toutes avec le même esprit de méthode et de ponctualité, c'est un acte méritoire et désintéressé, qu'il a vaillamment accepté, que de prendre en mains la charge de notre Trésorerie. Ce n'est pas une sinécure, soyez-en convaincus, et le rapport qu'il vous lira tout à l'heure vous dira comment il gère nos finances.

D'autres confrères ont reçu des croix du Mérite agricole.

M. Eugène Decorchemont, agriculteur à Houville, a reçu la rosette d'officier. C'est un des meilleurs collaborateurs de M. Boullenger à la Laiterie de Lyons-la-Forêt.

MM. Albert Varillon, éleveur à Évreux; Paul Delaboissière, architecte départemental; Robert Delagoutte, constructeur de machines agricoles à Pacy-sur-Eure, et Saudbreuil, agriculteur au Plessis-Grohan, ont reçu la croix de chevalier. Nous nous en réjouissons avec eux.

N'oublions pas que M. Ernest Beauguitte, notre ancien confrère, a reçu la rosette d'officier de la Légion d'honneur et la Médaille d'or de l'Assistance publique, et que M. Servin, déjà nommé, a reçu ces jours derniers, la rosette de l'Instruction publique.

Il y eut des distinctions d'un autre ordre, et non moins honorifiques.

M. Geoffroy de Grandmaison s'est vu attribuer le prix Thiers, dont on connaît l'importance et le retentissement, pour le deuxième volume de son important ouvrage : *L'Espagne et Napoléon*, que M. Joseph L'Hopital nous a présenté lors de la dernière séance, et M. le chanoine Bonnenant a reçu également de l'Académie française un prix

Digitized by Google

Montyon de 500 francs pour sa belle monographie de l'Église Saint-Nicolas de Beaumont le-Roger.

Enfin, Messieurs, la Société libre de l'Eure s'est vu également féliciter, pour son œuvre, dans un article de M. Savarit, paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1925, et par M. Etienne Deville, qui a résumé ses travaux dans le *Journal de Rouen* du 18 octobre 1925. Son œuvre est faite de vos efforts conjugués, et vous pouvez, sans fausse honte, recueillir une bonne part de ces éloges collectifs.

Certains de nos confrères contribuent d'ailleurs, d'une façon non douteuse, à augmenter le prestige de notre Société par leurs publications personnelles, comme M. Jacques Hérissay, le très compétent et actif animateur de notre Section des Beaux-Arts, à qui la période révolutionnaire est redevable d'une étude nouvelle : *Les Pontons de Rochefort*, dont M. Charles Foley, dans *L'Echo de Paris*, et M. de Lanzac de Laborie, dans *Les Débats*, ont dit tout le bien qu'il en fallait penser.

C'est encore M. le chanoine Bonnenfant, qui a donné la mesure de sa science archéologique dans sa monographie de la *Cathédrale d'Évreux*, parue dans la collection des grands Édifices de la France chez l'éditeur Laurens.

Ne croyez pas qu'il soit indifférent pour nous qu'un touriste visitant Évreux, et se documentant sur notre magnifique Cathédrale, remporte dans son bagage une monographie signée d'un nom qui nous est cher, d'un de nos confrères et d'un de nos conférenciers, car la Société libre en retire un *éclat emprunté*, et le grand amour que nous lui portons fait que nous recherchons toutes les occasions d'entendre parler d'elle. Ce grand amour que nous portons à notre Société, de grands écrivains — et qui ne sont pas de chez nous — le témoignent à notre province, et il nous a semblé qu'il convenait d'enrichir notre bibliothèque de trois ouvrages consacrés à la Normandie, qui sont : *Dans la Forêt Normande*, de M. Edouard Herriot; *Barbey d'Aurevilly*, le *Walter-Scott Normand*, de M. Henry Bordeaux, et le recueil de Contes en patois, *Les Terreux*, de M. Gaston Demongé. Bagnoles est une station privilégiée qui a la coquetterie de

Digitized by Google

joindre à son efficacité thérapeutique des effets ultra-thermaux. Témoin le livre de M. Herriot. Et il faut avouer que la vertu des eaux de la forêt d'Andaine doit être souveraine, qui a le pouvoir d'arracher presque totalement un homme à la politique pour le rendre (ne fût-ce que vingt et un jours!) aux Lettres, où il a déjà cueilli, avec le grand succès, le dernier sourire de Mme Récamier.

Poète et historien, nous devons être reconnaissants à M. Herriot des pages saisissantes qu'il consacre à notre pays. Il a goûté le charme profond de ses bois; il a constaté la solidité et la vigueur de sa race; il a admiré la place qu'il tient dans l'histoire du monde et proclamé, dans son chapitre : « Un parthénon chrétien », la splendeur de ses églises, fidèle expression de la beauté vraie en une époque de foi.

Dans la glorieuse floraison des clochers normands, fiers témoins de la puissante civilisation médiévale, il semble que l'église Sainte-Foy de Conches lui ait réservé une de ses plus fortes émotions; il met à décrire ses verrières plus que de la complaisance : du lyrisme, et une émotion sincère née du choc intérieur.

L'ouvrage de M. Henry Bordeaux sur Barbey d'Aurevilly, le connétable des Lettres Normandes, n'est pas moins précieux pour l'histoire de notre pays. S'il analyse, avec son talent de critique, l'œuvre de celui qu'il appelle le Walter-Scott normand, il décrit, lui aussi, dans des pages remarquablement justes, la contribution que le génie normand a apportée à l'œuvre de ce grand écrivain.

Enfin, les *Terreux* de Gaston Demongé, dont l'introduction est la causerie que l'auteur nous a faite l'an dernier à la salle des Amis des Arts, est plus qu'un recueil de contes amusants, spirituels et d'observation psychologique profonde; c'est, au point de vue de la langue de nos paysans cauchois et de leurs intonations, un livre définitif, qui avait sa place dans notre bibliothèque.

Et me voici arrivé, Messieurs, à la partie de ma tâche à laquelle je ne voudrais, moins qu'à toute autre, renoncer. C'est l'hommage que je dois à nos morts de l'année.

Digitized by Google

M. Paul Petel, notaire honoraire, est décédé à Évreux le 10 mars 1925, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Il avait succédé, en 1873, à son père, qui lui céda sa charge après trente ans d'exercice.

Après l'avoir occupée lui-même pendant trente-huit ans, après en avoir encore développé l'importance par sa profonde connaissance des affaires et sa droiture, ce n'est qu'en 1911, qu'il se démit en faveur de son fils, notre confrère, M. François Petel, qui continue dignement les traditions ancestrales.

Sans avoir d'autre ambition que celle de remplir sa charge avec conscience, M. Paul Petel n'avait pas repoussé les propositions qui lui avaient été faites en mai 1896, d'entrer au Conseil municipal d'Évreux, sur la liste libérale ; et il avait été élu avec neuf autres de ses collègues. Cette brillante époque de l'opposition libérale dans notre ville n'eut pas de lendemain. Je laisse aux historiens de l'avenir le soin de dire si une opposition appréciable n'est pas quelquefois la sauvegarde et le stimulant des majorités.

Le 21 avril 1925, décédait à Lisors, dont il était curé, Messire Louis-Charles-Parfait Humblot, chanoine honoraire de la cathédrale d'Évreux, et chapelain épiscopal.

Né au Bec-Hellouin, le 15 mars 1840, il était le doyen d'âge des prêtres du diocèse d'Évreux. Sa verte vieillesse n'avait pas voulu de repos et il tombait sur la brèche à 85 ans, dont 56 avaient été consacrés à la même paroisse et aux mêmes âmes. Avec ses paroissiens, il avait subi l'invasion de 1870 et partagé les deuils de la dernière guerre. Ceux-ci longtemps garderont sa mémoire. Ils le retrouveront dans les chemins des deux communes, Lisors et Touffreville, qu'il desservait avec un zèle égal, et qu'il parcourait sous la poussée d'un pieux pressentiment, quelques jours avant sa mort ; sur le seuil de son presbytère où il laissait ingénument éclater sa joie de vous accueillir ; dans son église qu'il avait, en vieil archéologue plein de goût, parée de boiseries monacales et moyen-âgeuses ; à son autel surtout où, sa haute stature à peine voûtée, il célébrait la messe avec une foi rayonnante. Ils le retrouveront, et ils seront surpris de ne plus entendre sa

Digitized by Google

voix chaleureuse, ni rencontrer ses yeux pétillants de malice, son bon sourire, tellement il semblait, depuis tant d'années, enraciné dans ce val et faire partie de ce joli paysage aux lignes souples, encadré de collines, d'eaux et de forêts.

Au pied de la Croix, dans le cimetière communal, face à son peuple, et parmi ceux qu'il a catéchisés, il repose maintenant, rigide et mains jointes, tel un de ces grands abbés de Mortemer, qu'il aura tant aimés, dont il parlait de façon si passionnée, et de qui la longue fréquentation avait sans doute transmis à son âme cette flamme de dévouement humble et ardent, à son visage cet air de noble et souriante simplicité.

Telle est l'image que ses amis garderont au fond d'eux-mêmes de celui qu'ils appelaient leur grand-père et qui leur rendait si bien leur affection.

Les lettres françaises et normandes ont fait, le 4 mai 1925, une lourde perte en la personne de M. Paul Toutain, en littérature Jean Revel, décédé, ce jour-là, à Conteville, dans sa soixante-dix-septième année.

Écrivain régionaliste, conteur puissant, lyrique prodigieux, réaliste toujours en éveil, telles sont les caractéristiques dont on peut saluer le magnifique talent de Jean Revel, qui était membre de notre Section de Pont-Audemer, et qui nous fit l'accueil le plus gracieux, dans son délicieux manoir de Contevil e, lorsque la Société libre de l'Eure alla, en 1922, sur la tombe de François Rever, accomplir un pieux pèlerinage. A cette occasion, M. Robert Duquesne et moi-même, prîmes la parole pour remercier Jean Revel de s'être fait, dans *Les Hôtes de l'Estuaire*, l'apologiste ému et fervent du fondateur de notre Société, dont il me disait : « C'est un grand bonhomme, vous savez ! »

Jean Revel avait formulé pour lui et ses confrères les commandements du bon régionaliste dans cette phrase : « Si chaque écrivain de terroir voulait faire revivre les « hôtes » du coin de terre où lui-même vit, s'il essayait de ressusciter le passé de son habitat, il aurait une surprise, une joie, la révélation de quelque chose de grand ! »

Cette surprise et cette joie, Jean Revel les poursuivit toute sa vie, et pour permettre à certains de ses confrères de con-

Digitized by Google

naître l'une et l'autre, il avait fondé ce prix *Jean Revel* que la Société des gens de lettres décerne chaque année à un écrivain de *province*, demeurant réellement *en province*, et qui aurait publié. en vers ou en prose, un volume sur la *province* qu'il habite.

Par ce geste, d'une généreuse et confraternelle sympathie, Jean Revel servait encore la Normandie.

Sur sa tombe, le représentant de la Société des gens de lettres de France, M. Valmy-Baisse, au nom des écrivains français, salua éloquemment la mémoire d'un de ceux qui honora le plus leur association.

« C'est de sa fidélité à son pays natal, a-t-il dit, qu'était fait le génie de Jean Revel, et c'est parce qu'il a exalté le coin de terre où il est né que des bouches répètent son nom à travers le monde et que les écrivains de France entretiendront son souvenir...

« Maître, s'écria-t-il, votre œuvre est faite. Elle sera telle que vous l'avez voulue, pleine de grandeur, d'émotion et de vérité ! Dormez en paix dans cette terre dont vous avez aimé et chanté la surface brillante et fleurie. Elle vous a rendu en gloire l'amour que vous lui portiez. Votre nom est à tout jamais lié au sien. »

Après ce discours, la foule défila longuement devant la tombe de M. Paul Toutain.

M. Robert Duquesne, président de notre Section de Pont-Audemer, avait représenté la Société au service funèbre de Conteville.

Nous savons qu'au cours du printemps une cérémonie aura lieu en mémoire de Jean Revel, soit à Rouen, soit à Conteville, et la Société se fera un devoir d'y être présente, car si Jean Revel l'avait voulu, il eût été depuis longtemps président de notre Compagnie.

M. Edmond Monnier, ancien négociant à Évreux, ancien capitaine-commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de cette ville, adjoint au maire de Gravigny, est décédé, dans cette commune, le 23 décembre 1925, dans sa soixante et unième année.

Au cours de sa longue carrière commerciale — car M. Mon-

Digitized by Google

nier s'est installé place du Grand-Carrefour, à Évreux, en 1890 —, M. Monnier avait toujours mis son expérience consommée des affaires au service de ses collègues, tant au sein de l'Union commerciale et industrielle, qu'au Syndicat de l'épicerie et de l'alimentation, dont il avait été nommé président au lendemain de la guerre.

A la compagnie des sapeurs-pompiers d'Évreux, le capitaine Monnier a marqué sa place, et comme l'a dit, sur sa tombe, le capitaine Dubosc, notre confrère, son œuvre peut se résumer d'un mot : il fut le capitaine de la guerre ! A une heure où par suite de la mobilisation, la compagnie fut quelque peu désorganisée, il sut la maintenir à la hauteur de sa tâche et prête à toutes les éventualités.

Lorsqu'il en abandonna le commandement, il reçut de la part de ses camarades, de la municipalité et de l'administration préfectorale un témoignage de sympathie qui lui fut précieux.

Enfant de Gravigny, il vint s'y reposer. Élu conseiller municipal en 1925, il fut immédiatement désigné pour les fonctions d'adjoint, et M. Lanéelle, maire de cette commune, lui a rendu le plus délicat des hommages.

Puis, c'est notre Président, André Beaunier, qui disparaît comme notre autre Président de 1923, Paul Labbé, et à la même date, le 10 décembre, deux ans après, jour pour jour. Il est mort sur la brèche, venant de terminer son article sur *le duc de Morny, prince français*, pour la *Revue des Deux Mondes*.

André Beaunier en faisait remettre la copie, rue de l'Université, le mercredi 9 décembre, à deux heures trente. A huit heures et demie, et comme il se préparait à sortir pour assister à la répétition générale d'une pièce dont il devait rendre compte, une congestion cérébrale le terrassait. A minuit, il était mort.

Il tombait en plein exercice de son métier, — pourquoi ne pas dire de son sacerdoce, car il avait, a dit Paul Bourget, cette religion des Lettres, à laquelle il avait été formé par la discipline de l'École Normale, ce « séminaire intellectuel », pour parler comme Sainte-Beuve.

Digitized by Google

Le lendemain matin, dans la presse, le concert d'éloges et de regrets fut unanime, et il y avait là de quoi nous confirmer dans la fierté de l'avoir mis à notre tête, et de l'avoir vu, lui, Parisien si répandu et si absorbé, accepter le modeste fauteuil que nous lui offrions.

Ah ! c'est que ce fauteuil lui avait donné l'occasion de revenir dans sa ville natale, et aussi l'occasion de nous en dire, en pleine intimité, tout le bien qu'il en pensait. Vous avez entendu son discours du 17 mai 1925. « Je viens, disait-il, la revoir ; et son visage me sourit. Elle a bien l'air de me dire : « Ah ! te voilà ? » en me grondant un peu ; et je me figure qu'elle est plus contente que fâchée. Vous me certifiez, Messieurs, son indulgence. »

Puis, il revient, le 6 décembre, trois jours avant sa mort, prononcer dans la ville d'Évreux la dernière de ses conférences, — dans cette ville qui avait recueilli ses premiers vagissements d'enfant —, et le sujet qu'il a choisi n'est-il pas comme une sorte de testament, non seulement littéraire, mais philosophique, où il évoque, dans les termes que vous savez, *notre maître le Passé !*

Il nous donne, dans ce morceau de choix, toute la substance de sa pensée. Ce grand lettré, du type classique, nous représentait une intelligence profondément traditionnelle, et parce qu'il a été un excellent écrivain, il aura été aussi un infatigable et courageux défenseur des idées qui ont fait la grandeur de la civilisation française.

J'arrête sur cette belle figure d'homme de lettres vos pensées, vos souvenirs et vos regrets.

Vous allez tout à l'heure lui donner un successeur. La Normandie est une telle pépinière d'esprits distingués et charmeurs, que votre choix ne sera pas très en peine. Heureuse province que celle où, lorsque le flambeau tombe de mains défaillantes, il peut être immédiatement repris et porté haut.

Mais, dites-vous bien, Messieurs, que si vous trouvez facilement des chefs à mettre à votre tête, c'est que ces chefs ne dédaignent point les troupes d'élite et les cadres solides qu'ils ont l'habitude de rencontrer parmi vous.

Digitized by Google

C'est peut-être manquer de modestie que de se tresser ainsi des couronnes, mais je vous ai dit tout à l'heure que l'année qui vient de s'écouler avait été particulièrement féconde pour notre vie sociale, sur tous les points de notre programme, et dans toutes nos sections d'arrondissement.

Si nous commettons le péché d'orgueil collectif, nous en sommes un peu excusables, grisés par les fumées louangeuses que la presse et l'opinion nous prodiguent, et nous serons rassurés sur la légitimité de ce sentiment si vous avez — comme je l'ai moi-même — la conviction que l'œuvre que nous avons entreprise de concert est utile à notre beau pays!

Digitized by Google

SECTION DES BEAUX-ARTS

LES ÉGLISES RURALES
DU CANTON DE VERNON ET DES ENVIRONS

PAR M. ALPHONSE-GEORGES POULAIN
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

(suite et fin) [1].

SAINT-PIERRE-DE-BAILLEUL

(canton de Gaillon).

De Vernon, si l'on veut visiter l'église de Saint-Pierre de-Bailleul, on peut suivre la route de Paris à Rouen jusqu'au Goulet et s'engager dans le vallon de Saint-Ouen bordé de coteaux boisés, où la nature plantureuse a prodigué la fraîcheur et de vigoureuses frondaisons. Au lieu dit « le Moulin de Bas », un chemin carrossable conduit directement au village, bâti à mi-côte, et que domine l'église très vaste, couronnée d'un imposant clocher.

Si la course ne fait pas peur aux excursionnistes dépourvus de moyens de locomotion moderne et désireux de savourer, comme il convient aux amoureux de la Nature et du passé, la beauté et la poésie de l'endroit, je leur recommande de poursuivre leur route pendant un kilomètre et de gravir un chemin rocailleux nommé le « Val de Grâce », sorte de cavée qu'ombragent des buissons émaillés de chèvrefeuilles et d'églantiers, et où le bruit des cascades se mêle au chant

1. Voir *Recueil... de la Société*, années 1922, p. 235, et 1924, p. 185.

Digitized by Google

gracieux des petits oiseaux. C'est le chemin des pèlerins, nombreux au temps jadis, qui ne craignaient pas de franchir de longues distances pour demander à Notre-Dame-de-Grâce la guérison de leurs infirmités.

Si les pèlerinages ont cessé de fleurir, du moins les pèlerinages collectifs, l'on entend toujours, aux échos du pittoresque vallon, le son harmonieux de la belle cloche bénie en 1610 par le cardinal de Joyeuse.

L'église s'élève près de la place publique, dont une partie était occupée autrefois par le cimetière. A côté, vers le nord, existait un prieuré possédé jusqu'à la Révolution par l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen. De cet établissement, qui s'étendait sur un assez vaste espace, il ne reste plus que de rares bâtiments; près de l'église est une portion du mur de clôture, le long du chemin conduisant au hameau de Dormont. La chapelle, de construction moderne, bâtie sur la fontaine miraculeuse, se trouvait enclavée dans l'enceinte du prieuré.

Historique. — *L'abbaye de Saint-Ouen y possédait dès l'invasion normande un vaste domaine.*

L'église fondée par les religieux fut placée par eux sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, patrons de leur maison avant qu'elle prît le nom de Saint-Ouen.

Dans un vaste terrain attenant à l'église, s'élevèrent un manoir, des granges, des étables, où une colonie de religieux venus de Rouen vint se fixer pour hâter le défrichement des terres et les mettre en culture. Ainsi fut fondé le prieuré de Bailleul.

Eudes Rigaud visita souvent le prieuré de Bailleul, mais les religieux n'y étaient plus représentés que par un gardien.

Notre-Dame-de-Grâce à Bailleul (nom venant de la famille de ce nom qui possédait un fief dans la paroisse) est le plus ancien des sanctuaires consacrés à la Sainte Vierge. Il était si important au commencement du XIIIe siècle, que la paroisse fut désignée sous le nom de Grâce; l'église prit le nom de Notre-Dame-de-Grâce.

Digitized by Google

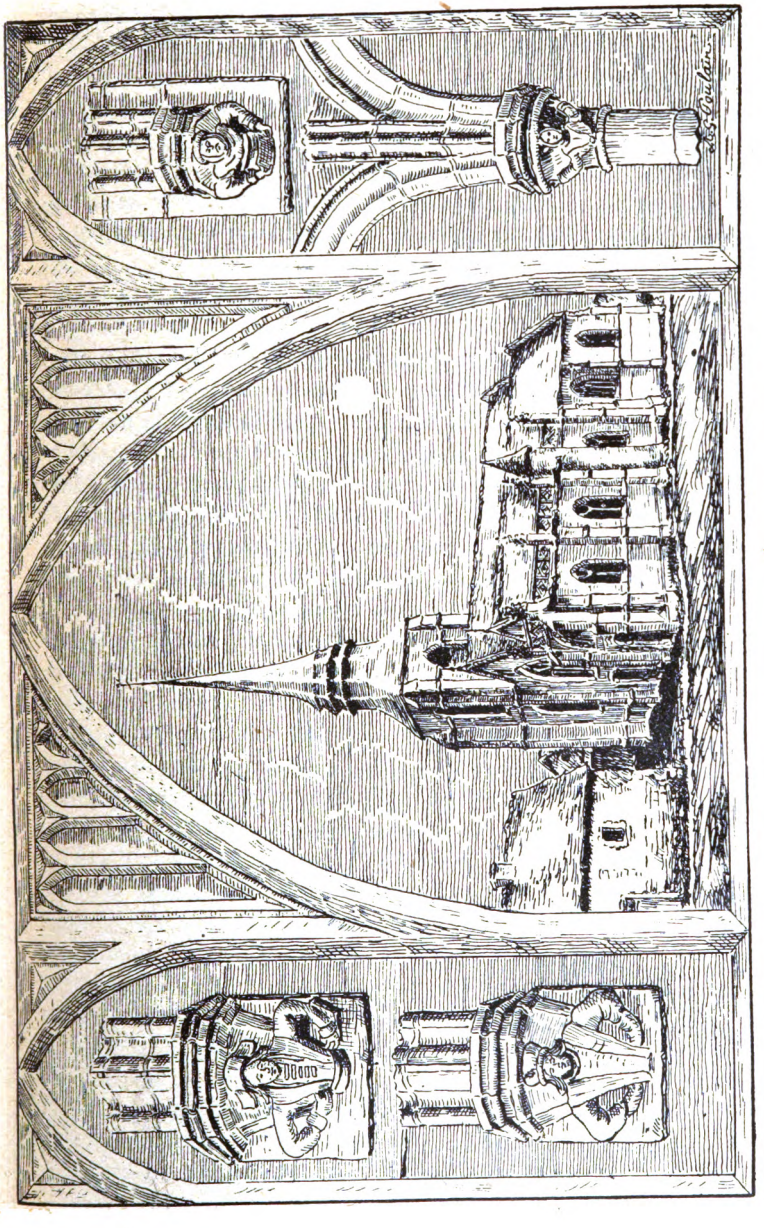

Fig. 13. — Église de Saint-Pierre de Bailleul.

Digitized by Google

De tous les pays voisins, du Vexin, de l'Evrecin, les fidèles venaient en foule rendre leurs hommages à Notre-Dame-de-Grâce.

Le domaine des religieux à Bailleul fut, dans la suite, désigné sous le nom de Baronnie de la Grâce.

A la suite d'un vœu, le Grand Cardinal d'Amboise fit ériger trois statues dans l'église de Grâce : l'une représentait le roi Louis XII, une autre la reine de Bretagne, et la troisième le cardinal lui-même.

L'abbaye de Saint-Ouen conserva son domaine jusqu'à la Révolution.

Cette église, de plan rectangulaire, possède une nef et deux bas côtés. Le toit du vaisseau central est plus élevé que les deux autres. Les pignons occidentaux de la nef et du bas côté sud sont ornés de deux portails décrits plus loin. La tour située à l'extrémité occidentale du bas côté nord est une construction carrée, flanquée de contreforts et couronnée par un clocher en charpente à base octogonale. Le premier étage de la tour, dans lequel on accède par un escalier hélicoïdal, est éclairé par de larges baies ogivales.

Le mur latéral sud de cette belle église, sur la longueur des trois premières travées occidentales du bas côté méridional, est soutenu par quatre contreforts amortis de pinacles sculptés, et sur les larmiers desquels s'avancent des gargouilles à corps d'animaux fantastiques. Le mur du chœur de ce bas côté n'est étayé que par trois pilastres prismatiques, dont un en encorbellement surmontant une ouverture en anse de panier, aujourd'hui bouchée. Ces pilastres s'élèvent seulement jusqu'à la corniche. Une petite tourelle ronde que coiffe un toit en poivrière flanque ce mur, renfermant un escalier en vis permettant de pénétrer sous les combles. Les pignons orientaux de ces trois nefs étaient percés de larges fenêtres ogivales que l'on a murées. La sacristie est bâtie derrière le chevet (fig. 13).

Nef. — L'on pénètre dans cette église par le portail de la nef, en arc surbaissé, encadré de deux colonnes corinthiennes, posées sur de hautes bases, et supportant un enta-

Digitized by Google

blement formant larmier ; de chaque côté, deux niches en cul-de-four ont été aménagées dans la muraille (fin du XVIe siècle). Au-dessus, est une large baie ogivale à quatre meneaux et remplage au dessin simplifié dans le goût du gothique décadent (XVIe siècle). Le plafond est lambrissé en berceau. L'arc triomphal est ogival.

Les larges arcades de la nef et du chœur, correspondant aux travées du bas côté sud, sont de la même époque que ces travées, sauf un arc plein cintre dont il sera fait mention plus loin. Du côté septentrional, on remarque trois arcades ogivales et deux à plein cintre, séparant la nef et le chœur du bas côté nord ; ces dernières sont contemporaines de ce bas côté.

Chœur. — Le chœur est simplement plafonné en forme de berceau ; les poinçons octogonaux avec bases semblent être du XVe siècle.

Le maître-autel est un joli morceau de bois sculpté et doré à colonnes torses, avec tabernacle de style Louis XIV. De chaque côté se dressent les statues des saints Pierre et Paul, patrons de l'abbaye de Saint-Ouen, qui avait le droit de patronage (XVIIIe siècle).

Bas côté sud. — Il comporte cinq travées. Les deux premières de la partie occidentale sont voûtées à croisée d'ogives retombant sur des piliers engagés à chapiteaux ornés de feuillages frisés et de personnages (fig. 13, dessin du bas à droite). Les nervures de la seconde arcade correspondant à la nef, retombent sur des culs-de-lampe à personnages (fig. 13, dessin du haut à droite).

La première travée est remarquable par les piliers de l'arcade séparant ce collatéral de la nef, où sont engagées de minces colonnettes recevant les nervures de la voûte ; ces colonnettes ont leur base propre et des chapiteaux agrémentés de feuilles tourmentées. Ces deux travées sont éclairées chacune par une fenêtre à un seul meneau, dont le fenestrage comprend un quadrilobe à redents. Entre ces travées et ce que l'on pourrait nommer le transept, on a

Digitized by Google

bandé un arc-doubleau dont les moulures sont supportées par des consoles à personnages (fig. 13, à gauche). A cet endroit, une arcade plein cintre sépare la nef de la troisième travée. Peut-être est-ce les restes d'une église romane? La lumière y arrive par une fenêtre ogivale semblant être de la même époque que les deux premières. Les nervures de la voûte ont dû être refaites à la Renaissance, car des consoles arrondies annoncent cette époque. L'une d'elles cependant, fixée près de l'arc-doubleau sus mentionné et contre le mur méridional, figure une tête d'homme qui pourrait bien être l'effigie d'un sculpteur ayant travaillé dans cette église. Ce serait sa signature. Le fait n'est pas rare et a été constaté maintes fois.

Les deux dernières travées (côté oriental), voûtées également à croisée d'ogives sur plan barlong, s'amortissent sur les murailles et sur les piliers des arcades de la nef qui sont sans chapiteaux. Les clefs de voûtes présentent des écus aux armes de France dont un a été gratté à l'époque révolutionnaire ; une autre, le blason gratté aussi, accompagné de l'épée et de la clef, portait les armoiries de l'abbaye de Saint-Ouen. Les deux larges fenêtres sont à plusieurs meneaux avec remplage de la fin du XVe siècle.

On peut dater du commencement du XVe siècle les deux premières travées de ce bas côté, et les deux dernières de la fin de ce siècle.

L'autel de la Vierge montre un joli retable en bois encadré de chapiteaux corinthiens des règnes de Henri IV ou de Louis XIII. Le devant d'autel est orné de panneaux contemporains du retable (classé).

Contre un pilier est accrochée une peinture sur bois très détériorée et qui figure sur la liste officielle des monuments classés avec cette mention : *sujet légendaire, XVIe siècle.*

PORTAIL DU BAS CÔTÉ SUD. — Ce portail ouvrant sur le pignon occidental est encadré par deux contreforts couronnés de pinacles et surmonté d'une galerie à jour. C'est une haute baie ogivale comprenant deux portes séparées par un trumeau flanqué de colonnettes et d'une console où était posée

Digitized by Google

une statue. Sur les linteaux se voient de petits arcs en accolade ornés de choux frisés. De chaque côté, les pieds-droits

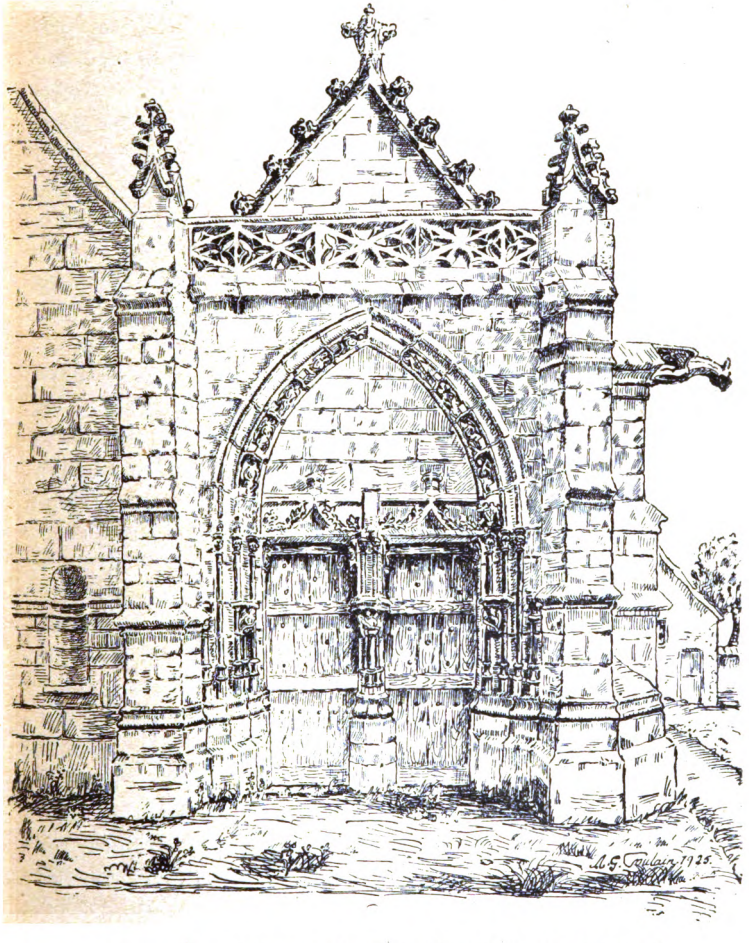

Fig. 14. — Saint-Pierre-de-Bailleul : Portail du bas côté sud.

reposent sur un soubassement garni de colonnettes à bases prismatiques et à chapiteaux pourvus de feuillages qui reçoivent les tores de la voussure. Dans leur partie médiane,

Digitized by Google

une console supportée par des anges tenant un phylactère était destinée à recevoir une statue. Sur les claveaux de la voussure sont sculptés des anges dont quelques-uns portent les instruments de la Passion. Beaucoup ont été mutilés pendant la Révolution. Les rampants du pignon sont ornés de feuillages frisés, et une croix de même style s'élève à la pointe. Ce beau portail annonce le XVe siècle (fig. 14).

Bas côté nord. — L'extrémité occidentale formée par la base de la tour est occupée par une haute travée de plan carré, voûtée à croisée d'ogives avec curieuses consoles recevant les nervures. Une arcade ogivale élancée la sépare de la nef et une autre arcade moins élevée la limite des autres travées de ce bas côté. De très hautes fenêtres percent les murs, comportant chacune deux meneaux et fenestrages de la fin du XVe siècle. Les quatre autres travées voûtées sont à croisée d'ogives, avec clefs à pendentifs, et dont les nervures reposent sur des consoles arrondies. Une fenêtre éclaire chaque travée. Ce sont de larges baies à plein cintre où sont inscrits deux arcs brisés. Seule, la fenêtre de l'extrémité méridionale est entièrement à plein cintre. Les vitraux de cette dernière fenêtre, représentant les saints Laurent et Étienne, furent restaurés en 1869 par la confrérie de Saint-Vincent. Dans la partie haute, se voient des restes des vitraux primitifs (XVIIe siècle). La fenêtre suivante, en revenant vers la tour, montre la Sainte Vierge et Sainte Catherine, avec ornements en usage au commencement du XVIIe siècle. En bas sont les inscriptions suivantes en lettres gothiques : (A gauche) « En l'an 1869 cette verrière a été restaurée et complétée à l'aide d'un don fait à l'église par Monsieur Roycourt, adjoint au maire de Vernon, originaire de la Grâce, et Madame Roycourt son épouse ». A droite : « En l'an 1610, la cloche de St-Pierre fut bénite par le Cardinal de Joyeuse et nommée Marie par Marie de Bourbon accompagnée de sa mère Catherine de Joyeuse ».

La verrière de la troisième fenêtre comporte des médaillons où l'on voit quatre écussons portant des armoiries de

Digitized by Google

prélats, timbrés de la crosse épiscopale et tenus par des anges à moitié nus et ailés.

Le premier écusson de gauche porte : *de gueules au chevron d'or?*

Le second écu : *Palé d'or et de gueules de six pièces* qui est d'Amboise : Georges d'Amboise, archevêque de Rouen.

Le troisième blason (droite) : *D'or au lion d'azur, au chef de gueules*, armoiries d'Antoine Bohier (1490-1515), abbé de Saint-Ouen de Rouen.

Le quatrième écu porte les armoiries des Joyeuse : *Palé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules chargé de trois hydres d'or.*

En bas, les dates de 1498 et 1610.

Les vitraux de la quatrième fenêtre comportent quatre médaillons où figurent les armes de l'empire français, de la ville d'Evreux, du pape Pie IX et de Mgr Devoucoux, évêque d'Evreux (1858-1870), qui portait : *Écartelé de gueules et d'or à une croix ancrée de sable brochant sur l'écartelé.*

En bas, les dates 1860-1869.

Ce bas côté, excepté la travée située sous la tour, a tous les aspects de la Renaissance, mais avec remaniements modernes; il pourrait bien aussi ne remonter qu'au commencement du XVIIe siècle, époque de la bénédiction de la cloche (1610) et de la pose de la pluplart des vitraux garnissant les fenêtres.

On a vu, dans le passage ayant trait à l'histoire du lieu, que les splendeurs de Gaillon ont prodigué leur munificence dans cette église, mais elle fut dépouillée de ses statues sous la Révolution, et je n'ai à citer qu'un saint Cosme en bois peint du XVIe siècle, placé contre le mur latéral sud du bas côté méridional.

Cloche. — On accède au clocher par un escalier en vis, aménagé dans une encoignure de la tour. J'ai compté 52 marches jusqu'au premier étage; on parvient ensuite à la cloche par de longues échelles. Une seule cloche d'un diamètre de 1m,25 porte cette inscription en minuscules gothiques :

« Monseigneur le Cardinal de Joyeuse archevêque de Rouen

Digitized by Google

PRIMAT DE NORMANDIE BIENFAITEUR DE CE LIEU. MADAME LA DUCHESSE DE MONTPENSIER PRINCESSE DOUKER ET DAMOISELLE SA FILLE UNIQUE MARIE DE BOURBON, LA QUELLE M'A DONNÉ CE NOM. M. LÉGER SAINCT CURÉ DE CE LIEU. M. DES VERGNETTES SIEUR DE FARGUETTES. ROMAIN TOBRET, ROMAIN MACON ET M. GARGEDOUX.

« M.VI cens X, me fit Buret. »

Cette église très intéressante mériterait d'être classée parmi les monuments historiques.

SANT-PIERRE-LA-GARENNE

(canton de Gaillon).

A deux kilomètres environ de la gare du Goulet, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Rouen, est bâti dans un terrain en pente dévalant vers la Seine le petit village de Saint-Pierre-la-Garenne. Village du bord de l'eau, agglomération de quelques fermes et maisons de pêcheurs resserrées entre la grande ligne ferrée et un bras de la Seine. Son église assise à une extrémité vers Notre-Dame-de-la Garenne, à l'intersection de deux chemins vicinaux, domine à peine les maisons d'alentour; au sud et à l'ouest s'étend le cimetière, au milieu duquel s'élève la pyramide traditionnelle, pieusement fleurie par ceux qui se souviennent des morts de la grande guerre.

HISTORIQUE. — *Au XIe siècle, le duc Richard donna l'île Saint-Pierre sur la Seine à l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen. Celle-ci augmenta graduellement ses possessions dans la paroisse et l'abbé resta le présentateur jusqu'à la Révolution.*

On pénètre dans l'église par un porche couvert aux murs en pans de bois, accolé au pignon occidental de la nef. La porte est surmontée d'un arc plein cintre mouluré, indiquant la fin de la période romane. De gros travaux, effectués en 1923, firent disparaître une chapelle latérale dite chapelle aux hommes, accolée contre le chœur du côté sud, dont on voit encore le pavage resté en place dans le cimetière. Les

Digitized by Google

deux fenêtres de cette chapelle, étroites, à plein cintre et moulurées, annonçant le début de l'ère ogivale, ont été replacées fidèlement dans le mur latéral du chœur. Sous le toit de cette partie de l'église s'aligne une rangée de corbeaux rappelant le goût roman, mais appartenant à la période de transition du roman au gothique.

La tour du clocher, carrée et trapue, protégée par de solides contreforts et terminée par une flèche pyramidale, s'élève sur la première travée du chœur.

Le plafond de la nef est lambrissé en berceau, avec poinçons et entraits apparents de facture moderne; les sablières moulurées, seules, paraissent anciennes. Quatre fenêtres seulement, pourvues de vitraux modernes sans intérêt, font pénétrer la lumière. Quelques statues fixées sur les murs latéraux sont dignes d'être remarquées : Une Vierge et l'Enfant, en bois; un saint Michel en bois, du XVIIe siècle; un saint Éloi, statue bois du XIVe siècle; sainte Clotilde (?), en pierre (XIVe ou XVe siècle). Contre le mur latéral nord, est suspendue une peinture sur toile du XVIIIe siècle : *La Présentation au temple* (classée).

Le chœur se compose de deux travées voûtées à croisée d'ogives très bombées, avec nervures à gros boudin retombant sur des colonnettes rondes avec chapiteaux à deux rangs de crochets et abaque carrée, engagées à l'angle des doubleaux[1].

Le maître-autel est orné d'un retable encadré de colonnes cannelées à chapiteau corinthien.

Dans le mur latéral nord, est encastrée une plaque de marbre encadrée de motifs sculptés en pierre, avec fronton orné d'un écu armorié. Cet écu, timbré d'un casque posé de face avec grille fermée et lambrequins, porte : *Coupé de gueules et d'or au lion rampant de l'un en l'autre*, qui est Le Brun. A la base dans un cartouche, un autre écusson ovale : Parti de Le Brun et d'Aché qui porte : *Écartelé aux 1*

1. La voûte bombée et la nervure formée d'un gros boudin sont caractéristiques des premières voûtes d'ogives (XIIe siècle). Voir C. Enlart : Manuel d'archéologie française, Architecture religieuse, p. 477, 486 et 487.

Digitized by Google

et 4, chevronné d'or et de gueules de six pièces; aux 2 et 3, d'or à deux fasces de gueules.

On y lit l'inscription suivante :

« Cy gist Philippe Le Brvn escvier Sr dv Mavdvcage Capitaine d'vne compagnie de chevavlx légers, fils de Gvillavme Le Brvn escvier Sr dv Verger et dv d. Mavdvcage getilshōme ordre de la maisō dv Roy.

« Et de Damelle Frāçoise Martel leq[1] décéda le viie jour d'octobre mil vic xxxviii.

« Priez Diev povr les trépassez.

« Ex labore qvies. »

Philippe Le Brun, sieur de Saint-Gervais, Mauducage, etc..., fut marié avec Yolande d'Aché. Le fief du Mauducage était situé en la paroisse de Saint-Pierre-la-Garenne, près du hameau de Bailly; il y existait un manoir aujourd'hui disparu.

Cloche. — Une cloche d'un diamètre de 0m,98 porte cette inscription :

« L'an 1765 j'ay été fondue aux pens (*sic* pour dépens) de la fabrique de l'église de St Nicolas de Veulles[1] et ay été bénie par discrette Me Louis Nicolas Picot curé de la ditte paroisse et mon nom est Marie.

« Romain Etancelin trésorier en charge. »

Au-dessous d'un crucifix dont les bras se terminent par des fleurs de lis, dans un cartouche ovale, se lit ceci :

« Jean Charles Cavillier » (nom du fondeur).

Cette église, bâtie au xiie ou au commencement du xiiie siècle, fut fortement remaniée par la suite. Le chœur et la tour sont de cette époque.

NOTRE-DAME-DE-L'ISLE

(*canton des Andelys*).

De Saint-Pierre-la-Garenne à Notre-Dame-de-l'Isle, la distance est courte, mais il nous faut traverser la Seine au Goulet, et en abordant, nous nous engagerons de suite dans la

1. Veulles (Seine-Inférieure).

Digitized by Google

rue du village. Située à un kilomètre environ de la rive du fleuve, l'église s'élève au milieu ou à peu près d'un pâté de maisons dont quelques-unes menacent ruine, sur une friche où une croix et quelques stèles funéraires indiquent suffisamment que là était l'ancien cimetière. Aux environs, s'étend une plaine aride, dénudée, où le laboureur, malgré la pauvreté du sol, trouve le moyen de vivre et même de prospérer : l'aspect de quelques habitations confortables révèle l'aisance de leurs occupants.

HISTORIQUE. — *L'église de Notre-Dame-de-l'Isle, dédiée à la mère du Christ, fut donnée à l'abbaye de Bernay par Raoul de Conches, en même temps que Pressagny-l'Orgueilleux. Vers 1250, l'abbé de Bernay et le chapitre de Vernon présentaient alternativement à la cure.*

L'entrée principale de l'église, au pignon occidental, est protégée par un porche couvert en charpente avec plafond en berceau bois et plâtre. On remarque des sablières moulurées et une pièce de bois dans laquelle on a sculpté une tête de crocodile (XVe siècle ou commencement du XVIe). La porte à plein cintre (XIIe siècle) (fig. 15) est surmontée d'une archivolte romane ornée d'étoiles.

Un seul collatéral se voit du côté méridional, dont les murs, à l'extérieur, sont protégés par cinq contreforts. La sacristie, un peu en retrait, est accolée contre le pignon du chevet. Les murs de la nef, surtout du côté nord, ont été remaniés à l'époque moderne.

La tour du clocher, carrée, soutenue du côté septentrional par des contreforts qui montent jusqu'au toit de la flèche, s'élève sur le côté nord de l'église entre nef et chœur. Le mur extérieur s'aligne au niveau du mur latéral de la nef et du chœur, et à l'intérieur, cette construction s'appuie sur les piliers d'une travée précédant le sanctuaire. Quatre baies en arc brisé à meneau central percent les murs de cette tour. Au-dessous de l'une d'elles, dans le mur septentrional, se voient deux fenêtres géminées aveugles du XIIIe siècle. La partie supérieure semble dater du XVe siècle ou commencement du XVIe.

Digitized by Google

NEF. — La nef est plafonnée en berceau plein cintre et éclairée par deux fenêtres percées dans le mur latéral sud.

L'arc triomphal est à plein cintre et s'appuie sur deux gros piliers où sont engagées des colonnes courtes à chapiteaux et à bases romanes (fig. 15, à droite, le dessin supérieur). Une partie des autres chapiteaux ont été refaits dans le style flamboyant.

L'autel latéral nord, consacré à sainte Cécile, offre un retable en bois à chapiteaux corinthiens encadrant une toile peinte du XVIIe siècle représentant cette sainte. A l'autel latéral sud, un saint Sébastien en bois peint du XVIIe siècle.

Dans le mur du pignon occidental, deux niches abritent l'une une Sainte Vierge aux raisins, en pierre, et l'autre un saint Joseph en bois, du XVIe ou XVIIe siècle.

CHŒUR. — Une travée précède le chancel ; elle est voûtée à croisée d'ogives retombant sur des colonnes romanes engagées dans les piliers de l'arc triomphal et sur un arc-doubleau plein cintre qui repose lui-même sur des colonnes à chapiteaux romans (XIIe siècle) (fig. 15, les deux chapiteaux au-dessus du portail).

BAS CÔTÉ MÉRIDIONAL. — Cet unique bas côté commence à la hauteur de l'arc triomphal et se poursuit jusqu'au chevet de l'église. Il comprend quatre travées voûtées à croisée d'ogives, éclairées chacune par une fenêtre à meneau central et à remplage du XVe siècle.

Dans le chœur est l'autel de la Vierge, placé contre le pignon oriental, où l'on voit une fenêtre aujourd'hui bouchée.

CLOCHES. — Il y en a trois. Sur la première, du diamètre de 0^m^,95, on lit :

« L'AN 1836 J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR M. HEUDEBERT CURÉ DU GRAND-ANDELY EN PRÉSENCE DE Mr DAVIRON PIERRE CURÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ISLE ET NOMMÉE MARIE CATHERINE PAR Mr DAVID COULBEAUX PROPRIÉTAIRE ET PAR DAME MARIE CATHERINE LEMERCIER ÉPOUSE DE Mr AUBIN CYPRIEN BIGNET PROPRIÉTAIRE. M.M. PIERRE MARIN

Digitized by Google

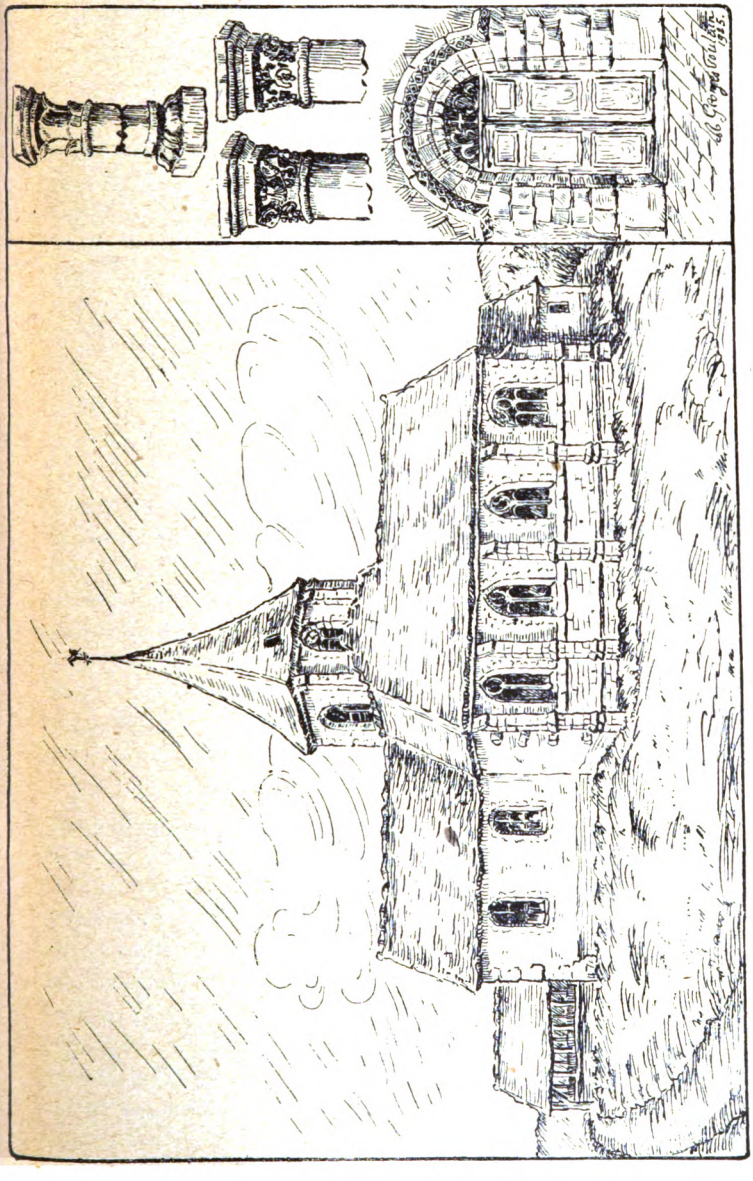

Fig. 15. — Église de Notre-Dame-de-l'Isle.

Digitized by Google

LEDANOIS MAIRE. ROBERT LEMERCIER ADJOINT. JOSEPH GUÉRIN ET JACQUES DUMONTIER MARGUILLIERS.

« MAHUET FONDEUR. »

Seconde cloche, diamètre 0m,86 :

« L'AN 1830 J'AI ETÉ BÉNITE PAR Mr MOYSE JOSEPH NOEL CURÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ISLE ET NOMMÉE MARIE FRANÇOISE PAR M. ROBERT LE MERCIER ADJOINT ET PAR DAME MARIE FRANÇOISE BIGUET ÉPOUSE DE Mr DAVID COULBAUX PROPRIÉTAIRE. Mr PIERRE MARIN LE DANOIS MAIRE. M.M. JEAN LE DANOIS, ALEXANDRE LE DANOIS, JEAN BAUDOT MARGUILLIERS.

« MAHUET, FONDEUR. »

Troisième cloche, diamètre 0m,79 :

« L'AN 1867 Mgr DEVOUCOUX ÉTANT ÉVÊQUE D'ÉVREUX, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR Mr DE BEAUVAIS CURÉ DE St THOMAS D'AQUIN, CHANOINE DES CATHÉDRALES DE PARIS, D'ÉVREUX, D'ORLÉANS, ETC., ETC., ET NOMMÉE GUILLEMINE JEANNE PAR M. GUILLAUME PETIT DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF, MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE ET PAR Me MARIE BLANCHE CHARLOTTE LOUISE DE FERRAGUT, ÉPOUSE DE Mr ARMAND Vte DE NOUE, GÉNÉRAL DE DIVISION, MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'EURE, GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, GRAND CROIX DE St GRÉGOIRE LE GRAND, CHEVALIER DE Ste ANNE DE PREMIÈRE CLASSE.

« BELHOSTE CURÉ. LEDANOIS MAIRE. POTEL, DUMONTIER, BAUDOT, LEDANOIS, LEMERCIER Mgrs.

« MAHUET FONDEUR A DREUX. »

Cette église assez vaste, trop vaste même pour la population actuelle, est une indication de l'importance qu'avait autrefois cette paroisse. La tradition, des vestiges trouvés dans les champs d'alentour, la présence d'un vaste cimetière mérovingien, peut-être même gallo-romain, sont autant de témoignages qui nous apprennent que, dans les premiers siècles de notre histoire, il y eut ici une véritable bourgade. On y bâtit fort probablement une église de très bonne heure. Nous n'avons ici que des restes d'une église du XIIe siècle qui fut remaniée dans les siècles suivants, surtout aux XVe et XVIe siècles.

Digitized by Google

PRESSAGNY-LE-VAL

(*commune de Notre-Dame-de-l'Isle*).

La chapelle de Pressagny-le-Val est située à l'entrée de ce hameau, vers Notre-Dame-de-l'Isle, au fond d'un vallon tributaire de la Seine et en bordure du ruisseau dit de Sainte-Geneviève, qui prend sa source au pied d'une colline boisée pour se jeter dans le fleuve, près de la ferme du Mesnil. Elle est dédiée à sainte Geneviève.

Historique. — *L'amiral Claude d'Annebaut fit bâtir vers 1530 la chapelle de Sainte-Geneviève.*

Il existait à Pressagny-le-Val une chapelle dédiée à sainte Geneviève, dans laquelle les habitants obtinrent que le service divin fût célébré. Elle fut desservie par un chapelain jusqu'à la Révolution. En 1652, un incendie brûla tous les ornements de cette chapelle, à l'exception d'un voile.

Le fief de Pressagny-le-Val passa en 1470 à la famille d'Annebaut par le mariage de Catherine de Jeucourt avec Pierre d'Annebaut, et par celui de Léonore de Jeucourt avec Jean d'Annebaut. L'amiral Claude d'Annebaut était seigneur de Pressagny-le-Val.

De plan rectangulaire, avec chœur plus étroit et sacristie derrière le chevet. Au-dessus de la porte du pignon ouest, se voit un claveau portant la date de 1696. Une autre porte latérale du côté sud est surmontée à l'extérieur d'une archivolte romane (fig. 16).

La nef, dont le plafond est en forme de trapèze, a sa charpente apparente. La poutre de gloire aussi est en grosse charpente. Dans le mur latéral nord, deux frises romanes ont été scellées (fig. 16), et dans l'embrasure d'une fenêtre condamnée est un saint Antoine en pierre du XVe siècle.

Le chœur est couvert d'un berceau plein cintre, avec aisseliers courbes apparents.

Une plaque de fondation en pierre est fixée contre la

Digitized by Google

muraille septentrionale. On y a gravé dans la partie supérieure à gauche, un personnage barbu, tête nue, revêtu d'un long manteau, à genoux et priant devant une croix. On y lit ceci :

« HONNESTE PERSONNE JACQVES PERIER MARCHANT BOVLLENGER DEM. A PARIS POr LE SALVT DE SON AME ET DE SES PARENT VIVANS ET TRÉPASSEZ A DONNÉ ET AVMOSNÉ EN CETTE CHAPELLE DE SAINCTE GENEVIÈVE NEVF LIVRES DE RENTE MOYENNANT QUE LES ADMINISTRATE ET TRÉSAVRIERS DICELLE SERONT TENVZ DE FAIRE PAR LE CHAPELLAIN QVI CÉLÉBRERA LA MESSE LE DIMANCHE DIRE DVRANT L'OFFERTOIRE DE PROFVNDIS ET ORAISONS ACCOVTVMEZ ET DE (*le reste est en gothique*) célébrer à la fin de l'année une basse messe à l'intention du dit Perier et de les dictz parentz et autre pour etre associé aux prières qui se font dans la dicte église ainsy qu'il est passé au Contrat (*sic*) de la fondaon passé devant les notaires royaux de Vernon vie décembre 1616. »

Le devant du maître-autel s'orne d'une toile peinte du XVIIIe siècle, où l'on voit, au milieu d'un cartouche entouré de feuillages, sainte Geneviève assise et gardant son troupeau.

CLOCHE. — Dans l'élégant petit clocher revêtu d'ardoises, est une cloche d'un diamètre de $0^{m},74$. On y lit ces seuls mots en lettres gothiques : « L'an mil VIcV je fus fondu ».

Cette cloche fut fêlée en 1848.

A l'extérieur, l'on remarque, peints sur le ravalement de plâtre, des écus armoriés, entourés généralement de palmes et timbrés d'une couronne de marquis. Le tout est très effacé et difficile à blasonner. Il y a huit écus disposés ainsi : deux sur le mur latéral sud du chœur, deux sur le mur latéral nord, enfin quatre sur les murs de la sacristie. Ce sont des litres seigneuriales, probablement de la famille d'Annebaut et de ses alliances, puisque l'on sait que l'amiral Claude d'Annebaut fit rebâtir cette chapelle [1].

1. Claude d'Annebaut, baron de Retz et de la Hunaudaye, maréchal de France en 1638, mort en 1652, enterré à Appeville-Annebaut, épousa Françoise de Tournemine, baronne de la Hunaudaye, veuve de Pierre de la Val, seigneur de Montafilant.
D'Annebaut : *De gueules à la croix de vair.*

Digitized by Google

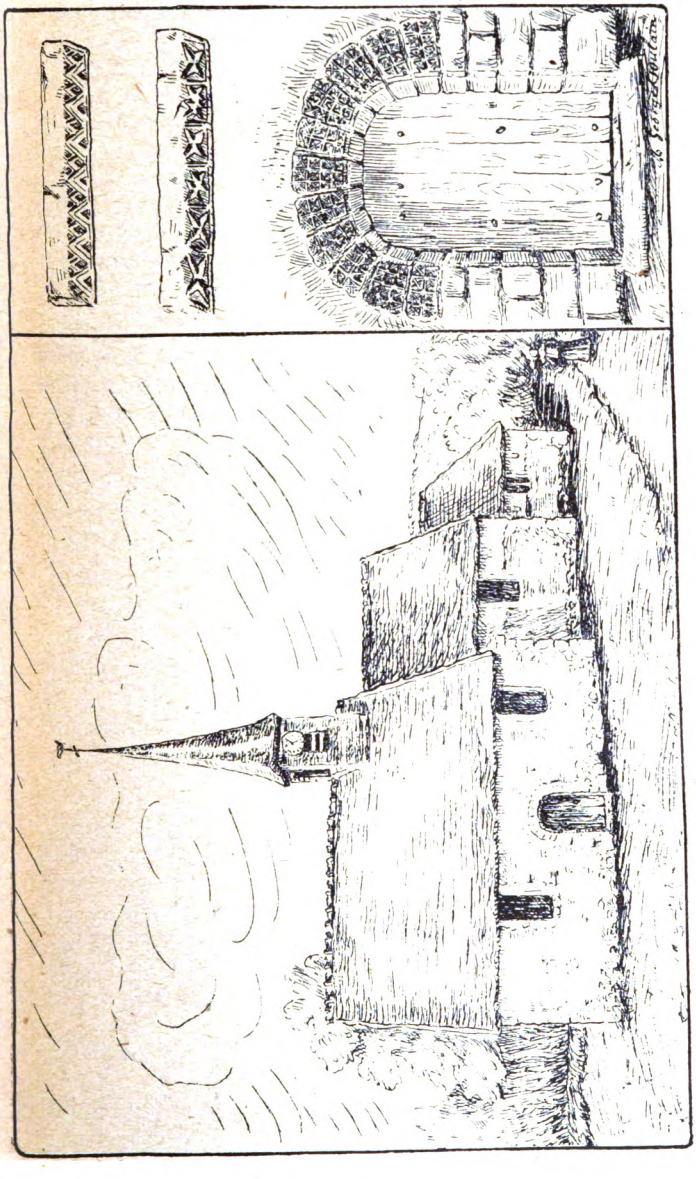

Fig. 16. — Église de Pressagny-le-Val.

Digitized by Google

Les restes de sculptures romanes mentionnés ici prouvent l'existence d'une église antérieure.

PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX

(canton d'Écos).

L'église de cette commune, très bien entretenue, s'élève derrière un rideau de grands arbres entourant le petit château de Pressagny, dont la vaste pelouse s'étend jusqu'au bord de la Seine bordée de saules, qui se penchent mollement sur ses eaux tranquilles. Le bras dit de la Madeleine, qui naît en face de ce domaine, est en effet rempli de poésie et de souvenirs. En le suivant en barque, l'on aperçoit à peu de distance une vieille porte du XIVe siècle qui servait d'entrée au prieuré appartenant aux moines de Bernay et, plus loin, à un kilomètre environ, protégés par de hautes sylves, reposent depuis 1131 les restes du pieux Adjutor que l'Église compte au nombre de ses saints, et qui fonda sur l'emplacement de l'actuel château de la Madeleine un modeste prieuré. Au XIXe siècle, ce château fut habité par Casimir Delavigne.

Une place gazonnée entoure l'église du côté septentrional, ancien champ des morts dont une croix de fer, fixée sur une haute colonne de pierre, rappelle le souvenir. Ce lieu, à l'ambiance mystérieuse, convie au recueillement et à la prière.

Historique. — *La paroisse, comme l'indique le patronage de saint Martin, est ancienne ; l'abbé de Bernay présentait à la cure.*

En plan, cette église affecte la forme d'un rectangle. En élévation, elle se compose de deux vaisseaux ayant un toit particulier et se terminant à chaque extrémité par deux pignons.

A la hauteur du chœur situé du côté sud, est la tour du clocher, carrée et trapue, à toit pyramidal.

La porte d'entrée, ouverte à l'occident dans le pignon du bas côté septentrional, est une large baie carrée, séparée par un trumeau prismatique à moulures du XVe siècle (fig. 17).

Digitized by Google

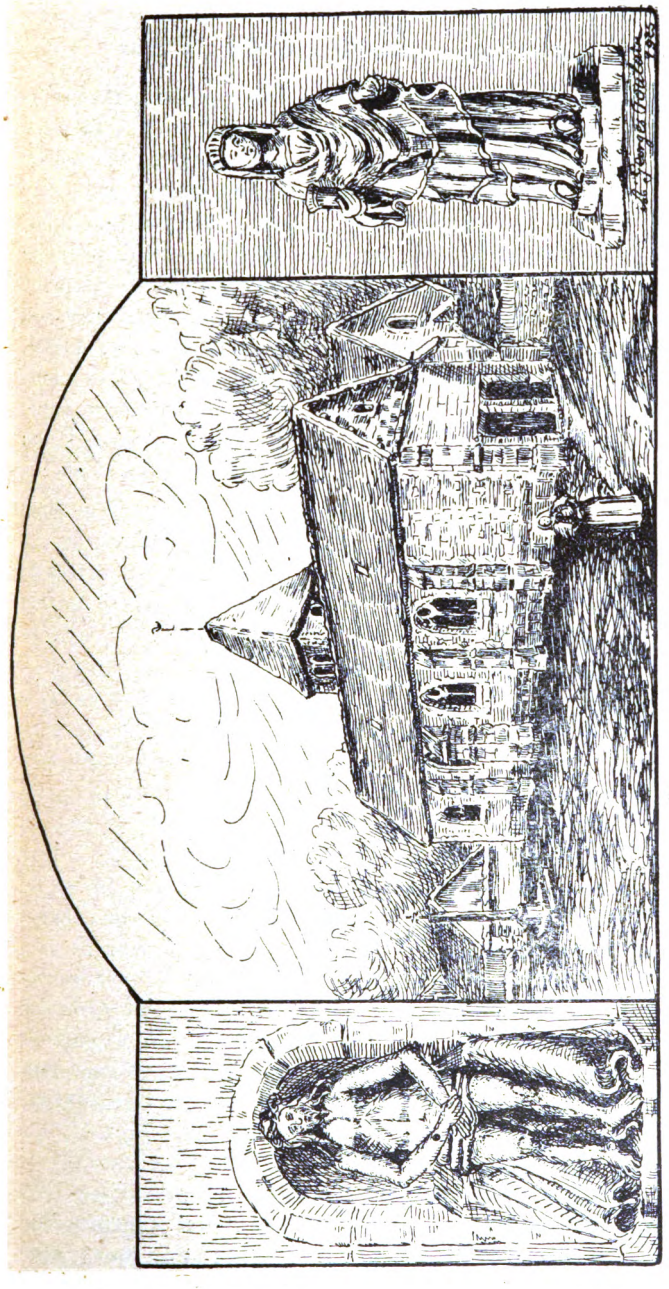

Fig. 17. — Église de Pressagny-l'Orgueilleux.

Digitized by Google

NEF. — Est plafonnée en berceau avec poinçons et entraits du XVe siècle. Quatre fenêtres sans meneaux y laissent pénétrer la lumière. A l'entrée du chœur, de chaque côté de l'arc triomphal, sont l'autel Sainte-Madeleine (statue en pierre polychromée du XIVe siècle, fig. 17), et l'autel Saint-Adjutor, où l'on voit la statue en pierre du saint tenant d'une main des chaînes et de l'autre un livre ; son pied gauche s'appuie sur la tête d'un musulman. Tout près, dans une niche, est un « Christ aux outrages », du XVe siècle (fig. 17). A côté, dans la muraille latérale sud, est une plaque de pierre à bordure décorée de motifs gravés, avec, dans la partie supérieure, deux personnages, homme et femme, agenouillés au pied d'une croix. Au-dessous se lit l'inscription suivante :

« HONNESTES PERSONNES MARIN PHILIPPES REÇEVEUR DE MONSIEUR DE QUITRY EN SON FIEF DE PRESSAGNY-L'ORGUEILLEUX ET BENOISTE BAUDOT SA FEME, ONT DONNÉ ET AUSMONÉ AU TRÉZOR DE CETTE ÉGLISE, DEMYARPENT DE PRÉ ASSIS EN L'ISLE GAMBARD, UN QUARTIER DE PRÉ ASSIS EN L'ISLE MIEN ET XLVIII LIVRES, ET PAR LE MOYEN QUE LES SIEURS PRIEUR, CURÉ, TRÉSAURIERS ET PAROISSIENS SE SONT SUBMIS ET OBLIGEZ DE FAIRE DIRE CHANTER ET CÉLÉBRER AU CŒUR DE LAD. EGLIZE A PERPÉTUITÉ POUR LE SALUT ET REMÈDE DES AMES DES D. FONDATEURS, LEURS PARENTS ET AMIS, SEPT HAULTES MESSES A DIACRE, SOUS DIACRE, PORTE CHAPPES. CINQ DESQUELLES SERONT CÉLÉBRÉES LES CINQ FÊTES SOLEMNELLES DE NRE DAME, DE LA SOLEMNITTÉ DES JOr ET LES DEUX AULTRES, L'UNE LE LENDEMAIN DE NOEL ET AU JOr St MARTIN D'HIVER, JUSQUES AU JOr DÉCÈS DES DICTZ. ET APRÈS SERONT CÉLÉBRÉES AU JOURS DE LEURDES DICT DÉCÈDZ ET SERONT TENUZ LES TRÉSAURIERS FOURNIR ET PAIÉ TOUT CE QUI SERA NÉCESSAIRE POUR LA D. FÊTE. ORAON A PERPÉTUITÉ SUYVA LE CONTRACT QUI A ESTÉ PASSÉ Pr D. Me ANTHOINE DELAGOMBAUDE NOTAIRE DU LIEU EN LA VILLE DE VERNON LE 16 OCTOBRE 1622. LES QUELZ FONDATEURS DÉCÉDÈRENT LED. PHILIPPES, LE 2 D'AOUST 1643 ET LAD. BAUDOT LE XXVe Jr D'AVRIL 1631.

« PRIEZ DIEU POUR LEUR AME. »

A l'entrée du chœur sont accrochées deux peintures sur toile représentant deux anges adorateurs ; l'une porte dans

Digitized by Google

une encoignure cette inscription : « Ce tabernacle a été donné par Dom Jean Marc prieur de Bernay et de Pressigny, 1642. » Au-dessous, le prieur lui-même à genoux et priant ; ses armes sont figurées sur un petit meuble recouvert d'une draperie rouge. Elles comprennent un chevron accompagné de trois roses ou rosaces difficiles à préciser. Dans la nef et le collatéral nord se voient quelques toiles du XVIIe siècle, dont une sainte Marthe, une Présentation au Temple et une *pieta* de belle facture.

Chœur. — Le chœur comprend deux travées voûtées à croisées d'ogives. Les nervures de la première travée s'appuient sur des têtes humaines grimaçantes. La seconde porte une clef à pendentif du XVIe siècle. Le maître-autel possède un beau retable en bois sculpté encadrant une peinture sur toile : *la Flagellation du Christ* (moderne).

Les armoiries, d'exécution moderne, sont peintes sur une boiserie près de l'autel, mais le dessinateur, peu au courant de la science héraldique, a mal disposé les figures ainsi que les couleurs et a dû travailler de mémoire. Ce seraient les armes M. de Séguin, un des derniers propriétaires du château de Pressagny, accolées avec celles de sa femme née Chapelle de Pont-Chapelle. De Séguin : *De gueules à deux chevrons accompagnés de 3 croix pattées d'argent au chef d'or.* Chapelle de Pont-Chapelle : *D'azur à 4 tours d'argent, au chef d'or à 3 molettes de sable.*

Bas côté nord. — La partie septentrionale forme un bas côté dont les cinq travées, voûtées à croisée d'ogives, sont séparées de la nef par de gros piliers sans chapiteaux sur lesquels s'appuient les arcs-doubleaux et les nervures des voûtes. Contre le pignon Est, est posé l'autel de la Vierge dont le joli retable est encore enrichi par une peinture : la Vierge et l'Enfant, environnés de médaillons où figurent les mystères du Rosaire. A gauche de l'autel, une Sainte Vierge en pierre coloriée du XIVe siècle; au côté opposé, une Orante agenouillée sur un dragon ailé (XIVe ou XVe siècle). Deux sta-

Digitized by Google

tues en bois peint se font face près de l'autel, dont un saint Martin, patron de la paroisse.

La lumière qui permet de voir ces œuvres est diffusée par trois larges fenêtres ogivales et une à plein cintre, dont le fenestrage rappelle le style flamboyant à son déclin (XVe ou commencement du XVIe siècle).

CLOCHE. — L'unique cloche est placée dans le spacieux clocher disposé pour en loger trois; son diamètre est de 0m,98; on y lit cette inscription :

« CESTE CLOCHE A ESTE REFONDVE PAR ROMAIN BVRET ET GILLES MARA.... VREVX ET ENSVITE BESNITE PAR Me JACQVES OVRSEL Pbre CVRÉ DE PRESSENGNY-L'ORGVEILLEVX SECEN L'AN 1668. LOVIS BESNARD ET JEAN PASSOIR ESTANT TRÉSAVRIERS DE LAD. PARROE. LE NOM QV'ELLE PORTAIT DE MARIE LVY ESTANT RESTÉ IMPOSÉ PAR FEU MONS. D'ALCOLMAR[1] (*sic*) BIENFAITEVR DV DICT LIEV. »

Cette église fut bâtie ou remaniée au XVe siècle.

GIVERNY

(canton d'Écos).

Nous suivrons la rive droite de la Seine en passant devant les coteaux crayeux de la Madeleine et de Vernonnet, aux flancs percés de nombreuses carrières aujourd'hui bien délaissées, mais dont les blocs de calcaire sénonien servirent

1. Arcona. La famille d'Arcona était originaire de Milan. Deux branches s'établirent en France vers 1550.

Gaspard d'Arcona, chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Pressagny-le-Val et Pressagny-l'Orgueilleux, Corbie et Heubécourt, épousa Marie de Grillet et en eut plusieurs filles et deux fils, Jéronime et Adrien.

Jéronime d'Arcona, seigneur de Pressagny, fut gouverneur de Vernon et mourut célibataire en 1643. Adrien, seigneur d'Heubécourt, Corbie et Bionval, laissa de Louise de Clère trois filles dont l'une fut religieuse.

Arcona : *5 pointes d'or équipolées à 4 d'azur.*

Digitized by Google

au moyen âge à bâtir maints châteaux, églises et monastères. Puis nous entrerons dans le vaste estuaire formé par le confluent de l'Epte et de la Seine où, depuis des siècles, le village de Giverny, nourri de ses pampres vermeils qui garnissaient les pentes capricieuses de la colline, abrite aujourd'hui une colonie d'artistes, — autant de disciples du grand maître de l'impressionnisme : Claude Monet.

L'église est fièrement campée à mi-côte, dominant cet agréable lieu de villégiature estivale, où rutilent au soleil de Messidor de gracieuses villas enfouies sous les glycines et les vignes vierges.

Sur le terre-plein s'étendant devant la porte de l'église, près du monument aux Morts de la guerre, gît un monolithe, reste d'un dolmen nommé dans le pays : « Tombeau de Sainte Radegonde ».

Le cimetière, qui occupait ce terre-plein, a été reporté sur les côtés nord et est de l'église.

HISTORIQUE. — *Patronne : Sainte Radegonde.*

Dans la charte de Richard II contenant la liste des biens donnés ou restitués à l'abbaye de Saint-Ouen, on lit : « ..... Givernacum cum ecclesia... ».

Dans la charte de Hugues, archevêque de Rouen, en faveur de Saint-Ouen, 1145, 1161, on lit : « ... XL solidos in ecclesia de Giverneio... »

L'abbaye de Saint-Ouen paraît avoir possédé l'église de Giverny bien avant le XIIIe siècle. Aussi il est probable que, en 1201, Gauthier de Coutances, archevêque de Rouen, restitua plutôt qu'il ne donna cette église avec la dîme à la susdite abbaye. Quoi qu'il en soit, on lit dans le pouillé d'Eudes Rigaud : « Ecclesia sancte Radegundis de Giverny. Abbas sancti Audoeni Rothomagensis patronus. Habet C. et XIII. parrochianos ; valet XXX libras Turonensium ; abbas recipit usque ad CC libras Turonensium. »

Selon un aveu du 22 avril 1678, Giverny est un fief qui appartenait à l'abbaye de Saint-Ouen, avec le droit de présenter à la cure. Ainsi le seigneur et le patronage dépendaient de l'abbaye de Saint-Ouen.

Digitized by Google

Vue de l'extérieur, cette église offre un aspect très pittoresque. Le pignon du transept sud est flanqué de deux contreforts armés de pinacles gothiques. L'abside semi-circulaire, protégée par trois contreforts, montre une corniche formée d'une tablette à chanfrein supportée par douze modillons dont quatre seulement sont en bon état. On y voit des têtes d'enfants accolées deux à deux, une tête d'ange ailé, une tête de porc et un animal semblant être un ours. Cette ornementation est du commencement du XIIe siècle (fig. 18).

Le clocher est central et s'élève à l'entrée du chœur. Il est en charpente de forme octogonale et recouvert d'ardoises.

La porte d'entrée au pignon occidental de la nef est à plein cintre avec pieds-droits et archivolte Renaissance.

NEF. — Le plafond est lambrissé, en berceau plein cintre avec poinçons du XVIe siècle. Son ensemble indique le XVIe siècle.

Contre le mur latéral nord, est suspendue une grande toile moderne intitulée : « La légende chrétienne », par Ad^e^ Yvon.

CHŒUR. — Le chevet où l'autel est adossé est roman avec voûte en cul-de-four, soutenu par un arc-doubleau à plein cintre reposant sur deux pilastres à chapiteaux romans. Une travée a sa voûte à croisée d'ogives avec, comme clef, un orifice circulaire pour le passage des cloches. Trois arcades correspondant aux transepts sont à plein cintre.

COLLATÉRAUX. — La nef est flanquée à la hauteur du chœur de deux collatéraux formant transept, d'inégale longueur, à toit en bâtière prenant naissance près du clocher et se terminant en pignons. L'un a trois travées, l'autre deux, de la dernière phase gothique (fin XVe siècle ou commencement du XVIe). Trois fenêtres offrent un réseau gothique flamboyant, deux sont à plein cintre, du XVIe siècle; tous les vitraux sont modernes. Deux doubleaux du transept sud sont à plein cintre et les voûtes à croisée d'ogives sur plan carré et bar-

Digitized by Google

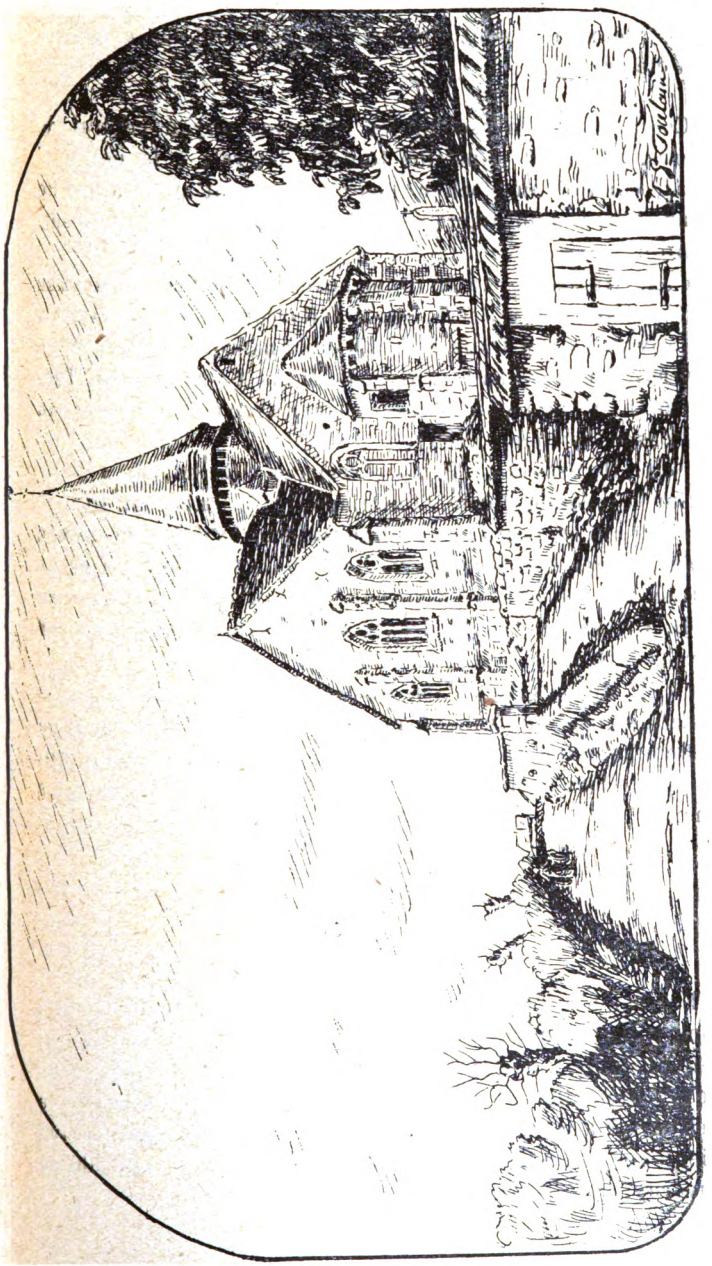

Fig. 18. — Église de Giverny.

Digitized by Google

long. Deux clefs sont formées d'un écu dont les armoiries ont été grattées.

CLOCHES. — Un escalier en vis avec noyau central de pierre, construit dans une tourelle latérale à la nef, côté nord, conduit au clocher. Les cloches sont au nombre de deux. L'une, d'un diamètre de 0m,97, porte l'inscription suivante :

« JAI ÉTÉ BÉNITE PAR Mr DAMOISEAU DOYEN D'ECOS ET NOMMÉE ADÈLE AMÉLIE PAR JULES AUGUSTE ROYCOURT, PROPRIÉTAIRE A VERNONNET, ET PAR DAME ADÈLE MARIE CHARLOTTE ROMMÉRU, DE GIVERNY. ETANT CURÉ J. C. GOUCHE. MAIRE F. A. SINGEOT. TRÉSORIER J. A. RAGAULT. J'AI ÉTÉ FONDUE AVEC L'ARGENT VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. 1861.

« A. HILDEBRAND A PARIS FONDEUR DE L'EMPEREUR. »

Sur la seconde cloche, d'un diamètre de 0m,85, on lit :

« J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR A. J. DAMOISEAU DOYEN D'ECOS ET NOMMÉE JEANNE EMMA PAR LE DOCTEUR J. P. VALLÉE CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, DE VERNONNET. ET PAR DAME GARNIER NÉE F. D. VALLÉE, SA FILLE, D'ÉVREUX. J'AI ÉTÉ FONDUE AVEC L'ARGENT VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. 1861.

« A. HILDEBRAND A PARIS FONDEUR DE L'EMPEREUR. »

Cette église fut transformée aux XVe et XVIe siècles. Il ne reste plus d'une église antérieure que l'abside romane, qui remplaça fort probablement, elle aussi, un sanctuaire plus ancien.

SAINTE-GENEVIÈVE-LÈS-GASNY

(*canton d'Écos*).

En remontant le cours de l'Epte, par la route de Gisors, long ruban blanchâtre tracé le long de falaises crayeuses qui retiennent le limon des pentes, et dans lesquelles des trous béants rappellent d'anciennes caves où jadis l'on cuvait le petit vin clairet que l'on ne verra plus, le voyageur arrive bientôt à Sainte-Geneviève, située seulement à 3 kil. 500 de Giverny.

Digitized by Google

C'est un très petit village, resserré entre la rivière qui fait mouvoir usines et moulins, et la colline au pied de laquelle l'on aperçoit, à travers une futaie d'arbres de belle taille, une blanche construction à laquelle on donne le nom pompeux de château.

L'église, ou plutôt la chapelle au clocher carré, tour en pierre coiffée d'ardoises grises, se trouve près du chemin conduisant à Gommecourt et de la halte du chemin de fer de Vernon à Gisors.

HISTORIQUE. — *Le duc Richard II cite, dans un dénombrement de l'abbaye de Saint-Ouen, l'église de Saint-Geneviève-les-Gasny. Richard Ourry, chapelain de Sainte-Geneviève, jura en 1465 la paix d'Arras à Vernon.*

Cette petite église est moderne, puisqu'elle fut bâtie en 1816 par le châtelain de Sainte-Geneviève, M. Goutard, marquis de Levéville. Elle occupe l'emplacement d'une église plus vaste, démolie pendant la Révolution. La tour du clocher a été élevée en 1867.

Au cours de réparations effectuées en 1922, un entrepreneur du pays, M. Demante, a mis à jour dans le sous-sol de l'ancienne église plusieurs brouettées d'ossements, des fragments de poteries jaunâtres et quelques pavés vernissés. Il y a quelques années, le même a recueilli parmi des débris provenant de l'église disparue un fragment de *gisant* (une femme avec voile et fraise de la fin du XVIe siècle).

Cette chapelle avec quelques mètres de terrain à l'intérieur du cimetière qui s'étend du côté nord, appartient au châtelain du pays, qui assume à lui seul la lourde charge des réparations.

On remarque à l'intérieur une Sainte Vierge à l'Enfant, en bois peint du XVIIIe siècle, et le maître-autel, pastiche de gothique, avec colonnettes et chapiteaux à crossettes.

CLOCHE. — Les cloches de l'ancienne église furent livrées pendant la Terreur au district des Andelys, à l'effet d'être converties en canons. La cloche actuelle accuse 0^m^,55 de diamètre et on y lit cette inscription :

« L'AN 1817, J'AI ÉTÉ NOMMÉE MARIE-ANGÉLIQUE PAR

Digitized by Google

M. Mathieu-François Gouttard, marquis de Levéville et par Madame Marie-Angélique-Sophie Chatoubel, femme Rey. »

GASNY

(*canton d'Écos*).

Ce joli petit bourg qui s'étale sur les bords de la rivière d'Epte, rive droite, dans un site agréable, sillonné de belles routes et où prospèrent diverses industries, fut illustré au cours de l'histoire par maint épisode, depuis le martyre de saint Nicaise, et la rencontre belliqueuse de Louis le Gros, roi de France, et de Henri Ier roi d'Angleterre, qui s'acheva par la défaite de Brémulle.

Un pèlerinage célèbre pendant tout le moyen âge s'y faisait sur l'emplacement du tombeau de saint Nicaise, dans une île de l'Epte. C'est dire l'ancienneté du culte chrétien dans cette localité. — A un kilomètre de là, vers la Roche-Guyon, près de la vieille croix de pierre dite de « Saint Nicaise », on déterra pendant la Grande guerre des sarcophages mérovingiens.

Historique. — *Église placée sous le patronage de saint Martin, à la présentation de l'abbé de Saint-Ouen de Rouen.*

L'île que formait la rivière d'Epte a été, dès le commencement du IIe siècle, le lieu de la sépulture de saint Nicaise, premier archevêque de Rouen, et de ses compagnons saint Scuvicule et saint Quirin, plus tard aussi de sainte Pience. Une légende dit que les saints avaient été exécutés dans un lieu qui s'appelait « Scamnis » (Écos), et qu'ayant pris leur tête pendant la nuit, ils se rendirent dans cette île en traversant un gué ; d'où est venu le nom de gué Nicaise, « Vadum Nicasii », et par contraction Vani ou Gasny.

C'était dès le IXe siècle une des propriétés de l'abbaye de Saint-Ouen. Les reliques de saint Ouen y furent transportées pour être à l'abri des Normands ; l'archevêque Riculfe alla en 872 les visiter.

Il existait à Gasny deux prieurés : l'un, dit de Saint-Nicaise, situé dans une île de la rivière d'Epte, et l'autre atte-

Digitized by Google

nant à l'église paroissiale actuelle de Gasny. Eudes Rigaud, le célèbre archevêque de Rouen du XIIIe siècle, vint à plusieurs reprises visiter les moines de Gasny, de 1249 à 1269. Ce fut lui qui ordonna l'ouverture d'une porte de communication du prieuré dans l'église de Gasny (en 1264).

Le prieuré était baronnie et avait droit de justice au pays de France. La partie de Gasny située dans l'île ressortissait au Parlement de Paris; le reste, placé sur la rive droite de l'Epte, au Parlement de Normandie.

L'église du prieuré fut construite par les religieux de Saint-Ouen au commencement du XIIIe siècle et l'on voit encore quelques vestiges de cette construction dans l'église actuelle qui fut élevée vers 1480.

L'église de Gasny était, avant la Révolution, la chapelle du prieuré appartenant à l'abbaye de Saint-Ouen. Ce prieuré, édifié tout à côté, offre encore de beaux restes du XVe siècle. Ce n'est qu'après la tourmente révolutionnaire que cette chapelle devint église paroissiale. L'ancienne se trouvait plus loin, du côté de la gare du chemin de fer, et fut démolie peu après la Révolution. Le maître-autel, deux peintures sur toile du XVIIe siècle ainsi que quelques statues en proviennent [1].

Elle est bâtie sur une petite place ombragée de tilleuls en bordure de la route de la Roche-Guyon se dirigeant vers les Andelys, entre la rivière d'Epte et la ligne du chemin de fer de Vernon à Gisors. Elle est de plan carré long. Le portail, sans caractère, annonce la date de 1808. Des contreforts consolident le mur latéral sud, ainsi que le mur du chevet. Le clocher carré, en charpente revêtu d'ardoises, repose sur une base en maçonnerie également carrée, n'excédant guère le toit de l'église et appuyée sur la première travée du chœur. On y monte par une tourelle pentagonale flanquant le côté méridional de l'église. La sacristie est derrière le chevet.

L'église a deux collatéraux d'inégale largeur qui se terminent en pignons avec rampants de pierre (fig. 19).

1. Renseignements fournis aimablement par M. l'abbé Mansel, curé de Gasny.

Digitized by Google

NEF. — Elle se compose de trois travées voûtées à croisée d'ogives, reposant sur des piliers avec chapiteaux à crosses dans le style du XIIIe siècle. Ces piliers, ainsi que les voûtes, furent construits en 1897. Avant cette date, la partie inférieure de l'église n'était qu'une vaste salle plafonnée[1].

CHŒUR. — L'arc triomphal en arc brisé s'appuie sur de très gros piliers carrés. Deux travées plafonnées en forme de berceau composent le sanctuaire. Contre le pilier de la première travée en regard de l'arcade communiquant avec les bas côtés, sont engagés deux pilastres, dont un avec chapiteau du XIIIe siècle, et, dans chaque encoignure, deux têtes humaines en cul-de-lampe qui supportaient les nervures d'une voûte gothique disparue. C'est tout ce qui reste de la primitive église.

Les piliers de la seconde travée, massifs cubes de maçonnerie sans style, ont été exécutés au cours du XIXe siècle et portent un arc-doubleau plein cintre.

Quatre arcades ogivales séparent le chœur des collatéraux.

La contrétable en bois peint et doré du maître-autel s'orne de colonnes corinthiennes cannelées et couronnées d'un fronton accosté de deux anges adorateurs ; des pilastres cannelés du même ordre avec chutes de feuillages et de fruits, panneaux et frises de feuilles d'acanthe, complètent la décoration de ce beau morceau, qui accuse nettement le style Louis XIV (XVIIe siècle).

Les bas côtés, à la hauteur du sanctuaire, sont voûtés à croisée d'ogives sur plan barlong. Trois clefs de voûte offrent des pendentifs de l'époque de la Renaissance. La partie inférieure est simplement plafonnée. Deux larges baies divisées chacune par deux meneaux avec remplage du commencement du XVIe siècle, ouvertes dans le mur du bas côté nord, y diffusent la lumière. Du côté sud, quatre grandes fenêtres dont trois à plein cintre et une en arc brisé du XVIe siècle. Les pignons orientaux des bas côtés ont chacun deux larges baies

1. Renseignements fournis aimablement par M. l'abbé Mansel, curé de Gasny.

Digitized by Google

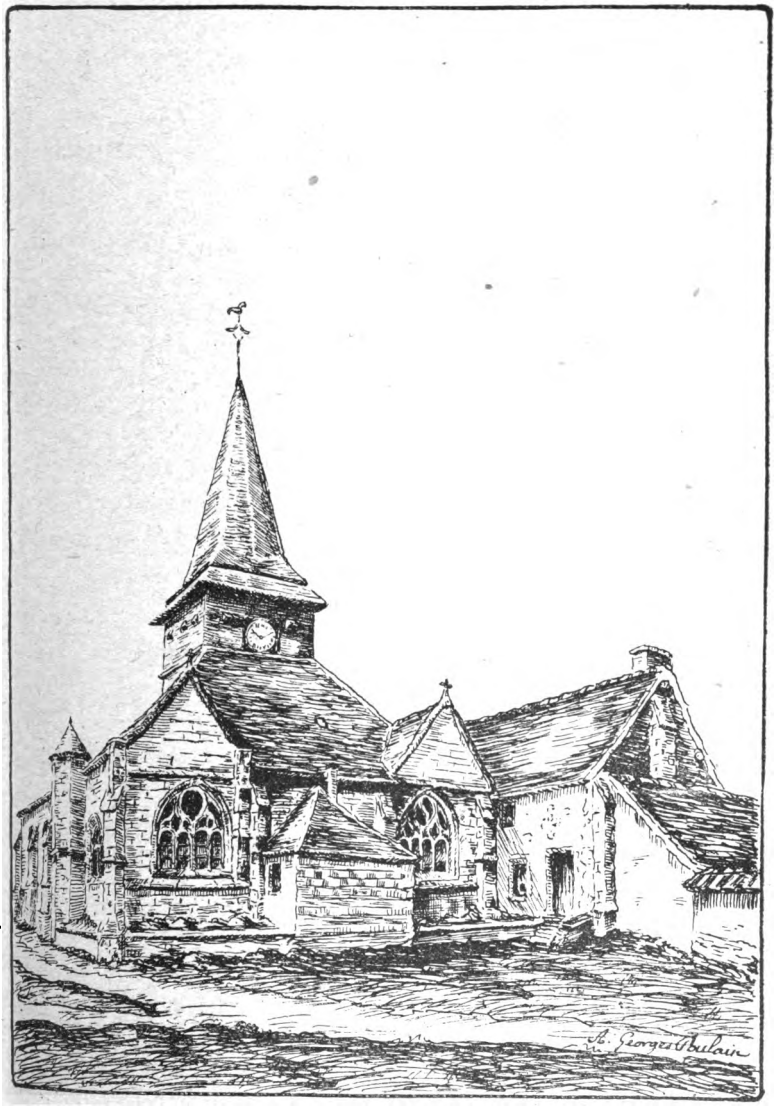

Fig. 19. — Église de Gasny.

Digitized by Google

à trois meneaux, dont le remplage est formé d'écoinçons évidés, soufflets et mouchettes sans redents, dans le goût du commencement du XVIe siècle.

Un certain nombre de statues et de tableaux remarquables ornent cette église :

Au bas côté nord : statue de saint Ouen, pierre, XVIIe siècle; près de l'autel de la Vierge, une sainte en pierre peinte et dorée (XVe siècle) ; la Sainte Vierge et l'Enfant en pierre, du XVIe siècle.

Quatre peintures sur toile dont l'intérêt est certain :

Le martyre de saint Laurent (XVIIe siècle).

La Vierge au rosaire, du XVIIe siècle : la Vierge plane au-dessus de nuages, entourée d'anges ; à ses genoux, saint Dominique et sainte Catherine de Sienne reçoivent le chapelet de ses mains. Tout autour, des médaillons représentant les quinze mystères du Rosaire.

Sainte Clotilde bâtissant l'église d'Andely, également du XVIIe siècle : la sainte tient en main le modèle de l'église qu'elle va faire édifier. Au second plan, elle prie à genoux devant la fontaine miraculeuse qui, depuis, porta son nom ; à gauche, des personnages conversent devant la basilique bâtie par la sainte reine, et tout au fond, sur une haute colline, un château fort, le château Gaillard très certainement. Au bas du tableau on lit ces mots : SANCTA CLOTILDIS ORA PRO NOBIS DEV.

La Vierge et l'Enfant, jolie peinture du XVIIIe siècle, dans un cadre de l'époque, est classée.

Au bas côté sud : les saints Quirin et Scuvicule, compagnons de saint Nicaise, du XVIIe siècle ; saint Prix, provenant de la chapelle vicariale du Mesnil, hameau de Gasny, aujourd'hui désaffectée. Sur l'autel Saint-Joseph, un saint Jean-Baptiste en pierre du XVIIe siècle ; saint Roch, XVIe ou XVIIe siècle ; sainte Véronique, XVIIe siècle. Près de cet autel, dans la muraille, est creusée une piscine de style gothique.

La fenêtre correspondant à la seconde travée de la nef est enrichie d'un vitrail dédié aux morts de la Grande guerre, tiré des cartons du peintre Gabriel Girodon : Saint Michel emmène au ciel un soldat mort, ayant à ses côtés sainte Jeanne d'Arc tenant son oriflamme. Au pied de cette fenêtre,

Digitized by Google

sur un monument en pierre, sont gravés les noms de ces martyrs.

CLOCHES. — Le clocher renferme trois cloches. Grosse cloche, diamètre 1m,18, sur laquelle on lit :

« A LA GLOIRE DE DIEU ET SOUS L'INVOCATION DE St AUGUSTIN ET DE SAINTE SOPHIE, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR Mr BOUCHEROT CURÉ DE GASNY. PRÉSENTÉE PAR Mr NICOLAS DE GIBERT ÉCUYER CHEVALIER DE L'ORDRE MILITAIRE DE L'ÉPERON D'OR DE ROME, COMTE PALATIN ET DU SACRÉ COLLÈGE, MAIRE DE LA COMMUNE DE Ste GENEVIÈVE-LÈS-GASNY ET PAR Mde AUGUSTINE-SOPHIE BÉGUIN Fe LEGOUX. FONDUE PAR LES SOINS DE Mr GOUCHE MAIRE ET CHEDEVILLE ADJOINT ET DE M.M. LEMPÉRIÈRE, ALLIX, REGNAULT ET BRAULT MARGUILLIERS. 1824.

« LIMAUX ET MAHUET FONDEURS. »

En bas, du côté opposé au nom des fondeurs, on a gravé : J.P. 2253. SONNÉ PAR M. JORRE. Ornements : trois fleurs de lys ; la Vierge au pied du Crucifix entourée d'anges ; un saint évêque et la Sainte Vierge.

Moyenne cloche. — Diamètre 1m,08 ; on y a incorporé ces simples mots : « J'AY ÉTÉ FAITE EN 1749 ».

Ornements : Au sommet, mince rinceau de palmettes et de feuilles d'acanthe. Au-dessous de l'inscription, des têtes d'anges et des feuilles d'acanthe. En bas, un évêque crosse en main, le Christ en croix, la Sainte Vierge et l'Enfant.

Petite et troisième cloche. — Diamètre 0m,95. Inscription :

« A LA GLOIRE DE DIEU ET SOUS L'INVOCATION DE St LOUIS ET DE SAINTE FÉLICITÉ, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR Mr BOUCHEROT CURÉ DE GASNY. PRÉSENTÉE PAR Mr JACQUES LOUIS BILLON PROPRIÉTAIRE AU MESNIL PAROISSE DE GASNY ET PAR Mad AIMÉE FÉLICITÉ DE FONTENAY Fe DE Mr LOUIS BILLON PAROISSE DE TILLY. FONDUE PAR LES SOINS DE M.M. GOUCHE MAIRE ET CHEDEVILLE ADJOINT ET DE M.M. GUERBOIS, LEMPÉRIÈRE, ALLIX, REGNAULT ET BRAULT MARGUILLIERS. 1824.

« LIMAUX ET MAHUET FONDEURS. »

Ornements en relief : Trois fleurs de lis, le Crucifix entouré de têtes d'anges.

Digitized by Google

BOIS-JÉROME-SAINT-OUEN

(*canton d'Écos*).

Le village de Bois-Jérôme est assis à l'orée de la forêt de Vernon, à 4 kilomètres environ de cette ville. Il s'étend en longueur sur plus de 10 hectomètres, au bord de l'immense plaine du Vexin Normand et, ainsi que dans les cours et vergers qui constituent la majorité des agglomérations campagnardes de notre province, le pommier est roi ; il étale ses rameaux tordus et capricieux dans chaque enclos et donne, lorsque novembre amène ses brumes maussades et ses jours attristés, une liqueur capiteuse très estimée des connaisseurs.

Quelques fermes montrent avec orgueil leurs bâtiments bien entretenus, mais plus nombreuses sont les maisons d'artisans, d'ouvriers agricoles, masures pauvrettes et branlantes, mais agrémentées d'un jardinet coquettement fleuri.

L'église a été placée aux confins du village vers la Chapelle-Saint-Ouen, au bord du chemin vicinal conduisant à ce hameau réuni à Bois-Jérôme et qui était autrefois une commune indépendante.

Au delà c'est la plaine fertile aux vastes horizons, d'où surgissent quelques rares taillis émaillant cette solitude où se courbent, en juillet, les épis dorés...

Historique. — *Patronage de saint Sulpice. Présentateur, le prieur de Saulseuse.*

Vers le milieu du XIIIe siècle, les deux églises de Haricourt et de Bois-Jérôme ne faisaient qu'une même cure, et le titre du bénéfice était à cette dernière. Ausered de Vernon les avait données en 1160 au prieuré de Saulseuse.

Voici l'article consacré à Bois-Jérôme ou Jéreaume dans le pouillé d'Eudes Rigaud : « Ecclesia sancti Supplicii de Boscho Gyralmi. Prior de Salicosa facit ibi deservire per duos canonicos qui habent usque ad XXX libras turonensium, et sunt ibi due ecclesie : Haricourt habet XXVIII par-

Digitized by Google

rochianos; Sanctus Supplicius habet XLIII. Totum residuum percipit dictus prior. »

L'édifice n'offrant pas de style précis est peu vaste, de plan rectangulaire, aux murailles latérales renforcées de contreforts; il fut restauré à l'intérieur il y a peu d'années. Le clocher est une tour carrée s'élevant à gauche du pignon occidental de la nef près de la porte d'entrée, datant, je pense, comme le reste de la construction, du XVIe siècle.

Le cimetière entourait autrefois complètement l'église. Le presbytère, vendu récemment, est situé tout près vers le nord. La porte d'entrée a sa partie supérieure tracée en segment de cercle et surmontée d'un oculus.

Au pignon ouest, dans une niche encadrée de moulures, est la statue d'un saint évêque en pierre (XIVe ou XVe siècle).

Le plafond de la nef est lambrissé en berceau sans charpente apparente; elle est éclairée par six fenêtres à plein cintre avec vitres modernes.

A l'autel latéral sud, un saint Sébastien en pierre du XVIIe siècle. Le plafond du chœur est aussi lambrissé, avec poinçons octogonaux du XVe siècle. Arc triomphal de forme ogivale en pierre de taille. Contre le mur latéral nord, statue en pierre de la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus (fin du XVe ou commencement du XVIe siècle).

CLOCHES. — Deux cloches appellent les fidèles aux saints offices. Sur l'une d'elles, d'un diamètre de 0^m^,82, on lit ce qui suit :

« L'AN DE GRACE 1811 RÈGNE DE NAPOLÉON EMPEREUR DES FRANÇAIS, J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR Mr THOMAS BOULLARD DESSERVANT LA SUCCURSALE DE St SULPICE DU BOIS-JÉROME. J'AI ÉTÉ NOMMÉE LOUISE ADÉLAÏDE PAR Mr JACQUES TOUTAIN PROPRIÉTAIRE ET MAIRE DE CE LIEU. PRÉSENS MESSIEURS PIERRE SEYER PROPRIÉTAIRE ET PRÉSIDENT DE LA FABRIQUE D'YCELLE. JEAN-PIERRE CLÉROU SECRÉTAIRE ET BRUNO DELAISEMENT TRÉSORIER. TOUS TROIS DE CETTE COMMUNE.

« PIERRE CARTENET ET LOUIS MAIRE FONDEURS. »

La seconde cloche, d'un diamètre de 0^m^,90, porte cette inscription :

Digitized by Google

« L'an 1874, j'ai été bénite dans l'église de Bois-Jérome-Saint-Ouen par Mr Michel curé de cette paroisse. En présence de Mr Jean-Baptiste Guay maire et de M. Isidore Delaisement adjoint et trésorier. Mr Ridel conseiller général et Me Durand née Amélie-Audrillat, m'ont nommée Amélie.

« Mahuet père et fils fondeurs a Dreux. »

Je ne quitterai pas cette église sans donner la description d'un mausolée édifié devant la porte d'entrée et en bordure du chemin. Il se compose d'un soubassement circulaire sur lequel est posée une urne ; le tout est couronné par une coupole soutenue par trois colonnes d'ordre dorique. Sur le soubassement on lit :

CI-GIT PIERRE SEYER DU GRAND-VAL
MOINE DE L'ABBAYE DE SAULSEUSE
DERNIER PRÊTRE TITULAIRE DU PRIEURÉ DE BOIS-JÉROME
DÉCÉDÉ LE 28 JANVIER 1826
AGÉ DE 81 ANS.
EN DATE DU 2 NOVEMBRE 1819,
PAR SON TESTAMENT OLOGRAPHE
A LÉGUÉ TOUT SON BIEN AUX PAUVRES
DE CETTE PAROISSE
ET A DOTÉ D'UN MAÎTRE D'ÉCOLE A PERPÉTUITÉ.
CE MONUMENT A ÉTÉ RESTAURÉ
LE 30 AOÛT 1870.
Priez Dieu pour le repos de son âme.

HEUBÉCOURT

(*canton d'Écos*).

De Bois-Jérôme, la distance à franchir est d'environ 4 kilomètres. C'est toujours la grande plaine du Vexin aux sillons interminables, que tracent le brabant ou l'antique charrue à manchons sur lesquels s'appuient, résignés et rompus au labeur, les charretiers au visage hâlé qui rythment leur pas sur celui de leurs attelages débonnaires.

Heubécourt est un très petit village qui ressemble beau-

Digitized by Google

coup à ses semblables perdus dans l'immensité des champs. Ce sont d'abord de grosses fermes entourées d'herbages, clôturés de haies vives et plantés de pommiers à l'ombre desquels des bêtes à cornes ruminent paisiblement. De petites maisons basses, habitées par des travailleurs de la terre ou des artisans, complètent la composition du chef-lieu de cette commune.

L'église, d'aspect coquet, est bâtie à peu près au milieu de ces paisibles demeures, sur une petite place où pousse l'herbe drue et qui fut autrefois le cimetière ; on y a érigé une stèle de pierre blanche rappelant la triste période de 1914-1918. En face, est la grande ferme où l'on peut admirer le vieux manoir à pans de bois du XVe siècle, jadis résidence des seigneurs du lieu.

HISTORIQUE. — *Patronage de Notre-Dame. Présentateur, le Prieur de Saulseuse.*

Le patronage d'Heubécourt fut donné en 1193 au prieuré de Saulseuse par un gentilhomme nommé Guillaume de la Porte.

Dans le Poullé d'Eudes Rigaud, le prieur de Saulseuse est en effet le patron d'Heubécourt : « Ecclesia Beate Marie de Heubecort. Prior de Salicosa facit deservire per duos canonicos qui habent usque ad sexdecim libras parisiensium. Et prior totum residuum percipit. Sunt ibi XL. et VII parochiani. »

Cette église a la forme d'un tau et possède deux collatéraux d'inégale longueur, dont chaque travée se termine en pignons à l'extérieur.

Des contreforts soutiennent les murs, tant de la nef que des collatéraux. La sacristie est accolée contre le pignon médian du bas-côté sud. La porte principale, ouverte sur le pignon occidental de la nef, se termine en cintre aplati et une fenêtre ogivale à redents du XVe siècle la surmonte. Le clocher, à flèche peu élevée, se dresse sur la première travée du chœur. On y pénètre par un escalier aménagé dans un bâti adossé extérieurement au mur de la première travée du bas côté nord (fig. 20).

Digitized by Google

NEF. — Plafonnée en berceau à tracé ogival, elle est éclairée par quatre fenêtres, dont trois dans le mur latéral nord ; elles ont un meneau central et des fenestrages quadrilobés à redents. Un arc plein cintre aveuglé, existant dans l'épaisseur du mur latéral sud, fait penser que le collatéral correspondant comprenait une travée supplémentaire qui a été supprimée.

Contre l'arc triomphal, côté nord, se lit l'inscription suivante gravée sur une plaque de marbre :

« 1875-1877
CETTE ÉGLISE FUT RESTAURÉE ET EN GRANDE PARTIE REBATIE
PAR M. ALPHONSE PAYEN
ET Me PAULINE MARETTE SON ÉPOUSE
PROPRIÉTAIRES DU GROMESNIL[1]
LES HABITANTS RECONNAISSANTS. »

A l'autel latéral sud, statue de saint Sébastien en pierre, du XVIe ou XVIIe siècle. Contre le mur latéral nord, peinture sur toile du XVIIIe siècle : *Jésus descendu de la Croix.* (Classée.)

Cuve baptismale octogonale à côtés arrondis et moulurés du XVe siècle. (Classée.)

Contre l'arc triomphal côté Évangile, un saint Laurent en pierre, XVe ou XVIe siècle ; la Vierge et saint Jean, pierre, de chaque côté du crucifix (XVIIe siècle).

CHŒUR. — Composé de deux travées voûtées à croisée d'ogives, séparées par un arc-doubleau également en arc brisé. Quatre arcades latérales de même style communiquent avec les bas côtés.

COLLATÉRAL SUD. — Comprenant trois travées voûtées comme le chœur ; il commence à l'entrée de celui-ci. Deux fenêtres et un oculus y donnent le jour. Une de ces fenêtres, divisée par trois meneaux, avec remplage du commence-

1. Château de Grumesnil situé à un kilomètre de là, propriété de M. le comte de Salverte, gendre de M. Payen.

Digitized by Google

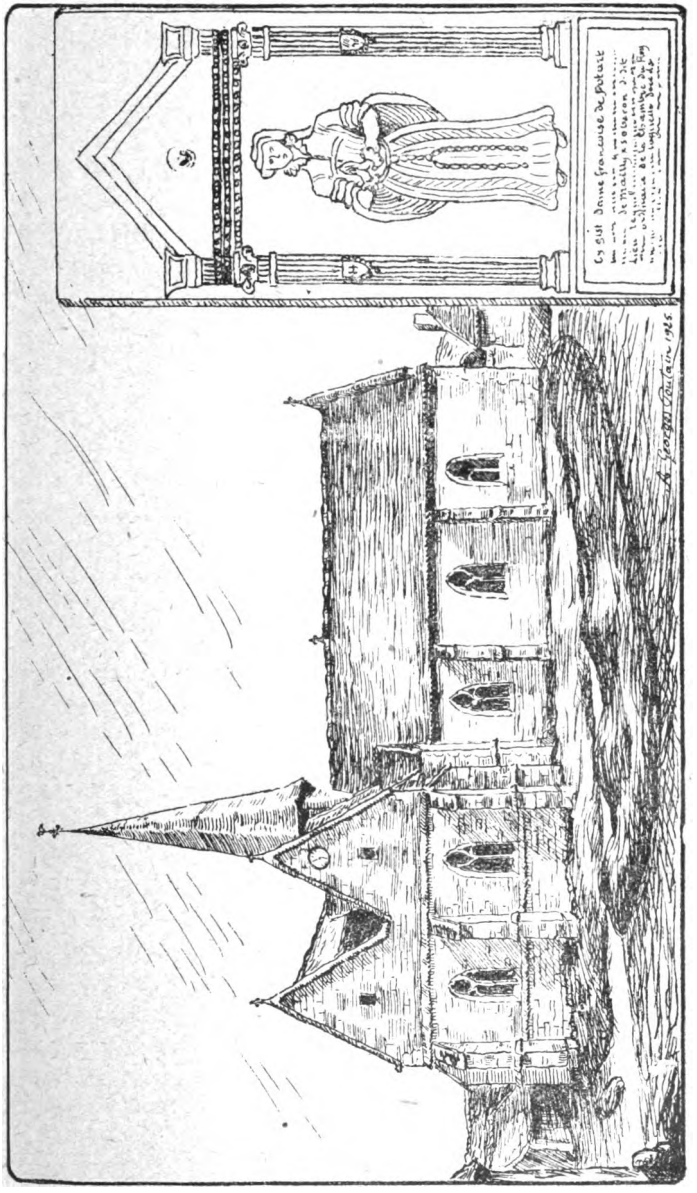

Fig. 20. — Église d'Heubécourt.

Digitized by Google

ment du XVIe siècle. L'autel méridional, dédié à saint Joseph, possède un tabernacle en bois peint et doré de l'époque de Louis XIII (classé).

Côté de l'Épître, une pierre tombale du XVIe siècle est dressée contre la muraille du chevet. Effigie de femme, gravée en creux, habillée comme les grandes dames du temps de Charles IX, encadrée de deux pilastres ioniques avec fronton. Sur les deux pilastres sont sculptés deux écus armoriés, mais trop imprécis pour être déterminés (fig. 20).

Au-dessous, une inscription en lettres gothiques, à moitié effacée et difficile à lire, où nous avons relevé ces mots :

« Cy gist dame Françoise de Potart en son vivant... épouse... de Mailly esc. baron du dit lieu... lequel... gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy... laquelle décéda... »

Françoise de Potard, dame de Germigny et de Grumesnil, fille de Jean Potard, seigneur de Boisemont, et de Françoise de Rouvroy, dame de Grumesnil. Elle avait épousé en premières noces Georges de Montmorency, seigneur d'Aumont et de la Neuville. Veuve, elle se remaria à Jean, baron de Mailly, tué dans Hesdin en 1552.

Les armoiries précitées sont probablement celles des Potard : *D'argent à la croix ancrée de gueules, cantonnée de 4 coquilles de sable*, et des Mailly qui sont, d'après de Magny, *d'or à trois maillets de gueules.*

Cette famille possédait quelques propriétés à Vernon, dont le moulin dit de Quincampoix, situé près de l'ancienne église Sainte-Geneviève et dans la rue qui porte le nom de Potard.

Une seconde dalle funéraire est dressée, elle aussi, de l'autre côté du même autel. La partie supérieure est ornée de deux écus ovales accolés, timbrés d'une couronne de marquis et supportée par des aigles. Ce sont les armoiries de Henry Danviray, reçu en 1631 conseiller au Parlement de Rouen, et de sa seconde femme Jeanne Roques de Varangeville, fille de Jacques Roques, seigneur de Varangeville et de Galleville, aussi conseiller.

Danviray : *De gueules à la fasce d'or chargée de 3 croisettes de gueules au croissant d'argent en chef.*

Digitized by Google

Roques : *D'azur à trois rocs d'échiquier d'argent, à la molette d'éperon d'or mise en abîme.*

Le reste de la dalle est occupé par cette inscription latine :

D O M
SISTE VIATOR
HIC JACET
HENRICVS DANVIRAY
VIR NOBILISSIMVS
ILLVSTRISSIMI DOMINI DANVIRAY
IN SVPREMA NEVSTRIAE CURIA
SENATORVM DECANI INTEGERRIMI
ET NOBILISSIMÆ DOMINÆ JOANNÆ ROCQUE
DE VARENGEVILLE FILIUS
UNIVS LEGIONIS EQVITVM DVX ET CENTVRIO
FORTISSIMVS
QVI CVM MVLTA IN EXEQVENDIS REGIORVM
ORDINVM MANDATIS
IN BELLO PRAECLARUS STRENUE QUE
GESSISSET...
TANDEM OCCVBVIT VIGINTI TRIBVS ANNIS
NATVS XIX OCTOBRIS M.D.C.LXI
REQVIESCAT IN PACE
AVE LECTOR

Ces deux dalles se trouvaient autrefois dans la chapelle de la Vierge et furent déplacées lors des grosses réparations de l'église en 1875-77. Le bienfaiteur de l'église, M. Payen, les fit placer ici pour les préserver de l'usure produite fatalement par les pas des fidèles.

Une des clefs de voûtes est datée de 1877, preuve qu'elles furent refaites à cette époque.

On voit dans la première travée une sainte Véronique et un saint évêque du XVIIe siècle.

COLLATÉRAL NORD. — Deux travées de même style que le chœur et le bas côté sud. Au chevet, large fenêtre à deux meneaux et remplage du XVe siècle. Au mur septentrional,

Digitized by Google

deux fenêtres de la même époque. Tabernacle de l'autel de la Vierge en bois, du XVIIe siècle.

CLOCHES. — Sur la plus grosse cloche, d'un diamètre de 0^m,80, on lit :

« L'AN 1846 J'AI ÉTÉ NOMMÉE MARIE CAROLINE PAR M. LOUIS PAUL CHARLES DE GHAINE COMTE DE BOURMONT ET DAME MARIE AUGUSTINE DE GHAINE DE BOURMONT. BÉNITE PAR Mr JACQUES LETORT CURÉ DE CETTE PAROISSE. M. ÉDOUARD BÉGUIN ÉTANT MAIRE D'HEUBÉCOURT. »

Sur un côté :

« CETTE CLOCHE A ÉTÉ FONDUE AU NOM DE LA CONFRÉRIE D'HEUBÉCOURT LES FONDS PRIS EN LEUR CAISSE COMMUNE. »

En bas :

« MORLET FONDEUR A VESLY. »

La seconde cloche, d'un diamètre de 0^m,72, est un peu plus ancienne. Inscription :

« L'AN 1837 J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR Mr JACQUES VICTOR LEGOUEZ CURÉ D'HEUBÉCOURT ET NOMMÉE PAULINE JOSÉPHINE AUGUSTINE PAR Mr JOSEPH GRIPPIÈRE CULTIVATEUR A HEUBÉCOURT ET PAR DAME ADÉLAÏDE AUGUSTINE LETER FEMME PAUL TOUTAIN MAIRE DE HARICOURT, Mr JEAN MARC CARDONNE TRÉSORIER EN CHARGE. »

A sa partie inférieure, d'un côté : J'AI ÉTÉ AUTREFOIS LA CLOCHE DE HARICOURT. »

En bas : « MORLET FONDEUR A VESLY. »

Ainsi qu'on l'a vu par l'inscription apposée dans la nef, et l'air de jeunesse qu'offre l'intérieur de cette église, elle fut en partie refaite en 1875-77, mais on eut le bon goût de conserver son style. Les voûtes datent de cette époque, mais la plupart des fenêtres, ainsi que les doubleaux et arcades du chœur, sont du XVe siècle ou du commencement du XVIe.

TILLY

(canton d'Écos).

Pour se rendre d'Heubécourt à Tilly, il faut de nouveau traverser un coin de plaine en convergeant vers le nord-

Digitized by Google

ouest où s'étend la masse sombre de la forêt de Vernon, et à 2 kilomètres à vol d'oiseau, nous rencontrerons ce village bâti en forme de croix latine, à 500 mètres de la route de Vernon à Gisors. Tout près, on peut encore voir les ruines de la chapelle de l'abbaye de Saulseuse, enclavée dans la jolie propriété de la famille Levé; cette abbaye eut au XIIIe siècle le très grand honneur de recevoir à plusieurs reprises le grand archevêque de Rouen, Eudes Rigaud.

HISTORIQUE. — *L'église, dédiée à saint Martin, était à la présentation du seigneur de Saulseuse.*

Elle s'élève près d'une petite place plantée de tilleuls, à côté d'une longue mare où se reflète la pyramide d'ardoises de son clocher. Le cimetière l'entoure et s'étend surtout du côté de l'ouest.

De plan rectangulaire, avec un chœur un peu en retrait, elle n'offre à l'extérieur rien de captivant. Le clocher, tour carrée en pierre, à toit pyramidal, se dresse à l'entrée de la nef. Il est pour ainsi dire neuf, puisqu'il fut construit il y a quelque cinquante ans. La façade, c'est-à-dire le pignon occidental, qui fut rebâtie à la même époque, possède un portail néo-gothique.

La nef, restaurée aussi, est recouverte d'un plafond en berceau très aplati et soutenu par des doubleaux de pierre.

Les autels latéraux, consacrés à la Sainte Vierge et à saint Sébastien (statue pierre du XVIIe siècle), ont des retables de bois encadrés de colonnes torses où sont sculptés des pampres, avec des anges soutenant une guirlande de fruits (fin XVIIe siècle).

Plaque de fondation dans la muraille nord de la nef : « Jacques Langlois laboureur demeurāt à Tilly de son vivant a dōne et aumosné a l'eglize St Martin de cette paroisse une acre de terre ou environ ainsy qu'elle se comporte bornée au Contract de ce faict et passé devant les notaires de Vernon le 28e jour de novembre 1650. A la charge que les thrésoriers de la d. eglise feront dire et celebrer par le s^r^ curé ou son vicaire une messe basse de requiē et à la fin dicelle le libera depfūdis et oraisōs suivantes : to^s^ les

Digitized by Google

prem[s] lundis des mois de lānee appetuité et en outre seront tenus les d. thrésoriers de faire dire et chāter a tous io[s] par les d. sieur curé ou son vicaire, un libera cōme dessus. De 15 jours en 15 jours le dimēche après vespres tant po[r] le salut de son âme que po[r] ses parens et amis trepassez cōme aussy po[r] le repos de lame de deffūct frère Claude Langlois religieux de Saulseuse et curé de Beauregard son frère dont le corps repose en ceste eglize par la derniere volôte q[l] en a faite et deceda le 8e jo[r] de may 1650.

« *Priez Dieu pour eux.* »

Le chœur est plus intéressant pour l'archéologue, car il renferme quelques pièces curieuses. D'abord le maître-autel avec son retable de bois, encadré de fort belles colonnes à chapiteaux corinthiens avec torsades, où figurent des pampres, lequel date du XVIIe siècle. Une peinture moderne représentant saint Martin en costume d'évêque et signée : Eug. Maurin, 1865.

L'arc triomphal à plein cintre repose sur des pilastres cylindriques à chapiteaux romans (XIIe siècle). En guise de clef, on voit un écu armorié qui, très probablement, est un souvenir de la famille Champion, laquelle posséda au XVIe siècle le fief sis à Tilly appelé Tilly-Daubeuf : (*De gueules à 3 losanges d'urgent*).

Dans une niche creusée dans la même muraille, est une statue équestre de saint Martin, patron de l'église, partageant son manteau, à Amiens, avec un infirme (statue pierre du commencement du XVIe siècle). Contre le mur opposé, statue en pierre de sainte Barbe (fin du XVe siècle ou commencement du XVIe).

Au milieu du chœur, au ras du sol, pierre tumulaire du XVIIe siècle, où est gravée l'effigie d'un ecclésiastique. Sur les bandes latérales on lit :

« ... CHARLES (?) BOVCTIER (OU BOVCLIER) PÈRE RELIGIEVX RÉGVLIER DE SAVLCEVZE, CVRÉ DE TILLY. LEQVEL... DÉCÉDA LE XVe JO[r] D'OCTOBRE 1670. »

Contre le mur latéral nord, est une autre plaque de fondation du XVIIe siècle au nom de « Messire Anthoine Duval curé », dont le texte est très effacé et difficile à lire.

Digitized by Google

Les fenêtres à plein cintre, qui paraissent modernes, sont garnies de vitraux sans caractères.

Cloches. — Grosse cloche, diamètre 0m,89. Inscription :

« J'ai été nommée Emma par Mr Gaston Denis Levé mon parrain et par Mme Clémence Charlotte Suzanne Valadon ma marraine. Mr Louis Auguste Dumesnil maire de Tilly. Mr Prévost curé. 1881.

« Dubuisson-Gallois fondeur a Paris. »

Petite cloche, diamètre 0m,80. Inscription :

« L'an 1827, j'ai été bénite par Mr Jean Baptiste Letellier desservant et nommée Gabrielle par Mr Jean Denis Levé écuyer propriétaire du domaine de Saulseuse et par dame Gabrielle Joseph Delbouville épouse de M. Benjamin Damonville, ancien officier de Cavalerie. MM. Aimé Sulpice Marie Chérence maire de Tilly. Alex. Dailly président de la fabrique R. L. Fouet trésorier, Roussel, Petit et Prieur, Marguilliers.

« Limaux et Mahuet fondeurs. »

PANILLEUSE

(*canton d'Écos*).

Un chemin franchissant 1.000 mètres de plaine, conduit de Tilly au village de Panilleuse, bâti lui aussi à quelques hectomètres de la forêt de Vernon. Il en a à peu près la même configuration : fermes d'aspect seigneurial, répondant du reste à la superficie des champs d'alentour qui s'allongent à perte de vue du côté de Mézières et de Tourny; maisons « manantes », en file le long d'un chemin de grande communication tendant vers les Andelys et d'un autre descendant vers Pressagny-l'Orgueilleux. Au bord de ce chemin, le manoir des marquis de Clère-Panilleuse du XVIIe siècle, avec sa curieuse galerie en charpente, s'offre aux regards du touriste.

Digitized by Google

HISTORIQUE. — *La paroisse de Panilleuse, dédiée à la Sainte Vierge, remonte aux temps mérovingiens. L'église fut, dit-on, donnée à la Cathédrale de Rouen par Rollon, lors de son baptême*[1].

L'église est bâtie à environ 100 mètres de ce manoir, à la bifurcation de deux chemins et à l'extrémité septentrionale du village. Le cimetière la borde vers le sud. En plan, elle affecte la forme d'une croix. Le pignon occidental, reconstruit il y a environ 50 ans, est couronné d'un rampant de pierre surmonté d'une croix. Le toit du chœur dépasse de beaucoup en hauteur celui de la nef et des croisillons. Le clocher, carré, est placé entre nef et chœur, sur la ligne médiane des toits (fig. 21).

La nef, très basse, est couverte d'une charpente lambrissée en berceau de tracé plein cintre. Les sablières moulurées supportent des tenants et poinçons à pans, sans trace de sculptures. Trois fenêtres plein cintre sont garnies de vitraux modernes.

Dans le mur latéral nord, une plaque de fondation avec le texte suivant :

« Honestes personnes Charles Morand et Marie Hodé son épouse ont donné à l'église de céans avec 10 liv. de rente pour faire dire et célébrer annuellement 12 messes basses tous les premiers lundis du mois avec un *De profundis* et oraison. En suitte des messes pour le repos de l'âme des fondateurs et de leurs parens et amis avec la prière et recommandations d'iceux, tous les dimanches et fêtes solennelles de l'an, ainsi qu'il est plus amplement porté par le contract passé de la ditte fondation devant les notaires de Vernon, le 9 septembre 1669. »

Près de cette plaque il en est une autre plus petite portant ces mots :

« Cy devant gist Pasqvette Bertin en son vivant femme

1. La partie *historique* figurant dans cette notice, a été tirée des Notes d'Auguste Le Prévost et du Dictionnaire du département de l'Eure par Charpillon et l'abbé Carême. J'en laisse donc toute la responsabilité aux auteurs.

Digitized by Google

de deffvnct Gville Dvbosc. Laqvel deceda le XXVIe de novembre 1608.

« Priez Diev po^r elle. »

Contre le mur opposé, derrière le banc du trésor, autre inscription :

« Le s^r Charles de Fontenay receveur de Saulseuze pour le repos de son âme et de celles de dame Louise Le Couturier sa mère et de Jacques de Fontenay son frère inhumez ci-dessous. A aumoné à la fabrique de cette église, dix livres de rente à lui duë par Charles Le Tourmy, de cette paroisse, pour être annuellement acquitté en cette église. Dix basses messes aux jours marquez dans le contrat de la présente fondation. Recommandés aux prônes des dimanches précédans. Qui est passé devant les notaires de Vernon le 13 de mai 1741.

« Requiescant in pace. »

A l'entrée du chœur, deux chapelles aménagées dans les croisillons, où l'on pénètre sous des arcades ogivales, bandées au niveau des murs latéraux de l'église. Au croisillon nord, autel Saint-Sébastien, retable en plâtre peint du XVIIe siècle, portant dans le fronton un écu surmonté d'une couronne de marquis qui a subi quelques mutilations.

Au croisillon sud, autel de la Vierge accosté des statues en pierre polychromées de saint Laurent et de sainte Barbe (XVIe ou XVIIe siècle).

Le chœur est éclairé par quatre fenêtres. Sur le maître-autel est un joli tabernacle en bois peint et doré du XVIIIe siècle, que domine une peinture sur toile : l'*Assomption*, par Descamps (1778) (classée). Du côté Évangile, la Vierge et l'Enfant, pierre, XVe siècle ; du côté Épître, un saint Jean-Baptiste en pierre, du XVIe siècle. Contre le mur latéral sud, sainte Catherine avec priant (XVe siècle ou commencement du XVIe).

Le chevet est décoré de peintures murales représentant la Trinité : le Père et le Fils tenant ensemble une couronne de marquis, entourés d'anges, avec semis de fleurs de lis qu'accompagnent les monogrammes S. M. et S. I. On y voit

Digitized by Google

aussi deux écussons timbrés d'une couronne de marquis supportés par des anges; sur l'un sont peintes les armoiries des Pétreval, qui ont possédé le domaine de Panilleuse : *D'or à la bande de gueules chargée de trois besants d'argent.* Le second écu peut se blasonner ainsi : *Parti d'un, coupé de deux traits qui forment six quartiers. Au* 1, *d'or à* 3 *fleurs de lis de... qui est...; au* 2, *d'or à* 3 *anilles de... qui est...; au* 3, *d'azur à* 3 *besants d'argent qui est...; au* 4, *d'azur à trois tours d'argent maçonnées de sable qui est Pompadour*[1]*; au* 5, *bandé d'or et de gueules de six pièces ou d'or à deux bandes de gueules?...; au* 6, *d'or à deux (ou trois?) tours de... posées* 2 *et* 1...[2].

Il semble que le peintre chargé de reproduire ces blasons ne les a pas dessinés tels que la science héraldique le prescrit.

Cloches. — Deux cloches, dont la plus ancienne, d'un diamètre de 0m,71, porte cette courte inscription :

« 1829, Commune de Panilleuses (*sic*)
« Limaux et Mahuet fondeurs. »

et est ornée d'un côté de l'écu de France avec la couronne royale; d'autre côté, un crucifix entouré d'anges, la Vierge

1. Marguerite de Pompadour, fille de Léonard Philibert vicomte de Pompadour, lieutenant général du haut et bas Limousin, chevalier du Saint-Esprit en 1633, et de Marie Fabri sa 3e femme; épousa le 7 novembre 1650 René de Pétreval, seigneur d'Annouville, de Mentheville, baron de Saint-Pair, marquis de Clère et de Panilleuse, seigneur de Mézières, Nézé, Pressagny-le-Val, la Gripière, etc., fils de Henri de Pétreval baron de Saint-Pair, Annouville, Mentheville et Mesmoulins, et de Louise de Clère, dame et baronne de Clère et de Panilleuse, et veuve d'Adrien d'Arcona, seigneur de Heubécourt.

Madame de Pétreval, née Marguerite de Pompadour, a laissé ici un souvenir durable, en vertu, je pense, de son homonymat avec la célèbre favorite du roi Louis XV. On dit communément dans le pays que : « le manoir seigneurial fut habité par Mme de Pompadour »; des cartes postales même mentionnent ce fait.

2. Les armoiries figurant dans cette monographie qui ont pu être déterminées l'ont été par MM. Garréta, conservateur du Musée d'antiquités de Rouen, et E. Guillemare, d'Evreux, secrétaire pour les Lettres de la Société libre de l'Eure. Je ne saurais trop les en remercier ici.

Digitized by Google

et un évêque. L'autre cloche, d'un diamètre de 0m,78, porte sur sa robe de bronze ces mots :

« L'an 1856. A la gloire de Dieu j'ai été bénite et nommée Marie-Armantine par M. Nicolas Harmant, propriétaire et maire de cette commune et dame Marie Catherine Delahaye, veuve Harmant. Étaient présents Mrs Contant, curé de Panilleuse, Delphin Chevalier, Félix Drouet, Fernand Varin, Léon Petit et Prosper Petit conseillers de fabrique.

« Mahuet a Dreux. »

Église de très ancienne origine, mais rebâtie au XVIe ou au XVIIe siècle.

*
* *

Je termine ici cette humble notice consacrée aux sanctuaires villageois des environs de Vernon.

On remarquera que la plupart de ces églises ont été reconstruites ou ont subi d'importantes transformations à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe. C'est qu'elles avaient, elles aussi, beaucoup souffert des misères créées par la guerre de Cent Ans, et qu'une véritable renaissance de l'art religieux fleurit à la fin du XVe siècle.

On rencontre dans nombre d'entre elles des vestiges de l'art roman, rappelant l'époque où, suivant le bénédictin Raoul Glaber : « La Normandie se couvrait d'un blanc manteau d'églises ».

Les édifices du XIIIe siècle sont plus rares. Il faut donc en conclure que les églises de notre région, comme généralement en Normandie et ailleurs, transformées aux XVe et XVIe siècles, ont surtout remplacé des églises romanes tombant en ruines à ces époques.

Avant de clore ces pages, je forme le vœu que nos municipalités veillent avec un soin jaloux à la conservation de nos vieux sanctuaires, où tant de si respectables et touchants souvenirs sont attachés.

De même, je plaide avec force pour le maintien autour de

Digitized by Google

nos églises des cimetières qui n'ont pas encore été désaffectés. A ce sujet, je répète ce que j'écrivais dans une publication récente[1]. Il est bien inutile de faire disparaître les cimetières entourant encore certaines églises situées dans des agglomérations de peu d'importance. C'est enlever à ces champs funèbres leur intimité poétique que de les transférer loin des murailles moussues et vénérables, qui semblent protéger ceux que l'on y a pieusement ensevelis et que bercent de leur rythme argentin les cloches de l'église. Pourquoi enfin soustraire nos morts, qui dorment entassés dans ces Campo-Santo millénaires, à l'aile maternelle de l'église?

Cette terre faite de la poussière des ancêtres, dans laquelle on pourrait retrouver les restes chéris de nos mères, nous devons la regarder comme sacrée, et ne point transformer en places publiques, en lieux de réjouissances, ces coins mélancoliques, sanctifiés par la prière et les sanglots de nos pères!

Pauvres petites églises villageoises, indifférentes aux transformations successives des hameaux, vous êtes le reflet et, comme l'a dit Barrès, le chant de notre terre.

Au cours de mes pérégrinations pour mettre sur pied cette étude, je me suis senti pénétré de respect et de vénération pour vos oasis de vie spirituelle, qui apportaient un peu de transcendance dans les rudes et saines natures de nos ancêtres.

Beaucoup d'entre vous, aujourd'hui délaissées, semblent porter le deuil des jours de splendeur où le chatoiement des blanches robes de communiantes, le son argentin de vos campanes et les notes graves du plain-chant, faisaient oublier l'âpreté de la vie quotidienne.

C'est en pèlerin que j'ai pénétré dans vos murs, qui défient les ans ou l'indifférence des hommes. C'est en dévot que j'ai noté ou dessiné ce que la piété des aïeux y avait graduellement accumulé. J'ai pensé à ceux qui vous ont élevées, à

1. A. Georges Poulain : Notes d'Archéologie Normande, la Poésie de nos vieilles pierres, Caen 1924.

Digitized by Google

ceux qui se sont agenouillés près de vos autels, à ceux enfin qui reposent sous la froide dalle usée par les pas ou sous les folles herbes de vos cimetières. Et je me suis complu à rêver sous vos porches hospitaliers et vétustes, où se sont reposés jadis le voyageur et le pèlerin.

Saint-Pierre-d'Autils, janvier 1926.

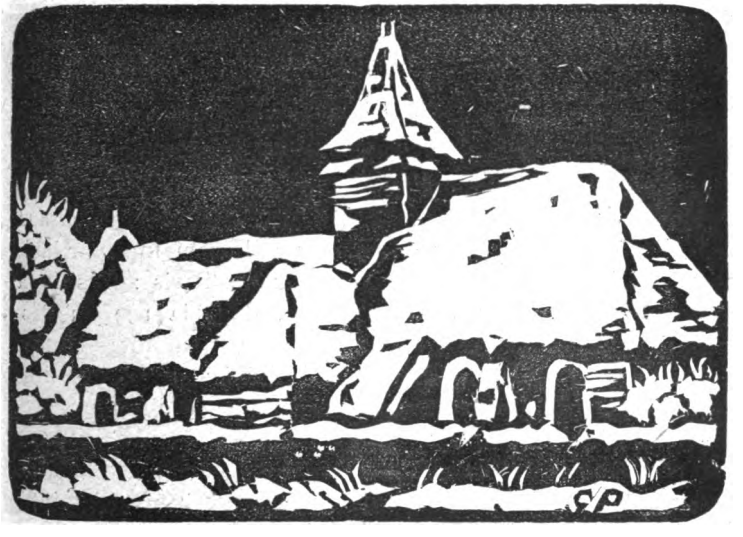

Fig. 21. — Église de Panilleuse.

Digitized by Google

LA NÉCROPOLE DE MEDIOLANUM

(A EVREUX)

FOUILLES DU CLOS AU DUC

(*Juillet-décembre 1925*).

Par M. H. LAMIRAY, Membre de la Société.

Mesdames, Messieurs,

A différentes reprises, durant le siècle dernier, le hasard avait fait découvrir des sépultures gallo-romaines par incinération aux abords des deux routes de Paris : lors de la construction de la nouvelle route, dans la rue du Bas-Buisson, et aussi lors d'une plantation de pommiers en face du chemin d'Hardencourt. La majorité des urnes cinéraires d'origine gallo-romaine exposées au Musée d'Évreux proviennent de ce quartier.

En 1913, je fouillai d'une façon très sommaire le long du chemin de Saint-Louis. Je fis là quelques trouvailles intéressantes. Parmi les objets récoltés je citerai seulement une statuette de Vénus à gaine en argile blanche portant l'inscription *Rextugenos suillias avvot;* une petite bouteille en terre en partie vernissée figurant un singe accroupi ; une fiole de verre à six dépressions latérales ; un œuf en terre blanche contenu dans trois vases insérés l'un dans l'autre ; des fibules et un certain nombre d'urnes cinéraires.

Toutes ces découvertes m'avaient incité à déclarer dans mes *Promenades historiques et anecdotiques dans Évreux,* publiées ces cinq dernières années dans le journal « Le

Digitized by Google

Patro » et dont le tirage à part est en préparation, que la nécropole par incinération de Mediolanum était située entre les deux routes de Paris, c'est-à-dire au triage du Clos au Duc. Du reste, on avait remarqué là, de tous temps, une certaine étendue de terre noire paraissant indiquer l'emplacement de l'Ustrinum, le lieu où l'on brûlait les corps. Au surplus, cette nécropole, comme tous les cimetières romains et gallo-romains, était bordée par la voie romaine de Rouen à Chartres, devenue le chemin de Saint-Louis ou sente aux Bœufs, et par le vieux chemin d'Ivry.

M. Cumont, ~~membre de notre Société~~, propriétaire du Clos au Duc, vint lui-même m'offrir aimablement la faculté de fouiller l'endroit du terrain que je jugerais le plus intéressant.

Quelque temps après, ayant obtenu l'acquiescement du locataire, M. Gosse, je commençais les fouilles. Plus tard, un acquéreur d'une parcelle de terrain, M. Morgan, me permettait de continuer mes travaux. Ils ont tous droit à mes remerciements.

LA NÉCROPOLE PAR INCINÉRATION

C'est au début de juillet 1925 que je commençai les fouilles. Bientôt je découvris une grande quantité de sépultures par incinération. Chaque jour en révélait de nouvelles. Quelques membres de notre Société, ~~présents dans cette salle~~, furent même témoins de plusieurs de ces trouvailles.

Je fouillai ainsi environ quatre-vingt-dix sépultures, assez rapprochées les unes des autres, généralement $0^m,50$ à 1 mètre, et à des profondeurs variant de $0^m,30$ à $0^m,60$.

Ordinairement les os sont incomplètement brûlés et souvent brisés quand l'ustion était insuffisante. Ils occupent quelques centimètres d'épaisseur au fond de l'urne cinéraire ; au-dessus il a été mis du sable pris dans le sous-sol, et la terre voisine a rempli le reste du vase.

Le mobilier funéraire est le plus souvent très pauvre : une, deux, trois perles de verre, un ou plusieurs anneaux

Digitized by Google

de fer, de bronze ou de plomb, une ou plusieurs fibules de bronze.

Ce mobilier n'a pas subi l'action du feu et n'est pas toujours dans l'urne. Certains objets sont parfois placés sur une pierre voisine.

L'urne cinéraire, parfois remplacée par un coffret de bois dont il m'est arrivé de trouver les vestiges, est aussi quelquefois accompagnée d'autres récipients de terre ou de verre qui sont vides, c'est-à-dire sans débris osseux ni aucun objet.

Le peu de profondeur de l'enfouissement a été cause que de nombreux vases sont brisés, soit par la charrue, soit par la pression exercée en surface par les voitures, soit par les racines des arbres ou pour toute autre cause. Mais un certain nombre étaient intacts et d'autres, avec un peu de patience, furent heureusement reconstitués.

La faible quantité de cendres déposée dans le fond des vases fait supposer que c'est seulement le souvenir du mort qu'on a voulu perpétuer, plutôt que lui donner un lieu de repos éternel ; car il est certain, surtout quand les restes se composent de gros fragments osseux, que jamais un corps humain, aussi sommairement brûlé, ne fournirait si peu de cendres.

Un certain nombre de vases sont troués au fond, soit avant leur cuisson, soit après, par des moyens de fortune. Le trou semble destiné à permettre l'écoulement du liquide servant aux libations et qui, d'après Cagnat et Chapot, devait traverser les ossements.

J'ai rédigé un procès-verbal méthodiquement détaillé au fur et à mesure des découvertes. Tous les objets pouvant être dessinés y sont figurés. Il n'entre pas dans mes intentions de vous en faire une lecture fastidieuse. Néanmoins, vous voudrez bien me permettre de vous décrire quelques-unes des plus intéressantes sépultures.

La plus riche porte dans l'ordre des découvertes le n° 45. Notre sympathique collègue M. Ernest Guillemare, toujours curieux des études locales, fut témoin de cette trouvaille. Pour celle ci seulement j'indiquerai toutes les précisions afin

Digitized by Google

de montrer le soin minutieux apporté pour prendre note de tous les détails, en vous faisant grâce toutefois des mesures et dimensions.

Donc, la sépulture 45 comportait, au nord, une olla couchée, en terre, d'une friabilité telle que la forme n'a pu être constatée. Il semblerait que ce vase n'a pas été cuit. C'est lui qui contenait les cendres. A l'ouest, sur des pierres, était placée une petite ampoule en terre jaune. A l'est était couchée une petite ampoule en verre bleuté, le goulot tourné à l'est. Le lavage des terres glissées dans l'intérieur de cette ampoule a fourni quelques graines. Au sud-est, était une petite olla de verre blanc, debout. Au centre de ces quatre vases se trouvait une jolie petite coupe de terre grise ornée de reliefs pastillés de couleur vert terne. Elle était retournée afin de recouvrir une autre coupe plus petite en verre bleuté dont le rebord est sableux intérieurement. Cet ensemble, qui s'étendait sur 0m,50 environ, était immédiatement recouvert par de gros silex avec lesquels il était en contact à 0m,45 de profondeur.

Une autre sépulture curieuse porte le n° 85. Les cendres avaient été placées probablement dans un coffret de bois dont les traces furent découvertes incrustées dans l'oxyde d'une monnaie moyen bronze colonial d'Auguste ou Tibère frappée à Lyon ; au-dessus des cendres étaient deux anneaux de fer et un grand anneau de plomb. Tout à côté c'étaient deux petites fioles en verre très mince, le goulot en bas, l'une en verre jaune, l'autre en verre blanc. Cette dernière contenait de petites graines. La pièce la plus intéressante de ce mobilier est un grelot rond en argile grise avec enduit rouge, orné de décors peints en blanc. Deux petites balles d'argile lui donnaient la sonorité. C'est la seule sépulture où fut trouvée une monnaie permettant l'hypothèse d'une date.

La sépulture n° 39, découverte en présence de M. et Mme Paul-Victor Duchemin, ne comportait que l'urne cinéraire. Mais celle-ci est ornée de marbrures en relief lui donnant un très curieux aspect. Le mobilier placé sur les cendres se composait d'un grand anneau d'oreille en fer, d'un anneau de bronze et d'une seule perle en pâte de verre.

Digitized by Google

La sépulture n° 8 comportait une ampoule en terre jaune dont le goulot avait été enlevé intentionnellement afin d'y introduire les cendres et le mobilier funéraire. Celui-ci se composait de trois perles en pâte de verre, un petit caillou roulé percé d'un trou naturel, un anneau de bronze et un objet en fer. Le tout était enfermé dans un sac de cuir dont les vestiges, bien faibles, étaient néanmoins indéniables. L'ouverture de l'ampoule était fermée par un tesson de poterie.

La sépulture n° 82 comprenait un coffret de bois dont, bien entendu, seules quelques traces étaient perceptibles. Le coffret avait contenu les cendres et le mobilier, c'est-à-dire deux perles en verre, deux anneaux, l'un en fer, l'autre en bronze, et trois petits cylindres de bronze diversement ornés. Une petite olla désaxée était placée à l'est.

Il serait inutile de prolonger ici cette énumération, qui deviendrait vite ennuyeuse pour les personnes n'ayant pas la passion de l'archéologie.

Certaines sépultures (n°s 24, 49) ont fourni des biberons en terre qui n'étaient sûrement pas destinés à l'usage des enfants. Le n° 11 a fourni un grand cercle de fer. Le n° 42 possédait biberon et cercle de fer.

Une chose curieuse est à remarquer. C'est qu'un certain nombre d'urnes contenant des cendres étaient retournées. Elles sont généralement de petite dimension et semblent avoir été réservées aux enfants.

Certains vases sont du type gaulois de la fin de la Tène, et la monnaie d'Auguste ou Tibère montre que cette nécropole était encore en usage au premier siècle de notre ère.

L'USTRINUM DE LA NÉCROPOLE

En continuant l'exhumation des sépultures je fus amené à faire une découverte encore plus curieuse. C'était une fosse profonde de 0^{m},80 à 1 mètre, large de 1^{m},60 et longue de 16 mètres, orientée nord-ouest-sud-est. Le fond était garni de deux aires en silex. L'argile du dessous contenait quelques vases entiers, d'autres fragmentés par la pression.

Digitized by Google

Quelques-uns sont évidemment des sépultures, tel le n° 66, qui est un vase d'un beau rouge vif décoré de zones de stries parallèles et qui contenait des traces de cendres.

Avec ces vases il se trouvait beaucoup de débris de poteries grossières, surtout des fonds d'ampoules et quelques fragments de statuettes d'argile.

Entre les deux aires de silex se remarquaient des traces de foyers importants contenant, parmi des cendres et charbons de bois, de grandes quantités de débris de poteries, généralement grossières et grises, et quelques fragments de statuettes.

Au-dessus de l'aire supérieure les foyers devenaient plus nombreux et contenaient une quantité innombrable de débris de figurines d'argile blanche, rose, grise, Vénus anadyomènes (celle ci en grande majorité), déesses mères, Risus, Mercure, Minerve, Vergobret, bustes, animaux; le tout accompagné de beaucoup de poteries dont un vase rouge à reliefs portant l'estampille de Paternus, célèbre potier de Lezoux (Puy-de-Dôme), de quelques petites perles de verre, de monnaies, etc. Une quantité énorme de gros clous à large tête plate se retrouvait avec des tuiles dans toutes les couches, mais, néanmoins, les tuiles étaient plus nombreuses sur la couche supérieure des foyers. Il ne fut remarqué aucune trace de maçonnerie de pierre ou silex.

Des vestiges osseux incinérés furent découverts un peu partout dans les foyers. Ces traces, bien que très faibles, étaient incontestables et avaient exactement la même apparence que les cendres trouvées dans les sépultures voisines.

Je découvris, entre deux silex de l'aire supérieure, les restes d'une mâchoire inférieure humaine encore munie de trois molaires bien conservées. Elle ne paraît pas avoir été incinérée.

Des dents, et même des mâchoires entières de bœuf, furent trouvées partout dans les foyers. Les os avaient à peu près disparu, ceux qui subsistaient avaient la consistance du sable (il n'est pas question ici des os humains incinérés).

Tout fait supposer que cette fosse est un ustrinum où l'on brûlait les corps avant d'en déposer les cendres dans les

Digitized by Google

urnes. Cette hypothèse paraît d'autant plus plausible, que le voisinage des sépultures est immédiat et la présence de la mâchoire humaine dans les foyers ne peut qu'affermir mon opinion, bien toutefois que cette mâchoire ne semble pas avoir subi l'action du feu ; mais elle peut y avoir facilement échappé, protégée qu'elle était par les silex de l'aire entre lesquels elle était coincée.

Les restes de mâchoires de bœuf sembleraient les vestiges de sacrifices et de repas funéraires jetés dans le bûcher, de même que les débris de poteries. Car il faut observer que cette fosse ne peut être un dépôt de rejets domestiques, puisqu'il n'y fut trouvé aucune trace d'autre animal que du bœuf; les huîtres et les escargots même, dont les Gallo-Romains étaient friands, étaient totalement absents.

La présence des statuettes semble être le fait d'un rite funéraire : les assistants apportant l'image d'une divinité pour la rendre favorable au mort. Celles représentant des animaux remplaçaient probablement ceux qu'on ne voulait pas immoler mais que, cependant, on désirait voir accompagner le défunt. Toutes ces statuettes étaient brisées sur place et les fragments dispersés sur le bûcher. Peut-être aussi brûlait-on dans cette fosse les objets devant suivre le mort dans une autre vie : vases communs en terre, vases précieux en verre ou en terre rouge à reliefs, ses animaux, peut-être même ses domestiques. Dans ce sacrifice on n'eût pas oublié le laraire, c'est-à-dire la châsse, la petite chapelle où les lares ou génies tutélaires d'une maison étaient placés et adorés, et les figurines seraient celles du laraire. Mais alors, à moins de rencontrer le mobilier d'un marchand, il faudrait supposer que ce laraire était bien important ou qu'il y en eut plusieurs réunis. Il faut remarquer que ces statuettes, bien qu'ayant beaucoup d'analogie entre elles et que les modèles soient semblables à première vue, varient comme pâte, comme qualité artistique et comme détails. Il est évident qu'elles ont été faites dans des officines différentes, par des ouvriers d'habileté inégale.

Les tuiles et les clous sont évidemment les restes d'une toiture; car, afin d'incinérer par tous les temps, une toiture

Digitized by Google

abritant le bûcher était nécessaire. Cette toiture était sur une charpente et sans maçonnerie de pierre ou silex latérale : ainsi la fumée ne gênait pas les opérateurs (ustores). Mais la présence de ces gros clous dans toutes les couches, même les plus profondes, laisserait supposer soit qu'ils pouvaient former l'assemblage du bûcher, soit que des incendies fréquents et successifs aient détruit la toiture, ce qui n'est pas à présumer, car alors les tuiles seraient en plus grand nombre.

Je tiens à faire remarquer, sans en tirer de conclusion, la présence d'urnes cinéraires au-dessous de l'ustrinum dans l'argile même. Là, les sépultures sont, cela va de soi, à une plus grande profondeur que dans le reste de la partie explorée de la Nécropole.

Cet ustrinum peut être facilement daté par les 11 monnaies trouvées dans les foyers et qui vont de Trajan à Marc-Aurèle.

Bien que ce ne soit pas une preuve indéniable, on doit supposer que ces foyers furent allumés, au plus tard, à la fin du IIe siècle. De 1865 à 1869 les fouilles du cimetière gallo-romain du Grand-Jardin près Lisieux ont fait découvrir un dépôt de 150 statuettes semblables à celles d'Évreux, accompagnées de monnaies de Vespasien à Marc-Aurèle.

*
* *

Les découvertes de la Nécropole et de l'Ustrinum de cette époque sur le territoire d'Évreux sont une nouvelle raison pour affirmer l'existence de Mediolanum à l'emplacement actuel de notre ville, avant la destruction du Vieil-Évreux au IVe ou Ve siècle après le règne de Gratien, empereur dont les monnaies sont les plus récentes parmi celles trouvées au Vieil-Évreux. Cela suffirait à éclairer, si c'était encore nécessaire, ceux qui n'auraient pas été persuadés par la lecture de l'excellent ouvrage de M. J. Mathière : *La Civitas des Aulerci-Eburovices*.

Le Musée de Saint-Germain possède tous les types de statuettes trouvées dans l'ustrinum de Mediolanum. Ils pro-

Digitized by Google

viennent des importantes fouilles de Toulon-sur-Allier, où des ateliers de fabrication furent découverts. Il n'en faut cependant pas conclure que les figurines d'Évreux proviennent de l'Allier. A mon point de vue, je le répète, elles semblent de provenances diverses.

A cause du voisinage, il est utile de rapprocher cette découverte de celle faite en 1826 dans la mare de l'Ardillière aux Baux-Sainte-Croix, où l'on découvrit 300 statuettes d'argile, dont la plupart furent détruites sauf les quelques exemplaires des Musées d'Évreux, de Rouen, de Louviers, de Saint-Germain. Cette découverte fit présumer alors qu'on était en présence d'un atelier de fabrication. Depuis cette époque, aucune trouvaille importante de figurines en terre cuite n'avait été faite dans notre région.

Les fouilles de 1925, de la Nécropole par incinération de Mediolanum, peuvent prendre rang parmi les découvertes les plus importantes faites dans notre ville, et les objets en provenant sont destinés à aller un jour enrichir les collections du Musée d'Évreux.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. J. BÉRANGER (1855-1918)

Par M. Étienne DEVILLE,

Membre de la Société.

Notre Société n'oublie jamais les siens, et si l'hommage posthume se fait quelquefois attendre, il vient à son heure.

C'est le cas pour M. Béranger, un de nos confrères dont la laborieuse existence a passé presque inaperçue et dont la mort survenue, le 24 novembre 1918, à Saint-Maur-les-Fossés où il résidait, a été à peine connue de ses amis les plus proches.

Joseph Béranger naquit à Aclou, petite commune de l'arrondissement de Bernay, canton de Brionne, le 31 décembre 1855.

Fils de cultivateurs, il ne reçut peut-être pas, dès l'origine, l'instruction suffisante pour aborder l'étude de l'histoire et de l'archéologie locales auxquelles il devait plus tard se consacrer; c'est ce qui explique l'heure tardive de sa venue parmi nous.

Vous connaissez le récit évangélique des ouvriers que le Maître envoie travailler à sa vigne, et vous savez de quelle façon l'ouvrier de la dernière heure fut récompensé. Cette parabole s'applique tout à fait à notre confrère.

Séduit par le charme des souvenirs qui se dégagent de

Digitized by Google

nos vieux monuments, ayant longtemps vécu non loin de cette célèbre abbaye du Bec, dont le passé évoque tant de science et tant de travail, le jeune homme d'alors s'était pris à interroger ce passé, mystérieux pour lui, et, tout de suite, il était entré résolument dans la voie qu'il ne devait plus quitter.

Sa première publication sur *Le fief de la Bourcerie*, à Pont-Authou, remonte à 1901 ; il avait alors 46 ans. Ce n'était qu'un essai timide, manquant de cette expérience et de cette parfaite connaissance des textes caractérisant l'érudit de profession, mais tout de même plein de promesses.

Puis vinrent : les *Documents relatifs au partage de la dîme de la commune de Saint-Victor-d'Épine, 1728-1735*, Paris, 1902, in-8° ; les *Rentes seigneuriales de la prévôté de La Neuville-du-Bosc, 1771-1772*, Brionne, 1905, in-8° ; les *Guets d'Harcourt et de Brionne, 1421-1423 ; Le Pagus Madriacensis, son origine, son histoire, ses comtes*, Evreux, 1906, in-8° ; *La Baronnie de Mauny, état des fiefs de la Vicomté de Pont-Audemer au XVIe siècle*, dans *Mélanges* publiés par la Société de l'Histoire de Normandie, 7e série, 1907, pp. 225-240 ; *Deux chartes inédites de l'abbaye du Bec, 1411 et 1447*, 1911 ; *Deux épidémies à N.-D.-du-Hamel et à Berthouville au XVIIe siècle*, 1913 ; *La Pépinière royale de Berthouville, 1724-1775*, publiée dans notre *Recueil de Travaux*, 7e série, t. I, année 1913, pp. 219-234.

Béranger ne s'attacha pas à l'archéologie monumentale proprement dite. La mystérieuse et majestueuse beauté de nos cathédrales normandes ne le laissait pas insensible ; il savait en apprécier le caractère artistique et y découvrir l'objet digne de retenir l'attention du visiteur.

L'histoire de Berthouville, localité célèbre dans les fastes de nos origines gallo-romaines, où il venait chaque année à l'époque des vacances se reposer au milieu des propriétés qu'il y possédait, l'intéressa d'abord tout naturellement ; mais, peu à peu, il étendit cet intérêt à tout le canton de Brionne.

Digitized by Google

Toutefois, l'objet de sa véritable vocation, ce fut la numismatique et, dans cette branche de l'archéologie, il obtint les succès les plus incontestés. Cette partie la moins explorée de nos annales provinciales lui doit des contributions qui furent autant d'enrichissements.

Il s'était formé, avec une persévérance dont les collectionneurs sont seuls capables, une collection de monnaies métalliques et fiduciaires, de médailles, de méreaux, de jetons dont la valeur documentaire était incontestable et qui fut une des curiosités de l'exposition rétrospective organisée en 1911 dans la salle de la Bibliothèque de Rouen à l'occasion du millénaire normand.

Georges Dubosc, l'éminent collaborateur du *Journal de Rouen*, dont tout le monde connaît et apprécie la science et l'érudition, écrivait, à propos de cette exposition : « Il faut « mettre hors de pair la collection de numismatique nor- « mande de M. Joseph Béranger, admirablement classée et « distribuée, qui comprend toutes les monnaies des ducs « normands, de leurs descendants, les Plantagenet ; des Nor- « mands d'Italie ; des princes d'Antioche, et qui se poursuit « par les types des ateliers monétaires de Normandie : Caen, « Rouen et Saint-Lô. »

Ses travaux sur la numismatique sont nombreux et variés ; malheureusement, beaucoup n'ont pas été publiés. Il débuta, en 1904, par *Les Bons des communes émis dans l'arrondissement de Bernay pendant la Révolution*, Brionne, 1904, in-8°, que suivirent : *Une trouvaille de monnaies anglo-normandes*, 1905 ; *Les Billets de confiance de la Société patriotique de Rouen*, 1909 ; *Les Billets de confiance de la Société patriotique de Caen*, 1911 ; *Les Méreaux du Chapitre de N.-D. à Rouen*, 1912 ; *Le Privilège de la Fierte de la confrérie de Saint-Romain à Rouen, méreaux et jetons*, 1913, et *La Croix des écus d'or de Charles IX à Louis XIV et l'atelier de Rouen, 1563-1655*, 1915.

Ces derniers travaux furent publiés dans la *Gazette* et la *Revue numismatique*, cette dernière, organe de la Société française de numismatique dont M. Béranger était un des membres les plus actifs. C'est aux séances mensuelles de

Digitized by Google

cette Société que notre confrère donna lecture de travaux inédits sur *Le monnayage mécanique dit au moulin*, établi dans les ateliers français de 1551 à 1645, et les *Ateliers provinciaux de Troyes, Tours, Compiègne, Châlons et Lyon*.

Au congrès du millénaire de Normandie, tenu à Rouen en 1911, M. Béranger communiqua un travail complet sur l'atelier monétaire de Saint-Lô, 1351-1422, et une remarquable étude d'ensemble sur la numismatique des ducs de Normandie, 911-1204.

A partir de 1906, notre confrère ne manque jamais de participer aux travaux du Congrès des Sociétés savantes, qui se tient chaque année, soit à Paris, soit dans une ville universitaire. Ce furent principalement des questions de numismatique qu'il y traita, et toujours ses communications furent appréciées et considérées par ses pairs, MM. Adrien Blanchet, de Foville, Fernand Mazerolle.

A l'issue du 51e Congrès, tenu à Grenoble en 1913, M. Béranger fut nommé officier d'académie, juste récompense de ses laborieux et persévérants efforts.

Admis comme membre de notre Société en 1903, il ne cessa de s'intéresser à ses travaux et, plus d'une fois, il prit la parole à Bernay et ici même, apportant toujours un détail inédit, une précision indiscutable, basés sur des documents qu'il savait si bien découvrir.

La vie parisienne n'avait nullement altéré en lui le caractère nettement provincial ; il était resté campagnard dans l'âme, rural d'esprit et de cœur, aussi fidèle dans ses affections que tenace dans ses rancunes. Doué d'une force de travail extraordinaire, il menait de front les exercices de sa profession et ses recherches historiques et bibliographiques. Sa bibliothèque, très riche en ouvrages sur notre département, le retenait de longues heures à lire les catalogues de libraires, dans lesquels il trouvait toujours quelque chose à glaner.

Les dernières années de sa vie furent employées par lui à rechercher dans les archives, et en particulier aux Archives nationales, les documents susceptibles d'être utilisés et mis

Digitized by Google

en œuvre dans le grand travail d'ensemble qu'il se proposait de réaliser. C'est ainsi qu'il explora à peu près entièrement le fonds considérable de la Cour des Monnaies, analysant ou copiant des textes précieux pour l'histoire de notre numismatique normande. Entre temps, il enrichissait sa collection, de par sa volonté essentiellement normande, et préparait ainsi à notre province le plus beau monument d'histoire monétaire que jamais collectionneur eût réalisé.

La mort le surprit en pleine activité, en plein travail, ne lui laissant pas même le temps d'assurer le sort des collections qui avaient été l'unique préoccupation de sa vie.

Il avait bien cédé à la ville de Brionne sa bibliothèque et sa précieuse collection numismatique, moyennant certaines conditions auxquelles le Conseil municipal de cette dernière ville crut ne pas devoir souscrire. La succession de notre confrère fut mise alors entre les mains d'un curateur qui s'efforça, pendant huit ans, d'en poursuivre la liquidation.

C'est ainsi qu'au mois de décembre dernier, j'ai été choisi comme expert pour procéder à la vente de son importante bibliothèque dont j'ai vu, non sans émotion, l'éparpillement systématique. Le feu des enchères a tout dispersé, et la merveilleuse collection monétaire qui faisait l'admiration des connaisseurs, qui avait coûté tant de peine, tant de recherches et tant d'argent, devint la propriété d'héritiers profanes qui la négocièrent sans même se rendre compte ni de son importance, ni de sa réelle valeur.

Me souvenant alors d'un vœu, émis par l'auteur anonyme d'un article nécrologique, paru dans l'*Avenir de Bernay* du 11 décembre 1918, s'exprimant ainsi : « S'il nous était « permis d'exprimer un vœu, ce serait de voir un jour uti- « lisées et mises en œuvre les notes laborieusement et « savamment recueillies par notre distingué compatriote. « Notre vœu, bien entendu, demande que ces documents « soient conservés ; il serait regrettable que tout cela fût « perdu pour les travailleurs », je réalise en partie ce vœu puisque j'ai pu sauver de l'encan le fruit de longues années de travail, toutes ces notes colligées avec un soin et une

Digitized by Google

précision auxquels les travailleurs futurs ne manqueront pas de rendre hommage.

J'ai pensé que ces papiers ne pouvaient être mieux conservés que par vous, mes chers confrères, et je crois répondre au vœu le plus cher de mon ami et au désir exprimé par Mme Béranger en déposant dans votre bibliothèque ces matériaux bien classés, qui serviront un jour à écrire l'histoire monétaire de Normandie qu'avait rêvée et en partie réalisée M. Béranger.

L'œuvre de notre confrère comprend 96 dossiers, cartons et registres contenant, outre les notes et textes définitifs de ses travaux publiés et inédits, des matériaux que vous me permettrez de vous énumérer très succinctement, l'inventaire sommaire que j'en ai dressé me dispensant d'entrer dans des détails pouvant vous paraître fastidieux.

L'histoire locale proprement dite n'y est représentée que par un manuscrit inachevé sur les origines de la Normandie jusqu'à Rollon ; des notes classées par communes, empruntées au volume de Saint-Denis, *Inventaire du notariat de Bourgtheroulde;* des notes sur le canton de Brionne ; l'enquête de De Marle sur la noblesse de l'Élection de Bernay ; le régiment de Folleville ; le Fédéralisme dans le département de l'Eure ; les pétitions et adresses envoyées à l'Assemblée nationale en 1789 et le fameux combat d'Hébuterne en 1915, si glorieux pour l'histoire du 17e territorial si cher aux Bernayens.

Les dossiers relatifs à la numismatique sont nombreux et copieux : quelques-uns sont de véritables chapitres définitifs auxquels il ne manque que la liaison et la coordination. L'inventaire sommaire de ces papiers permet de s'en rendre compte, et le classement méthodique de tous ces dossiers démontre que la pensée directrice de tant de recherches ne dévia jamais de son but.

Monnaies, jetons, médailles, méreaux, plombs historiés et papier-monnaie de la période révolutionnaire ont été, tour à tour, l'objet de minutieuses recherches dont le résultat s'affirme, presque au point dans certains chapitres de cette grande Histoire, qui attend encore son historien.

Digitized by Google

Les habitués de nos archives sauront se rendre compte du labeur considérable entrepris et accompli par M. Béranger, lequel, à l'instar des Bénédictins d'autrefois, a défriché le sol inculte de notre histoire monétaire normande, lui confiant une précieuse semence qui germera et produira, dans l'avenir, d'abondantes et fructueuses moissons.

Lisieux, 23 février 1926.

Digitized by Google

CONFÉRENCES

DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

SECTION DE PONT-AUDEMER

CONFÉRENCE DU 21 JANVIER

La conférence organisée par la section de la Société libre de l'Eure a été un succès sans précédent. Dès avant l'heure indiquée au programme, toutes les places étaient prises par une assistance nombreuse et choisie. Il fallut installer de nouveaux sièges et des bancs de fortune pour les nouveaux arrivants. La coquette et pourtant vaste salle du Lion-d'Or était débordante d'auditeurs et de lumières.

M. Robert Duquesne, président, communique les noms des excusés parmi lesquels M. le docteur Harou, maire, retenu à la chambre par une pénible maladie heureusement enrayée; M. Maurice Rabasse, vice-président; M. Herpin, le sympathique adjoint ; M. René Boursy, M. Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société libre, retenu à Evreux.

M. Robert Duquesne présente le conférencier, qui, en réalité, n'est pas un inconnu pour les habitants de Pont-Audemer. Car déjà, l'an passé, M. Le Clerc nous a guidés, au cours d'une inoubliable journée baignée de poésie douce et de soleil, à travers les curiosités de la jolie ville de Honfleur. Professeur de peinture, il connaît aussi notre ville dans tous ses détails, car n'y vient-il pas chaque semaine pour enseigner ses élèves?

Excellent peintre, littérateur de talent, M. Le Clerc est aussi un folkloriste normand de la première heure. Défenseur

Digitized by Google

acharné de la beauté de nos sites et monuments, il a sauvé, avec Lucie Delarue-Mardrus et leurs amis, les magnifiques arbres tant de fois centenaires qui épanouissent leur ramure sur le plateau de Grâce, près de la chapelle de Guillaume le Conquérant. Ce fut une occasion de rappeler combien il importe de veiller partout à la défense des beaux arbres de notre pays, afin de les protéger contre l'assaut stupide de la cupidité et de l'ignorance.

Quand les applaudissements se furent apaisés, M. le président donna la parole à M. Le Clerc, qui avait choisi comme sujet : l'*Humour normand*. Il est impossible de donner un compte rendu de cet original, habile, et si documenté plaidoyer en faveur de la gaieté normande. Il faudrait tout citer. M. Le Clerc, qui use d'une langue élégante et choisie, nous rappela ou nous révéla, sous la gaze d'un atticisme fort apprécié, les vieilles plaisanteries de notre pays qui soulevèrent, est-il besoin de le dire, des tempêtes de rires. Les fantaisistes normands ne furent point oubliés. Alphonse Allais eut sa page, qui ne fut point la moins drôle.

Mais ce qui charma aussi profondément l'assistance, fut à coup sûr l'interprétation d'une série de vieilles chansons normandes, par le conférencier lui-même. Dites avec beaucoup d'âme et de sentiment, elles évoquaient le passé, dans un accent de tendresse inexprimable. Et il restait pris, aux ailes de ces couplets légers, la grâce des vieux bonnets de dentelle que coiffaient nos grand'mères.

M. Robert Duquesne remercia vivement le conférencier de sa magnifique soirée — pour l'esprit et pour le cœur — qu'il venait de nous procurer; et adressa ses félicitations et ses remerciements à la gracieuse Mlle Novaro, qui accompagna si parfaitement au piano M. Le Clerc. Et l'on se sépara avec un unanime regret de voir si vite terminée une si rare occasion — à Pont-Audemer — de se retourner vers la Poésie et les joies de l'Esprit.

Digitized by Google

SECTION DE BERNAY

PREMIÈRE CONFÉRENCE

C'est devant un public choisi, parmi lequel on remarquait de nombreuses dames, qu'a eu lieu, dimanche, la première de la série des conférences organisées par la section bernayenne de la Société libre de l'Eure, et pour parler plus exactement, par M. Pottier, l'actif secrétaire de cette association.

Quand on ferma les portes, la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville était remplie.

Nous avons noté parmi les personnes présentes : MM. Herbert, maire de Bernay, qui présidait cette première manifestation littéraire; Joanny, sous-préfet; Pottier, secrétaire de la Société; Vieillot, président du tribunal civil; le comte Dauger, maire de Menneval; Daniel, juge de paix; Deshayes, propriétaire; l'archiprêtre-curé de Sainte-Croix; Cornou et Dupont, conseillers municipaux; le capitaine de gendarmerie Mathis, etc., etc.

M. Geoffrit, receveur des finances (en poésie Jacques Noir), le conférencier; la talentueuse et toute gracieuse interprète, Mlle Suzanne Rouyer, pensionnaire de la Comédie-Française, et le poète Ernest Prévost dont elle devait dire une des œuvres maîtresses.

M. Herbert donna d'abord la parole à M. Pottier.

Le secrétaire de la Société s'excusa spirituellement d'avoir été mis en demeure de parler à cette conférence. Il voulut décliner ce périlleux honneur, mais celui qui fut l'animateur du projet de conférences pour cette saison 1926, le poète Jacques Noir, ayant insisté, force lui fut de s'incliner, dût sa décision être une déception pour les auditeurs venus pour la première fois à ces assises des arts et belles-lettres.

M. Pottier remercia en fort bons termes le public venu si nombreux à son appel, entendre le conférencier qu'il n'avait pas besoin de présenter parce que Jacques Noir a conquis sa place au premier rang, depuis l'exposition d'art pictural à laquelle il prêta le concours de son talent oratoire. Il pré-

Digitized by Google

senta à Mlle Suzanne Rouyer ses hommages et l'expression de sa reconnaissance.

M. Pottier remercia M. le Maire, qui en acceptant la présidence de cette première conférence, lui a permis de placer à côté du poète l'homme érudit et lettré qui veille aux destins de la cité.

En remerciant M. le Sous-Préfet, le secrétaire lui dit que, plus heureux que son collègue, chanté par Daudet, il n'avait pas besoin d'aller « aux champs » pour savourer tous les charmes de la poésie.

Enfin M. Pottier termina en citant les présidents des trois conférences qui suivront celle-ci : M. Join-Lambert, le distingué député de l'Eure; M. Vieillot, le président du tribunal, qui se repose de la sévère étude du droit en cultivant les classiques et qui a voué un culte à notre poète local Albert Glatigny, et M. Célos qui compte à Bernay de si nombreuses et si solides sympathies. Cette allocution recueillit d'unanimes applaudissements; puis M. Herbert donna la parole à Jacques Noir.

Le poète — car Jacques Noir, on le sait, est un poète au talent très personnel et aussi connu qu'apprécié dans le monde des lettres où il s'est acquis une place enviée — expliqua comment il avait répondu à la demande de M. Pottier de venir parler à Bernay « De l'Indispensable et Éternelle Poésie ». Il se qualifia d' « incorrigible bavard » — mot que M. Herbert devait relever dans ses remerciements — et de suite, entrant dans le vif de son sujet, exposa comment une conférence récente de M. l'abbé Bremont, à l'Institut de France, lui avait suggéré l'idée de parler de la poésie.

De la poésie qui, aux heures sombres que nous vivons, aux jours difficiles, est « le culte de la Beauté et le fond extrême de la vie ».

Il narra une anecdote savoureuse de la vie de Charles Cros, le poète montmartrois, qui, rêvant devant une pile de soucoupes, entendait, il y a quelque 50 ans, deux bourgeois se lamenter sur les tristesses de l'heure et se laisser aller à un lugubre pessimisme, fit tout haut cette réflexion : « Que voulez-vous, on n'aime plus les poètes! »

Digitized by Google

Et Jacques Noir, commentant cette parole de son illustre confrère, ajouta :

« Les affaires vont toujours mal, quand on cesse d'aimer la poésie; quand on cesse d'être sensible à la beauté. »

Et il ajouta encore ce détail typique, que, pendant la guerre, pendant ce cataclysme formidable, atroce, effarant, qui bouleversa le monde, noyé sous des torrents de sang, on ne fit pas moins de douze traductions des *Bucoliques* de Virgile, le doux poète des champs !

« Loi mystérieuse des compensations spirituelles. »

Pour lui, Jacques Noir, poète passionnément amoureux de son art, qui parle de la poésie avec tous les élans de son âme vibrante : « Elle est tout, l'essence et jusqu'à la fin de la vie ».

Et il s'écrie : « Parler des choses sans amour ne vaut pas la peine d'en parler! »

Car lui l'aime, cette poésie! il l'aime avec passion, et cette passion s'extériorise dans son œil où brille la flamme intense du croyant, dans son geste, dans sa voix.

Nous n'essaierons pas de suivre dans ses détails cette causerie étincelante d'esprit, dans laquelle, pendant plus d'une heure et demie, le poète a exposé sa thèse avec un grand art, dans une langue exquise où les métaphores brillantes, les plus belles fleurs d'une rhétorique chatoyante formaient comme un bouquet aux vives couleurs.

La poésie, pour lui, c'est le culte de l'idéal, de l'amour. C'est la consolatrice de toutes souffrances, de toutes douleurs qui, bravant la mort elle-même et son redoutable inconnu, nous emporte sur les ailes de Pégase jusqu'aux hauteurs éthérées de tous les infinis.

Et Jacques Noir explique que « pour être poète, il ne suffit pas d'écrire des vers, il n'est même pas nécessaire d'en écrire un seul ».

Cette affirmation, qui pourrait paraître à d'aucuns paradoxale, il la commente et explique comment tout homme peut, au fond de son cœur, goûter le vrai et le beau.

A la science froide, calculatrice, il oppose parallèlement la poésie idéaliste et ensoleillée, et, d'après lui, avec elle, elle seule, on supporte les exigences matérielles, les obligations,

Digitized by Google

les souffrances, les laideurs, et on « résout le problème du bonheur de vivre ».

La poésie, il la trouve partout et il la définit par ces formules saisissantes : « C'est l'inaccessible toujours présent »; c'est « l'infini mis à la portée de notre sensibilité. La poésie, c'est l'enthousiasme. Et le cher et le plus grand secret désir de nous tous qui lui est de « réaliser notre vie », ne peut se réaliser que par la poésie. »

Nous qui sommes pris entre ces deux inconnues que sont la naissance et la mort, nous ne pouvons, sans la poésie, « communier de toute la vérité de notre chair mortelle dans la réalité qui ne peut pas mourir ».

Et lui, il le dit, et on sent à l'entendre avec quelle intensité il l'éprouve; il préfère « l'émotion à la raison trop froide ».

Jacques Noir termine son étincelante causerie par un cri de reconnaissance aux poètes immortels dont les œuvres illuminent la vie.

Il cite de Max qui, dans son testament récent, demandait à ce que ses cendres reposassent près de celles de Baudelaire; et ce pauvre petit martyr de la grande guerre, « humble héros des tranchées », qui disait dans une lettre : « Je demande « à la France, si je meurs pour elle, de me faire enterrer le « plus près possible de Lamartine ».

Encore une fois, je supplie le lecteur de ne pas voir dans ces quelques notes un résumé de la conférence de Jacques Noir; qu'il veuille bien y trouver seulement l'essai imparfait et grossi de la traduction des impressions exquises éprouvées par un auditeur, charmé par le talent du poète.

Au cours de sa causerie, Jacques Noir a lu avec une émotion communicative divers extraits des poètes les plus connus et les plus délicieux de notre époque, et Mlle Suzanne Rouyer a récité, avec son grand talent, diverses œuvres, comme : « La Sauterelle », de Michel Abbadie, un instituteur de la Loire; « Musique au bord de la mer », d'Auguste Dorchain, un poète d'origine normande; « L'odeur de mon pays », de Lucie Delarue-Mardrus, le poète honfleurais, et surtout « Jeunesse et Printemps », une délicieuse poésie de ce grand poète qu'est M. Ernest Prévost.

Digitized by Google

Cette dernière pièce, l'aimable artiste l'a dite à ravir, elle l'a « chantée », si j'ose m'exprimer ainsi. En l'écoutant, on se sentait comme bercé par la plus douce et la plus harmonieuse des mélodies.

A s'entendre interpréter ainsi, le poète Prévost, qui était présent, a dû éprouver une des plus exquises sensations d'art que puisse savourer un auteur.

Inutile de dire que le succès de Mlle Suzanne Rouyer a été complet, absolu, et que le public a salué de ses chaleureux applaudissements le geste symbolique de M. Pottier, offrant une gerbe de fleurs, hommage mérité à la grande artiste.

Quant à Jacques Noir, applaudi à de nombreuses reprises, il a été l'objet d'une longue et chaleureuse ovation.

J'allais omettre de souligner une poésie adorable de notre regretté compatriote, Paul Labbé, qui fut supérieurement récitée par Mlle Suzanne Rouyer. Dans cette poésie intitulée modestement « Ronde galante », on retrouva toutes les qualités d'esprit et de cœur, de charme et de sensibilité de notre grand ami, trop tôt disparu.

Enfin, M. Herbert clôtura cette bell manifestation en se faisant l'interprète de tous pour féliciter la Société libre de l'Eure et son distingué secrétaire de son heureuse initiative ; pour féliciter Jacques Noir de sa substantielle, vivante et vibrante conférence, et pour féliciter enfin Mlle Suzanne Rouyer qui avait si magnifiquement illustré cette causerie poétique.

C'était, certes, chose délicate que de prendre la parole après Jacques Noir, et il ne fallait rien moins que le talent d'orateur et la haute culture du maire de Bernay pour n'être pas inférieur à cette tâche. M. Herbert, après avoir relevé le mot : « bavard incorrigible », a fait remarquer que le propre du bavard était de dire fort peu de choses en beaucoup de mots, tandis que le poète que l'on venait d'entendre et d'applaudir au cours d'une causerie de la plus savoureuse fantaisie avait dit, lui, avec un minimum de mots nombre de choses. M. Herbert dit à Jacques Noir qu'il était de cœur avec lui dans le culte de la poésie: Elle réconcilie l'homme émancipé par elle

Digitized by Google

de la « bête qui sommeille » avec la nature et la vie, et on doit l'aimer comme on aime sa mère.

Et, dit en terminant M. Herbert : « Il faut tenir pour les meilleurs parmi les meilleurs ceux qui se donnent la noble mission de réveiller le poète qui sommeille au fond de chacun de nous ».

M. Herbert eut, lui aussi, un gros succès.

En résumé, l'initiative prise par la Société libre de l'Eure (section de Bernay) a été des plus heureuses, et le succès de la magnifique réunion de dimanche est un heureux présage de celui des trois autres conférences qui vont se succéder à Bernay.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

(14 février.)

Dimanche dernier la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville était archicomble.

Parmi le public qui s'y pressait, on remarquait : MM. Herbert, maire de Bernay; Vieillot, président du tribunal civil; Geoffrit, receveur des finances; Renoult, adjoint au maire; l'archiprêtre-curé de Sainte-Croix; le curé de la Couture; le comte Dauger, maire de Menneval; Cornou, conseiller municipal, etc., et les maîtres de céans : MM. Pottier, secrétaire, et Deshayes, trésorier de la section bernayenne de la Société libre de l'Eure, avec, à leurs côtés, M. Doucerain, avocat à Évreux, secrétaire perpétuel de la Société.

M. Pottier prit le premier la parole pour — dit-il — annoncer « que M. Join-Lambert, le sympathique député de l'Eure, qui devait présider la conférence du R. P. Trilles, lui avait adressé une dépêche datée de samedi, 11 h. 1/2, disant que la Chambre siégeant dimanche, il lui était impossible de répondre à l'honneur que lui avait fait la section en l'invitant à présider la conférence. Il présentait toutes ses excuses et priait d'être son interprète tant auprès du public que de l'éminent conférencier. »

Après avoir déploré l'absence de M. Join-Lambert, qui est vice-président de la Société et en réalité en exerce la prési-

Digitized by Google

dence par suite du décès du regretté M. André Beaunier, M. Pottier ajouta qu'il avait eu le bonheur d'avoir à ses côtés M. Doucerain, le secrétaire perpétuel de la Société, qui avait accepté la présidence de cette conférence, et il s'empressa de lui céder la parole.

M. Doucerain avait la tâche redoutable — dit-il modestement — de présenter ce conférencier. Pour redoutable que fût cette tâche, il s'en tira à merveille et, en quelques phrases parfaites dans la forme comme dans le fond, il présenta au public le R. P. Trilles, des Missionnaires du Saint-Esprit.

Issu d'une famille de soldats, — soldat lui-même — ancien élève de Saint-Maixent, ancien officier, il renonça à une carrière qui s'ouvrait brillante pour suivre une impérieuse vocation.

« La croix et l'épée sont voisines » — dit M. Doucerain — « l'une est quelquefois le complément de l'autre », et si la vocation du P. Trilles l'appelait vers l'évangélisation, son grand amour de la patrie le portait à lui conquérir de lointains territoires.

L'orateur, à grands traits, esquisse l'œuvre du missionnaire consacrant vingt ans de sa vie à parcourir le Gabon, le Loango, l'Ogoué, et qui fut chargé par le gouvernement français d'explorer la partie nord de notre colonie contestée par les Allemands. Exploration qui dura deux ans.

Dès le début de la guerre, le père Trilles accourt en France, reprend ses galons de capitaine. Affecté comme aumônier militaire au 410e régiment d'infanterie et à la division marocaine, il est blessé trois fois, cité six fois, et aux côtés des croix de guerre anglaise et française, il reçoit la croix de la Légion d'honneur.

Le savant vit antérieurement la croix espagnole d'Isabelle la Catholique et la rosette d'officier de l'instruction publique récompenser ses travaux.

Le gouvernement belge s'est adressé à ce missionnaire pour dresser la carte du Congo. Mais le P. Trilles a d'autres titres de gloire. « Son apostolat n'a pas été seulement reli-« gieux et patriotique. Il s'exerce aujourd'hui sur le terrain « social. »

Digitized by Google

L'œuvre des orphelins-apprentis d'Auteuil, créée par l'abbé Roussel vers 1860 et qui, débutant avec 3 ou 4 pauvres enfants arrachés au ruisseau, compte aujourd'hui 300 pensionnaires, est devenue l'œuvre du P. Trilles qui y dirige spécialement l'atelier d'imprimerie d'où sort la « France illustrée » et tant d'autres périodiques.

Écrivain distingué, grammairien, il était qualifié, plus que quiconque, pour surveiller « le travail de ces jeunes « imprimeurs dont certains sont des artistes ».

M. Doucerain s'excuse — trop modeste — d'avoir été au-dessous de sa tâche et de n'avoir pas rendu au conférencier l'hommage qu'il méritait. « Pénétré de charité chrétienne, dit-il, il me le pardonnera. »

Et de fait, les applaudissements du P. Trilles se joignant, reconnaissants, à ceux du public, donnèrent à M. Doucerain, dont l'allocution au reste fut remarquable, la plus large et la plus flatteuse des absolutions.

Mais voici le conférencier.

Il a été heureux, dit-il, de répondre à l'appel de son vieil ami M. Deshayes, qu'il a connu à Tours il y a quelque 30 années.

De Tourangeau devenu Africain, il ne pouvait refuser de répondre à l'appel d'un Normand.

Et le P. Trilles évoque les Normands explorateurs, colonisateurs et conquérants « par la foi et l'épée ». Il se rappelle que les flottes de Jean Angot, le célèbre vicomte de Dieppe — qui fit trembler sur son trône le roi de Portugal —, cinglèrent vers les côtes d'Afrique.

Ces ancêtres d'aventure et de grande aventure débarquèrent sur la terre africaine. Ils y plantèrent leur drapeau et la croix.

L'orateur entre vite dans le cœur de son sujet. Il montre ce qui a été fait dans nos colonies, ce qui doit y être fait.

Le conférencier fait l'éloge de l'armée noire qui se distingua pendant la grande guerre.

De magnifiques projections de photographies prises aux colonies par le P. Trilles agrémentent ses explications, que l'auditoire écoute avec une grande attention.

Digitized by Google

Le Père Trille fit l'historique de l'évangélisation au Congo depuis 1840 où un missionnaire parvint dans ces régions peu hospitalières. Il cite quelques anecdotes qui ont le don d'agrémenter sa conférence. Enfin il fait connaître les mœurs des indigènes et les progrès apportés chez eux par notre civilisation.

L'assistance fait au conférencier une chaleureuse ovation lorsque M. Pottier, au nom de la Société libre de l'Eure, lui offre une médaille de cette Compagnie en exprimant l'espoir qu'il voudrait bien un peu plus tard donner une suite à son intéressante causerie.

Il appartenait à M. le président Doucerain de féliciter l'orateur au nom de ses auditeurs.

Il l'a fait en termes excellents, en soulignant que le P. Trilles, avec son tempérament de soldat, sa chaleur d'apôtre, sa fougue d'orateur, avait parfaitement exposé la valeur de notre Congo et le rôle admirable de nos troupes noires, au cours de la grande guerre, et qu'il nous avait fait aimer nos frères de l'Afrique française.

De chaleureux applaudissements ont salué les paroles de M. Doucerain, et fort nombreux furent ceux qui tinrent à apporter au P. Trilles leurs félicitations.

En résumé, excellente matinée pour la Société libre de l'Eure qui, comme lors de sa première conférence, a connu un gros succès.

TROISIÈME CONFÉRENCE

(28 février.)

La troisième conférence de la Société libre de l'Eure (section de Bernay), qui a été donnée salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, dimanche dernier, a, comme les précédentes, remporté le plus vif succès.

La salle était remplie d'un public nombreux, au premier rang duquel on remarquait la présence de MM. Herbert, maire de Bernay; Geoffrit, receveur des finances (en littérature Jacques Noir); Sylla Lefèvre, président du tribunal de commerce, adjoint au maire; Amesland, Amat, Dupont,

Digitized by Google

conseillers municipaux; Pottier, secrétaire, et Deshayes, trésorier de la section de Bernay, et le conférencier, M. Spalikowski.

M. Pottier a présenté les excuses du président de séance empêché, M. Vieillot, président du tribunal.

Lecture fut donnée de l'allocution que celui-ci devait prononcer et dans laquelle il présentait aux auditeurs M. Spalikowski, un Normand qui aime sa province en homme de lettres érudit et disert, chancelier des poètes et auteurs normands. Puis M. Pottier a cédé la parole au conférencier.

M. Spalikowski traitait d' « Albert Glatigny à Bernay ».

On pouvait croire le sujet épuisé. En effet, à Bernay, plusieurs fois déjà, des orateurs ont entretenu les Bernayens de notre compatriote, le « poète bohème », le grand et malheureux Albert Glatigny, et ont retracé son existence tourmentée, où les jours sombres l'emportent, hélas! sur les heures heureuses; mais tous ceux qui ont eu le plaisir d'entendre et d'applaudir la conférence de M. Spalikowski ont été unanimes à reconnaître qu'il a trouvé, sans aucune peine, le moyen d'être un intéressant et charmant conteur, et de donner à son sujet un attrait tout particulier.

Grâce au conférencier et à sa précieuse documentation, Glatigny est apparu — si l'on peut s'exprimer ainsi — comme un poète complet.

Après un rapide historique de Bernay, et avoir cité les gloires de ce foyer intellectuel prédestiné qui connut Alexandre de Bernay, les Lindet et Auguste Leprévost, ce Pausanias normand, le conférencier a remercié la Société libre de l'Eure — demain centenaire — de l'avoir appelé à l'honneur de parler en cette même salle où M. Jean Salnelle organisa la splendide exposition de peinture dont on se souvient et où Jacques Noir, le poète, fit montre de son étincelant talent.

Il traça un tableau humoristique de l'arrivée à Bernay de Sénateur Glatigny, le père, ce brave gendarme quittant Lillebonne le 24 septembre 1845, et venant fixer ses pénates à Bernay, avec sa petite famille, dont Albert.

Digitized by Google

Il narra la prime enfance du poète à l'école d'un M. Petit, instituteur, malheureux pour avoir voulu devancer son époque et qui, pour n'avoir plus voulu être un « Père Fouettard » et avoir voulu enseigner la géométrie, finit par ne plus avoir que six élèves et, de guerre lasse, dut quitter l'enseignement. Puis il montra Glatigny au collège qu'il quitte après la cinquième année. Il le montre au théâtre de Bernay figurant un personnage muet dans *Les Filles de Marbre*, et tombant de sa gloire éphémère dans les rudes bras paternels qui l'envoient coucher sans souper.

Ensuite, M. Spalikowski trace un portrait délicatement brossé de M. Malbranche, l'érudit greffier de commerce, dans l'étude duquel Glatigny passe quatre années et, n'ayant pas plus le goût pour le greffe que pour le collège, va illustrer les couvertures des dossiers de bouts rimés fantaisistes.

Le conférencier cite des anecdotes savoureuses de la guerre d'épigrammes qui sévissait alors à Bernay.

Un certain Ernoult de Ponchartrain, secrétaire de la mairie, qui signait du nom funambulesque de Laponfougus, était un des folliculaires sinon les plus distingués, du moins les plus rageurs, et Glatigny se chargea de l'exécuter dans une toute petite pièce où il chanta les « Sabots » du bonhomme.

Puis, M. Spalikowski lit quelques fragments d'un poème dédié par son héros à Mme Lottin de Laval, la femme du grand orientaliste, dont le poète était un grand admirateur.

Glatigny quitte Bernay et entreprend à travers la France cette odyssée trop souvent lamentable qui devait avoir son terme à Beaumesnil.

M. Spalikowski fait justice, en passant, de la légende qui veut que Glatigny ait été amené à prendre son vol à la suite de la lecture d'un volume dépareillé de Ronsard, découvert dans le grenier paternel où il moisissait tristement en voisinant avec des belles bottes de gendarmes.

Pour l'orateur, la vérité est plus simple et plus prosaïque. Glatigny s'en fut, chassé du home familial, par un coup de pied du brave gendarme las de nourrir un « gars » qui lui apparaissait comme un propre à rien.

Digitized by Google

Le poète part avec une troupe de cabotins, mais toujours il regrette et pleure sa Normandie.

Il revient à Bernay le 14 décembre 1855, et M. Spalikowski décrit en termes émouvants les joies de ce retour, car, dit le conférencier, Glatigny fut, avant tout, un bourgeois, costumé en bonhomme et bien plus fait pour la vie de famille que pour monter sur le cahotique chariot de Thepsis.

Et l'orateur fait des citations des lettres de Glatigny où il décrit Bernay : « Une bourgade des plus jolies de France », où il raconte le pèlerinage de la Pentecôte avec ses charitons, où il décrit les charmes du carnaval de Bernay avec son bal dans les écuries de Nicolle.

Dans ses lettres, le poète raconte des épisodes héroï-comiques qui ont défrayé la chronique de l'époque. La jeune fille possédée du démon et guérie par un médecin mélomane qui joue de la contrebasse!

Les repas de Noël dans les campagnes, commençant à cinq heures du soir pour, à minuit, rebondir avec un dindon rôti.

Et la malicieuse histoire de l'avarice normande — tout simple de Bernay, dit cet impertinent de Glatigny — et dans laquelle un maire, apprenant que sa femme est condamnée par la Faculté, prie, puisqu'il en est ainsi, l'apothicaire de lui délivrer seulement la moitié de l'ordonnance.

Après trois années, Glatigny revient à Bernay y passer l'hiver 1858-59; il repart, et en 1863 revient faire un nouveau séjour. Il réside alors au 23 de la rue du Commerce. C'est à cette époque qu'il dédie une pièce de vers à Mme Picquenaud, femme du décorateur bernayen, et qu'il brosse son maître tableau de la Foire fleurie. Puis le voilà exilé en Corse en 1869, où, pris pour Jude, l'assassin d'un magistrat, il est arrêté.

Enfin, le poète revient au bercail, malade, à demi aveugle, et il épouse Emma Denis qui fut la compagne bénie de ses derniers jours.

Glatigny, dit en terminant M. Spalikowski, est tombé mourant au seuil du temple de l'immortalité, et l'orateur s'incline pieusement devant celui qui portait en son grand

Digitized by Google

cœur « l'amour de la patrie, de la beauté et de l'idéal ».

Cette conférence fut, nous le répétons, chaleureusement applaudie.

Puis « Jacques Noir », après avoir félicité et remercié le conférencier, termina la séance en lisant un adorable petit poème de Glatigny intitulé « Les joies ».

M. Pottier annonça enfin au public que la dernière conférence, prévue pour le 14 mars, aurait lieu dans la salle des fêtes du Lion-d'Or.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

(14 mars.)

La série des conférences de la Société libre de l'Eure s'est terminée, dimanche, en apothéose.

Le succès de la matinée, où le poète Jacques Noir a traité de « La chanson à travers les âges » et où ses deux interprètes, Mme Simonne Judic et M. Feiner, de l'Opéra-Comique, ont donné, une fois de plus, la mesure de leur talent, a été complet.

Malgré ses dimensions, la salle du Lion-d'Or était archicomble quand, à cinq heures, la séance a été ouverte.

Parmi cet auditoire, où l'élément féminin, nombreux, était si gracieusement représenté, on remarquait MM. Célos, conseiller général ; Herbert, maire de Bernay ; S. Lefèvre, président du tribunal de commerce ; l'archiprêtre-curé de Sainte-Croix ; le commandant Delaval ; Mathis, capitaine de gendarmerie ; Daniel, juge de paix ; Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société libre ; Pottier, secrétaire, et Deshayes, trésorier de la section de Bernay, etc.

M. Célos, qui présidait la conférence, prononça une allocution spirituelle et présenta, en excellents termes, M. Jacques Noir.

Ce dernier prit ensuite la parole. Il rappela qu'il y a quelques semaines il parlait de la poésie, qu'il y a près d'une année il parlait de l'art et de la peinture, et qu'aujourd'hui il allait entretenir ses auditeurs de « Chansons et musique ».

Digitized by Google

Le poète réclame l'indulgence pour lui-même ; la chanson est encore de la poésie, plus vivante, plus spontanée, plus émouvante.

Quoi donc sépare la poésie de la chanson ? Bien peu de chose. La chanson, c'est le rythme souligné par la musique.

Et Jacques Noir cite l'anecdote de Voltaire disant à Grétry : « Vous êtes musicien et vous avez de l'esprit ! »

Cela ne voulait pas dire — explique le poète — que Voltaire niait l'intelligence au musicien, mais, pour lui, la musique était affaire de sensibilité et non d'esprit.

La musique nous prend dans notre chair, elle a l'art d'exaspérer la sensibilité et de nous émouvoir physiquement.

Tandis que la parole est précision, la musique, par essence même, est l'imprécision. La musique, c'est un véritable envoûtement, et la réunion de la parole et de la musique aboutit à un tout absolument complet.

Mais il faut comprendre la poésie. Rien ne s'acquiert sans effort : l'or, l'argent, l'amour et la gloire.

Toute joie est une conquête et toute conquête est un sacrifice.

Or, s'écrie le poète, nous sommes des paresseux qui recherchons le maximum de joie avec le minimum d'efforts.

Comme, d'autre part, une tension perpétuelle d'esprit est impossible, la chanson est là pour amener la détente nécessaire et aider à l'initiative, à l'art du poète et du musicien.

Dans la chanson, la poésie devenue plus souple peut satisfaire les plus difficiles, enchanter les plus exigeants.

Son action s'exerce sur tous. Elle aide à vivre ; elle aide à endormir les douleurs, elle aide à aimer, elle aide même à mourir.

Et Jacques Noir, à ce propos, lit une admirable poésie du grand maître Sully Prudhomme, dans laquelle celui-ci a dit « Comment il voulait mourir ».

Rapide, Jacques Noir évoque les airs d'autrefois, les chansons d'aïeules, les airs émouvants faits pour surprendre et charmer, et, en passant, avec une infinie délicatesse de touche, il compare cette musique d'autrefois avec la

Digitized by Google

moderne, aboutissant au jazz, c'est-à-dire à la copie malheureuse de la bamboula des nègres. C'est le retour aux primitifs, une véritable régression. « L'homme, à force de chercher la subtilité, reviendrait à l'enfant ! »

Jacques Noir voudrait, ensuite, faire sentir à son auditoire ce qu'est la parole chantée.

La chanson est une création avant tout française. Jacques Noir insistera à plusieurs reprises sur cette affirmation et il veut donner une idée de la chanson vraiment française, faire goûter le charme d'une de ces compositions écrites au milieu du XIXe siècle, entre 1830 et 1848, « Le temps des cerises ».

A ce moment, Mme Simonne Judic paraît en scène, gracieuse et charmante, dans une délicieuse « robe à paniers ».

Elle chante ! Comme chantait sa grand'mère, dont elle est le portrait. A ceux d'entre nous qui ont connu Anna Judic — la grande Judic — si spirituelle et si fine, à la voix charmante, qui excellait dans les rôles « d'ingénue déniaisée », il semble que la grande artiste est revenue en scène. La petite-fille est la digne descendante de sa grand'mère, et c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire et de sa personne et de sa voix, et de son talent.

M. Feiner succéda à Mlle Judic et se fit entendre dans une page de Fauré : « Le clair de lune ». Doué d'une belle voix, d'une rare souplesse, l'artiste fut très applaudi.

Il se fit entendre également en duo avec Mlle Judic, dans « Corbleu Marion », pièce malicieuse et remplie d'esprit, d'une musique très simple, mais d'un grand charme.

M. Jacques Noir reprend ensuite le développement de sa conférence et celle-ci continuera à être agrémentée des auditions des excellents artistes déjà nommés. L'orateur refait l'histoire de la chanson jusqu'à nos jours, et cela dans le beau style qui lui est propre. Dans un langage persuasif, agrémenté d'anecdotes curieuses, il passionnera les auditeurs pour son sujet.

Une ovation est faite à M. Jacques Noir et à Mlle Judic et M. Feiner. Pris par la place, nous ne pouvons nous étendre davantage sur cette conférence que beaucoup regretteront de n'avoir pu entendre.

Digitized by Google

Le piano d'accompagnement fut tenu avec un beau talent par Mlle Lanquetin.

Disons pour terminer que de chaleureux applaudissements saluèrent le geste de M. Pottier offrant des fleurs aux artistes, et qu'une véritable ovation fut faite à M. Jacques Noir quand, au nom de la Société libre de l'Eure, une médaille lui fut offerte.

SECTION D'ÉVREUX

PREMIÈRE CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

L'église Saint-Taurin d'Évreux.

La Société libre de l'Eure organise, nous l'avons dit, dans tous les arrondissements du département, des séries de conférences littéraires et artistiques, qui répondent parfaitement à son titre de Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.

Déjà, les sections de Bernay et de Pont-Audemer ont inauguré leurs réunions par des conférences très suivies, dont nous avons rendu compte.

Jeudi soir, c'était le tour de la section d'Évreux qui avait organisé les jeudis de chaque semaine, du 18 février au 25 mars, une série de six conférences, et qui, pour sa première réunion, donnait une conférence de M. le chanoine Bonnenfant, d'Évreux, sur l'église Saint-Taurin, la célèbre abbatiale de l'ancienne abbaye de saint Taurin, premier évêque d'Évreux.

M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société, a présenté en excellents termes M. le chanoine Bonnenfant, directeur des œuvres diocésaines, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, auteur d'une *Histoire des Séminaires normands*, qui fait autorité, et d'une monographie sur *l'Église Saint-Nicolas de Beaumont-le-Roger*, couronnée par l'Académie française. Il a également publié, dans la collection des *Cathédrales de France*, chez l'éditeur Laurens, une remar-

Digitized by Google

quable étude de vulgarisation sur la cathédrale d'Évreux.

Jeudi, M. le chanoine Bonnenfant parlait de l'église Saint-Taurin.

Avec une science archéologique des plus sûres, car c'est un élève du regretté Louis Régnier et de M. le chanoine Porée, M. Bonnenfant a fait successivement défiler sur l'écran l'architecture, les verrières et la fameuse châsse, chef-d'œuvre d'orfèvrerie du XIIIe siècle, qui attire à Évreux tant de touristes, et qui, de saint Louis au président Millerand, a reçu la visite de plusieurs chefs d'État.

Le conférencier a fait plutôt une causerie qu'une conférence proprement dite, car son exposé fut illustré de nombreuses projections, dont chacune amenait une description détaillée. Dans l'architecture de l'église, il a surtout souligné l'élégance et la somptuosité du triforium ; dans les verrières, la composition magistrale de l'*Ascension de Notre-Seigneur*, et dans la châsse l'ornementation magnifique en émaux et en pierres précieuses, certaines de ces dernières remplacées par des cornalines, depuis le vol regrettable dont elles furent l'objet au cours du siècle dernier.

Le public d'élite qui emplissait la salle des Amis des Arts a fait un chaleureux accueil à M. le chanoine Bonnenfant, à qui plusieurs auditeurs ont demandé de publier en monographie le résultat de ses savantes recherches sur l'église Saint-Taurin.

Nous croyons savoir que ce vœu sera prochainement entendu et réalisé.

La prochaine conférence aura lieu jeudi prochain, à 8 h. 30 du soir. Le conférencier sera M. René Gobillot, secrétaire de la *Revue Normande*. Il parlera des œuvres de la comtesse de Ségur et des personnages de la Bibliothèque rose.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

La Comtesse de Ségur.

La deuxième conférence de la Société libre de l'Eure a eu lieu à Évreux, salle des Amis des Arts, jeudi dernier 25 février. Elle était faite par M. René Gobillot, secrétaire de

Digitized by Google

La Revue Normande, et avait pour titre : *La Comtesse de Ségur* et les *Côtés normands de son œuvre*. Elle a eu le même succès que la précédente.

C'est dans les premiers mois de 1822 que Mme de Ségur était devenue, grâce à la générosité de son père, le général Rostopchine, propriétaire du château des Nouettes, situé à cinq kilomètres de la ville de Laigle, dans la fraîche vallée de la Risle. Ce château que venait d'illustrer le fils d'un de ses anciens possesseurs, le général comte Lefebvre-Desnouettes, un des grands cavaliers du Premier Empire, allait recevoir une gloire nouvelle et bien inattendue, de celle qui pratiqua, avec un si rare bonheur, l'art d'être grand-mère.

C'est là, en effet, et dans les environs immédiats, que la comtesse de Ségur plaça l'action de ses récits quand, en 1856, elle se décida à écrire les histoires que, depuis tant d'années, elle racontait à ses petits-enfants.

Ici, rien n'est fiction ; tout est vie, tout est réalité, et les lieux, ces témoins qui ne meurent pas, ont gardé si jalousement l'empreinte de ces joyeux souvenirs, que l'on peut suivre encore pas à pas telle promenade racontée dans *Les Vacances*.

C'est dans la mare des Nouettes, où elle devait aller les rejoindre, que Sophie s'amusait à jeter de petits hérissons ; c'est à Aube, village tout proche, dans l'église duquel existe toujours un retable peint par Monseigneur de Ségur, que Camille organisa la procession du 15 août ; c'est aux Nouettes encore et à Laigle, que s'ébroue Cadichon ; c'est à Laigle aussi que vivait le bon docteur Mazier, dépeint dans les *Mémoires d'un Ane* sous les traits du docteur Tudoux ; c'est du Merlerault qu'était originaire l'archéologue Pouqueville, qui prêta sa verve et sa perruque à l'inénarrable « père Toc », de *Quel amour d'enfant !*

Depuis, le cinématographe et même le théâtre, ont encore répandu davantage, s'il était possible, les romans de la comtesse de Ségur. On sait que Rosemonde Gérard et Maurice Rostand ont fait une féerie en trois actes de l'histoire d'*Un bon petit diable*.

Digitized by Google

La conférence de M. René Gobillot était aussi bien écrite qu'elle a été bien dite. Avec humour, avec émotion aussi, il a fait revivre les héros de la *Bibliothèque Rose*. Les romans de la comtesse de Ségur sont écrits pour des enfants, mais ils sont largement goûtés des grandes personnes, et il a tracé, de main de maître, un portrait touchant de cette excellente femme qui « a passé son automne, a-t-il dit, à faire revivre son printemps ». Lorsque le château des Nouettes fut vendu, Mgr de Ségur, qui y avait passé toute son enfance, déclara tristement : « C'est ma jeunesse qui s'en va ! ».

Depuis, le château a subi des vicissitudes diverses, et tout récemment des coupes sombres ont été faites dans les grands arbres du parc, ceux-là même qui avaient vu se dérouler les *Malheurs de Sophie*.

Le public fidèle qui suit les conférences de la Société libre de l'Eure a fait un accueil chaleureux à M. René Gobillot qui, l'an dernier, avait choisi pour sujet de sa conférence le romancier normand Joseph L'Hopital, et les applaudissements qui ont, à diverses reprises, interrompu sa causerie, l'encourageront certainement à venir l'an prochain faire revivre quelque autre belle figure de chez nous.

Demain jeudi, troisième conférence de la Société. M. Jacques Hérissay, un spécialiste de l'histoire révolutionnaire, parlera de la *Vie ébroïcienne pendant la Révolution*.

TROISIÈME CONFÉRENCE

La vie ébroïcienne pendant la Révolution

La troisième conférence de la Société libre de l'Eure, section d'Évreux, a eu lieu jeudi soir, en présence d'un public tellement nombreux qu'un certain nombre d'auditeurs ont dû rester debout dans le vestibule d'entrée de la salle des Amis des Arts.

Ce grand succès, que nous avions laissé entrevoir, est dû à la personnalité du conférencier, M. Jacques Hérissay, avocat au barreau d'Évreux, érudit de la période révolutionnaire,

Digitized by Google

qui parlait cette fois de *La Vie ébroïcienne pendant la Révolution* (1789-1794).

M. Jacques Hérissay, auteur d'un *François Buzot, député de l'Eure*, qui fut son œuvre de début; d'un ouvrage sur le *Monde des Théâtres pendant la Révolution*, qui lui valut un prix de l'Académie française, a publié l'an dernier, sur les *Pontons de Rochefort*, un ouvrage qui a obtenu l'éloge de la grande presse parisienne.

Président de la section des Beaux-Arts de la Société libre de l'Eure, il avait donné l'année dernière à cette Société une conférence très goûtée sur *Joséphine à Navarre*. Jeudi soir, son succès n'a pas été moins grand, bien au contraire, quand il retraça les épisodes du mouvement révolutionnaire à Evreux, ville calme par excellence, mais qui n'en ressentit pas moins par contre-coup la répercussion de la tourmente nationale.

Deux figures ont émergé dans le département de l'Eure pendant la Révolution : François Buzot, député d'Évreux, l'un des principaux chefs du parti girondin, et Robert Lindet, député de Bernay, comme son frère Thomas Lindet, qui devint évêque assermenté du département après le départ de Mgr de Narbonne-Lara.

M. Hérissay les a fait revivre dans des termes et sous des couleurs parfaitement exacts, et autour d'eux, les figures de second plan, mais non moins intéressantes, de François Rever, fondateur de la Société libre de l'Eure; du duc de Bouillon, comte d'Évreux, et de Jérôme Le Tellier, premier maire de cette ville lorsqu'elle fut érigée en chef-lieu du département.

Le conférencier a rappelé l'existence et l'emplacement des huit églises que renfermait alors la ville d'Évreux, et dont trois seulement survécurent : la Cathédrale, parce qu'elle était devenue le temple de la Déesse-Raison; Saint-Taurin, parce qu'elle était transformée en magasin à salpêtre, et Saint-Aquilin, parce qu'elle remplissait le rôle de grenier à fourrages.

La rage iconoclaste des révolutionnaires s'exerça surtout sur les statues qui ornaient la façade de la Cathédrale et

Digitized by Google

son portail nord, comme la fureur des sans-culottes fit subir aux restes de la famille de Bouillon des outrages sans nom.

La fuite et la mort de Buzot, après la défaite des fédéralistes à Brécourt; l'exécution de deux prêtres, l'abbé Vallée et le chanoine du Halley, à Évreux, en 1794, quelques jours avant Thermidor, ont été remarquablement évoquées par M. Hérissay et lui ont valu, à de nombreuses reprises, les chaleureux applaudissements de son auditoire d'élite.

Ceux qui n'ont pu assister à cette conférence s'en consoleront en pensant qu'elle va faire l'objet d'une publication spéciale, comme l'a fait l'année dernière la précédente conférence de M. Jacques Hérissay, sur *Joséphine à Navarre*.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

Rouen en 1525.

Le succès des conférences de la Société libre de l'Eure s'affirme de jour en jour. La quatrième de la série a été donnée jeudi soir par M. Pierre Chirol, architecte à Rouen, président de l'Académie de cette ville.

Elle avait pour sujet : *Rouen en 1525*, d'après le *Livre des Fontaines*, manuscrit de Jacques Le Lieur, déposé à la bibliothèque municipale de la capitale normande.

Jacques Le Lieur, qui fut notaire à Rouen vers 1515, devint en 1517 conseiller nouveau de cette ville et, en 1519, député aux États de Normandie.

Comme édile de la ville de Rouen, il eut à s'occuper des travaux de voirie et d'adduction d'eau. Ce sont les différents cours d'eau (ou fontaines) de Rouen qu'il situe dans son manuscrit, adorné de quatre planches sur lesquelles ont été dessinés, à droite et à gauche des canalisations souterraines servant à l'adduction des eaux, les principaux monuments existant à Rouen à cette époque. On y remarque la Cathédrale, dont la flèche était alors incendiée et complètement détruite; l'Hôtel de Bourgtheroulde, l'église Saint-Sauveur, aujourd'hui rasée; les Halles, le Bureau des finances, l'église Saint-Ouen, alors en construction, l'Archevêché, etc...

Digitized by Google

Jacques Le Lieur, l'auteur du manuscrit, a-t-il été également le dessinateur et l'enlumineur du *Livre des Fontaines?* C'est un point d'histoire locale qu'il est difficile d'éclaircir.

Quoi qu'il en soit, M. Pierre Chirol, dans une première partie de sa conférence, a brossé à grands traits la biographie de Jacques Le Lieur, échevin, édile, poète et humaniste.

Né vers 1475, dans une localité inconnue, Jacques Le Lieur était installé vers 1502 à Rouen, où son nom figure pour la première fois, comme notaire-secrétaire du roi, dans un acte de cette époque. Il habitait, rue de la Savonnerie, dans un vieil hôtel tout proche de la *Fontaine de Lisieux*, décrite et dessinée dans son manuscrit.

Jacques Le Lieur ne fut pas seulement notaire et édile, il fut aussi poète, comme beaucoup d'hommes de sa génération, où la poésie était en honneur, et il fut couronné aux *Palinods* de Rouen en 1522. Il mourut vers 1550.

Parlant des édifices qui se construisaient alors, M. Chirol rendit hommage aux grands bâtisseurs d'églises que furent les deux cardinaux d'Amboise, l'oncle et le neveu, et puisqu'il était dans le département de l'Eure, il était tout indiqué qu'il parlât du château de Gaillon, cette merveille de la Renaissance, ce qu'il ne manqua pas de faire.

La conférence de M. Chirol fut illustrée de nombreuses projections, les unes extraites des gravures du *Livre des Fontaines*, les autres provenant des beaux clichés de M. l'abbé Bourgeois sur le portail de la Cathédrale, et de M. Maurice Allinne sur le tombeau des cardinaux d'Amboise.

L'accueil qui fut fait à l'éminent conférencier fut chaleureux. C'était pour le public ébroïcien une vieille connaissance, puisqu'il vint déjà parler à la Société libre de l'Eure des abbayes normandes et du graveur-dessinateur Hyacinthe Langlois.

M. Chirol n'est pas un conférencier qui se prodigue. Aussi les membres de la Société libre de l'Eure lui sont-ils particulièrement reconnaissants de sa fidélité à leur égard, fidélité dont il peut être assuré de trouver chez eux la réciproque. « Du bien, le bien », c'était la devise optimiste de Jacques Le Lieur. C'est aussi le remerciement de la Société

Digitized by Google

libre de l'Eure à M. le président de l'Académie de Rouen.

— Jeudi prochain, 18 mars, cinquième conférence de la série par M. Marcel Labey, de la *Schola cantorum* de Paris.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

Le lied en France.

La cinquième conférence de la Société libre de l'Eure a eu lieu jeudi soir à la salle des Amis des Arts, devant le même public empressé et enthousiaste que celui des conférences précédentes dont nous avons rendu compte.

Cette conférence avait pour titre : *Le lied en France,* et elle était faite par M. Marcel Labey, secrétaire de la Société nationale de musique, et membre de la Schola cantorum.

Peut-on parler d'un *lied* français? C'est la première question que se pose M. Marcel Labey. Le lied est d'origine et de consonance germanique. Il comprend sous cette expression générale tout l'ensemble de la poésie allemande, avant qu'elle n'aboutisse au *lied chanté,* c'est-à-dire à l'expression musicale concise d'un état d'âme ou d'un sentiment.

Il y a eu aussi en France, dès la plus lointaine origine, des *lieds,* ou si l'on préfère des mélodies populaires, traduisant l'âme de la foule. Leur premier état est la chanson épique, comme la *Chanson de Roland* ou celle du *Roi Renaud.* Puis les trouvères et les troubadours composent ensuite de véritables mélodies, qu'ils accompagnent sur leurs luths dans les châteaux, les cours d'amour. Au grand siècle, apparaît la chanson politique, comme celle du *Roi Dagobert* et de *Pauvre Jacques.* Au XVIIIe siècle apparaît la délicieuse romance de Martini, *Plaisir d'amour !*

Puis ce sont les romances du Directoire, et au début du XIXe siècle, l'art populaire d'un chansonnier de chez nous, *Ma Normandie,* de Frédéric Bérat.

Ici, M. Labey s'interrompt pour illustrer sa conférence d'exemples chantés par un excellent artiste, M. Taillardat, premier prix du Conservatoire, membre de la Société nationale de musique.

Digitized by Google

M. Taillardat, dont l'organe est puissant et souple, enlève les applaudissements de l'auditoire par l'audition qu'il donne de la *Chanson du Roi Renaud*, de *Plaisir d'amour*, et de *Ma Normandie*.

Entrant dans l'histoire du lied proprement dit, M. Labey rappelle que si, en Allemagne, Schubert et Schumann devaient révéler ce que pouvait réaliser d'admirable l'union de la poésie et de la musique, chez nous, les précurseurs du lied ont été Berlioz, Gounod, Massenet et Saint-Saëns, qui, à côté de leurs symphonies, ont trouvé dans la mélodie un véritable délassement.

Et c'est en France qu'avec Gabriel Fauré, Henri Duparc et Claude Debussy, l'art des Schumann et des Schubert va renaître et la mélodie se transformer dans la recherche du langage harmonique. Ici la poésie et la musique sont inséparables. Une mélodie ne se lit pas sans son accompagnement, qui lui donne son véritable caractère.

L'éminent conférencier parle ensuite des rénovateurs du lied en France, qu'il divise en trois groupes : celui du Conservatoire, avec Widor, Leroux, Gabriel Pierné ; celui des élèves de Franck, dont le plus brillant a été Vincent d'Indy, et celui de l'école russe, qui reconnaît pour chef Debussy.

M. Taillardat se fait alors applaudir dans le *Soir*, de Gounod, la *Procession*, de César Franck, et *Nell*, de Gabriel Fauré. Il termine par de délicieuses mélodies de Debussy, qui sont bissées. Le conférencier et l'artiste ont été copieusement applaudis par les amateurs avertis qui emplissaient la salle des Amis des Arts, et c'est avec joie qu'on s'est donné rendez-vous pour la dernière conférence qui sera faite jeudi prochain 25 mars, par M. le chanoine Guéry, sur son dernier voyage en Italie.

SIXIÈME CONFÉRENCE

En auto-car en Italie.

La sixième et dernière conférence de la Société libre de l'Eure pour la saison d'hiver 1926, a eu lieu jeudi soir, à la

Digitized by Google

salle des Amis des Arts, avec le même succès que les précédentes.

Cette conférence était donnée par M. le chanoine Guéry, aumônier du Lycée d'Évreux, l'éminent directeur de la *Revue catholique de Normandie*, lauréat de l'Institut. A l'automne dernier, M. le chanoine Guéry entreprit, avec d'autres touristes, qui furent aussi des pèlerins puisque c'était l'année jubilaire, une grande randonnée en Italie, de Lyon à Rome, par les Alpes, la Toscane et l'Ombrie. Les Normands étaient en majorité dans l'auto-car qui servit de moyen de locomotion. La caravane partit de Lyon le lundi matin 7 septembre, avec un auto-car Berliez de 18 places, pavoisé aux couleurs françaises, et dont le directeur était M. Doal, industriel à Amiens. Le chauffeur était un mécanicien de Lyon.

Les pèlerins commencèrent leur randonnée de 3.000 kilomètres par une pieuse station au logis du vieux curé d'Ars, dont la canonisation venait d'avoir lieu.

C'était mettre leur voyage sous une haute protection. Aussi se fit-il sans encombre.

Il est difficile de résumer une causerie comme celle de M. le chanoine Guéry, où le savant directeur de la *Revue catholique* sut émailler son récit d'anecdotes plaisantes qu'illustraient de nombreuses projections.

Le conférencier parla de Chambéry, du pèlerinage de Notre-Dame-de-Myans, en Savoie ; de Suse, de Turin, de Milan, de Bologne, et de la délicieuse Ravenne. Le 14 septembre, les touristes étaient à Rome. Ils n'eurent garde de manquer à leurs visites jubilaires et furent reçus par le pape, suprême honneur.

Sur la voie du retour, à Pise, les pèlerins furent invités à une audience qu'ils n'avaient pas sollicitée, par le cardinal Maffi, qui, au dernier conclave, réunit un chiffre important de suffrages.

Puis, ce furent Spezzia, Rappalo, Gênes, Savone, Menton et Nice.

La route des Alpes ne fut pas sans causer de justes appréhensions aux compagnons de M. l'abbé Guéry, car, un

Digitized by Google

soir, ou plutôt une nuit, ils furent surpris par un orage en pleine montagne. C'était à Notre-Dame-du-Laus, près de Barcelonnette.

Le public très nombreux, qui remplissait la salle des Amis des Arts, a applaudi chaleureusement les descriptions archéologiques du savant chanoine, qui sut intéresser son auditoire au plus haut point pendant deux heures.

M. Albert Doucerain, secrétaire perpétuel de la Société, à qui revient l'initiative et le succès de cette série de conférences, donna alors rendez-vous à ses auditeurs pour la quatrième série des conférences qui aura lieu l'année prochaine. C'est une vieille tradition qu'a renouée la Société libre de l'Eure, et elle peut se réjouir d'avoir été comprise des Ébroïciens, qui ne sont pas insensibles au culte des belles-lettres et aux choses de l'art.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS EN 1925

M. Petel (Paul-Joseph-Albert), notaire honoraire, décédé à Évreux, le 10 mars 1925, dans sa 83e année.

M. l'abbé Humblot (Louis-Charles-Parfait), curé de Lisors, décédé à Lisors, le 21 avril 1925, dans sa 86e année.

M. Toutain (Paul), en littérature Jean Revel, homme de lettres, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Conteville, le 4 mai 1925, dans sa 77e année.

M. Beaunier (André), homme de lettres, Président de la Société libre de l'Eure, officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris, le 10 décembre 1925, dans sa 57e année.

M. Monnier (Edmond), ancien négociant, adjoint au maire de Gravigny, décédé à Gravigny le 23 décembre 1925, dans sa 61e année.

M. Fessard (Émile), ancien agriculteur, maire de Croth, décédé à Croth.

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS

ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Membres du Bureau et du Conseil d'administration pendant l'année 1926.

BUREAU

Président. . . . . MM. A. Albert-Petit, ancien professeur au Lycée Janson-de-Sailly, à Paris.

Vice-président. . . . André Join-Lambert, député de l'Eure, à Livet-sur-Authou.

Secrétaire perpétuel . Albert Doucerain, avocat, à Évreux.

Trésorier . . . . . Leheurteur, directeur des services du Syndicat agricole, à Évreux.

SECTIONS

AGRICULTURE. — INDUSTRIE. — SCIENCES

Président. . . . . MM. Albéric de Mare, conseiller général, au château d'Orvaux.

Secrétaire. . . . . Charles Lecœur, industriel, à Évreux.

LETTRES. — PHILOSOPHIE

Président. . . . . MM. Joseph L'Hopital, au château d'Angerville-la-Campagne.

Secrétaire. . . . . Ernest Guillemare, à Évreux.

BEAUX-ARTS

Président. . . . . MM. Jacques Hérissay, avocat, à Évreux.

Secrétaire. . . . . Georges Menon, avocat, à Évreux.

Digitized by Google

CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC INDICATION DE LA DATE DE SORTIE

MM.

THUREAU-DANGIN, agriculteur . . . . . } 1926
LISSOT (Gabriel), docteur-vétérinaire . . . . . }
ANQUETIN (Georges), artiste peintre . . . . . } 1927
LAMIRAY (Henri), antiquaire . . . . . }
BONNENFANT (le chanoine), archéologue. . . . . } 1928
VIEL-CASTEL (Pierre DE), agriculteur. . . . . }

MEMBRES FONDATEURS

De la Société libre de l'Eure et de la Société des Amis des Arts (à la suite de la fusion).

MM.

BERTIN (André), propriétaire.
Le marquis DE BOURY, ancien député de l'Eure.
CHAUVIN, propriétaire.
COCHIN, manufacturier.
CORDIER (Marcel), artiste peintre.
GOSSART (Georges), architecte honoraire du département de l'Eure.
GUILLEMARE (Ernest), propriétaire.
HÉRISSAY (Jacques), avocat.
LE COUPPEY DE LA FOREST (Max), inspecteur du génie rural.
L'HOPITAL (Joseph), propriétaire.
ROGIER (Gabriel), artiste peintre.
THUREAU-DANGIN (Pierre), propriétaire.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Ville d'Évreux.

MM.

ADE, entrepreneur de peinture, 17, rue de la Harpe.
ALABOISSETTE, avoué, 1, rue de l'École-Normale.
ANQUETIN, artiste peintre, 21, rue Maillot.

Digitized by Google

AGOUTIN, propriétaire, 3, rue Saint-Thomas.
AUGER, négociant, route d'Orléans.
AUVRAY, mandataire aux Halles, 6, rue de la Banque.
AZAN, comptable, 5, rue Traversière.
BARILLER, avoué, 28, rue Joséphine.
BAUCHE, maître-imprimeur, 37, rue Chartraine.
BAUDOT, archiviste départemental.
BAYLAC (Émile), chef comptable, 9, rue Chartraine.
BELLENGER (Pierre), avoué, 7, rue de la Préfecture.
BERTHAUX, notaire, 36, rue Chartraine.
BESNIER, ancien directeur de la succursale de la Banque de France, 12, avenue de Cambolle.
BESSIÈRES, docteur en médecine, Asile départemental.
BEZAT, expert forestier, 10 *bis*, rue Joséphine.
BIARD, géomètre, 45, rue Victor-Hugo.
BILLAUD (Pierre), professeur au collège Saint-François-de-Sales, 17, rue des Authieux.
BIONVAL, représentant de commerce, 5, rue de Paris.
BLAIS (Georges), 7, place du Grand-Carrefour.
BLIN (le chanoine), secrétaire général de l'Evêché, 34, rue Saint-Louis.
BLOT (Jules), propriétaire, 8, boulevard de l'Étoile.
BONARDI (DE), capitaine au 7e chasseurs, 10, boulevard Jules-Janin.
BONNENFANT (le chanoine), directeur des œuvres diocésaines, 15, rue du Docteur-Guindey.
BOUCHET, professeur à l'École normale d'instituteurs, 40, rue de la Petite-Cité.
BOUCREL, huissier, 28, rue du Puits-Carré.
BOUDET (Mlle), 37, boulevard Gambetta.
BOURGUIGNON, caissier de la succursale de la Banque de France.
BOUTRY (l'abbé), vicaire à la cathédrale, 19, rue Charles-Corbeau.
BRAIL, commandant en retraite, 31 *bis*, rue de Paris.
CARRÈRE, rédacteur en chef de *La Normandie*.
CHAMPEIX, propriétaire, 4, rue de l'Horloge.
CHASSAING, commandant de recrutement, 4, rue du Meilet.
CHAUVIN (Mgr), évêque d'Évreux, 23, rue Charles-Corbeau.
CHAUVIN (Georges), avocat, député, conseiller général, 40, rue Joséphine.
CLARENS, 13, rue Joséphine.
CLAVEL, négociant en confections, 4, rue Chartraine.
COCHIN, manufacturier, 12, boulevard Jules-Janin.
CORBIAC (DE), commandant au 7e chasseurs, 38, rue du Meilet.

Digitized by Google

COSTE, professeur au Lycée.
COURET, bibliothécaire de la Société, 3, rue Saint-Pierre.
COURCELLES, propriétaire, 84, rue Saint-Louis.
COUSINOU, notaire, 1, rue du Docteur-Guindey.
Crédit Lyonnais (succursale d'Évreux). DEVILLE, directeur.
CUMONT (Henri), négociant, 11, route d'Orléans.
DANIEL, peintre-décorateur, 10, rue du Duc-de-Bouillon.
DAUPLAY (Mlle), 17, rue de la Banque.
DAVY, professeur au Lycée, 39, rue Saint-Louis.
DEBRAYE, professeur au Lycée.
DEHAIL, docteur en médecine, 21, place Dupont-de-l'Eure.
DEHAIS, propriétaire, 27, rue Joséphine.
DEHAPIOT, huissier, rue Joséphine.
DELABOISSIÈRE, architecte départemental, 2, rue Dubais.
DELAUNAY, propriétaire, 18, rue Victor-Hugo.
DELMAS, entrepreneur de travaux publics, 24, faubourg Saint-Léger.
DELOUYE, propriétaire, 5, rue Saint-Léger.
DÉSORMEAUX, propriétaire, 19 *ter*, boulevard de la Buffardière.
DÉVÉ (Henri), maître-imprimeur, 4, rue du Docteur-Guindey.
DEVENTE, ancien bibliothécaire, 8, rue des Authieux.
DEVILLE, directeur de la succursale du Crédit Lyonnais, 37, rue Saint-Thomas.
DOUCERAIN (Albert), avocat, 12, rue de la Banque.
DUBOSC (Alexandre), architecte de la ville d'Évreux, 72 *bis*, rue de Pannette.
DUCHESNE (Edmond), négociant, 21, rue Saint-Sauveur.
DUCLOS, architecte, 17 *quater*, boulevard Gambetta.
DUCLOS, pharmacien, 2, rue de la Harpe.
DUGUAY, commissaire-priseur.
DULAC, propriétaire, 7, avenue de Cambolle.
DUMONT, libraire, 56, rue de la Harpe.
DURCOS, entrepreneur de travaux publics, 1, boulevard Pasteur.
DURIEUX (Mme), 18, rue des Authieux.
ECHALARD, directeur d'assurances, 40, place du Grand-Carrefour.
EUDELINE (l'abbé Paul), chanoine de la Cathédrale, 24, rue des Authieux.
FAUCHET, directeur des Usines de Navarre, 84, route de Breteuil.
FAURE (Mlle), directrice d'école, 22, rue du Puits-Carré.
FILLEUL, propriétaire, 7, rue Passot.
FOURNEAU, proviseur du Lycée, 72, rue de Pannette.
FRETEY, clerc de notaire, rue Victor-Hugo.

Digitized by Google

GALZIN, docteur en médecine, 42, rue Joséphine.
GASC-DESROSSES, professeur en retraite, 12, rue Dubais.
GODARD (Paul), propriétaire, à Navarre.
GOMEL, ancien huissier, 34, rue de Saint-Germain.
GOSSART, architecte honoraire du département de l'Eure, 1, rue Vilaine.
GROS, receveur de l'Enregistrement, rue Charles-Corbeau.
GUÉRY (le chanoine), aumônier du Lycée, 49, boulevard Gambetta.
GUEST, avoué, président de la Société de Géographie commerciale, 48, rue Chartraine.
GUILLEMARE (Mme Léon), propriétaire, 44, rue Victor-Hugo.
GUILLEMARE (Ernest), propriétaire, 29, rue de la Petite-Cité.
GUTTIN (le chanoine), ancien curé-doyen de Saint-Taurin, 22, route de Conches.
HAMET (Ernest), président du Tribunal de commerce, 32, rue Saint-Louis.
HALLIEZ, ancien commissaire-priseur, 20, rue Dubais.
HARDOIN, greffier en chef du Tribunal civil, 8, rue de la Banque.
HÉE (Edmond), automobiles, juge au Tribunal de commerce, 53, rue Joséphine.
HÉLIE (Mme Henri), propriétaire, 25, rue Victor-Hugo.
HÉRISSAY (Jacques), avocat, rue du Docteur-Le Thière.
HÉRISSAY (Mme Jacques).
HÉRISSEY (Mme Paul), maître-imprimeur, 7, rue de l'Ardèche.
HERVIEU, négociant et apiculteur, 19, rue Édouard-Féray.
HOMBERG (Roger), lieutenant au 7e chasseurs, 12 *bis*, rue du Docteur-Guindey.
HUBERT (Albert), propriétaire, 7, rue Saint-Léger.
HUBERT (Alphonse), 41, rue Saint-Thomas.
HUVEY (Aristide), architecte, 20, rue Saint-Louis.
JACOB (Paul), ancien commerçant, 49, rue Chartraine.
JACQUELIN (Henri), entrepreneur de travaux publics, 54, boulevard Pasteur.
JOURNET (Antoine), percepteur honoraire, 51 *bis*, rue Jean-Jaurès.
JULLIEN (le chanoine), archiprêtre de la Cathédrale, 19, rue Charles-Corbeau.
KŒNIG, commis principal des Ponts et Chaussées, 1, vieille route de Paris.
LAIGNEL-LAVASTINE (Maxime), professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, 6, rue Victor-Hugo.
LAMIRAY, marchand-antiquaire, 29, rue Chartraine.
LAMIRAY-BRUNIER (Mme), antiquaire.

Digitized by Google

LAMIOT, agriculteur, à Cambolle.
LAPELTRY fils, horticulteur, 28, boulevard de la Buffardière.
LAURENCE (Robert), instituteur, 154, rue de la Rochette.
LAUTOUR (Mlle), 44, rue Joséphine.
LAUVRAY (Léon), ingénieur-agronome, ancien conseiller général, 14, rue de la Préfecture.
LEBIGRE, libraire, 30, rue Chartraine.
LEBLOND, agriculteur, à la Madeleine.
LEBLOND-LESORT, ancien négociant, 60, rue de Pannette.
LECŒUR, ancien manufacturier, 1, rue de la Petite-Cité.
LECOQ (Mme), entrepreneur de charpente, 6, rue Vilaine.
LEFRANÇOIS (Mme Charles), 5, rue Victor-Hugo.
LÉGIER, notaire honoraire, 16, rue du Meilet.
LEGRAS (Oscar), adjoint au Maire, 24, boulevard de la Buffardière.
LEHEURTEUR, directeur du Syndicat agricole, 9, rue de la Petite-Cité.
LERAT, docteur en médecine, 30, rue du Meilet.
LEROUX, directeur d'assurances, 32 *bis*, avenue de Cambolle.
LEROUX-FERGAND, négociant, 88, rue Grande.
LE SAUVAGE, directeur d'assurances, 32, rue de Paris.
LETARTRE, industriel, 16, rue Vilaine.
LETELLIER-ALABOISSETTE, propriétaire, 25, rue Charles Corbeau.
LETELLIER-PETEL (Mme ve), propriétaire, 17, rue Charles-Corbeau.
LOCQUE, directeur de la Société Générale.
LOISELEUR, propriétaire, 43, boulevard Gambetta.
LOIZIEL, avocat, 24, rue Joséphine.
LOUVET, propriétaire, 14, rue Buzot.
MAHIEU, professeur au Lycée, 7, rue de la Passerelle.
MALAISÉE, professeur au Lycée, 13, rue de la Banque.
MARCHON, opticien, 3, place du Grand-Carrefour.
MARIAGE, minotier, 35, rue Saint-Sauveur.
MARIGAUX, représentant de commerce, 31, rue Jean-Jaurès.
MARTIN, instituteur honoraire, 2, rue Sourbelle.
MATHIÈRE, directeur à l'École normale, 45, rue de Saint-Germain.
MENON, avocat, 1, rue de l'Ardèche.
MENTRÉ, professeur au Collège Saint-François-de-Sales, 16, rue Dubais.
MENU, inspecteur des Contributions directes et Cadastre, 7, rue de la Banque.
METTAIS-CARTIER (Georges), directeur d'assurances, 16, rue Lépouzé.
MILLAIS (André), négociant, 4, rue Édouard-Féray.
MINANGOY-PÉRIGNON (comte), 3, rue Buzot.

Digitized by Google

MINANGOY (vicomte Pierre), industriel, faubourg Saint-Léger.
MINET, boucher, 16, rue Grande.
MOISSON (Roger), employé à la Société Générale.
MORIN, ancien tapissier-décorateur, 11, rue Saint-Sauveur.
MOUTARDIER, avoué, 12, rue de la Préfecture.
MOUTON (Pierre), minotier, 36, rue de Pannette.
PÉRARD (Joseph), professeur au Collège Saint-François-de-Sales.
PÉRALDA, automobiles, 46, rue Victor-Hugo.
PETEL (François), notaire, 12, rue de l'Horloge.
PETIT, receveur municipal honoraire, 45, rue de Pannette.
PIEDPLUS, entrepositaire, 13, avenue de Breteuil.
PIHAN (Emmanuel), directeur d'assurances, 16, rue Isambard.
PILLARD, avocat, 33, rue Jean-Jaurès.
PINEAU, notaire, rue de la Préfecture.
POLYDOR (Mme), antiquaire, 9, rue de la Harpe.
POSSESSE (Haudos de), industriel, 1, rue de Vernon.
POULLAIN (Louis), professeur au Collège Saint-François-de-Sales.
PRÉMONVILLE (DE), professeur au Collège Saint-François-de-Sales.
PRIOLLET, trésorier-payeur général.
QUIRIÈRE, photographe, 5 *bis*, rue Jean-Jaurès.
RÉGIMBART (Mlle Yvonne), 14, rue Lépouzé.
RÉGIMBART (Pierre), 32, rue du Puits-Carré.
RICKEWAËRT (l'abbé), supérieur du Grand Séminaire, rue du Chantier.
ROMAIN, préparateur en pharmacie, 25, boulevard Gambetta.
ROUX, juge au Tribunal de commerce, 61 *bis*, rue de Pannette.
SAUVAGE, manufacturier, 16, rue Saint-Louis.
SCHWEITZER-ARNOULD (Pierre), artiste peintre, 21, boulevard de la Buffardière.
SERVIN, directeur des Services agricoles de l'Eure, 10, rue du Président-Huet.
SEVIN, directeur de l'Imprimerie Hérissey, 4, rue de la Banque.
SORTAIS, ingénieur-constructeur, 5, rue de la Passerelle.
SOUBEYRAN (baron Pierre DE), capitaine au 7e chasseurs, 14, rue de l'Horloge.
SOUTY (Paul), propriétaire, 22, rue Charles-Corbeau.
THIBAUT-NOEL (Mme), bijouterie, rue Chartraine.
TIXIER, notaire honoraire, 5, rue du Docteur-Guindey.
TURLOTTE, directeur de la Banque de France.
VARILLON, correspondant des Chemins de fer de l'État, 55, rue de la Harpe.
VAUTIER, entrepreneur de charpente, 6, rue Vilaine.

Digitized by Google

VERDIER (Jules), vérificateur des Contributions indirectes, 22, rue Delhomme.
VOXEUR (Mme), 15, rue Passot.
Syndicat agricole de Farrondt d'Évreux (M. L'HOPITAL, président).
Tribunal civil d'Évreux (M. HARDOIN, greffier).

CANTONS D'ÉVREUX

Évreux-Sud.

ALLAIRE, agriculteur, à Guichainville, par Évreux.
BUISSON (Henri), agriculteur à Saint-Luc, par Évreux.
CAQUET, château de Bérou (Guichainville), par Évreux.
CHARDON, agriculteur, à Nétreville, par Évreux.
DUCHEMIN (Paul), agriculteur, à Saint-Sébastien-de-Morsent, par Évreux.
DU MESNIL (le comte), château de la Ronce, par Fontaine-sous-Jouy.
GROUSSAU (Mme), château d'Angerville-la-Campagne.
LAMBERT, maire de Guichainville, par Évreux.
L'HOPITAL (Joseph), au château d'Angerville-la-Campagne, par Évreux.
ROSTOLAN (comte DE), au château du Buisson-Garembourg (Guichainville), par Évreux.
SAUDBREUIL, propriétaire, au Plessis-Grohan, par Évreux.
Comice agricole des deux cantons d'Évreux (M. FOUASSE, trésorier, à Prey).

Évreux-Nord.

DE LA BARRE DE NANTEUIL (baron), à la Chapelle-du-Bois-des-Faulx, par Évreux.
GLATIGNY (DE), au château de Normanville, par Évreux.
JOSSON DE BELHEM (le comte), au château de Normanville, par Évreux.
LÉPINE (Mlle F.), au pavillon de Caër, par Évreux.
LIARD, entrepreneur de menuiserie, à Gravigny, par Évreux.
MEISSIER (Mlle), artiste peintre, à Gravigny.
RADIGUET, propriétaire, à Gravigny, par Évreux.

Canton de Breteuil.

JARNAC (comte DE), au château de Condé-sur-Iton.
MODESTE LEROY, président du Conseil général, château du Tremblay, à Francheville.
MIEUSET, négociant en vins, à Breteuil.

Digitized by Google

Canton de Conches.

AVENEL, ancien instituteur, à la Bonneville.
CLERMONT-TONNERRE (duc DE), au château de Glisolles, par la Bonneville.
GEOFFROY DE GRANDMAISON, au château de Nagel, près Conches.
MARE (Albéric DE), conseiller général, au château d'Orvaux, par Conches.
PIJON (Mme), au château du Champ-Dolent, par Conches.
TOUSSAINT, inspecteur d'assurances, à la Bonneville.

Canton de Damville.

HAVAGE (Robert), château de La Fontaine, à Roman.
LESTANVILLE (DE), au château des Houlles, près Damville.
MEUNIÉ, au château de Bois-Giroult, près Damville.
NEVEU, curé de Gouville, par Damville.

Canton de Nonancourt.

VIEL-CASTEL (Pierre DE), conseiller général, à la Hérupe, par Saint-Georges-Motel (E.-et-L.).
Comice agric. du cant. de Nonancourt (M. DE VIEL-CASTEL, trésorier).

Canton de Pacy.

ACACIE (Maurice), président de l'Union commerciale, à Pacy.
BERCHER (Eugène), propriétaire, à Pacy.
BONJEAN (Mlle), œuvre d'Orgeville, par Pacy-sur-Eure.
DELAGOUTTE, agriculteur, à Pacy.
DESDOUITS (l'abbé), professeur au Petit Séminaire, à Orgeville, par Pacy.
DUHAMEL, agriculteur, au Plessis-Hébert, par Pacy.
LABEY (Marcel), au château du Buisson-de-Mai, par Pacy.
LEVASSEUR, agriculteur-et maire, au Plessis-Hébert, par Pacy.
LISSOT, docteur-vétérinaire, à Pacy.
LOISEL (Sylas), propriétaire, à Menilles.
RONSIL (Charles), propriétaire, à Menilles.
ROUSSEAU (Ulysse), agriculteur à Villegats, par Pacy.
SOUTY (l'abbé Pierre), licencié ès sciences et ès lettres, au Séminaire d'Orgeville, par Pacy.
TRUTAT (Saint-Ange), au château d'Hardencourt, par Menilles.

Digitized by Google

Syndicat des Agriculteurs de la région de Pacy (M. A. Lepouzé, secrétaire, à Pacy-sur-Eure).

Canton de Rugles.

Desprez, agriculteur, à Rugles.
Gastebled, clerc de notaire, à Rugles.
Thuillier (l'abbé), curé de la Neuve-Lyre.

Canton de Saint-André.

Buffet, agriculteur, maire et conseiller d'arrondissement, à Saint-André.
Cardin (René), agriculteur, à Prey.
Duguay, agriculteur, maire de Saint Germain-de-Fresney, par Saint-André.
Fouasse, agriculteur, à Prey.
Lefèvre (Abel), sénateur, conseiller général, à Ezy.
Robert, constructeur, à Saint-André.

Canton de Verneuil.

Bertier, directeur de l'École des Roches, à Verneuil.
Brault, artiste peintre, à Verneuil.
Claveau, artiste peintre, à Verneuil.
Des Brosses (le vicomte), maire, à Chennebrun.
Dupire, artiste peintre, à Verneuil.
Fillon (Fernand), artiste peintre, à Verneuil.
Fouquet du Lusigneul, propriétaire, à Bourth.
Le Directeur de l'École d'agriculture, aux Roches.
Miguet, à Chaise-Dieu-du-Theil, par Bourth, et à Paris.
Peullevé, directeur honoraire des Établissements pénitentiaires, à Verneuil.
Comice agricole du canton de Verneuil (M. Chevallier, président).

Canton de Vernon.

D'Albufera (le marquis), au château de Bizy, près Vernon.
Laniel (Louis), conseiller général, maire, à Vernon.
Poulain (Alphonse-Georges), archéologue, à Saint-Pierre-d'Autils, par Vernon.
Comice agricole du canton de Vernon (M. Ducosté, président).

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Membres du Bureau de la Section.

Président : M. Léon COUTIL, aux Andelys.
Vice-présidents : MM. DECHAUMONT, aux Andelys ; VILLARD, maire de Fours.
Secrétaire : M. Albert DORÉ, à Frenelles (Boisemont).
Secrétaire-adjoint : M. GUILLEMOT, à Forêt-la-Folie.
Trésorier : M. TREMEL, aux Andelys.

Canton des Andelys.

COUTIL (Léon), archéologue, aux Andelys.
CORNULIER (comte de), à Cahaignes, par les Thilliers.
DAUTIER, agriculteur, à Port-Mort.
DECHAUMONT, président du Syndicat agricole, aux Andelys.
DORÉ (Albert), agriculteur, à Boisemont, par Écouis.
DELLOYE, agriculteur, à Mantelle-les-Andelys.
FLEURY, cultivateur, à la Bucaille (à Guiseniers), par les Andelys.
SIX, agriculteur, à Villers-sur-Andelys, par les Andelys.
TREMEL, ancien agriculteur, aux Andelys.
LA VILLE DES ANDELYS (Musée).

Canton d'Écos.

COURBET (Ansbert), maire, à Cantiers, par les Andelys.
GUILLEMOT, cultivateur, à Forêt-la-Folie, par Tourny.
PERROT, notaire à Écos.
VILLARD, conseiller d'arrondissement, maire de Fours, par Écos.

Canton d'Étrépagny.

CHÉRON (Auguste), agriculteur, à Villers-en-Vexin, par les Thilliers.
DELAMARE (Georges), maire, à Etrépagny.
DORÉ (Henri), cultivateur, à Gamaches, par Étrépagny.
GARIN, à Hacqueville, par Étrépagny.
LE COUTEULX DE CAUMONT (Henri), conseiller d'arrondissement, à Saint-Martin-d'Etrépagny, par Étrépagny.
QUILLET, président du Syndicat de défense agricole du Vexin, à Étrépagny.

Digitized by Google

ROUSSELIN, propriétaire, à Étrépagny.
VATIMESNIL (DE), au château de Vatimesnil, par Étrépagny.

Canton de Fleury-sur-Andelle.

DÉCORCHEMONT (Eugène), agriculteur, à Bacqueville, par Écouis.
JOSSE, sénateur de l'Eure, conseiller général, à Perruel-sur-Andelle, par Perriers-sur-Andelle.
LE VAVASSEUR (Jacques), conseiller d'arrondissement, à Radepont, par Fleury-sur-Andelle.
LE MARCHAND (Edmond), propriétaire, à Charleval.

Canton de Gisors.

AUBRY, propriétaire à Mainneville.
DE BUEIL (Guy), ingénieur-agronome à Gisors.
DELAHAYE, propriétaire, à Bézu-Saint-Éloi.
THOREL (l'abbé), curé de Mainneville.

Canton de Lyons-la-Forêt.

BRETOCQ (l'abbé), curé de Rosay.
VALON (comte DE), conseiller général, à Rosay.

ARRONDISSEMENT ET SECTION DE BERNAY

Membres du Bureau de la Section.

Président : M. le comte DAUGER, château de Menneval.
Secrétaire général : M. G. POTTIER, ancien notaire, rue de la Couture, Bernay.
Trésorier : M. R. DESHAYES, rue Auguste-Leprévost, Bernay.

Sous-Section d'Agriculture.

Président : M. MARABOUT, agriculteur, à Bazoques.
Secrétaire : M. DUCY, agriculteur, à Saint-Denis-d'Augerons.

Sous-Section des Arts et Belles-Lettres.

Président : GEOFFRIT (Armand), receveur des finances, à Bernay.
Secrétaire : M. Maurice DURAND, avocat, 6, rue du Bailliage, à Rouen, et rue Auguste-Leprévost, Bernay.

Sous-Section des Sciences, Histoire, Économie politique.

Président : M. HERBERT, professeur de philosophie, à Bernay.

Digitized by Google

Secrétaire : M. LAUMONNIER, directeur de la Banque de France, à Bernay.

Membres de la Section.

Canton de Bernay.

AMAT, avoué, rue de la Charentonne, à Bernay.
AMBLARD (René), correspondant des chemins de fer de l'État, rue Michel-Hubert-Descours, à Bernay.
ANGEBAULT, minotier, à Bernay.
ARTUS, directeur de banque, rue Thiers, à Bernay.
BEAUMONT (comte Hélion DE), château de Fontaine-l'Abbé, par Serquigny.
BLAIN, docteur en médecine, place Sainte-Croix, à Bernay.
BONELLI, entrepreneur de peinture, rue Thiers, à Bernay.
BORDEAUX (René), château de Bouffey, à Bernay.
BUISSON (Alphonse), agriculteur, à Serquigny.
CAMAGNE, route de Beaumont, à Menneval, par Bernay.
CAUCHEPIN (Louis), ingénieur E. T. P., rue du Pont-Ravet, à Bernay.
CAUVAIN, propriétaire, rue des Agricoles, à Bernay.
CLAUDIN, imprimeur, rue du Pont-Ravet, à Bernay.
CLERC, conseiller à la Cour des Comptes, château du Bois-Taillefer, à Bernay, et 131, rue de la Pompe, Paris-Passy.
CORDIER (Raymond), rue des Champs, à Bernay.
CORNU, professeur au collège, rue Albert-Glatigny, à Bernay.
DECORMEILLE, avoué, rue de la Comédie, à Bernay.
DEFONTAINE, pharmacien, rue Thiers, à Bernay.
DERVILLE, agriculteur, à Plasnes, par Bernay.
DESHAYES (Raymond), rue Auguste-Le Prévost, à Bernay.
DUJARDIN, propriétaire, ancien Président du Tribunal de Commerce, rue des Champs, à Bernay.
DUPONT, industriel, rue de la Victoire, à Bernay.
DURAND (Maurice), avocat, 6, rue du Bailliage, à Rouen, et rue Auguste-Leprévost, à Bernay.
DURAND, maire, à Carsix, par Bernay.
DAUGER (le comte), château de Menneval, par Bernay.
FRÉZEL, directeur d'assurances, rue Albert-Glatigny, à Bernay.
GEOFFRIT, receveur des finances, à Bernay.
GEORGES GOYAU, membre de l'Académie française, rue des Champs, à Bernay, et à Paris, 36, rue de la Pompe (XVIe).
GOUBERT, agriculteur, à Valailles, par Bernay.
GRASSAL, propriétaire-éleveur, à Carentonne-Bernay.

Digitized by Google

GRIEU, architecte, rue Albert-Glatigny, à Bernay.
HÉLOT, industriel, rue des Moulins, à Bernay.
HERBERT, professeur au collège, maire de Bernay.
HERVIEU (Daniel), propriétaire, rue des Champs, à Bernay.
HUET (Mlle) (Camille), propriétaire, rue d'Alençon, à Bernay.
JARDIN (Georges), négociant, rue d'Alençon, à Bernay.
JOURDAN, propriétaire, à Courbépine.
LAUMONNIER, directeur de la Banque de France, boulevard Dubus, à Bernay.
LECALLIER, docteur en droit, rue Auguste-Leprévost, Bernay.
LEDOUX, propriétaire, à Serquigny.
LEFEBVRE (Sylla), négociant, adjoint au maire, président du tribunal de commerce, rue de Morsan, à Bernay.
LERENARD-LAVALLÉE (Mme), rue des Agricoles, Bernay.
LE ROY (Edouard), industriel, rue de Géôle, à Bernay.
LETELLIER, négociant, rue d'Alençon, à Bernay.
MAGENHAM, industriel, à Bernay.
MAREUIL (comte DE), château de Montval, à Menneval, et 5, rue Frédéric-Bastiat, Paris.
MÉAULLE, imprimeur, rue Thiers, à Bernay.
MESNIL, docteur en médecine, rue du Collège, à Bernay.
MONTIGNY (baron J. DE), château de Saint-Léger-de-Rostes, par Bernay.
MORIN, notaire, rue d'Alençon, à Bernay.
MORLIÈRE, architecte, route d'Orbec, à Bernay.
PERROT, industriel, à Saint-Martin-du-Tilleul, p^r Bernay, et à Paris.
PEULVEY (Mme), propriétaire, boulevard Dubus, à Bernay.
PETIT (Isidor), ancien négociant, rue de la Couture, à Bernay.
PICARD (André), rue du Champ-de-Courses, à Bernay.
POTTIER, ancien notaire, rue de la Couture, à Bernay.
RENOULT, avoué, adjoint au maire, à Bernay.
RIVIÈRE (Fernand), avoué, rue Auguste-Leprévost, Bernay.
ROUSSEAU (Emile), industriel, route de Rouen, à Bernay.
ROUSSEAU (Paul), industriel, rue de la Couture, à Bernay.
SAILLARD (Fernand), direct. d'assurances, rue des Agricoles, Bernay.
SIMON, propriétaire et maire, à Courbépine.
TOUCHET, ancien négociant, boulevard Dubus, à Bernay.
TOUTAIN, château du Gord, à Menneval, par Bernay.

Canton de Beaumesnil.

DASSONVILLE (Paul), château de Bois-Anzeray, par la Neuve-Lyre.
FÈRE (Ch.), conseiller général, au château du Bosc-André, et 38, rue de Lubeck, à Paris.

Digitized by Google

MAISTRE (Gonzague DE), château de Beaumesnil.
MARAIS, propriétaire, à Epinay, par la Barre.
POUSSIN, docteur en médecine, maire de la Barre, et conseiller d'arrondissement.
ROUSSEL, propriétaire, au château de Grandchain, par Beaumesnil.

Canton de Beaumont-le-Roger.

BOISGELIN (comte Bruno DE), à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (comte Georges DE), conseiller général de l'Eure, à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (comte Louis DE), château de Fontaine-la-Soret, par Nassandres.
BOISGELIN (comte Henri DE), château de Fontaine-la-Soret, par Nassandres.
BOUCHON et fils (Société Albert), à Nassandres.
BOURGNE (André), à Beaumont-le-Roger.
DANLOUX-DUMESNIL, au château de Romilly-la-Puthenaye, et 15, rue d'Astorg, à Paris.
DUBOST, agriculteur, à Barc, par Beaumont.
DUFAY, notaire, à Beaumont-le-Roger.
HARCOURT (comte D'), au château du Champ-de-Bataille, par Le Neubourg.
HERVIEU (Gabriel), agriculteur, ferme de Pierrelée à Beaumontel, par Beaumont.
HERVIEU (Emile), agriculteur, à Beaumontel, par Beaumont.
JEANVROT (G.), contentieux, à Beaumont-le-Roger.
MALHÈRE (Léon), industriel, à Beaumont-le-Roger.
MONNIER (Georges), agriculteur, à Tilleul-Othon, par Beaumont.
PRIVEY, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Rouen, château de Beaumont-la-Ville, à Beaumontel, et 50, route de Neufchâtel, à Rouen.
VARRY, propriétaire, à Beaumont-le-Roger.
VION, négociant, à Beaumont-le-Roger.

Canton de Brionne.

ALEXANDRE, notaire, à Brionne.
AMELOT, imprimeur, à Brionne.
BOSGUERARD, maire de Brionne.
CAUVIN, professeur d'arboriculture, à Brionne.
CESSELIN (Félix), conseiller d'arrondissement, à Brionne.
CONARD (Raoul), industriel, à La Neuville du-Bosc.

Digitized by Google

DESHAYES (Gaston), agriculteur, à Boisney, par Brionne.
DESPREZ (Aimé), agriculteur, à Calleville, par Brionne.
DESPREZ (Armand), agriculteur, à Harcourt.
DESRUES, agrégé de l'Université, Le Verger-Fleuri, à Berthouville, par Brionne, et 192, rue de Vaugirard, Paris.
GRENIER, agriculteur, à Berthouville, par Brionne.
JOIN-LAMBERT (André), député de l'Eure, château de Livet-sur-Authou, et 50, avenue Victor-Hugo, Paris.
JOIN-LAMBERT (Octave), 144, avenue des Champs-Elysées, Paris.
LEGOUX, agriculteur, à Saint-Éloi-de-Fourques.
MARIETTE, agriculteur, à Neuville-sur-Authou, par Brionne.
QUESNEY, ancien notaire, à Brionne.
STILLIÈRES, agriculteur, à Lieurey.

Canton de Broglie.

ABAYE (Ch.), château du Tremblay, à la Goulafrière, par Montreuil.
BIGOT (Arthur), agriculteur, à Grandcamp, par Broglie.
BONNECHOSE (Georges DE), conseiller général de l'Eure, Saint-Aubin-du-Thenney, par Broglie.
BROGLIE (duc DE), château de Broglie, et 29, rue Chateaubriand, Paris.
COUTEAU, agriculteur, à Capelles-les-Grands, par Broglie.
DUCY, agriculteur et maire de Saint-Denis-d'Augerons, par Montreuil.
ESCALOPIER (vicomte DE L'), château du Bois-Hibou, à Notre-Dame-du-Hamel.
GODIN, propriétaire, à Broglie.
HAMELET (Camille), agriculteur, à Ferrières-Saint-Hilaire, par Broglie.
LAVAL (commandant DE), château de Saint-Quentin-des-Isles, par Broglie.
LECARPENTIER (Alcyme), industriel, à Saint-Aubin-du-Thenney, par Broglie.
MEUGNIER (chanoine), curé-doyen de Broglie.
PROTOY (Eugène), maire, à Ferrières-Saint-Hilaire, par Broglie.
ROUSSELIN, maire, à Grandcamp, par Broglie.
RUAULT, sténographe judiciaire, à Capelles-les-Grands, par Broglie.
VIGAN (baron de), château de Cernières, Saint-Pierre-de-Cernières, par Montreuil.

Digitized by Google

Canton de Thiberville.

Boivin, propriétaire, à Giverville.
Courtin (Gustave), propriétaire à Giverville.
Delamarre, constructeur, à Giverville.
Deville, éleveur, à Fontaine-la-Louvet.
Geffrey, agent d'affaires, à Giverville.
Hébert (Henri), agriculteur, à Saint-Mards-de-Fresne, par Saint-Germain-la-Campagne.
Labbé (Mme Paul), à Thiberville.
Lejuif (André), industriel, à Thiberville.
Leretour, maire de Thiberville.
Maillet (Ernest), maire de Giverville.
Mesnil (Louis), ingénieur, à Drucourt, et à Paris.
Marabout, propriétaire, à Bazoques, par Giverville.
Porée (chanoine), curé de Bournainville, par Thiberville.
Quesney, agriculteur, à La Chapelle-Hareng.

En dehors de l'arrondissement.

Beaucourt (Michel de), château de Bosguérard, par Bourgtheroulde.
Lejeune, artiste sculpteur, 39, rue Lepic, Paris.
Marchand, château de Maclou, à Corneilles.
Vuignier, ingénieur-agronome, à Sémerville, par Pont-Saint-Pierre.

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Canton d'Amfreville-la-Campagne.

Boury (le comte Guillaume de), conseiller général, à Amfreville.
Delaunay (Marcel), artiste peintre, à Tourville-la-Campagne, par Amfreville.
Noyelle (Charles), maire de Thuit-Simer, à Saint-Cyr-la-Campagne, par Elbeuf (Seine-Inférieure).

Canton de Gaillon.

Coignard (Albert), à Autheuil, par la Croix-Saint-Leufroy.
Cordier (Marcel), artiste peintre, à la Croix-Saint-Leufroy.
Cordier (Mme Marcel).

Digitized by Google

DESHAYES (Mme Ve), à la Croix-Saint-Leufroy.
MOGNAY (Alphonse), à Saint-Aubin-sur-Gaillon, par Gaillon.
SÉGUIN (DE), maire de Tosny, par les Andelys.
SUBTIL, instituteur, à Autheuil, par la Croix-Saint-Leufroy.
THUREAU-DANGIN, propriétaire, château de la Croix-Saint-Leufroy.
VAUDREMER, château du Val-d'Ailly, à Venables, par Gaillon.

Canton de Louviers.

BRETON, industriel à Louviers.
COLLIGNON (Maurice), publiciste, à Louviers.
DELAMARE (l'abbé René), curé d'Incarville, à Louviers.
DUBOIS (Mlle Jeanne), artiste peintre, à Louviers.
ESNEVAL (baron d'), au château d'Acquigny.
GONDARD (Amédée), agriculteur, à Incarville, par Louviers.
JEUFFRAIN (André), industriel, à Louviers.
JEUFFRAIN (Pierre), industriel, à Louviers.
PELLERIN (Léon), agriculteur, à Surville, par Louviers.

Canton du Neubourg.

DUVAL (Alexandre), député de l'Eure, à Villettes, par Saint-Aubin-d'Ecrosville.
HAYE-JOUSSELIN (DE LA), maire de Saint-Aubin-d'Ecrosville.
LE DARD (le docteur), au Neubourg.
LEMERCIER (Maurice), agriculteur, au Troncq, par Le Neubourg.

Canton de Pont-de-l'Arche.

HERVEY (Maurice), sénateur, à Notre-Dame-du-Vaudreuil, et à Paris, 108, boulevard Haussmann.
MILLIARD, président du Syndicat agricole, à Montaure.
RAOUL-DUVAL (André), cons. génér., maire, à N.-D.-du-Vaudreuil.

ARRONDISSEMENT ET SECTION DE PONT-AUDEMER

Membres du Bureau de la Section.

Président : M. Maurice GRÉGOIRE, avocat, à Pont-Audemer;
Vice-président : M. Maurice RABASSE, conseiller d'arrondissement;
Secrétaire : M. ANQUETIL, ingénieur en retraite;
Trésorier : M. HOINAUT, négociant.

Digitized by Google

Canton de Beuzeville.

BEAUDOUIN (G.), directeur de la distillerie, à Beuzeville.
BOUCHARD (Joseph), maire à Boullèville, par Beuzeville.
BOURSY (René), à St-Sulpice-de-Graimbouville, par Pont-Audemer.
DESURMONT, industriel, à Berville-sur-Mer, par Conteville.
FOSSEY (le chanoine), curé-doyen de Beuzeville.
PILATE (Fernand), architecte, à Beuzeville.
SAINT-PIERRE (le marquis DE), à Saint-Pierre-du-Val, par Beuzeville.
TOUBAIN (Jacques), château de la Douy, à Conteville.

Canton de Cormeilles.

DUMONT (le docteur), à Cormeilles.
HÉBERT (Augustin), ancien industriel, à Cormeilles.
LE GORREC (l'abbé), à Saint-Pierre-de-Cormeilles, par Cormeilles.
THIRON (André), notaire, conseiller général, à Cormeilles.

Canton de Pont-Audemer.

AMBÜHL, sculpteur, route de Rouen, à Pont-Audemer.
ANDRÉ, contrôleur des Contributions directes, route de Rouen, à Pont-Audemer.
ANQUETIL, secrétaire-adjoint de la section de P.-A., route de Bernay, à Pont-Audemer.
AUBERT, juge au tribunal de commerce, rue Traversière, à Pont-Audemer.
BÉRANGER, banquier, place du Vieux-Marché, à Pont-Audemer.
BIBLIOTHÈQUE CANEL, rue de la République, à Pont-Audemer.
BISSON (Eugène), directeur d'usine, place du Vieux-Marché, à Pont-Audemer.
BLAIN, docteur en médecine, rue Notre-Dame-du-Pré, à Pont-Audemer.
BLARD, négociant, boulevard Pasteur, à Pont-Audemer.
BOURDON, juge au tribunal de commerce, rue Jules-Ferry, à Pont-Audemer.
BOURSY, propriétaire, à Saint-Sulpice-de-Graimbouville, par Pont-Audemer.
COSTIL, industriel, rue de Bernay, à Pont-Audemer.
CORAP, directeur d'usine, rue des Carmes, à Pont-Audemer.
DANIEL, automobiles, place du Pot-d'Étain, à Pont-Audemer.
DANNET (Marcel), propriétaire, boulevard Pasteur, à Pont-Audemer.
DÉKEYZÈRE père, industriel tanneur, rue Jules-Ferry, à Pont-Audemer.

Digitized by Google

DEROUINEAU, secrétaire général de la mairie, rue de la République, à Pont-Audemer.

DESRUES, industriel, route de Bernay, à Pont-Audemer.

DUQUESNE (Robert), conservateur de la bibliothèque Canel, à Saint-Mards-de-Blacarville.

ECHASSERIAUX, directeur de la Banque de France, place Vallemont, à Pont-Audemer.

EUSTACHE père, photographe, rue de la Fonderie, à Pont-Audemer.

FERRAND (Guy), château de la Pérelle, à Campigny.

FOUQUIER (Charles), propriétaire, route de Lisieux, à Pont-Audemer.

FRANCOURT (Mme Ve), propriétaire, rue Sadi-Carnot, à Pont-Audemer.

GAMARD (l'abbé), à Toutainville.

GASTINNE (Jacques), notaire, place du Vieux-Marché, à Pont-Audemer.

GAZENGEL, peintre, rue de la République, à Pont-Audemer.

GERMAIN (Mlle), propriétaire, rue des Cordeliers, à Pont-Audemer.

GRÉGOIRE, président de la section de P.-A., rue de la Licorne, à Pont-Audemer.

GRENIER, directeur de banque, place du Vieux-Marché, à Pont-Audemer.

HARLAY, président du Comité d'Initiative de P.-A., rue Notre-Dame du-Pré, à Pont-Audemer.

HAROU, maire de Pont-Audemer, docteur-médecin, rue Stanislas-Delaquaize.

HAYS, maire, Les Préaux.

HERPIN, premier adjoint au maire de Pont-Audemer, rue Jules-Ferry.

HOINAUT, trésorier, section de P.-A., rue des Carmélites, à Pont-Audemer.

HOMO, route d'Honfleur, à Pont-Audemer.

JOUFFIN (Marcel), directeur de travaux, place Victor-Hugo, à Pont-Audemer.

LABOS, assurances, rue des Cordeliers, à Pont-Audemer.

LANDRÉ DE LA SAUGERIE, menuisier, rue Jules-Ferry, à Pont-Audemer.

LAYER, négociant en chaussures, rue Gambetta, à Pont-Audemer.

LEBARBIER, dentiste, boulevard Pasteur, à Pont-Audemer.

LE BIGRE, assurances, rue Jules-Ferry, à Pont-Audemer.

LECLERC, greffier du tribunal civil, quai de la Ruelle, à Pont-Audemer.

LE COUTURIER, juge suppléant au tribunal de commerce, rue Gambetta, à Pont-Audemer.

Digitized by Google

LECROSNIER, capitaine des pompiers, rue de la Brasserie, à Pont-Audemer.
LÉGER, notaire, rue de la République, à Pont-Audemer.
LELOUP, conseiller général, à Triqueville, par Pont-Audemer.
LE MAINS, distillateur, à Pont-Audemer.
LE MIRE, député, rue Sadi-Carnot, à Pont-Audemer.
LENOIR, sculpteur, à Saint-Siméon, par Lieurey.
LESCUYER, président du tribunal de commerce, conseiller d'arrondissement, rue de la République, à Pont-Audemer.
LEVAILLANT (Mlle), propriétaire, rue de la Seüle, à Pont-Audemer.
MAGOT, automobiles, place Victor-Hugo, à Pont-Audemer.
MONTIER, électricien, route de Rouen, à Pont-Audemer.
NAGUET, employé de la Banque de France, route de Lisieux, à Pont-Audemer.
NOLENT (Mme), propriétaire, rue Notre-Dame-du-Pré, à Pont-Audemer.
NOYER (André), docteur oculiste, rue Notre-Dame-du-Pré, à Pont-Audemer.
NOYER (Paul), secrétaire de la Chambre de Commerce, rue Notre-Dame-du-Pré, à Pont-Audemer.
OMONT père, docteur en médecine, rue de la Madeleine, à Pont-Audemer.
ONFRAY, avoué, rue Sadi-Carnot, à Pont-Audemer.
PIGER, négociant, à Pont-Audemer.
PILLET, ingénieur, route de Bernay, à Pont-Audemer.
POCHON, avoué, à Pont-Audemer.
QUITTERAY, ancien magistrat, rue Jules-Ferry, à Pont-Audemer.
RABASSE, vice-président section de P.-A., conseiller d'arrondissement, place du Pot-d'Étain à Pont-Audemer.
ROBERT, pharmacien, place du Pot-d'Étain à Pont-Audemer.
ROMY, juge supléant au tribunal de commerce, route de Bernay, à Pont-Audemer.
SEVESTRE, sculpteur, rue de la République, à Pont-Audemer.
TEILLOUX, directeur de la papeterie, rue du Canal, à Pont-Audemer.
TURGIS (René), industriel tanneur, rue Jules-Ferry, à Pont-Audemer.
YVER (Mme), directrice de la Crèche, à Pont-Audemer.

Canton de Montfort-sur-Risle.

COTTEREAU, entrepreneur de couverture, Montfort-sur-Risle.
DUTHEIL, conseiller général, à Glos-sur-Risle.

Digitized by Google

DUBET (Mlle), propriétaire, à Condé.
DUQUESNE (André), industriel, à Montfort.
DUVAL, instituteur, à Montfort.
HARTOY (Maurice d'), homme de lettres, château de la Ferté, par Montfort-sur-Risle.
LE HÉRICHON (l'abbé), à Condé.
MAILLET (Joseph), propriétaire, à Glos-sur-Risle.
MALHERBE (Jules), maire, à Thierville.
RATEL, notaire, à Montfort.

Canton de Quillebeuf.

ANGLEMONT (L. d'), à Saint-Samson-de-la-Roque, par Pont-Audemer.
FOUCHET, ancien notaire, maire, à Quillebeuf.

Canton de Saint-Georges-du-Vièvre.

DUVAL (Joseph), notaire, à Lieurey.
LORRILEUX, domaine de Launay, Saint-Georges-du-Vièvre.
PIMONT-LAMBERT (Mme), propriétaire, à Lieurey, et 18, rue d'Aumale, à Paris (IXe).
RABASSE (Maurice), conseiller d'arrondissement et maire, à Saint-Etienne-l'Allier, par Saint-Georges.

Canton de Routot.

BINET, ferme du Roumois, à Routot.
BUQUET, notaire, à Routot.
FONGRAL (Désiré), propriétaire, à Eturqueraye.
GODALIER, entrepositaire, à Routot.
GRÉAUME, propriétaire, à Brestot.

PARIS

Agence générale de librairie et de publication, 14, rue de Jessaint (XVIIIe).
ALBERT-PETIT, ancien professeur au lycée Janson-de-Sailly, 3, rue Guichard (XVIe arrondissement).
ALLORGE (Henri), sous-chef de bureau au Ministère de la Guerre, 6, chemin de l'Ermitage, à Meudon.
ANGLEMONT (D') (Lucien), propriétaire, Saint-Samson-de-la-Roque, et à Paris, 91 *bis*, rue du Cherche-Midi (VIe).
ARLAUD (Jean), directeur d'assurances, 22, rue Pasquier (VIIIe).

Digitized by Google

BAUGNIES (Jean), 100, boulevard Malesherbes (VIIIe).
BERTIN (Mlle), 6, rue des Abbesses (XVIIIe).
BOUCHON (René), industriel, 12, rue de la Néva (VIIIe), et à Nassandres.
CHÉDEVILLE, 59, rue Caulaincourt (XVIIIe).
DAMIEN, directeur d'assurances agricoles, 2, cité Monthiers (IXe).
HALLAYS (André), homme de lettres, 55, rue de Varennes (VIIe).
L'ABBÉ (Joseph), avocat à la Cour d'appel, 50, rue Pierre-Charron (VIIIe).
LE COUPPEY DE LA FOREST (Max), inspecteur général du génie rural, 86, avenue de Breteuil (XVe).
LINGE, artiste peintre, 4, rue des Goncourt (XIe).
OMONT (H.), membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits), 17, rue Raynouard (XVIe).
PRÉTEUX (Pierre), directeur de la *Revue Normande*, 32, rue Madame (VIe).

DÉPARTEMENTS

ANGLEMONT (d'), (Charles) sous-intendant militaire, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord.) (*Section de Pont-Audemer.*)
BAZIN (Louis), rue de Falaise, à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados).
BARTHÉLEMY, directeur d'imprimerie, 18, rue de Diane, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
BERTIN, propriétaire, 1 *bis*, rue de Verdun, Houilles (Seine-et-Oise).
CARPENTIER, 45 rue d'Aubidey, Bordeaux.
CARRÉ (Mme), 9, rue Thiers, à Rouen.
CHANOINE-DAVRANCHES, président honoraire à la Cour d'appel, place de l'Hôtel-de-Ville, à Rouen.
CHENAUD (Henri), dessinateur, 6, rue du Marché, Neuilly-sur-Seine (Seine).
DEGLATIGNY (Louis), 29, rue Blaise-Pascal, Rouen.
DESCHAMPS, industriel, 23, rue aux Juifs, Rouen.
DESPORTES (Léopold), avoué, à Lisieux (Calvados).
DEVILLE (Etienne), homme de lettres, 32, rue du Bouteillier, à Lisieux.
GRAINDOR (Maurice), Les Mouettes, à Bénerville, par Blonville (Calvados).
GAUQUELIN (l'abbé), propriétaire à Jeufosse, par Bonnières (Seine-et-Oise).
GUILLIARD, conseiller à la Cour d'appel à Caen, 1, rue Saint-Manvieux.
HAREL (Paul), homme de lettres, à Échauffour (Orne).
HERVAL (René), homme de lettres, 28, rue de la Chaîne, à Rouen.

Digitized by Google

IZARN (Louis), au château de Saint-Martin, près Yerville (Seine-Inférieure).

LAVOISIER, propriétaire, à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, par Darnétal (Seine-Inférieure).

LEFÈVRE (Pierre), capitaine au long cours, Saint-Brévin-l'Océan par Paimbeuf (Loire-Inférieure).

L'HOPITAL (Henri), château des Bordes, par Brétigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

PAULME (Henri), critique d'art, 26, rue Beauvoisine à Rouen.

PELLIOT, à La Haye-de-Routot, et à Paris, 4, rue Brunel (XVIIe).

POTTIER (Charles), aquarelliste, 41, rue Eyriès, Le Havre.

PRÉVOST (Gustave), ancien magistrat, 52, rue Chasselièvre, à Rouen.

RÉGIMBARD (Pierre), ingénieur à la Société pétrolifère, à La Mailleraye-sur-Seine (Seine-Inférieure).

ROUSSEL (Gaston), avocat-avoué, à Dreux (Eure-et-Loir).

TAILLEBOIS, avoué, à Argentan (Orne).

TUBEUF, ancien notaire, Orgères, par Gacé (Orne). (*Section de Pont-Audemer.*)

VERMONT, avocat, président de la Société de Secours mutuels l'*Emulation chrétienne*, 85 *bis*, rue Jeanne-d'Arc, à Rouen.

ÉTRANGER

AZCONA (José-Maria), à Tafalla, Navarra (Espagne).

Digitized by Google

10,60. ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY. 10-26

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
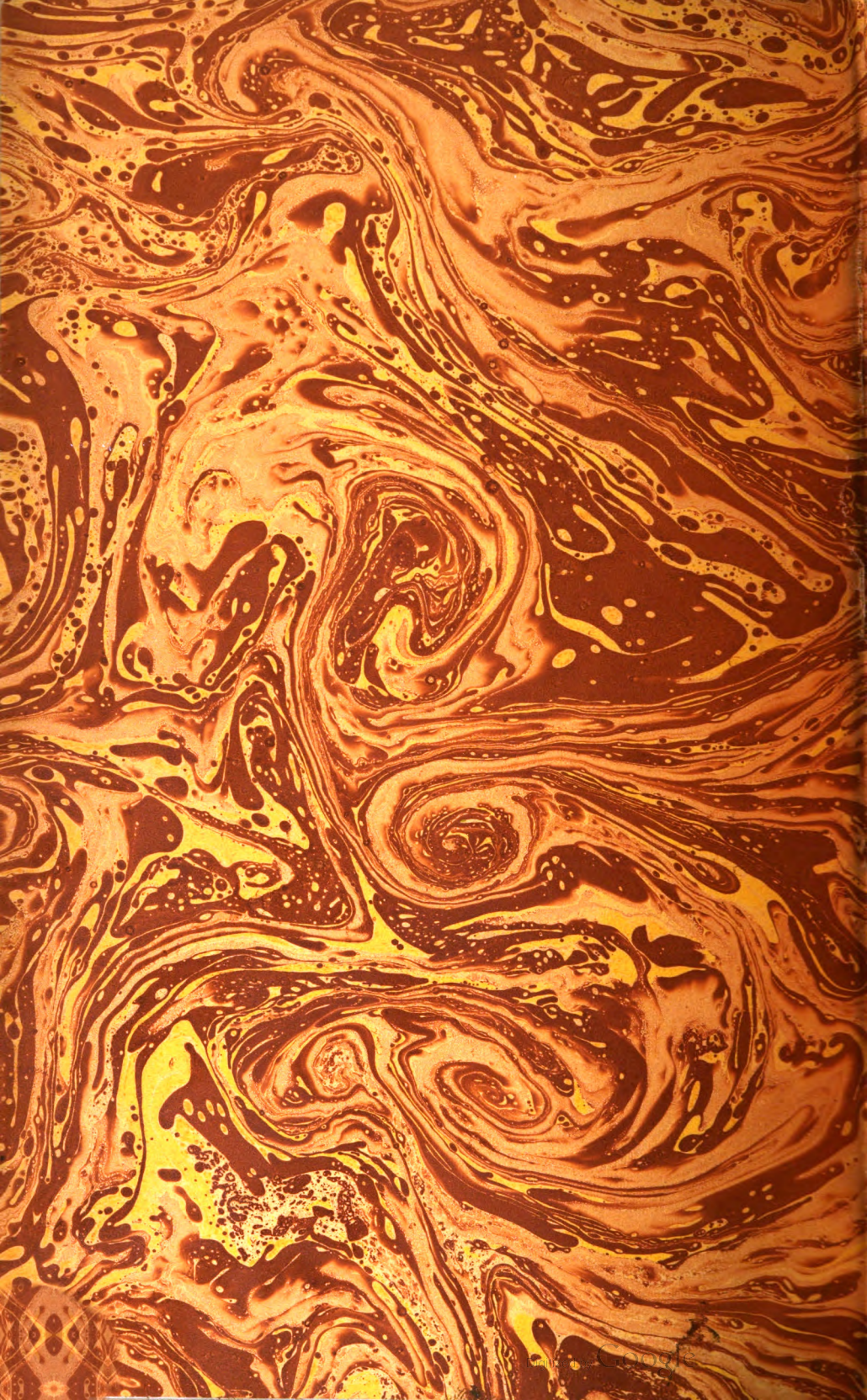
Digitized by Google